


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS



BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇOISE,

Dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en françois depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts;

Et où l'on rapporte les Jugemens des critiques sur les principaux Ouvrages en chaque genre écrits dans la même Langue.

Par M. l'Abbé GOUJET, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, Associé des Académies de Marseille, de Roüen & d'Angers.

TOME QUATORZIEME.



A PARIS, RUE S. JACQUES,

Chez { HIPPOLYTE-LOUIS GUERIN, à Saint Thomas d'Aquin.
P. G. LE MERCIER, au Livre d'or.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roy.



BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE, *OU* HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇOISE,

SUITE DE LA HUITIE'ME PARTIE.

POËTES FRANÇOIS.

* *

JEAN PASSERAT.

JEAN PASSERAT.

Vie de Passerat, dans la Biblioth. anc. & mod. t. 7. pag. 314. & suiv.

JE viens à un Écrivain beaucoup plus connu que ceux par lesquels j'ai fini le volume précédent, & qui jouit encore de sa réputation. C'est *Jean* PASSERAT, né à Troyes en Champagne le 18 d'Octobre 1534. Il étoit fils de Pantaléon Passerat & de

JEAN PASSERAT.

Nicole Thiénot, tous deux de la même ville. Pantaléon avoit beaucoup voyagé ; il aimoit les ſciences, & il les cultiva juſqu'à la vieilleſſe. Cependant, ſoit qu'il ne fut pas à ſon aiſe, ſoit qu'il mourut avant de pouvoir procurer à ſon fils une éducation convenable, ce fut ſon beau-frere, Chanoine de Troyes, qui prit le ſoin de faire élever celui dont je vous entretiens. Il l'envoya à un Collége de la ville, auquel un Prêtre nommé Laurent Acaria, le conduiſoit tous les jours. Mais les mauvais traitemens de ſon Régent l'ayant dégouté, il prit la fuite, & ſe ſauva à Bourges, où, pour avoir dequoi ſubſiſter, il chercha de l'emploi chez un homme qui faiſoit travailler à des mines de fer. De-là, il ſe transporta à Sancerre, ville à ſept lieues de Bourges, ſur la Loire, & il y fut accueilli par un Religieux du Monaſtere de ſaint Satur, qui le prit auprès de lui, on ne ſçait en quelle qualité. Trois ou quatre mois après, las de ce ſervice, il retourna à Troyes ; & ſon oncle le remit au Collége, où il l'entretint trois ans.

Ce terme expiré, Paſſerat vint à Paris, demeura quelque tems au Col-

JEAN PASSERAT.

lege de Reims, où enseignoit un certain *Rochon*, qui s'appliqua depuis à la Médecine; & il fut ensuite renvoyé à Troyes, où M. Lescot que l'on estimoit pour son savoir dans la langue Latine, le prit en affection, & ne tarda pas à lui en donner des marques Ce Troyen ayant été appellé à Paris pour y professer la Rhétorique au College du Plessis, il procura à Passerat la chaire d'Humanités dans le même College.

Passerat ne se borna pas à l'instruction de la jeunesse qui lui étoit confiée; il eut soin d'étudier en son particulier les Auteurs Grecs & Latins, & des derniers il fit des recueils en forme de Dictionnaires, où il marqua exactement les significations de chaque mot; ce qui lui fit acquerir une grande connoissance de la langue Latine, qu'il écrivoit avec politesse. Ce fut sa réputation en ce genre, qui engagea les Libraires de Lyon qui imprimerent le Dictionnaire de Calepin, de mettre au titre, que Passerat l'avoit revu & augmenté, quoique ce savant n'y ait eu aucune part. On peut s'en assurer par les fautes grossiéres dont ce Dictionnaire est rempli, & que Passerat n'étoit pas capable de commettre.

JEAN PASSERAT.

Après avoir été quelque tems dans le College du Plessis, il passa à celui du Cardinal le Moine. Jean le Clerc dit dans sa vie, & le Pere Niceron l'a répété d'après lui, que le célébre Edmond Richer avoit alors la conduite de ce College. C'est une erreur. Richer n'eut cet emploi qu'en 1595. Passerat étant dans ce College eut la visite de Marc-Antoine Muret, avec qui il entretint depuis une liaison qui fut utile à tous les deux. La maladie contagieuse les sépara. Passerat se retira à Mailly dans le Gatinois ; mais aussi-tôt qu'il apprit que le danger étoit passé, il revint à Paris, continua à y enseigner la langue latine, & eut parmi ses auditeurs, Messieurs de Rambouillet, Pierre de Ronsard, & Jean-Antoine de Bayf.

Passerat s'étant convaincu qu'il ne pouvoit posséder à fond la langue Latine, sans savoir la latinité des anciens Jurisconsultes, dont la connoissance est même nécessaire pour bien entendre Ciceron, s'en alla à Bourges avec Alphonse Delbenne, qui fut depuis Evêque d'Albi, pour y prendre des leçons de Cujas, qui y professoit alors. Après trois ans de séjour à Bourges,

Passerat revint faire une visite à Troyes, d'où il alla à Epernay. Les habitans de cette ville qui craignoient alors d'être assiégés par le Prince de Condé dont l'armée s'avançoit en effet vers elle, lui députerent Passerat avec quelques autres, pour engager le Prince à changer de résolution, & ils furent favorablement écoutés.

JEAN PASSERAT.

En 1569. Passerat retourna à Paris, où il se fit connoître à Henri de Mesmes, Maître des Requêtes, savant Magistrat, & le Mécène des gens de lettres de son tems, qui le logea chez lui, où il demeura vingt-neuf ans. Passerat lui présenta des vers latins chaque année le premier jour de Janvier, depuis 1570. jusqu'en 1594. Il se mit à expliquer, en particulier, le titre des Pandectes, *De Verborum significatione*, & se fit des amis de tous ceux qui venoient l'entendre. En 1572. il eut la chaire de Professeur Royal en Eloquence, que la mort de Ramus venoit de laisser vacante. On peut voir par le volume de ses Harangues, & par ses Remarques sur Properce, qu'il étoit digne de cette place. Aussi son auditoire fut-il fréquemment honoré, même par plusieurs Présidens

& Conseillers du Parlement de Paris.

JEAN PASSERAT.

Charles IX. & Henri III. ne lui témoignerent pas moins d'estime & de bienveillance. Le second l'engagea à composer pour son instruction un Poëme françois sur la Chasse. Passerat obéit, & intitula ce poëme, *Le Chien courant*. Il est en vers de dix syllabes. Le Poëte examine quels sont les chiens de chasse qu'on doit le plus estimer, leurs propriétés, l'usage qu'on en doit faire, comment on doit les élever, leurs maladies, & quels remédes on doit employer pour les guérir. Ce poëme fut extrêmement approuvé de Ronsard, de du Bellay, de Bayf, & des autres Poëtes du même tems, quoique le style n'en soit ni si enflé que celui des leurs, ni si plein de *Latinismes*.

La Ligue s'étant rendue maîtresse de l'Université, Passerat discontinua ses leçons, & ne les recommença que lorsque Henri IV. fut entré triomphant dans Paris en 1594. Dans cet intervalle, M. de Mesmes ayant eu soin de pourvoir à tous ses besoins, Passerat travailla sur Plaute, & en 1593. il aida à composer l'ingénieux ouvrage connu sous le nom de *Satyre Ménippée, de la vertu du Catholicon d'Es-*

pagne. Plusieurs personnes y eurent part : *Jacques Gillot*, Conseiller clerc au Parlement de Paris ; *Pierre le Roi*, Chanoine de Rouen & Chapelain du Cardinal de Bourbon ; *Nicolas Rapin*, Prevôt de la Connétablie, & Passerat. Les deux premiers firent la prose, & le second fit le dessein de l'ouvrage & le commença, comme l'assure M. de Thou. Les deux autres, selon MM. du Puy & le Duchat, dans leurs notes sur cet ouvrage, firent les vers. Il faut cependant en excepter la *Lamentation sur le trespas de l'asne Ligueur*, qui est du sieur Durant de la Bergerie. On assure aussi que Florent Chrestien & Pierre Pithou ont travaillé aux Harangues.

JEAN PASSERAT.

Hist. liv. 95

Lorsque Passerat recommença ses leçons en 1594. on y accourut en foule, comme on avoit fait auparavant. Il avoit chaque année ouvert ces leçons par une harangue, il suivit la même méthode depuis qu'il fut rentré en exercice Nous avons vingt-neuf de ces harangues, où l'on voit qu'il avoit expliqué plusieurs Comédies de Plaute ; quelques harangues & autres livres de Ciceron, Sallufte, le Discours de Caton sur la loi Oppienne, l'Epithalame de

JEAN PASSERAT.

Catulle, la Consolation qui porte le nom d'Ovide à Livie, le jugement des armes d'Achille dans Ovide, Properce, Tibulle, les Bucoliques de Virgile, &c. Quoiqu'il eût perdu un œil en jouant à la paume, sans doute dans sa jeunesse, il n'en fit pas moins de vastes lectures. Comme il étoit d'un tempérament assez robuste, il étoit presque infatigable au travail. : il le commençoit dès le matin, & très-souvent il le continuoit jusques bien avant dans la nuit. C'étoit le pousser trop loin. Il en fut enfin la victime. En 1597. une attaque de paralysie lui fit perdre l'usage de la moitié du corps, & le rendit aveugle. Sa tête demeura libre d'abord, & peu après elle s'affoiblit. Il fut cinq ans dans cet état, & mourut le 14 de Septembre 1602. âgé de 68 ans. Jean-Jacques de Mesme lui fit ériger un monument avec une courte épitaphe dans l'Eglise des Dominicains de la rue saint Jacques, où il est inhumé.

Passerat s'étoit fait lui-même plusieurs Epitaphes badines, qu'on peut lire dans le recueil de ses Poësies, où on lit aussi celles qui ont été composées à son honneur par Philippe Desportes, Mathurin Regnier, Nancel,

Bayf, Jean le Blanc, le sieur de Rougevalet, & plusieurs autres. On y a omis celle-ci, qui est de Jean Bertaut, Evêque de Sées.

JEAN PASSERAT. Poës. de Bert. p. 270.

S'il s'est fait un triste naufrage
D'un des ornemens de notre âge ;
Quand PASSERAT nous a laissez,
Et s'il faut que tout le soupire,
Il n'est pas besoin de le dire,
Ses escrits le disent assez.

S'il est vrai qu'un Auteur se peigne ordinairement dans ses ouvrages, nous devons juger par ceux de Passerat, qu'il avoit l'esprit délicat, l'imagination heureuse, l'humeur gaie & facile, & qu'il se plaisoit quelquefois à badiner. Son style, en françois, est plein d'enjouement ; pour le latin, il est si bien formé sur celui des Anciens, quoique sans affectation & sans contrainte, que très peu d'Ecrivains de son siécle les ont si heureusement imités. Quoiqu'il fasse souvent allusion à l'antiquité, & à cent endroits des auteurs anciens qu'il avoit lus & médités, son discours n'est point composé de lambeaux tirés de leurs ouvrages, ni de pensées qu'il leur ait dérobées ; ou du moins il s'est rendu propres celles-ci,

JEAN PASSERAT.

par la maniére de les exprimer. Quant au caractère de son cœur & à ses mœurs, on ne peut pas en juger si bien par ses ouvrages ; mais on n'a pas sujet d'en penser mal. Quelque badinage & quelques vers françois de galanterie, quoique toujours répréhensibles, ne suffisent pas pour décider contre la pureté de ses mœurs & de sa conduite : il a toujours fait profession de la Religion Catholique ; & il étoit bon François, fort ennemi de la Ligue & de ses partisans. Quoique critique de profession & par goût, on ne voit pas qu'il ait repris en termes choquans & méprisans les fautes qu'il remarquoit dans les écrits qu'il se croyoit d'ailleurs obligé de contredire. Il avoit lu avec réfléxion les livres des Orateurs, des Historiens & des Poëtes, & n'ignoroit rien de tout ce qu'un Professeur en Eloquence doit savoir. Ses ouvrages en font foi ; & c'est sans ombre de raison que dans les *Scaligerana secunda*, on fait dire à Scaliger que Passerat étoit ignorant. Mon plan n'est pas de vous parler de ces différens écrits de Passerat ; je me borne à ses poësies françoises.

Le sieur Jean de Rougevalet, son

parent, les recueillit après la mort de l'auteur, & les publia en 1606. avec les poësies latines du même. Cette collection est dédiée à *M. de Rosny*, c'est-à-dire, à Maximilien de Béthune, Duc de Sully, Pair de France, Marquis de Rosny, &c. On a mis au devant le portrait de Passerat, gravé à l'âge de soixante-quatre ans. Ce portrait ne le représente pas en beau. Il avoit les yeux très-petits, & il lui en manquoit un, comme je l'ai dit; il avoit le nez gros, & étoit fort rouge de visage. Mais ne nous arrêtons pas à sa figure; considérons un moment son esprit dans ses poësies françoises.

JEAN PASSERAT.

Celles de ce tems-là (vous en avez déja vu bien des exemples) étoient pleines de mots inventés par les Poëtes mêmes, en dépit du bon goût & du génie de notre langue; elles étoient remplies de transpositions de mots, de constructions dures & forcées, d'*hiatus*, ou concours de voyelles qui ne s'élidoient point; souvent même on péchoit contre le mélange des rimes masculines & féminines. Passerat a connu ces défauts; & s'il n'en est pas exemt, il en est beaucoup moins infecté que les autres Poëtes du même

JEAN PASSERAT.

tems. Il observe la différence des rimes, il est plus françois dans son style, il est plus naturel; mais il n'a pas eu soin d'éviter les *hiatus*, qui choquent aujourd'hui nos oreilles.

On voit dans son recueil toutes sortes de Poësies, Poëmes, Elégies, Sonnets, Chansons, Odes, Epigrammes, Epitaphes, &c. Il y a très souvent d'heureux tours & de beaux vers; le plaisant comme le sérieux y est quelquefois bien manié; & peut-être ne falloit-il à Passerat pour réussir parfaitement, que d'être né cent ans plus tard. Je ne vous rapporterai qu'une de ses Epigrammes; le naïf qui y regne me l'a fait choisir entre plusieurs autres, qu'on ne lit pourtant pas avec moins de plaisir. Celle-ci est adressée à M. de Souci, Trésorier de l'Epargne. Passerat lui demande ainsi une rescription:

Mes vers, Monsieur, c'est peu de chose,
Et, Dieu merci, je le sçai bien:
Mais vous ferez beaucoup de rien,
Si les changez en votre prose.

Je vous ai déja parlé de son poëme sur les Chiens de chasse: c'est la premiére piéce de sa Collection. *Le Cerf d'Amour*, dédié à Madame, sœur unique

du Roi, est la seconde. C'est un parallèle entre le Cerf que des Chasseurs poursuivent, & l'Amour dont le Poëte feignoit de sentir les incursions. La troisiéme & les deux suivantes, ont encore le même objet. La sixiéme est la Métamorphose d'un homme en un oiseau qu'on nomme *Coucou*, ou un vieillard qui avoit épousé une jeune femme,

> Qu'il aima trop, si l'on peut trop aimer,

& n'en éprouva pas moins l'infidélité.

> Sans dire adieu au bonhomme endormi,
> A son réveil, il se trouve sans elle,
> Saute du lit, ses valets il appelle,
> Puis ses voisins, leur conte son malheur;
> S'écrie au feu, au meurtre & au voleur.
> Chacun y court: la nouvelle entendue,
> Que ce n'étoit qu'une femme perdue;
> Quelque gausseur, de rire s'éclattant,
> Va dire: O Dieux, qu'il m'en avienne autant!

Il décrit ensuite son désespoir, & comment il demandoit à tout le monde *où* sa femme étoit allée, de sorte que n'en apprenant aucunes nouvelles, il se retire dans les bois, & y est changé en oiseau, qui au printems demande la même chose;

> Parle aux passans, & ne peut dire qu'*où*?
> Rien que ce mot ne retient le Coucou...

JEAN PASSERAT.

D'humain parler ; mais par œuvres il montre
Qu'onc en oubli ne mit sa malencontre, &c.

Il y a plus d'un endroit dans cette Métamorphose qui passe la badinerie. Elle est suivie de douze Elégies, presque toutes encore sur l'Amour; du *Fresne*, de *l'Espérance*, & de *la Divinité des procès*. Comme ce dernier titre est singulier, il faut l'expliquer. Passerat donne la divinité aux procès, pour deux raisons : la premiére, parce qu'il en revient de grands profits aux Avocats, Procureurs, Solliciteurs, & souvent aux Juges : la seconde, parce qu'ils ne finissent point, ou du moins qu'ils durent très-longtems. L'Auteur fit ce Poëme à l'occasion d'un procès qu'il avoit lui-même :

Aux Dieux, francs de la mort, on dresse des Autels,

dit-il,

Qu'on en dresse aux procès puisqu'ils sont immortels.
Mon Procureur Guillot en sçauroit bien que dire,
Qui mon procès jugé tire encore & retire,
Et depuis seize fois m'a tant villonisé, *
Que je le tiens déja pour immortalisé.

* C'est-à-dire, friponné.

Ce petit Poëme finit par un Sonnet qui contient un paralléle fort mordant

Entre la femme & le procès. Le voici :

JEAN PASSERAT.

La femme & le procès sont deux choses semblables :
L'une parle toujours, l'autre n'est sans propos :
L'une aime à tracasser, l'autre hait le repos :
Tous deux sont déguisés, tous deux impitoyables.
Tous deux par beaux présens se rendent favorables :
Tous deux les supplians rongent jusques à l'os :
L'une est un profond gouffre, & l'autre est un cahos
Où s'embrouillent l'esprit des hommes misérables.
Tous deux sans rien donner, prennent à toutes mains ;
Tous deux en peu de tems ruinent les humains :
L'une attize le feu, l'autre allume les flammes :
L'une aime le débat, & l'autre les discords :
Si Dieu doncques vouloit faire de beaux accords,
Il faudroit qu'aux procès il mariât les femmes.

On sent bien qu'il ne faut pas prendre ce paralléle à la lettre.

Les Piéces suivantes sont, Elégie *sur un Anneau ;* autre Elégie à M. Pinart, Secrétaire d'Etat ; deux Odes en vers mesurés *à la façon des Grecs & Latins ;* Invective *contre Phœbus & les Muses :* elle avoit déja paru en 1559. sous le titre d'*Adieu à Phœbus & aux Muses, avec une Ode* à Bacchus. C'est en effet un congé que le Poëte prend, ou feint de prendre, du Parnasse. Il s'y montre fort mécontent des neuf Sœurs, se plaint de leur ingratitude, & pousse l'impolitesse jusqu'à les

JEAN PASSERAT.

injurier. Je crois certainement, dit-il, que ceux qui ont la hardiesse de marcher sous les étendarts d'Apollon & de sa suite, n'ont pas plus de sentiment qu'un rocher ;

> Comme moi insensé, qui guidé de jeunesse,
> Ayant peu de souci, d'honneur & de richesse,
> Les Muses ay suivi, & leur mestier appris,
> Mestier sans nul profit, trompeur des bons esprits.

L'Hymne de la Paix, faite en 1562. & imprimée l'année suivante avec un Commentaire, indique suffisamment son objet. Je laisse là diverses Elégies, où l'on n'apprend rien que la reconnoissance du Poëte pour M. de Rosny, & quelques autres personnes à qui il avoit de l'obligation ; une *Eclogue amoureuse*, une Elégie sur l'Entrée d'Henri III. dans la ville de Lyon ; plusieurs Odes, Chansons, Sonnets & autres petites Piéces, qui n'intéressent plus. Dans un des Sonnets, il parle de son séjour en Berry, & dans un autre d'un voyage qu'il avoit fait en Italie. Je ne sçai en quel tems placer ce voyage. Les Historiens de la vie de Passerat n'en ont point parlé ; cependant peut-on entendre autrement ce Sonnet, qu'on lit à la page 331.

Retournant d'Italie au bel air de la France,
Quelquefois à part moi je discourois ainsi :
J'y trouverai la paix, & mon repos aussi,
Et verrai tout fleurir en bonne intelligence.

Le passé me donnoit du futur asseurance,
Que je voy maintenant se tourner en soucy :
Pour moy ny mon païs la paix n'est point icy :
Le vent emporte en l'air cette belle espérance.

Mars devenu jaloux de mes jeunes vertus
Suscite les mutins que j'avois abbattus,
Fait ravager les champs & révolter les villes.

Amour vient d'autre part qui me trouble le sens :
Se doit-on esbahir si tant de mal je sens,
Estant ainsi surpris de deux guerres civiles ?

Ces traverses qui venoient quelquefois troubler la tranquillité de Passerat, alloient en certains momens jusqu'à le dégouter, & lui faire regretter de n'avoir pas embrassé un autre genre de vie. C'est du moins ce qu'il dit dans une *Plainte*, où après avoir comparé l'amour de François I. pour les lettres avec l'espece de mépris qu'on avoit pour elles lorsqu'il écrivoit, il ajoute :

Le Public a tiré quarante ans de service
De mes travaux passés au poudreux exercice,
Où la vertu se monstre, & s'apprend le savoir,
Las ! je suis envieilli sans récompense avoir.
Si tant j'eusse enseigné dans un pays estrange,
Je serois plein de biens, & comblé de louange....

JEAN PASSERAT.

Que ne me fit mon pere en autre escole apprendre
La science aux escus, de compter & de prendre !
Riche & heureux je fusse en ce siécle doré,
Où l'or commande à tout, & seul est adoré :
Je fusse sain de corps, & n'eusse pas perdue
A l'estude sans fruit ma jeunesse & ma vue.
En me couchant bien tard, & me levant matin,
J'appris, sot que j'étois, du Grec & du Latin,
Pour après enseigner aux autres ces langages ;
Dont rien ne me revient, sinon un peu de gages,
Avecque le nom vain de quelque pension . . .
Que l'on rogne de sorte, & retranche & recule,
Qu'elle ne suffit pas à nourrir une mule.

Il fut une fois quinze mois sans être payé de cette pension, & il s'en plaint dans un Sonnet à Henri IV. dont il avoit célébré dans un autre Sonnet la conversion arrivée le 25 Juillet 1593.

On trouve dans le même recueil de Passerat une Elégie sur la mort du sçavant Adrien Turnebe, dont il invite Ronsard, Bayf, Muret, Buchanan, Dorat, à pleurer avec lui la perte ; diverses Epitaphes, dont une fort longue, où l'Admiral de Joyeuse fait lui-même son propre éloge ; des Emblêmes, des Quatrains, des Devises, des Epigrammes, des Enigmes des *Etrennes* ou petites pieces en vers que le Poëte avoit envoyées chaque année

depuis le premier de Janvier 1578. jusqu'au même jour de l'année 1594. Enfin quelques Poësies pieuses, dans l'une desquelles il se console assez Chrétiennement d'avoir perdu la vue.

JEAN PASSERAT.

PHILIPPE GIRARD.

PHILIPPE GIRARD.

Passerat dans ses Poësies latines a chanté le *Rien* (*Nihil*), & ce petit Poëme, bagatelle assez ingénieuse, a été imité & traduit en notre langue. *Philippe* GIRARD, Vendomois, le fit réimprimer en 1587. & y joignit par opposition l'*Éloge de Quelque chose*, qu'il avoit lui-même composé. Dès le commencement, il rappelle le Poëme de Passerat, & le loue. Mais j'aime mieux, dit-il, consacrer mes chants à *Quelque chose* que de les prodiguer au *Rien*. C'est une Etrenne que je veux envoyer, & le Rien n'a point d'être, n'a point de subsistance. Ce fut en effet pour le commencement de l'année 1587. que Girard composa son Poëme qu'il destina à M. de Guillon, Chevalier, Seigneur des Essars, Conseiller du Roi, & Controlleur Général de son Artillerie. Comme Passerat s'étoit joué sur le mot

PHILIPPE GIRARD.

Rien, Girard se joue de même sur les mots *Quelque chose* :

Quelque chose peut tout. Si la Parque ennemie
A tranché le filet de vostre fresle vie,
Quelque chose poura vous retirer du port
De la noire Junon, & surmonter la mort, &c.

Ces deux Poëmes, le *Rien* de Passerat & le *Quelque chose* de Girard, firent naître la même année 1587. un troisiéme Poëme à la louange du *Tout*, sous ce titre : *Tout, au Tout-puissant.* Je n'en connois point l'Auteur. Il expose ainsi son dessein :

Du *Rien* de Passerat *Quelque chose* nasquit ;
Passerat pour un *Rien* un bien grand los acquist ;
Et celui qui d'un *Rien Quelque chose* a fait naître,
N'a pas tiré sans los un Estre d'un non Estre.
De moy, je chante TOUT. Au prix de *Tout*, qu'est *Rien*?
Si *Rien* & *Quelque chose* ont mérité de vivre,
Tout se lira partout, & vivra par mon livre, &c.

Je crois cependant que l'Auteur est resté ignoré ; &, quoi qu'il en dise, il ne méritoit guéres un autre sort.

LA VALLETRYE.

LA VALLETRYE.

Le sieur LA VALLETRYE est pareillement demeuré dans son obscurité,

LA VALLETRYE.

du moins quant à sa personne. Tout ce qu'on peut soupçonner, c'est qu'il étoit d'Angoulême; encore ce soupçon n'est-il fondé que sur les éloges que plusieurs Ecrivains Angoumois lui ont donnés, quoique sans le nommer leur compatriote.

Ses Poësies auroient pu, sans qu'on y perdît rien, être également oubliées. Le Recueil qui en fut imprimé en 1602. dédié au Marquis de Rosny, favori d'Henri IV, contient : *Les Amours : Le faux honneur des Dames : L'Amour mercenaire & friponnier :* Diverses Poësies : Cartels ; Devises : Ballets, & vers chantés en masque : Epitaphes : Poësies chrétiennes : & *la Chasteté repentie*, *Pastorelle*, en cinq Actes, & en vers Alexandrins.

Les *Amours* sont en cinquante-quatre Sonnets, & *le faux honneur des Dames*, en dix-huit. Ce second écrit est impertinent, plein de maximes dangereuses & d'obscénités. La Valletrye y attaque de front la Religion, la probité, & les liens même les plus sacrés de la société civile, lorsqu'il cherche à détruire les raisons, même celles qui sont fondées sur l'honneur, que les femmes opposent aux piéges de

la séduction, dans lesquels le liberti-
LA VALLETRYE. nage des hommes cherche à les faire tomber. Ovide, oui Ovide lui-même dans son Art d'aimer, pousse la licence beaucoup moins loin que notre Poëte. *L'Amour mercénaire* ne vaut pas mieux : ce sont encore quelques Sonnets, mêlés de Villanelles.

Les *Poësies diverses*, qui consistent en Sonnets, Dizains, Quatrains, Epigrammes, & quelques vers latins, apprennent peu de chose. Il y en a *sur la reprise d'Amiens*, sur la Naissance du Dauphin fils aîné d'Henri IV. sur les Poëmes françois de Scévole de Sainte-Marthe; un Sonnet *à M. le Coq, Docteur en Médecine, après son discours fait en public à Poitiers, de l'excellence de ce siécle sur les autres, le* 1 *Décembre* 1599. Autres Sonnets, à M. de Lussabeau, sur le premier tome de ses *Saintes Méditations*; à Scévole de Sainte-Marthe, sur ses *Eloges*; à M. Bonnet, *sur ses Livres de Musique*, à M. Hégat, Ecossois, sur sa *Tragicomédie latine de la France victorieuse*, à M. Adam, sur son *Histoire d'Angélique.*

Les *Cartels* ont été faits pour des courses de bagues, ou des Tournois à

ce sont sept Sonnets mêlés de plusieurs Dizains & Sixains. Les *Devises*, la plupart en Quatrains, n'ont presque que l'Amour pour objet. Ce que l'Auteur appelle des *Ballets*, sont un petit nombre de Stances & de Quatrains, faits, sans doute, pour quelques divertissemens. Les *Epitaphes* sont celles de Louis Chastaigner, Seigneur d'Abain & de la Rochepozai; de Madame la Connétable; de la Marquise de Rovet; de Madame d'Halincourt; & de quelques autres: Il y en a aussi de badines & de satyriques. Les *Poësies Chrétiennes*, qui figurent fort mal avec tant de grossieres équivoques dont les autres Poësies sont parsemées, ne consistent que dans quatre Sonnets sur la Naissance, la Passion & la Résurrection du Sauveur; deux Cantiques *pour la nuit de Noël*; & une Paraphrase du Pseaume 136. *Super flumina Babylonis*, &c. *La Chasteté repentie*, dont on trouve une légere idée dans le Tome IV. de l'Histoire du Théâtre françois, & les deux Eclogues, *De l'Amour logé trop haut*, qui suivent cette Pastorale, prouvent plus la corruption de l'esprit & du cœur de la Valletrye, que son talent pour la Poësie.

LA VALLETRYE.

p. 46. & suiv.

FRANÇOIS DESCALLIS

FRANÇOIS DESCALLIS.

L'honnêteté morale n'est guéres moins violée dans une partie des Poësies de *François* DESCALLIS, imprimées en 1602. & je ne comprends point comment Guillaume Duvair, Magistrat grave & sérieux, dont la plume, quoique féconde, n'a rien produit que d'utile, a eu la complaisance de laisser mettre son nom à la tête de ce Recueil & d'en accepter la dédicace.

Descallis étoit d'Aix en Provence, comme on le voit par un Sonnet du sieur de Lortigue, qui commence ainsi ;

La superbe Mantoue adore son Virgile,
Le pays Vandosmois honore son Ronsard,
La Tuscane chérit Pétrarque son mignard,
Descallis est l'honneur d'Aix sa ville natale, &c.

Je crois, pour moi, que cet honneur étoit fort mince. Quoi qu'il en soit, il paroît que ce fut toute la richesse de Descallis, puisque dans sa dédicace à M. Duvair, qui étoit alors Premier Président du Parlement de Provence, il dit à ce Magistrat, que ses Poësies étoient *tout ce que son trop avare destin* lui

lui permettoit de lui offrir pour lui donner des preuves de son dévouement.

Voici en quoi cette offrande consiste. Premierement en un Poëme, intitulé, *La Lydiade.* Secondement en un petit recueil de Poësies diverses. *La Lydiade* contient sept chants, dont chacun a environ douze cens vers Alexandrins. Descallis, dans son avis au Lecteur, dit que l'*Invention de ce Poëme est toute de lui; ou que s'il a fait quelque emprunt, il l'a rendu avec tant d'usure, qu'on ne peut s'en vindiquer la propriété.* Je ne sçai si personne a pu être tenté de se l'approprier. Ce qui est certain, c'est que ce Poëme est si plein de digressions, de discours ennuyeux, de menus détails, de circonstances fort peu intéressantes, & de faux merveilleux, que j'ai de la peine à croire qu'on ait jamais pu avoir assez de patience pour en achever la lecture. Le style d'ailleurs en est très-mauvais, rempli de mots forgés, d'épithétes ridiculement composées de divers mots réunis en un, de diminutifs que notre langue ne peut souffrir, & d'expressions surannées ou purement provinciales. Je me contenterai

FRANÇOIS DESCALLIS

donc de vous indiquer le ſujet de ce Poëme : il eſt contenu dans ce mauvais Sonnet de Claude Cheynel :

Qui voudra voir du Ciel la beauté deſcendue,
Qu'il voye dans ces vers ſon pourtrait tout divin :
Lydie en eſt l'idée. . . . .
Qui voudra voir de Mars la puiſſance abſolue,
Ses aſſauts, ſes fureurs, ſes dards, & ſon venin,
Qu'il contemple d'Alceſte & la vie & la fin. . . .
Qui voudra voir que c'eſt de l'amoureux poiſon,
De ſes fers, de ſon feu, de ſa dure priſon ;
Qu'il voye les hazards d'Alceſte & de Lydie, &c.

Le reſte eſt un éloge de l'Auteur que Cheynel place bien gratuitement dans le lieu le plus honorable du Parnaſſe. Un autre flatteur, Claude de Reauville, gentilhomme Provençal, prétendoit même qu'il l'emportoit ſur Homere, & que la *Lydiade* étoit ſupérieure à l'Iliade : croiroit-on que dans le dix-ſeptiéme ſiécle il ſe ſoit trouvé des hommes d'un jugement auſſi faux ?

Le ſeul mérite des Mêlanges de Deſcallis, qui ſuivent ſon Poëme, c'eſt d'être courts. Ce ſont ſix petits Poëmes, dont les ſujets ſont pris de la Fable : vous le reconnoîtrez à ces titres : *La mort d'Icare*, pere d'Erigonne, tué par les Grecs : Les Amours de

Mars & de Venus, ou *Mars Amoureux :* Complainte de Vulcain, ou ſuite du Poëme précédent : *La Nymphe Echo rendue muette par Junon : Céphale*, fils d'Eole, *déguiſé* pour ſurprendre ſa femme Procrys : La *Métamorphoſe de Myrthe, & la vengeance que ſon fils Adon en tira.*

FRANÇOIS DESCALLIS

CLAUDE GAUCHET.

CLAUDE GAUCHET.

L'Auteur du *Plaiſir des Champs, diviſé en quatre livres, ſelon les quatre ſaiſons de l'année*, étoit encore un Poëte de fort mauvais goût. Ce Poëte ſe nommoit *Claude* GAUCHET. Il ſe dit de Dammartin, & prend le titre d'Aumônier d'Henri IV. Il étoit auſſi, à ce qu'il paroît, Prieur de *Beaujour*, à trois lieues de Villiers ſur Marne. Je ne connois point ce Prieuré. Cet Abbé aimoit la Campagne, & comme il faiſoit ſa réſidence ordinaire, ſoit à Dammartin, ſoit à Beaujour, il s'amuſoit à examiner les productions de la nature ſelon les différentes ſaiſons de l'année ; & cette occupation n'a rien en ſoi que d'innocent. Les réflexions qu'il avoit faites ſur cela, ſes expériences particulieres, ſes vûes, ſes

CLAUDE GAUCHET.

projets, soit pour fertiliser les terres, soit pour multiplier les agrémens & les commodités de la campagne, lui parurent mériter d'être mis par écrit & en vers. C'est l'objet de son livre. Il y est parlé de ce que chaque saison produit, des chasses convenables à chacune, des différentes Fêtes de Village, de tout ce qui concerne le ménage de la Campagne, & de la maniere de fournir & d'entretenir ce ménage, toujours eu égard à chaque saison. Mais je n'ai rien vu dans tout cela que de fort commun, & qu'on ne trouve beaucoup mieux dans plusieurs livres qui ont le même objet.

Ce qu'on voit de plus dans celui de Gauchet, & qui n'en fait pas surement le mérite, c'est beaucoup de redites, & un grand nombre de *quolibets* qu'il falloit laisser à la populace, des descriptions prolixes jusqu'à la fadeur, & de tems à autre une morale qui deshonore l'Ecrivain & ses qualités de Prêtre, de Prieur & d'Aumônier. Aussi Gauchet n'étoit il pas scrupuleux sur l'article des passions ; il convient lui-même qu'il avoit chanté

p. 6. autrefois celle de l'Amour :

Amour m'a fait chanter quelquefois la tourmente
Qui m'a presque noyé dans la Sylle béante
De ses flots hazardeux.

CLAUDE GAUCHET.

Les idées n'en étoient pas encore effacées, quand il faisoit cet aveu; & son livre ne prouve que trop qu'il aimoit à se les rappeller. Le seul endroit que j'y aie lu avec quelque satisfaction, est la description qu'il fait de son Prieuré, & du lieu où il étoit situé. Ce gros volume de vers avoit éte imprimé dès 1583. mais l'édition de 1604. dont je me suis servi, est augmentée considérablement, sans être meilleure. Gauchet devoit être dans un âge avancé quand il donna cette seconde édition.

THEODORE DE BEZE.

THEODORE DE BEZE.

Théodore DE BEZE, fameux Calviniste, mourut l'année suivante 1605. le 13 d'Octobre, âgé de quatre-vingt-six ans, trois mois & dix-neuf jours. Comme il est beaucoup moins connu par ses Poësies françoises, qui sont d'ailleurs en petit nombre, que par les ouvrages qu'il a faits en faveur de son parti, & dont je pourrai quelque

THEODORE DE BEZE

jour avoir lieu de vous parler, je ne m'arrêterai point ici sur les circonstances de la vie de ce zélé sectateur de l'héréfie. Je vous dirai seulement, qu'il étoit né à Vézelai dans le Nivernois le 24 Juin 1519. & que nous avons sa vie écrite en latin par Antoine la Faye, imprimée à Geneve en 1606. *in*-4°. & à la fin de laquelle on trouve un grand nombre de Poësies à sa louange, en diverses langues.

Je ne connois point d'autres Poësies françoises de la composition de Beze, qu'une Tragédie, intitulée, *Le Sacrifice d'Abraham*, la traduction de cent *Pseaumes* de David, pour servir de suite à la version des cinquante que Clément Marot avoit faite, & qu'il avoit choisis, comme il lui avoit plu, sans garder l'ordre où ils se trouvent dans le Pseautier; & les *Cantiques* qui sont dans l'Ecriture sainte. J'ai vu trois éditions de la Tragédie: la premiere à Lausanne, en 1550. *in*-8°. Dans l'avis au Lecteur, Beze dit qu'il y avoit environ deux ans qu'il avoit quitté son pays pour embrasser la nouvelle réforme. Il fait en peu de mots l'apologie de cette nouvelle religion, reproche divers abus aux Catholiques

THEODORE DE BEZE.

qu'il venoit d'abandonner ; & se couvrant du masque de la piété, il gémit, & ajoute, que ce fut pour se consoler & pour s'occuper utilement qu'il voulut traiter en vers le Sacrifice d'Abraham. Il apporte une autre raison plus digne d'être écoutée : J'ai voulu, dit-il, réparer par la sainteté de ce sujet le scandale que j'ai causé par mes Poësies licentieuses. Il veut parler de ses *Juvenilia*, & il proteste qu'il a un grand regret de les avoir composés.

Il dit ensuite : *L'argument que je traite, tient de la Tragédie & de la Comédie ; & pour cela ay-je séparé le Prologue, & divisé le tout en pauses, à la façon des Actes des* Comédies, *sans toutesfois m'y assujettir ; & pour ce qu'il tient plus de l'un que de l'autre, j'ay mieux aimé l'appeller Tragédie. Quant à la maniere de procéder, j'ay changé quelques petites circonstances de l'Histoire, pour m'approprier au Théâtre.* Cet Avis est daté de Lausanne le 4 Octobre 1550. du reste, il n'y a ni date, ni indication du lieu de l'impression, au titre même de la piéce.

Cet Avis a été supprimé dans l'édition de 1553. donnée par Conrad Badius. En sa place, on lit ces vers de l'Editeur :

THEODORE DE BEZE

Cil qui fouloit fa jeuneffe amufer
En vers lafcifs & rithmes impudiques,
Se vient vers vous, ô Lecteurs ! excufer,
Et condamner fes fureurs poëtiques
Du temps paffé : fubjets plus autentiques
Le Sainct Efprit ores lui fait chanter,
Trop mieux féans pour les bons contenter.
Laiffez donc là d'Amours l'eftude fole,
Et le venez maintenant efcouter,
Rien ne dira qui voz cœurs ne confole.

Enfin j'ai vu une troifiéme édition, faite à Middelbourg en 1701. *in*-18. Beze a employé dans cette Tragédie des vers de diverfes mefures ; la piéce eft fort courte, fans divifions d'Actes ni de Scenes : c'eft plutôt un Dialogue qu'une Tragédie. Les perfonnages font Abraham, Sara, Ifaac, une troupe de Bergers, l'Ange & Satan.

Les cent *Pféaumes* du même furent commencés & achevés par le confeil de Calvin. Beze étoit alors à Laufanne, où il fe retira dès 1549. & qu'il quitta dix ans après. Il y a lieu de croire que fa traduction fut imprimée à Geneve, vers le même tems, & peut-être dès 1550. Ce qui le fait croire, c'eft le commencement de l'Epître en vers, dont l'exorde eft, *Petit Trou-*

Joly, Rem. fur Bayle, p. 204. 205.

peau, &c. Beze y dit :

THEODORE DE BEZE

Je voy les feux bruslans en divers lieux,
Je voy passer de la Mer au travers
Une grande troupe, & un Roy sur le port,
Qui tend la main pour les tirer à bord.
Que Dieu te doint, ô Roy, qui en enfance
As surmonté des plus grands l'espérance,
Croissans tes ans, &c.

Or qui peut être ce Roi encore enfant, qui se tient sur le port pour attirer à bord les hérétiques qui passoient la Mer pour éviter les supplices auxquels ils étoient exposés en France ? C'est évidemment le jeune Roi d'Angleterre Edouard VI. qui regnoit depuis deux ans, lorsqu'en 1549. les *feux* furent rallumés en France sous le regne d'Henri II. Ce fut donc vers l'an 1550. que Beze acheva sa traduction des Pseaumes auxquels Marot n'avoit point touchés ; & il est très-probable que cette version fut imprimée dès-lors, & qu'on les chantoit à Geneve dix ans avant l'an 1561. où en conséquence du colloque de Poissi, tout le Pseautier réformé fut imprimé en France, avec privilege accordé par Charles IX. le 26 Décembre de ladite année. Cette premiere édition faite en France, parut

THEODORE DE BEZE. en 1563. à Lyon, *in*-4°. Beze donna depuis *en rime françoise* les *saints Cantiques recueillis tant de l'ancien que du nouveau Testament*. Je n'en connois point d'édition antérieure à celle de Geneve en 1579. *in*-8°.

PONTUS DE TYARD DE BISSY.

PONTUS DE TYARD DE BISSY. Theodore de Beze mourut, comme je l'ai dit, le 13 d'Octobre 1605. Le 23 du mois de Septembre précédent, *Pontus* DE TYARD DE BISSY avoit subi le même sort dans un âge également avancé, puisqu'il avoit 83 ans, selon Scévole de Sainte-Marthe, & 84 selon l'Auteur de la Bibliotheque des Ecrivains de Bourgogne. Ce fut le dernier vivant de la fameuse pleïade françoise qui parut sous les regnes d'Henri II. & de Charles IX. Il naquit vers 1521. au Château de Bissy dans le Diocèse de Mâcon, de Jean de Tyard, Seigneur de Bissy, Lieutenant Général au Bailliage du Mâconnois, & de Jeanne de Ganay, fille de Claude de Ganay, lequel étoit cousin germain de Jean de Ganay, Chancelier de France.

Pontus fut instruit dès son enfance

avec beaucoup de soin dans les langues grecque & latine. Il apprit même l'hébreu; mais on assure qu'il n'en a jamais sçu assez pour mériter la place que Colomiés lui a donnée dans sa *Gallia orientalis*. Il céda de bonne heure à l'inclination qu'il se sentoit pour la Poësie françoise, s'y appliqua avec ardeur, & acquit en ce genre une réputation qui s'est éclipsée depuis longtems. Ronsard lui donne la gloire d'avoir introduit le premier les Sonnets en France; & selon le sieur de la Porte, dans ses *Epithetes françoises*, il fut un des premiers *qui retira notre Poësie hors du bourbier d'ignorance, & par la publication de son livre des Erreurs Amoureuses, il a servi comme de guide à une infinité de bons esprits qui l'ont ensuivi.*

PONTUS DE TYARD DE BISSY.

Biblioth. des Auteurs. de Bourgog. t. 2. p. 333.

Nic. Mem. t. 21. p. 292.

Baillet, t. 5. p. 35. édition *in*-4.

Titon, Parn. franç. p. 165. *in-fol.*

Gall. orient. *in*-4. p. 101.

Cependant Pontus de Tyard étoit encore jeune lorsque témoignant autant d'indifférence & même de mépris pour la Poësie, qu'il avoit d'abord montré d'amour pour elle, il l'abandonna tout-à-coup pour se livrer à des études plus solides. Il étudia la Philosophie, les Mathématiques & la Théologie; & nous avons de lui divers écrits qui prouvent les connoissances

PONTUS DE TYARD DE BISSY.

qu'il avoit acquises dans toutes ces sciences : Ecrits cependant où l'on ne trouve qu'une érudition assez mal digérée, où il y a peu de choses à apprendre, & qui font voir l'état d'imperfection où étoient alors les sciences qui furent l'objet de son application.

Il avoit embrassé l'état Ecclésiastique, fut Protonotaire Apostolique, Archidiacre de l'Eglise de Châlon sur Saone, & en 1578. nommé pour remplir le Siége même Episcopal de cette ville. Ce fut Henri III. à la cour duquel il avoit passé quelques années, & dont il avoit acquis l'estime, qui lui conféra cet Evêché, dont il prit possession le 16 Juin de la même année. S'étant trouvé le premier des Députés de sa Province dans l'assemblée des Etats, qui se tint à Blois en 1588. il deffendit l'autorité du Roi contre ceux du Clergé qui favorisoient la Ligue, & en ramena plusieurs à leur devoir.

Après avoir gouverné son Diocèse pendant vingt ans, se voyant âgé, & affligé d'ailleurs des troubles qui ne cessoient d'agiter le Royaume, il se démit de son Evêché, en fit pourvoir Cyrus de Tyard, son neveu, & se retira dans sa terre de Bragny, proche

de Verdun sur Saone, où il ne s'occupa plus que des années éternelles & du soin de son salut. Il mourut dans le même lieu le 23 Septembre 1605. comme je l'ai dit. Il conserva jusqu'à la fin de sa vie toute la vigueur de son corps & de son esprit, quoiqu'il eût toujours mangé beaucoup & bu de même, espece d'excès que son tempérament exigeoit, & qui ne l'incommoda jamais.

PONTUS DE TYARD DE BISSY.

Les *Erreurs Amoureuses* que je viens de vous nommer, parurent dès 1549. à Lyon. Le Pere Niceron qui n'avoit pas vu, sans doute, cette premiere édition, la dit partagée en trois livres; il n'y en a qu'un. En 1550. il en parut une seconde édition, que le même Pere Niceron a oubliée : celle-ci contient deux livres. Le même ouvrage, augmenté d'un troisiéme livre, & d'un *Livre de vers Lyriques*, fut publié de nouveau en 1555. le portrait de celle que le Poëte aimoit est au commencement, avec ces mots, *L'ombre de ma vie*. Le Pere Niceron a encore ignoré cette édition. Enfin toutes les Poësies de notre Auteur furent recueillies en 1573. sous ce titre : *Les Œuvres Poëtiques de Pontus de Tyard, Sei-*

PONTUS DE TYARD DE BISSY.

gneur de Bissy : à sçavoir : trois livres des Erreurs Amoureuses, un livre de vers Lyriques : Plus, un Recueil des nouvelles Œuvres poëtiques. C'est un volume *in*-4°. imprimé à Paris.

Il commence par un Sonnet où Ronsard loue les *Erreurs Amoureuses.* Suit une dédicace en prose, *à une vertueuse Demoiselle ;* je ne sçai qui c'est. De Tyard dit que ces Poësies sont un fruit de sa jeunesse ; & si on l'en croit, il n'avoit eu aucun dessein de les publier : en les donnant, il ne fit qu'un acte de complaisance pour des amis qui l'en sollicitoient. La *vertueuse Demoiselle* à qui il en a fait hommage étoit du nombre de ces amis, de même que plusieurs autres vertueuses, *doctes & gentilles Demoiselles ses semblables.* Comme il y avoit *trente ans* qu'il avoit commencé ces Poësies, il s'appercevoit bien que le style poëtique avoit changé, & que notre langue avoit fait des progrès qui laissoient à ses Poësies un certain air de vieillesse qui pouvoit déplaire ; mais il ne jugea pas à propos de les rajeunir : il crut qu'on les excuseroit en les datant & en rappellant le tems de leur naissance. Il convient qu'il avoit fait ce qui étoit

PONTUS DE TYARD DE BISSY.

en lui pour surpasser ceux qui l'avoient précédé dans la même carriere. Mais il a la modestie de se reconnoître inférieur à Ronsard, à du Bellay à Bayf, à Jodelle, à Belleau, & à plusieurs autres qui avoient, comme lui, ambitionné les premiers rangs sur notre Parnasse.

Après ces aveux, on lit une petite Piéce, sous le titre de *Vœu*, & une seconde Epître en prose *à sa Dame*, datée de 1548. C'étoit une annonce de l'envoi qu'il lui faisoit du premier livre de ses *Erreurs Amoureuses*, qui, de même que les deux autres, ne contient que des Sonnets, des Chants, des Stances, des Epigrammes, des Chansons, & quelques autres petites piéces. Les Stances, l'Auteur les nomme *Sextines*, parce que chacune est composée de strophes de six vers. Toutes ces Poësies ont l'amour pour objet; j'y ai trouvé beaucoup de sentimens métaphysiques, quelquefois de la tendresse; mais l'obscénité en est bannie. Chacun des deux autres livres est précédé, comme le premier, d'une Epître de l'Auteur à sa Dame. Celle du second livre est de 1550. & celle du troisiéme de 1554.

PONTUS DE TYARD DE BISSY.

Ces trois livres sont suivis des *Vers Lyriques*, dont une partie avoit déja parû dans *le Solitaire premier* & *le Solitaire second*, deux écrits en prose du même Auteur, imprimés en 1552. Dans l'édition de 1573. ces vers Lyriques sont précédés d'un *chant en faveur de quelques excellens Poëtes de ce tems*; c'est-à-dire, que Pontus de Tyard y loue, mais en peu de mots, d'abord les Poëtes en général, puis en particulier Maurice Sceve, Héroët, Lancelot de Carle, Salel, des Masures, Jean Martin, Ronsard, Joachim du Bellay & Guillaume des Autels, qui étoit alors jeune. Les autres vers Lyriques ou Odes, dont plusieurs sont *à sa Dame*, ne méritent point d'être lus: tout y est très-commun & mal versifié.

Les *nouvelles Œuvres poëtiques par cy-devant non imprimées*, en vingt feuillets, consistent en *Sonnets d'amour*, trois ou quatre Chansons, des Stances, divers autres Sonnets, deux Elégies dont une à Ronsard, une Epître à Mademoiselle de Saillant sur la mort de Catherine de la Magdelaine Comtesse de Beine, & l'Epitaphe de cette Comtesse. Dans la Bibliotheque des Auteurs de Bourgogne, on cite

encore de Pontus de Tyard : *Douze Fables de Fleuves & de Fontaines, avec une Description pour la Peinture & les Epigrammes ;* & l'on observe que c'est sans raison que le Pere Jacob, & après lui le Pere Niceron, ont donné ce titre en latin, comme si l'ouvrage eût été composé en cette langue. Ces douze Fables, &c. ont paru en 1585. *in*-12. non en 1586. *in*-8°. comme l'ont encore écrit les deux Auteurs que je viens de citer.

PONTUS DE TYARD DE BISSY.

JEAN-AIME' DE CHAVIGNY.

JEAN-AIME' DE CHAVIGNY.

Entre les Poësies latines du Prélat dont je viens de vous parler, on lit sur la mort de Claude de Pontoux, quelques vers latins de *Jean-Aimé* DE CHAVIGNY, que plusieurs titres anciens nomment aussi *Chevignard* & *Chévigny*. C'étoit un Bourguignon, né à Beaune, Docteur en Droit & en Théologie, fils de noble homme Jean Chévignard de Chavigny, & de Pallas le Blanc. La Croix-du-Maine en a fait deux Auteurs, l'un sous le nom de Jean-Aimé de Chavigny, l'autre sous celui de Jean de Chavigny. Teissier, peu content de copier cette faute, a pris

Biblioth. des Auteurs de Bourg. p. 139.

JEAN-AIME' DE CHAVIGNY.

ſans raiſon le nom d'*Aimé* pour celui de famille, & celui de Chavigny pour l'endroit de la naiſſance de cet Auteur, qui eſt mort vers 1604. âgé de plus de quatre-vingts ans. Chavigny avoit du génie & beaucoup de talent; s'il n'a pas mieux employé l'un & l'autre, c'eſt au mauvais goût de ſon tems qu'il faut s'en prendre. Nous avons de lui un aſſez grand nombre de Poëſies latines & françoiſes, quelques ouvrages hiſtoriques, & pluſieurs ſur l'Aſtrologie dont il avoit la foibleſſe de s'occuper. Vous me permettrez de vous renvoyer pour le Catalogue de tous ſes écrits à la Bibliotheque des Auteurs de Bourgogne, dûe aux recherches & aux ſoins de feu M. l'Abbé Papillon, Chanoine de la Chapelle-au-Riche à Dijon. Je ne dois vous parler que de ſes Poëſies françoiſes.

La plus ancienne piéce en ce genre qui ſoit ſortie de la plume de Chavigny, eſt une *Congratulation au ſieur Mandelot*: elle eſt de 1551. En 1570. il donna l'*Hymne de l'Aſtrée*, à M. l'Archer, Conſeiller au Parlement de Paris; *Le Pilote de la Nef françoiſe*, & *l'Androgyne né à Paris le* 20 *Juillet* 1570. *traduit du latin de Jean*

Daurat, *avec quelques autres traductions*, *tant du grec que du latin*, *sur le même sujet*. Ami d'Antoine du Verdier, il adressa à cet Auteur plusieurs vers, qu'on trouve à la tête des *Diverses Leçons* de celui-ci, & au-devant de ses *Omonimes*, *Satyre des mœurs corrompues de ce siecle*, à Lyon, 1572. *in*-4°. Chavigny fit le même honneur aux ouvrages de Claude de Pontoux, dont je vous ai parlé; aux *Mondes de Doni*, traduits par Chapuys; à l'*Apologie de Lysias*, de la version de Ventemille; à la traduction faite par Fougerolles des Vies des Philosophes par Diogene Laërce; à la méthode de guérir la peste par Guillaume de Lerisse, Capitaine de Grenoble. L'amitié plus encore que le desir de louer lui avoit dicté ces vers. Il étoit sincérement attaché à ceux qui méritoient son estime, & presque tous ceux qui ont parlé de lui nous le font envisager comme ayant eu un cœur tendre & un zèle ardent pour obliger ceux à qui il pouvoit rendre service.

JEAN-AIMÉ DE CHAVIGNY.

V. le Catalogue à la fin.

Sa sensibilité pour ses amis paroît dans tout son jour dans ce nombre de Poësies latines & françoises qu'il composa sur la mort d'Antoine Fiancé, de Bezançon, Professeur en Philosophie

JEAN-AIME' DE CHAVIGNY.

& en Médecine, Médecin de la ville d'Avignon, qui fut enlevé de ce monde le 27 Mai 1581. âgé seulement de vingt-neuf ans, quatre mois & dix jours. Non content de faire le panégyrique de son ami, de consacrer à la postérité les regrets qu'il eut de sa mort, les pleurs qu'il versa sur son tombeau, il recueillit aussi tous les vers grecs, latins, écossois, italiens, & françois que plusieurs des écrivains les plus renommés de ce tems-là composerent sur le même sujet, & il fit imprimer le tout en 1582. avec une Epître dédicatoire en prose à Maître Thomas Serre, Conseiller du Roi, Trésorier & Receveur général du Levant, &c. Parmi les Poësies françoises contenues dans ce recueil, outre deux Dialogues, un Discours, une Eclogue, une Ode & vingt-six Sonnets, qui sont de Chavigny, on lit une Eclogue & quelques autres piéces de Jean-Edouard du Monin, plusieurs Sonnets & *Chants* de Gilles *Marius*, Parisien, Avocat au Parlement, douze Sonnets de Desiré *Barlet*, Arboisien, &c.

Du Verdier cite encore de Chavigny trois autres écrits en vers, qui n'ont point été imprimés: *La Cité Lyonnoi-*

se; Hymne au Prince de Savoie; & *Galathée & Doris, Dialogue de Lucien pris du latin de Jean Second.*

JEAN-AIME' DE CHAVIGNY.

FRANÇOIS DAIX.

FRANÇOIS DAIX.

L'exemple de François Descallis, dont je vous entretenois il n'y a qu'un moment, fut imité par *François* DAIX : celui-ci, comme le premier, profitant de l'accueil favorable que Guillaume Duvair faisoit aux lettres, dans le tems qu'il étoit premier Président du Parlement de Provence, lui fit hommage de ses Poësies françoises. Daix étoit de Marseille ; il s'y étoit fait beaucoup d'amis ; sa Maitresse d'ailleurs y faisoit son séjour : c'étoient autant de motifs qu'il en falloit pour louer cette ville, & la rendre témoin également de sa reconnoissance & de ses soupirs.

Voilà en effet tout ce que nous offre le recueil des Poësies de ce Provençal, imprimé en 1605. Tantôt le Poëte s'y occupe de la ville qui l'avoit vu naître, & alors elle est à ses yeux *la fleur des Cités en graces & en plaisirs.* Tantôt il porte son affection vers ses amis, & ceux-ci sont tous dignes, pour ne pas dire au-dessus, des éloges

FRANÇOIS DAIX.

qu'il leur prodigue. Mais plus ordinairement ses yeux, ses pensées, les mouvemens de son cœur se fixent sur la beauté qu'il aimoit ; & alors on voit couler ses larmes, on entend ses gémissemens, ses plaintes, ses soupirs. Quatre ans d'absence avoient fait tomber sa belle dans l'ingratitude ; elle ne pensoit plus à lui ; elle avoit même engagé sa foi à un autre ; & de là les regrets du Poëte, ses dépits, ses invectives.

Tel est en racourci le tableau que nous présente le recueil dont je vous parle. Chaque partie (& il y en a trois) a son titre particulier : celui de la premiere, c'est *Polydore, ou le Printems des amours du sieur Daix.* celui de la seconde, ce sont *les Larmes funebres de Flore sur le trespas de son Amant : Synthese, ou Meslange poëtique de diverses Amours*, c'est le titre de la troisiéme partie. Dans toutes vous lisez des Odes, des Sonnets, des Elégies, des Chansons, des Complaintes, des Stances, des Sérénades, &c. La seconde partie a de plus quelques Poëmes, tels que *le Jugement de Jupiter sur le différend d'Amour & de Folie*, Paraphrase assez mauvaise d'un écrit

FRANÇOIS DAIX.

que Louiſe Labé avoit compoſé en proſe ſur le même ſujet; *les Infortunées amours de Pirame & de Thisbé*, partie imitées d'Ovide, & partie inventées par l'Auteur ; & l'*Aventure Parthénophile*, eſpece de Fable, où il n'y a encore que de la galanterie. Quelques Satyres ; un *Regret* du ſieur Daix ſur la vanité de ſes amours & la perte du tems qu'il y avoit employé ; un *Adieu au monde*, qui n'avoit peut-être rien de ſincere, & deux ou trois petites pieces ſur des ſujets moraux, c'eſt tout ce qui diſtingue la troiſiéme partie des deux autres.

Le *Regret* commence ainſi :

Triſte penſer, eſpoir trompeur,
Beauté, le ſujet de ma peur,
Ne demeurez plus en attente
De voir encor par l'univers
Mon ſouci, ma peine, & mes vers ;
Du mal paſſé je me contente.
L'ennui d'avoir perdu mes jours
A chanter de folles Amours,
Tourne mon cœur à repentance :
L'Amour s'enfuit de mes deſirs,
Et déſormais touts ſes plaiſirs
S'effacent de ma ſouvenance, &c.

Voilà un repentir de Poëte : pour le

François Daix.

faire croire véritable, il eût fallu que le sieur Daix jettât au feu toutes ses sottises amoureuses : a-t-on dessein d'oublier ce que l'on conserve avec tant de soin ? Par les Sonnets de l'Auteur & ses Epitaphes, on voit qu'il avoit pour amis, Charles de Cassagne & Theophile Broë, Docteurs en Médecine ; Jean de Guérin ; Avocat du Roi ; Claude de Pérussies, Pierre Paul & Deimier, Poëtes françois ; Salomon du Verdier, Gentilhomme de M. le Duc de Guise ; Geoffroi Dupré, Marseillois, homme de guerre.

Daix étoit aussi Poëte latin, & ce qu'il a écrit en cette langue est fort supérieur à sa Poësie françoise : on peut s'en convaincre en lisant ses dix Elégies latines, intitulées *Castæ cupidinis flammæ*, & les autres pieces en la même langue, qui terminent son recueil.

CLAUDE DE MORENNE.

Claude de Morenne.

La Poësie latine & françoise occupa aussi *Claude* DE MORENNE, Parisien, dont les écrits virent deux éditions dans la même année 1605. La famille de ce Poëte & Orateur étoit attachée à celle

celle de Villeroi; & lui-même eut pour protecteur Nicolas de Neufville, Seigneur de Villeroi, Secrétaire & Ministre d'Etat, si célébre sous les regnes d'Henri III. & d'Henri IV. élevé dans des principes de modération, loin de prendre aucune part aux factions qui de son tems troublerent le Royaume, il s'y montra toujours opposé. Il avoit embrassé de bonne heure l'état Ecclésiastique; & après avoir professé quelque tems les lettres humaines au College de Navarre, il y étudia la Théologie, prit le degré de Docteur, & fut fait successivement Curé de S. Merri, & de la Paroisse de saint Gervais & saint Protais. Il paroît qu'il entra en possession de la premiere Cure vers l'an 1577. Sa conduite pleine de sagesse & d'équité lui attira d'abord quelques disgraces dans un tems où l'esprit de révolte s'étoit emparé du Clergé comme du peuple.

CLAUDE DE MORENNE.

On lit dans la Satyre Ménippée & dans les Remarques faites sur cet ouvrage, que René Benoît & lui » furent » chassés de Paris, parce qu'ils tâ- » choient d'inspirer à leurs Paroissiens » la résipiscence de leur rébellion, & » l'obeissance au Roi Henri IV. Il y a

T. 1. p. 146. & t. 2. p. 311. Laun. Hist. Colleg. Nav. in 4. t. 2. p. 774.

CLAUDE DE MORENNE.

» dans les Mémoires de la Ligue (T. 5.
» p. 434. & 443.) une fort belle *Let-*
» *tre* de Claude de Morenne *aux Catho-*
» *liques de Paris*, datée du 10 d'Août
» 1593. de saint Denys, où il s'étoit
» retiré vers le Roi, & une autre *au*
Curé de saint Leu-saint Gilles, qui
étoit alors Jacques Julian, ou Julien.
» Le Roi, ajoute-t on, donna à Mo-
» renne, pour récompense de sa fidé-
» lité, l'Evêché de Sées en Normandie,
» où il mourut le 2 de Mars 1606. »
Il avoit succédé dans cet Evêché à Louis du Molinet, mort le 3 de Mars 1601. & dont il prononça & publia l'Oraison funebre. Robert, dans sa *Gallia Christiana*, dit que Morenne étoit Curé de la Paroisse de saint Gervais & saint Protais, lorsqu'il fut nommé à l'Evêché de Sées; peut-être n'avoit-il eu le gouvernement de cette Paroisse qu'après la conversion d'Henri IV. à l'instruction duquel il avoit beaucoup contribué, comme on le lit dans les Mémoires de l'Estoile.

J'ai donné à Claude de Morenne la qualité d'Orateur. Nous avons en effet de lui plusieurs Oraisons funebres; telles que celles de Nicolas de Neufville, Seigneur de Villeroi, pronon-

cée en 1597. dans l'Eglise de Magny ; de Gaspard de la Chastre, Seigneur de Nançay ; de M. de Poigny de Rambouillet ; d'Henri III. Roi de France & de Pologne ; de Barnabé Brisson, Président au Parlement de Paris ; de Marguerite de Mandelot, femme de M. d'Halincourt ; de Louis du Molinet, Evêque de Sées, son prédécesseur immédiat ; & une *Epître consolatoire à un sien ami sur le décès de son fils unique :* cette Epître est datée de Fleuray le 23 Août 1603. Tous ces discours montrent que Morenne avoit du talent pour écrire en prose, & qu'il avoit toute l'éloquence qu'on estimoit alors.

CLAUDE DE MORENNE.

Les amusemens de la Poësie lui avoient plû dès sa premiere jeunesse ; mais il témoigne qu'il s'en occupa rarement depuis qu'il fut chargé des fonctions sérieuses du ministère Evangélique. Voici de quelle maniere il s'explique sur cela dans son Epître à M. de Villeroi, mise au-devant du recueil de ses Œuvres.

> Ne vous estonnez point si à présent je laisse
> Les Livres sacré-saints de Rome & de la Gréce ;
> Pour reprendre un mestier lequel j'abandonnay
> Dès lors qu'à servir Dieu tout mon cœur j'adonnay.

CLAUDE DE MORENNE.

Autrefois que le sang bouilloit dans ma poitrine
Sous les saintes ardeurs d'une flamme divine,
En la fleur de mon âge, en l'Avril de mes ans,
Bien souvent à rimer je consommay le tems :
Mais depuis, accablé d'ans, d'estude & de peines,
Mon sang s'est tout-à-coup refroidi dans mes veines,
Je n'ai depuis senti ce puissant aiguillon
Qui souloit m'animer au métier d'Apollon,
Et si j'ai quelquefois voulu prendre la plume,
Je n'ay, comme j'avois auparavant coustume,
Achevé mon ouvrage, &c.

Le reste de cette Epître est un éloge de M. de Villeroi & de ses Ancêtres.

On voit par les vers que je viens de rapporter, que la plupart des Poësies de l'Auteur furent composées dans sa jeunesse. Les *Tombeaux*, ou Epitaphes, en font une partie. Claude de Morenne a voulu apprendre à la postérité qu'il avoit pleuré la mort & célébré les louanges de Gaspard de la Chastre, Seigneur de Nançay, *Capitaine des Gardes*; du Roi Charles IX, du Cardinal Charles de Lorraine; de M. de Palaiseau, l'aîné; de Robert des Poix; du Cardinal Charles de Bourbon; de Jacques Mangot, Avocat au Parlement de Paris; du Président Barnabé Brisson; de M. Petit, Prêtre; & de son propre frere, *Robert de Mo-*

renne, le même apparemment qui a été Conseiller de la Cour des Aydes, & dont il est parlé plusieurs fois dans le *Dialogue d'entre le Maheustre & le Manant*. Ces deux freres avoient l'un pour l'autre une grande amitié; leur humeur, leur caractere, leur goût sympatisoient:

CLAUDE DE MORENNE.

Tous deux aimions la vie innocente & tranquille
Et préférions les champs aux troubles de la ville,
Tous deux, plus que la mort, détestions les excez
De la guerre civile, & les trichars procez.
Nous ne voulions, guidés d'un avare courage,
De nostre prochain simple occuper l'héritage.
Tous deux aimions les vers, & le métier divin
D'Apollon aux crins d'or, & du troupeau neufvain
Tous deux foulions aux pieds d'argent la convoitise,
Et les tiltres d'honneur que tout le monde prise, &c.

Plusieurs des Epitaphes que je viens de citer, sont en vers latins. Il en est de même des *Cantiques spirituels*, que Claude de Morenne a dédiés par deux Epîtres, l'une en prose, la seconde en vers, à Regnaud de Beaune, Archevêque de Sens & Grand-Aumônier de France. De vingt-huit Cantiques, il y en a quelques-uns en vers latins. Ces pieces sont plus pieuses que poëtiques. Plusieurs ne sont que des Para-

CLAUDE DE MORENNE.

phrases ou imitations de quelques Pseaumes, & de diverses prieres de l'Eglise. L'Auteur reconnoît dans un de ces Cantiques, qu'il avoit lu dans sa jeunesse les Poëtes qui ont parlé de l'Amour, & que cette lecture avoit nui également à son esprit & à son cœur : c'en est l'effet ordinaire. Morenne le prouve, & fait ce qu'il peut pour détourner ses lecteurs du piége où lui-même étoit tombé.

Ces Cantiques sont suivis de cinq *Sonnets spirituels*, & de cent deux Quatrains, adressés à son neveu, Robert de Morenne, par une Epître datée de Fleuray le 16 Janvier 1605. Mais ces Quatrains, avec les Cantiques, avoient déja paru dès 1595. Colletet a raison de dire, « qu'ils sont merveil- » leusement instructifs & très-dignes » de la lecture de ceux qui sont bien » aises d'apprendre de bonnes choses, » de quelque façon qu'elles soient » énoncées. »

Disc. de la Poësie mor. n. 72.

La derniere partie des Œuvres de M. de Morenne contient des *Poëmes divers tant françois que latins*, dédiés, par une Epître en vers françois, à M. d'Halincourt, *Ambassadeur pour le Roi à Rome*. Le premier des Poëmes est

un *Panégyrique d'Henri IV.* composé à l'occasion *de son sacre & couronnement*, & suivi d'un *chant* sur le même sujet. Tout l'amour du Poëte pour le Roi & pour la France, est développé dans ces deux pieces. Il chante dans d'autres les diverses saisons de l'année. Son Eclogue intitulée, *Les Sorcieres*, est obscure ; & je n'ai pu en saisir le but. Son Dialogue, qui a pour titre, *Remedes contre l'amour charnel*, est digne de sa piété. Il y a encore quelques autres Eclogues, mais qui instruisent peu, & manquent de naturel. Ses Poësies latines nous apprennent qu'il étoit en liaison avec le célébre Camusat de Troyes, Etienne Pasquier, & plusieurs autres Sçavans.

CLAUDE DE MORENNE.

Le premier Effect des Amours de G. B.

Si le sieur G. B. qui a donné en 1606. *le premier Effet de ses amours*, *dédié à sa Maitresse*, avoit bien médité le *Cantique* de Claude de Morenne *contre l'Amour charnel*, je suis persuadé qu'il auroit été plus porté à supprimer qu'à mettre au jour ce petit recueil de Poësies, & qu'il auroit mieux

LE PREMIER EFFET DES AMOURS DE G. B.

LE PREMIER EFFET DES AMOURS DE G. B.

appliqué sa devise, *plutôt mourir que changer.* Ses protestations de constance & de fidélité, ses voeux, ses soupirs, ses descriptions des attraits qu'il trouvoit dans l'objet de sa passion, ont pu être agréables à sa maîtresse; je ne crois pas qu'ils ayent intéressé d'autres lecteurs. Ses Stances & ses Sonnets n'ont rien que de plat & de ridicule.

N. DE MONTGAILLARD.

DE MONTGAILLARD.

Le sieur de Montgaillard n'auroit pas eu un moindre besoin de suivre les avis de M. de Morenne, ses Poësies ne roulant presque aussi que sur l'amour le plus profane. La Bibliotheque de Dauphiné par Guy Allard, m'apprend que ce Poëte, dont Vital d'Audiguier, sieur de la Menor en Rouergue, a composé l'Epitaphe, se nommoit *Pierre* DE FAUCHERAN Montgaillard, & qu'il étoit de Nions dans le Valentinois. Il paroît par ses Poësies qu'il avoit été dans le service soit de terre, soit de mer, peut-être dans l'un & l'autre, & qu'il reçut quelque disgrace de la Cour. *Flamide*, dit-il à sa maitresse,

Œuvres de Montg. fol. 1.

Flamide, je croiray que vivre en vostre absence
Ce seroit un péché criminel de mes vœux,

Si les palmes de Mars n'excusoient mon offense.

Et plus bas : DE MONT-GAILLARD. Ibid. fol. 2.

Ainsi se va plaignant Dorizis que la guerre
Arreste sur la mer dans ces legers vaisseaux,
Esloigné de sa Belle, ayant le cœur en terre,
Ses desirs dans le Ciel, & son corps sur les eaux.

Quant à sa disgrace, sans pouvoir en deviner le sujet, il me semble que le Poëte en montre clairement la réalité par ces autres vers : Ibid. fol. 27.

Desdaigné de mon Prince, & mesprisé de Claire,
La terre pour horreur, le Ciel pour adversaire,
Combattu du destin, comme de la douleur,
Que dois-je devenir ?...
Mon Maistre me délaisse, & ma Maitresse encore.
Je sçay bien que j'ay tort, qu'ils ont tous deux raison ;
Car l'un est un grand Prince, & l'autre est une Belle &c.

Deux autres faits ne sont pas moins certains : le premier, qu'il fut attaché à MM. de Galles, c'est-à-dire, à Laurent de Galles, Seigneur du Mestrail, tué devant Crémieu au mois de Février 1590. & à M. de la Buisse, son frere, Seigneur de Voyron & du Viviers. Le second, qu'il est mort à la fin de 1605. ou au commencement de 1606. La preuve de ce second fait, c'est que son

DE MONT-GAILLARD.

Epitaphe composée par d'Audiguier se lit dans l'édition des Poësies de celui-ci donnée en 1606. & que d'Audiguier dit que Montgaillard *étoit mort très-récemment*. Il ne marque point à quel âge ; mais de la maniere dont il s'exprime, je conclud qu'il devoit être jeune. Voici en effet comment il le fait parler.

> Passant, voilà de mon départ
> Le seul regret qui me demeure :
> Je me plains d'estre nay trop tard,
> Et non pas que *trop tost je meure* :
> Car naissant plutost, j'eusse fait
> Le cours de mon los plus parfait.

Que Montgaillard ait eu ou non quelque passion pour sa *Flamide* ou sa Claire, l'Editeur de ses Poësies nous assure qu'il n'avoit eu que de l'indifférence pour ses vers, & que pendant sa vie il n'en avoit publié aucun ; qu'il s'étoit même peu soucié ni de les répandre, ni de les conserver, & que sans ses amis qui en avoient des copies, le public en auroit été privé. Il n'y auroit rien perdu. Montgaillard en avoit cependant gardé du moins une partie, puisque, s'il fut tenté de bruler ce qu'il avoit fait pour sa belle, loin de suc-

tomber à la tentation, il voulut même qu'on sçût qu'il avoit été tenté. Venez, dit-il,

DE MONTGAILLARD.

Ibid. fol. 54.

Venez, dolens escrits qu'un amour pur & saint
Sur l'innocent papier par ma main avoit peint,
Venez venger ma fin par vostre fin certaine.
Venez doncques, venez parfumer mon cercueil;
Vous fustes autresfois les couriers de ma peine,
Vous serez aujourd'hui les témoins de mon deuil, &c.

Le même Editeur de ces Poësies nous donne Montgaillard pour *un homme sans estude & sans art, & qui n'avoit qu'un beau naturel.* On trouve cependant dans son recueil des vers italiens & espagnols de sa composition; & l'on voit d'ailleurs qu'il n'ignoroit point la langue latine. A l'égard de son beau naturel, ses Poësies ne le prouvent gueres.

On peut diviser celles-ci en plusieurs parties. La premiere, sous le titre d'Œuvres mêlées, contient un grand nombre de Stances & quelques Chansons. La seconde intitulée, *Gaillardises du sieur de Montgaillard*, remplit exactement ce titre : ce sont des couplets satyriques, burlesques, ironiques, & tous très-libres. La troisiéme, offre des *Cartels*, ou petites pieces qui

DE MONT-GAILLARD.

paroiſſent avoir été compoſées pour des divertiſſemens. Les *Vers héroïques* ſont la quatriéme : il y en a pluſieurs à la louange du Duc de Guiſe ; un commencement d'*Hymne de la victoire*, au Roi ; un *Diſcours imparfait* d'un combat naval donné par le Duc de Guiſe. La cinquiéme partie renferme des *Vers funebres*, c'eſt-à-dire, les Epitaphes hiſtoriques & panégyriſtes de Laurent de Galles, Seigneur du Meſtrail, de deux freres de ce Seigneur, d'Olivier de Galles, & de quelque Dame ou Demoiſelle, que le Poëte ne déſigne que ſous le nom de Marguerite. Il y a du feu dans la Deſcription qu'il fait des exploits de M. du Meſtrail, & l'on ſent que c'eſt un militaire qui parle de ce qu'il aime. Peut-être avoit-il été témoin de pluſieurs de ces exploits.

On a rangé ſous la ſixiéme partie, les *Vers ſpirituels* de l'Auteur, quoiqu'il n'y ait que trois pieces fort courtes ; ſous la ſeptiéme des *Diſcours amoureux à Belize*, en proſe ; & enfin ſous la huitiéme les Poëſies eſpagnoles de l'Auteur.

Au *folio* 74. de ce recueil on lit ce Dialogue de Montgaillard, *ſur le Ta-*

bleau de feu M. le Duc de Guise ; je ne le crois pas indigne d'être conservé. DE MONTGAILLARD.

Toi qui fis le pourtrait de ce Lorrain vainqueur,
Pourquoy n'achevas-tu le plus beau de l'ouvrage ?
C'est que dans les hasards Mars lui peignoit le cœur,
Tandis qu'en ce Tableau je tirois son image.
Mais pourquoy sur son front ne mis-tu les lauriers
Qu'il acquist poursuivant mainte grande conqueste ?
C'est que pour en donner à mille autres guerriers,
Il se les arracha lui-mesme de la teste.
Voyant dans ses regards les foudres s'assembler,
Blesmis-tu point de peur en lui peignant la face ?
Avec l'un de ses yeux Mars me fit bien trembler,
Mais par l'autre l'Amour me redonna l'audace.
Comme tu nous as peint tant de feux dans ses yeux,
Tu devois sur sa levre imprimer la parole :
Je ne le pouvois pas ; car c'est à faire aux Dieux
Qui font que les vertus parlent par son idole.
Mais, ô Peintre, dis-moi, pourquoy dedans la main,
Au lieu de ce baston, ne lui mis-tu l'espée ?
C'est qu'un pourtrait si beau sembleroit inhumain,
Si l'on voyoit le sang auquel elle est trempée.
Tu nous a fait grand tort de n'avoir mis icy
Ses combats, ses labeurs, & ses exploits de guerre.
Non, je n'eusse sçeu peindre en lieu si racourcy
Ce que ses bras ont peint dessus toute la terre.

JUDE SERCLIER.

La même année 1606. *Jude* SERCLIER, Dauphinois, né à la Coste saint JUDE SERCLIER.

JUDE SERCLIER.

André, dans le Viennois, Chanoine Régulier de saint Ruf, s'efforça d'instruire ses Confreres & tous les Chrétiens, en publiant un gros recueil de fort mauvais vers sur une des vérités les plus importantes de la Religion. Il entreprenoit de parler du Jugement dernier, d'en détailler toutes les circonstances, d'effrayer par ses peintures, mais d'effrayer salutairement en portant les pécheurs à prévenir la justice de Dieu par une sincere pénitence. Ce projet étoit bon, & digne de la piété de l'Auteur. Mais l'éxécution en est si mauvaise, que j'ai de la peine à croire, que lors même que cet ouvrage a paru, on ait pu sans ennui en lire quelques pages de suite. Contentez-vous donc que je vous avertisse seulement de l'existence de cet ouvrage. C'est un volume *in*-8°. de 665 pages, dédié à la Sainte Vierge, & chargé de Commentaires & d'Argumens, en latin & en françois. Il est divisé en six livres, & a pour titre : Le *Grand Tombeau du Monde*, ou *Jugement final*.

Ce Poëme est en vers Alexandrins à rimes plates. Le sujet est traité fort singulierement. C'est un mêlange con-

tinuel de dogmes ſacrés, de raiſonnemens abſtraits, & d'érudition profane. L'Auteur s'eſt commenté lui-même, & le Commentaire n'eſt pas moins monſtrueux que le Texte. C'eſt tantôt une citation de l'Ecriture, ou des Peres, tantôt une tirade de Virgile, d'Horace, ou de quelque autre Poëte latin. Pour le ſtyle il a imité Ronſard, & eſt demeuré au deſſous. Je ne vous en citerai point d'exemple; tout y eſt trop mauvais pour en fatiguer vos oreilles.

JUDE SERCLIER.

Guy Allard, qui dit un mot de ce Poëte dans ſa Bibliotheque de Dauphiné, où il le nomme Cerclier, lui donne encore deux ouvrages: 1. L'Anti-démon hiſtorial, où il explique les ruſes du diable. 2. Un écrit traitant de l'origine & excellence de l'ame.

PHILIPPE DESPORTES.

PHILIPPE DESPORTES.

Le nom de *Philippe* DESPORTES eſt auſſi connu que celui de Serclier eſt ignoré. M. Deſpreaux parlant de la chûte de Ronſard, dans le premier chant de ſon Art poëtique, dit avec raiſon:

> Ce Poëte orgueilleux trébuché de ſi haut,
> Rendit plus retenus Deſportes & Bertaut.

Philippe Desportes.

Ces deux Poëtes estimés dans leur tems, connurent mieux en effet que Ronsard, le génie de notre langue ; & leurs écrits peuvent encore être lus avec quelque plaisir.

Elog. de Ste Marthe.

Nic. Mem. t. 25.

Bail. jug. des Sav. t. v. p. 37. édition in-4. &c.

Desportes étoit né à Chartres l'an 1546. de *Philippe* Desportes, Bourgeois de cette Ville, & de *Marie* Edeline. Etant venu à Paris, il s'attacha à un Evêque avec qui il alla à Rome, où il apprit parfaitement la langue Italienne. De retour en France, il se livra à la Poësie françoise, qu'il a cultivée toute sa vie, comme l'a remarqué Ménage, & comme ses Poësies le prouvent. C'est sans fondement que la Croix-du-Maine lui fait dire *Adieu aux Muses* dès 1584. Mais étant né avec un meilleur goût que n'avoient eu Ronsard, Du Bartas & leurs imitateurs, Desportes s'appliqua à donner à ses vers de la tendresse & de la douceur, & à les débarrasser de tout ce ridicule attirail de Grécisme, de Mythologie, d'Epithetes obscures, & d'expressions contraintes, qu'il voyoit avec regret dans un si grand nombre de ceux qui l'avoient précédé dans la même carriere. Devenu amoureux, ou feignant de l'être, il tâcha

d'imiter Tibulle dont il lut les Poësies avec beaucoup de réfléxion, & tira tant de cet ancien Poëte, que du beau naturel de son propre génie, & de l'amour même, ce grand nombre de sentimens que ceux qui aiment les vers galans n'ont que trop admiré dans ses Poësies d'amour, où il a aussi bien exprimé la passion des Rois que la sienne.

PHILIPPE DESPORTES.

La réputation qu'il acquit par-là lui fit bientôt un grand nombre de puissans protecteurs. Mais peu s'en fallit qu'il ne fût enlevé au milieu de sa course. Il fut attaqué en 1570. d'une maladie longue & dangereuse, qui le retint six mois au lit. Ce fut dans le même tems qu'il perdit M. de l'Aubespine, *Secrétaire des Commandemens*, dont la mort renouvella sa douleur & contribua à faire durer sa maladie. Ayant recouvré sa santé, il s'attacha au Duc d'Anjou, qu'il suivit en Pologne l'an 1573. lorsque ce Prince fut appellé à la Couronne de ce Royaume. Ceux qui ont écrit la vie de Desportes, disent qu'il revint en France avec ce Prince. Mais nous apprenons de lui-même, qu'il ne demeura que neuf mois en Pologne, & que son retour

Oeuvres de Desp. Epitaphes, p. 491. édit. de 1591.

PHILIPPE DESPORTES.

Ibid. p. 427. 428.

précéda celui du Duc d'Anjou. Voici en effet comme il s'exprime dans son *Adieu à la Pologne*, dont il ne fait pas un beau Tableau.

Adieu Pologne, adieu plaines desertes
Tousjours de neige ou de glace couvertes ;
Adieu pays d'un éternel adieu.
Ton air, tes mœurs m'ont si fort sçeu déplaire ;
Qu'il faudra bien que tout me soit contraire
Si jamais plus je retourne en ce lieu.
Adieu maisons d'admirable structure,
Poisles adieu, qui dans vostre closture
Mille animaux pesle mesle entassez,
Filles, garçons, veaux & bœufs tout ensemble. . . .
Quoi qu'on me dist de vos mœurs inciviles,
De vos habits, de vos meschantes villes,
De vos esprits pleins de légereté,
Sarmates fiers, je n'en voulois rien croire,
Ny ne pensois que vous pussiez tant boire :
L'eussé-je creu sans y avoir esté ?
Barbare peuple, arrogant & volage,
Vanteur, causeur, n'ayant rien que langage ;
Qui jour & nuict dans un poisle enfermé
Pour tout plaisir se jouë avec un verre,
Ronfle à la table, ou s'endort sur la terre,
Puis comme [illegible] Mars veut être renommé. . . . .
Neuf mois entiers pour complaire à mon Maistre,
Le grand HENRY que le Ciel a faict naistre
Comme un bel astre aux humains flamboyant,
Pour ce desert j'ay la France laissée,
Y consumant ma pauvre ame blessée,
Sans nul confort sinon qu'en le voyant.

Fasse le Ciel que ce valeureux Prince
Soit bientost Roy de quelque autre Province,
Riche de gens, de citez & d'avoir;
Que quelque jour à l'Empire il parvienne,
Et que jamais ici je ne revienne,
Bien que mon cœur soit bruslant de le voir.

PHILIPPE DESPORTES.

Les souhaits de Desportes ne tarderent pas à s'accomplir. Dès 1574. le Duc d'Anjou fut Roi de France, sous le nom d'Henri III. & peu après il combla le Poëte de biens. Il lui donna en 1582. l'Abbaye de Tiron au Diocèse de Chartres, & ensuite celles de Josaphat au même Diocèse, qu'il obtint le 13 Février 1589. & de Bon-port, ordre de Cîteaux, Diocèse d'Evreux, près du Pont de l'Arche; outre un Canonicat de la Sainte-Chapelle. Quelques-uns y ajoutent les Abbayes des Vaux-de-Cernai, à quelques lieues de Paris, & d'Aurillac au Diocèse de Saint Flour. Il avoit eu en 1583. un Canonicat de l'Eglise de Chartres; mais il ne le conserva pas long-tems, apparemment parce qu'il vouloit demeurer à Paris. Il fut de plus, à ce qu'on prétend, honoré des titres de Lecteur de la chambre du Roi & de Conseiller d'Etat. Mais peut-être ne l'a-t-on cru revêtu de ces honneurs,

PHILIPPE DESPORTES.

que parce qu'Henri III. qui l'aimoit beaucoup & l'estimoit encore plus, l'appelloit souvent dans son Conseil secret pour les affaires les plus importantes de l'Etat, & parce que, conjointement avec l'Amiral de Joyeuse, favori du Roi, il étoit principalement occupé du soin de procurer à son maître des amusemens littéraires, comme on l'apprend dans beaucoup d'écrits de ce tems-là, & en particulier dans l'*Epilogue* de l'Art Poëtique de Vauquelin de la Fresnaye.

Ses bénéfices seuls lui produisoient dix mille écus de revenu, ce qui joint aux libéralités de plusieurs grands Seigneurs de la Cour, le mettoit dans la situation la plus agreable.

Claude Garnier dans sa *Muse infortunée*, de l'édition de 1624. nous apprend que Desportes reçut de Charles IX. huit cens escus d'or pour sa piece, intitulée : *La mort de Rodomont, & sa descente aux Enfers, partie imitée de l'Arioste, partie de l'invention de l'Auteur* ; & qu'Henri III. le gratifia de dix mille écus pour le mettre en état de publier ses premiers ouvrages :

.... Et toutesfois Desportes,
De Charles de Valois, étant bien jeune encor ;

Eut pour son Rodomont huit cent courones d'or;
Je le tiens de lui-mesme : & qu'il eut de Henri,
Dont il étoit nommé le Poëte Favori,
Dix mille écus pour faire
Que ses premiers labeurs honorassent le jour.

PHILIPPE DESPORTES.

Balzac, dans un de ses *Entretiens*, dit que le Duc de Joyeuse, auquel Desportes étoit attaché, lui fit aussi ressentir des effets de sa bienveillance. » Mais, ajoute-t-il, dans cette même » Cour où l'on exerçoit de ces libéra» lités, & où l'on faisoit de ces for» tunes, plusieurs Poëtes étoient morts » de faim, sans compter les Orateurs » & les Historiens, dont le destin ne » fut pas meilleur. Dans la même » Cour Torquato Tasso a eu besoin » d'un écu, & l'a demandé par au» mône à une Dame de sa connoissan» ce. Il rapporta en Italie l'habille» ment qu'il avoit apporté en France, » après y avoir fait un an de séjour. » Et toutefois je m'assure qu'il n'y a » point de Stance de Torquato Tasso » qui ne vaille autant, pour le moins, » que le Sonnet qui valut à Desportes » une Abbaye. Concluons, dit tou» jours Balzac, que l'exemple de M. » Desportes est un dangereux exemple; » qu'il a bien causé du mal à la nation

PHILIPPE DESPORTES.

» des Poëtes ; qu'il a bien fait faire
» des Sonnets & des Elégies à faux,
» bien fait perdre des rimes & des me-
» ſures. Ce loiſir de dix mille écus de
» rente, eſt un écueil, contre lequel
» les eſpérances de dix mille Poëtes
» ſe ſont briſées. C'eſt un prodige de
» ce tems-là ; c'eſt un des miracles
» d'Henri III. & vous m'avouerez que
» les miracles ne doivent pas être
» tirés en exemple.

On aſſure au reſte que Deſportes uſa toujours noblement de la faveur du Roi & de ſes grands revenus. Exemt d'ambition, il ſe ſoucioit peu des dignités ; & l'on prétend qu'il refuſa l'Archevêché de Bourdeaux, qui lui fut offert. Il employa une partie de ſon bien à former une riche & nombreuſe Bibliotheque, dont il communiquoit volontiers les livres : tous les gens de mérite étoient bien reçus à ſa table, qui étoit toujours bien ſervie ; & ſa bourſe étoit ouverte à ceux dont il connoiſſoit les beſoins Quand il lui étoit libre de ſe retirer du commerce du monde, il cherchoit alors la ſolitude, & il s'y plaiſoit. Voici ce qu'il dit ſur cela lui-même dans un des Sonnets, qui, avec pluſieurs autres pieces,

composent ce qu'il appelle ses *Bergeries*.

PHILIPPE DESPORTES.

Recherche qui voudra les apparens honneurs,
Les pompes, les thrésors, les faveurs variables,
Les lieux haut eslevés, les palais remarquables,
Retraites de pensers, d'ennuis & de douleurs.
J'aime mieux voir un pré bien tapissé de fleurs,
Arrousé de ruisseaux au vif argent semblables,
Et tout encourtiné de buissons délectables
Pour l'ombre & pour la soif durant les grands chaleurs.
Là, franc d'ambition, je voy couler ma vie,
Sans envier aucun, sans qu'on me porte envie,
Roy de tous mes desirs, content de mon parti.
Je ne m'appaste point d'une vaine espérance;
Fortune ne peut rien contre mon asseurance,
Et mon repos d'esprit n'est jamais diverti.

Les Critiques que la jalousie lui suscita ne firent sur lui aucune impression. Comme il avoit emprunté, du moins en partie, des Italiens le tour délicat & fleuri de son style, le brillant de ses figures, la vivacité de ses Descriptions, ses imitations lui furent reprochées dans un livre intitulé: *Rencontre des Muses de France & d'Italie*; qui fut imprimé à Lyon en 1604. *in*-4°. & qui avoit peut-être pour Auteur le même *M. R. G. de Saint-Jory*, sous le nom duquel il y a un petit Dialogue en vers à la suite. Mais Desportes loin

PHILIPPE DESPORTES.

de s'en fâcher dit, quand il eut vu cet écrit, qu'il avoit beaucoup plus pris chez les Italiens, qu'on ne le disoit dans ce livre ; & que s'il avoit sçu d'avance le dessein de l'Auteur, il l'auroit aidé de bons Mémoires. La *Rencontre des Muses* ne contient en effet que quarante-trois Sonnets de Desportes, traduits ou imités d'autant de Sonnets italiens, imprimés à côté, & qui sont de quinze Poëtes différens.

Le plaisir qu'il prenoit à la Poësie l'occupoit tellement, qu'il négligeoit le soin de lui-même & de son extérieur. On dit que s'étant un jour présenté devant Henri III. avec un habit mal propre, le Roi lui demanda combien il lui donnoit de pension ; & qu'après sa réponse, il repliqua : *J'augmente votre pension d'une telle somme, afin que vous ne vous présentiez point devant moi, que vous ne soyez plus propre.* Après la mort d'Henri III. arrivée le 2 Août 1589. Desportes se retira en Normandie à son Abbaye de Bon-port. Là, son attachement pour l'Amiral de Villars, qui tenoit le parti de la Ligue, & qui étoit en son nom Gouverneur de Rouen, le fit devenir Ligueur ; & de-là vient qu'il est fort maltraité

maltraité dans la Satyre Ménippée. Ses bénéfices furent saisis par les Royalistes, comme on le lit dans la *Chronique Novennaire* de Cayet. Mais il les recouvra après la réduction de la Normandie à l'obéïssance d'Henri IV. à laquelle il eut beaucoup de part; & il obtint l'amitié de ce Prince, comme il avoit eu celle de Charles IX. & d'Henri III.

PHILIPPE DESPORTES.

Sat. Men. t. 1. edit. *in*-8. p. 8. & 179. & en plusieurs endroits des Remarques.

Dans les dernieres années de sa vie, il renonça à la Poësie galante qui l'avoit occupé jusqus-là, & ne composa plus que des Pieces Chrétiennes. Ce fut alors qu'il travailla à sa traduction des Pseaumes en vers françois. Quoique cet ouvrage ait vieilli, & que dans le tems même que l'Auteur y travailloit, on l'ait blâmé d'une grande inégalité; sa traduction cependant est non-seulement orthodoxe & fort supérieure à celle de Beze, on peut dire même qu'elle est véritablement poëtique. Desportes a rendu plusieurs endroits fort heureusement, & quelquefois il fait sentir toute la force de l'original. Ce Poëte mourut dans son Abbaye de Bon-port le 5 Octobre 1606. âgé de soixante ans & cinq mois. Nicolas Rapin a fait sur cette mort

Mem. de Trev. Mars 1712. art. 37.

PHILIPPE DESPORTES.

des *Regrets* en vers mesurés, & des vers latins : on trouve les uns & les autres dans les Œuvres de Rapin, édition de 1610. A Bon-port, on grava l'Epitaphe de Desportes en prose latine : & celui qui prit ce soin étoit Thibaud Desportes, sieur de Bevillier, son frere unique, Grand-Audiencier de France. Je ne sçai pas si *Joachim Desportes*, Auteur d'un *Discours sommaire du regne de Charles IX. de sa mort & de ses dernieres paroles*, imprimé à Paris l'an 1574. *in*-8°. étoit de la même famille ; mais ceux qui l'ont dit son frere, se sont trompés. Notre Poëte eut, avec Thibaud Desportes, une sœur qui fut mere du célébre Mathurin Regnier, dont je ne tarderai pas à vous parler.

Les Poësies de Desportes furent imprimées pour la premiere fois à Paris l'an 1573. par Robert Estienne *in*-4°. & cette édition a été suivie de plusieurs autres. Il y en a eu chez Patisson en 1579. *in*-4°. & en 1600. *in*-8°. une autre, encore à Paris, en 1602. *in*-8°. une à Rouen en 1611. une à Anvers dès 1591.

Ces Poësies consistent dans ce qui suit, 1. *Les Amours de Diane*, en

PHILIPPE DESPORTES.

deux livres, dont le premier contient soixante & onze Sonnets, quelques *chants d'Amour*, Complaintes & Chansons, & un petit Poëme intitulé, *Contr'-Amour*; & le deuxiéme a soixante-dix-sept Sonnets, des Chansons, une Priere au Sommeil, un Songe, des Stances, une Elégie contre la Jalousie, le Tombeau d'Amour, &c. 2. *Les Amours d'Hippolyte*, en quatre-vingts-six Sonnets meslés de Stances, de Chansons, d'Elégies & de Complaintes. 3. *Cléonice: dernieres amours de Philippe Desportes*: ce sont encore des Sonnets, au nombre de quatre-vingt-dix-neuf, avec des Stances, des Chansons & une Ode. 4. Deux livres d'*Elégies*, toutes sur l'Amour. 5. *Imitations de l'Arioste*, sçavoir: *Roland furieux*, au Roi Charles IX. *La mort de Rodomont*, à M. de Villeroi, Secrétaire d'Etat: *La Complainte de Bradamant: Angelique: continuation du sujet de l'Arioste*, au Duc d'Anjou, depuis Roi de France & de Pologne. 6. *Diverses Amours, & autres Oeuvres meslées*, sçavoir, *Bergeries*, *Cartels*, *Masquarades*, *Epitaphes* & *Prieres*. Ces diverses Amours consistent encore en Sonnets, Complaintes, Chansons,

PHILIPPE DESPORTES.

Villanelles, &c. On y lit une Complainte, toute en vers masculins; vingt-cinq Stances contre les incommodités & les désavantages du Mariage; & l'Adieu du Poëte à la Pologne.

Parmi les Epitaphes, quelques-unes appartiennent à l'histoire, comme celles de Timoléon de Cossé, Comte de Brissac; de Diane de Cossé, Comtesse de Mansfeld; de Madame la Maréchalle de Brissac; de Sébastien de Luxembourg, Duc de Martigues; du sieur de Sillac; de Claude de Bastarnay, sieur d'Anton; de Gilles Bourdin, Procureur Général du Roi; de Jean Desjardins, Médecin du Roi; de Jeanne de Luynes; de Marguerite, Duchesse de Savoie; de Louis du Gast, *Maistre de Camp de la Garde du Roi*; de Remi Belleau, Poëte françois; de Jacques de Lévy *sieur de Quelus*; de M. de Maugiron; des Cardinaux de Lorraine & de Guise; & de Claude de l'Aubespine, Sécrétaire des Commandemens.

Les *Prieres & Oeuvres Chrétiennes* consistent dans une Plainte & une Priere de l'Auteur au sujet de la maladie dont il fut attaqué en 1570. dix-

huit Sonnets ſpirituels; quelques autres Plaintes & Prieres, dont une en forme de Confeſſion, mais vague & générale; & des Paraphraſes du *Libera*, du Cantique des trois jeunes hommes dont on lit l'hiſtoire dans la Prophétie de Daniel; & des Pſeaumes 51. 88. 90. & 139. La verſion entiere des Pſeaumes par Deſportes ne parut qu'en 1595. & fut réimprimée en 1598. en 1603. & encore depuis. Il en avoit paru d'abord ſoixante dès 1592. à Paris, chez Mamert Patiſſon.

PHILIPPE DESPORTES.

Les Amours de Deſportes ont été louées dans des Stances de M. du Perron, & dans une Elégie de Jean Bertaut; & ſes Poëſies Chrétiennes l'ont été par Jean Vauquelin de la Freſnaye & Robert Etienne. Vauquelin a fait auſſi l'éloge de ſes Sonnets :

Deſportes d'Apollon ayant l'ame remplie,
Alors que noſtre langue eſtoit plus accomplie,
Reprenant les Sonnets d'art & de jugement,
Plus que devant encore eſcrivit doucement.

Colletet approuve ce jugement de Vauquelin, dans ſon *Diſcours du Sonnet*, où il dit que ce que Deſportes a composé en ce genre *plut infiniment aux beaux eſprits de la Cour, pour la grace naïve, & la grande & nouvelle dou-*

PHILIPPE DESPORTES.

ceur qu'on y trouvoit. Vous pouvez lire les autres éloges que le même Colletet en fait aux pages 48, 49 & 50. du même *Discours.* Cependant Malherbe, d'autant plus difficile à contenter, qu'il avoit plus de génie & de goût, avoit fait sur les Poësies de Desportes un si grand nombre d'observations critiques, qu'il ne laissoit presque rien dans ces Poësies sans le censurer. Feu M. le Président Bouhier possédoit cet exemplaire des Œuvres de Desportes avec ces notes de Malherbe.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Vous venez de voir que Desportes eut pour ami & pour panégyriste *Jean* VAUQUELIN, sieur de la Fresnaye-au-Sauvage, de Sassy, Boëssey, les Yveteaux, les Aulnez & d'Arri. Ces deux amis étoient dignes l'un de l'autre; tous deux aimoient la Poësie, tous deux y réussirent pour leur tems. La seule différence que j'y trouve, c'est que Desportes possesseur de plusieurs bénéfices employa la plus grande partie de sa vie à composer des Poësies amoureuses, & que Vauquelin, Laïc,

Conseiller du Roi, & Président au Bailliage & Siége Présidial de Caen, s'occupa peu de ce genre de Poësie, & ne s'en occupa que dans sa premiere jeunesse.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Vauquelin naquit en 1536. à la Fresnaye, Terre de sa famille, près de Falaise en Normandie. Il marque ainsi le tems de sa naissance à la fin d'une de ses Satyres :

Oeuvres de Vauquel. Sat. l. 1. derniere Sat.

> Et justement en l'an naissance pris j'avoye
> Que le grand Roy François conquesta la Savoye.

Ce qui arriva, selon M. de Thou, en l'année 1536. Il eut pour Parain Jean de Fontenai de Bertheville, comme il le dit au même endroit. Sa famille étoit noble & très-ancienne. Nicolas du Pont, Avocat au Parlement de Paris, la fait descendre des anciens Vauquelins, Barons de Ferrieres, des Vauquelins du Pont, & des Vauquelins Mamignot, qui portoient, dit-on, le titre de Princes & celui de Sires, avant Guillaume le Conquerant avec lequel quelques-uns de ce nom passerent en Angleterre, & y formerent les familles de Hottinghen, de Herby, &c. Jean Vauquelin confirme lui-même cette prétention dans son *Epître* ou *Satyre à son livre*.

Du Pont, Epître dedic. à Jean-Jacques Vauquelin, Chevalier &c. à la tête de l'Essai sur la maniere de traduire les noms propres franç. en lat. *in*-12. à Paris 1710.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Dis, que peut-estre vint mon nom du val d'Eclin,
Qu'au langage du temps on nommoit *Vauc-Elin*,
Dont *Vauquelin* se fit en la belle contrée
Que Cérès & Pomone entre toutes récrée.
Dès ce temps mes Majeurs desja nobles vivoient.
Mais Vauquelin Dupont, Vauquelin de Ferrieres,
Capitaines, portoient Goussanons & bannieres,
En passant l'Ocean, quand leur grand Duc Normant
Alla contre l'Anglois tous ses sujets armant,
Et planterent leur nom en Glocestre & Clarence,
Dont il reste aux vieux lieux mainte vaine apparence.
Là sont peints & bossés nos escus & blasons,
Tels que nous les portons encore en nos maisons, &c.

Le pere de Jean Vauquelin, qui étoit *Gendarme* dans une Compagnie d'ordonnance ancienne du Seigneur d'Annebaud, si connu dans notre histoire, mourut ayant à peine trente ans, & laissa pour *enfant unique* celui dont je parle, & pour héritage toutes ses terres, mais endettées à cause des grandes dépenses qu'il avoit été obligé de faire dans la profession des armes. Sa veuve à qui la garde-noble de son fils fut donnée, sçut par sa prudence & son économie liquider toutes ces dettes, & eut soin de procurer à ce fils une éducation convenable.

Vauquelin fut envoyé fort jeune à Paris, où il étudia sous Buquet, &

ensuite ſous Turnebe & Muret. Son goût pour la Poëſie françoiſe ſe déclara ſous ce dernier, & il ſe paſſionna pour les ouvrages de Bayf, de Ronſard, & de Joachim du Bellay; c'eſt du moins ainſi que j'interprete ces deux vers :

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

> Je connoiſſoy Baïf, & Ronſard j'adoroy,
> Du Bellay qui m'eſtoit plus connu, j'honoroy.

A l'âge de dix-huit ans il quitta Paris avec Grimoult & Toûtain, deux de ſes compatriotes, qu'il a célébrés dans ſes vers; & ils paſſerent enſemble à Angers où ils prirent des leçons de Poëſie ſous Jacques Tahureau. C'étoit vers l'an 1554. Tahureau mourut l'année ſuivante 1555. comme je l'ai marqué à ſon article. D'Angers, nos voyageurs ſe tranſporterent à Poitiers où ils firent amitié avec Scévole de Sainte Marthe qui cultivoit auſſi les Muſes françoiſes. Vauquelin a rappellé avec joie dans le ſecond livre de ſon Art poëtique, le moment heureux où il fit cette liaiſon.

Bibl. fr. t. 12. p. 40.

> En ce temps, ô quel heur! ſans haine & ſans envie,
> Nous paſſions dans Poitiers l'Avril de noſtre vie;
> Au lieu de démeſler de nos droits les débats,
> Muſes, pipez de vous, nous ſuivions vos eſbats.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Voyez aussi la Satyre à M. de Sainte-Marthe, où Vauquelin parle plus au long de cette circonstance de sa vie. Il y dit entre autres :

Scævole, mon mesme âge au sortir de l'enfance,
Ou bien peu s'en falloit, nous eusmes connoissance,
Sur le Clain, l'un de l'autre, & de pas innocents
La Muse nous guidant sous les plaisants accents
De ses douces chansons, aux bois nous fismes dire,
Qu'en nos chants revivoient Palémon & Tytire, &c.

C'est qu'en effet, Vauquelin qui malgré sa jeunesse comptoit déja pouvoir se faire un nom par ses Poësies, fit imprimer en 1555. même, à Poitiers, *deux livres de Foresteries*, qu'il dédia à M. du Val Evêque de Seez.

Le premier livre contient quatorze *Foresteries*, & le second en a dix ; mais la neuviéme intitulée, *Le Bouquet de Philereme*, c'est-à-dire, de l'ami de la solitude, est en prose & en vers. Le Poëte décrit dans celle-ci sa terre de la Fresnaye, & feint que sur chaque arbre il trouve écrits des vers qu'il récite. C'est outrer la vraisemblance.

Toutes ces Pieces sont nommées *Foresteries*, parce qu'il y est parlé, mais sans ordre & sans but marqué, des Bois, de la Campagne, des Faunes,

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

des Bergers. Le Poëte a fait entrer dans une de ces Pieces l'éloge de son pere. Scévole de Sainte Marthe a eu la complaisance de louer ces Poësies, & Vauquelin dit lui-même, *qu'elles ont pleu à quelques excellens Poëtes de ce tems.* *Si* cela est, leur goût étoit bien mauvais. Dans un âge plus mûr, Vauquelin se repentit lui-même d'avoir mis au jour tant de platitudes & de puérilités. *Pour avoir cueillis mes fruits hors de saison*, dit-il dans son Idylle cinquiéme adressée en 1560. à M. Bernard de Saint-François, Conseiller au Parlement de Paris, & depuis Evêque de Bayeux,

Ils sont depuis restés flétris en la maison.
Car alors aveuglé de mon amour premiere,
Las! je fis voir sans yeux à mes vers la lumiere;
Je les voulus sans pieds au monde faire aller,
Et sans aisles encor jusques aux Cieux voler.
Lors des premiers en France errants à l'aventure,
Ils sentirent bientost la chiennine morsure
De mille médisans.

Il paroît cependant par la même Idylle, qu'il vouloit faire réimprimer en 1560. ces premiers fruits de sa jeunesse, revus sans doute & corrigés: mais je n'ai pu découvrir s'il a éxécuté ce dessein.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Comme ſa paſſion pour la Poëſie ne le conduiſoit à rien de ſolide ; qu'elle le détournoit même d'études plus ſérieuſes & plus utiles, on l'en reprit, &, ſelon ce qu'il rapporte, la réprimande fut vive. Il en profita ; & ſans abandonner le Parnaſſe où il a voulu monter toute ſa vie, il alla à Bourges, & y reprit l'étude du Droit ſous le célébre Duaren. C'eſt ce qu'il dit dans la Satyre à ſon livre, & dans celle qu'il envoya à M. du Perron, alors Evêque d'Evreux. Il ſe peint ainſi dans la derniere :

. . . J'ay marché ſans guide ni lumiere
Par un tel ombre en ma ſaiſon premiere,
Qu'à tout propos aveugle & chancelant,
Je trébuchois mille fois en allant,
Sans que bien peu mes conjoints de nature
M'aidaſſent lors à ſi forte aventure.
Auſſi peu ſage, orphelin dépourvû,
Le bien & mal je n'avois pas prévû . . . .
Tantoſt voulant mon feu pere imiter,
Et, comme lui, les foreſts habiter,
Entre les miens, mes vaſſaux & mes hommes
Vivant joyeux plus qu'au tems où nous ſommes ;
Aimant les chiens, la chaſſe & les chevaux,
Les baſtimens & tous plaiſans travaux.
Une autre fois, comme ſon ſecond frere
Des Yveteaux, aux durs combats me plaire . . .
Une autre fois tout à Dieu retourné,

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

À le servir j'estois comme adonné.
Puis averti d'un ami débonnaire,
Je reprenois l'Institute en colere,
Le Code gros, nos Pandectes, nos Loix,
Estudiant par deux jours plus que trois ;
D'opinion estant un vray Protée,
Et n'avois point la cervelle arrestée.
Mais cependant les Muses & Phoebus
Me decevoient tousjours par leurs abus.
Suivant le temps j'avois en mille modes
Fait des Sonnets, des Chansons & des Odes....
Enfin guidé d'une chaude espérance
De parvenir à la belle asseurance
De mon autre oncle, or grave en jugement,
Chef du Parquet de nostre Parlement,
Et que d'ailleurs j'estoy né pour apprendre,
Au long habit j'allay du tout me rendre.
Lors de Poitiers quittant le Mont Joubert,
Mon but je mis aux *Forenses* d'Imbert ;
Et du depuis, de libre fait esclave,
Hardi suivant le conseil sage & brave
De Duaren, à Bourges, d'un grand cœur
Je fis des vers Barthole estre vainqueur.

Vauquelin étant en effet retourné dans sa patrie, fut d'abord Avocat du Roi au Bailliage de Caen. Depuis il eut la charge de Lieutenant général, par la démission de Charles de Bourgueville, qui la lui résigna en lui donnant sa fille en mariage. Il posséda ensuite celle de Président au Présidial de

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Caen, qu'il paroît avoir conservée le reste de ses jours, quoique dans vingt endroits de ses Poësies, il témoigne en être ennuyé, & soupirer après le repos & la retraite. Sa sagesse, la prudence de sa conduite, son zèle pour les intérêts de l'Etat, au milieu des troubles dont le Royaume étoit alors rempli, lui susciterent des envieux, & même des persécutions. Mais il acquit l'estime de ses Rois, & de ceux qui avoient le principal maniement des affaires. C'est lui-même qui se rend ce témoignage dans ces vers de la Satyre que j'ai déja citée.

Di, qu'aux Grands, aux Seigneurs représentans le Prince,
Au beau gouvernement de nostre grand'Province,
Que je fus agréable; & que durant l'effroi
Des troubles, ils se sont tousjours servi de moi.

Il obtint en particulier, l'estime, la bienveillance & la protection de M. le Duc de Matignon, qui lui donna, comme il le dit, *l'intendance & toute autorité des côtes de Normandie*, qui dépendoient de lui comme Admiral.

Dans une autre Satyre, à Philippe Desportes, Abbé de Tiron, il ajoute, qu'il fut aussi Commissaire des vivres

2. edit. p. 354.

de l'armée en 1573. & l'année suivante. M. Huet dit dans ses Origines de Caen, que Vauquelin mourut en 1606. âgé de soixante-treize ans : mais selon la date de sa naissance, que le Poëte a marquée lui-même, il ne devoit pas avoir en 1606. soixante-douze ans accomplis.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Au reste, c'est sur l'autorité de M. Huet, que je mets la mort de Jean Vauquelin en 1606. car les trois exemplaires que j'ai vu de ses Poësies portent la date de 1612. quoique le privilege accordé pour l'impression soit de 1604. & il paroît que c'est l'Auteur lui-même qui les a mises au jour.

Le recueil des Poësies de Jean Vauquelin contient 1°. L'*Art poëtique*, en trois livres, qu'il avoit commencé par goût, & achevé par l'ordre de Charles IX. ou d'Henri III. Je vous ai fait connoître ailleurs cet ouvrage qui a fait honneur à son auteur. 2°. Cinq livres de *Satyres* : c'est avec l'Art poëtique, ce qu'il y a de plus estimable dans ses ouvrages. Il est le premier de qui nous ayons en notre langue, des Satyres dans le goût des Satyriques latins, qu'il se proposa

Bibl. franç. t. 3.

S. Marc, notes sur Boileau, t. 1. p. 106.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

d'imiter. S'il n'a pas toute la force, tout le feu, tout le plaisant de *Regnier*, il a souvent plus de justesse. Il imagine moins, mais il pense davantage. On sent qu'il avoit bien lu Horace, Perse & Juvenal, & les Satyres de l'Arioste. Les anciens Poëtes Grecs ne lui étoient pas moins familiers. Sa versification, son langage & son style ont les défauts de son tems : mais je crois que ce n'est pas assez de dire, comme le fait M. Huet, que s'il avoit joint à ses talens la politesse du grand Monde & de la Cour, il iroit de pair avec les plus célébres Poëtes de son siécle, c'est-à-dire, du seiziéme ; je pense qu'il les égaloit réellement, & qu'avec ce que M. Huet lui souhaitoit, il les auroit surpassés : si ses Satyres & ses Epîtres rampent quelquefois, c'est qu'il outre la simplicité, qu'il croyoit appartenir à ce genre de Poësie. Il ne lui a manqué que d'être né dans un tems où la langue fût plus parfaite & le goût plus épuré. Dans la Satyre adressée à son livre, il s'est modelé sur l'Epître XX. du livre I. d'Horace : c'est l'original du compte que ce Poëte rend au Public de ce qui le concerne : & c'est le même modéle que M. Despreaux a imité depuis dans sa dixiéme Epître.

Origine de Caen, p. 354.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Outre l'Art poëtique & les Satyres, nous avons encore dans le même recueil, deux livres d'Idylles; un livre d'Epigrammes; un d'Epitaphes, & un de Sonnets. Et dans toutes ces Poësies, on trouve à peu près la même facilité de génie & les mêmes défauts. La plupart des Epitaphes sont fort courtes: Vauquelin croyoit que celles de cette espéce étoient les meilleures:

> Le meilleur Epitaphe on doit tousjours tenir,
> Qu'on peut, même en courant, & lire & retenir.

On en trouve dans son recueil, pour Budé, Paul Jove, Marulle, La Péruse, l'Aretin, Joachim du Bellay, Ambroise de la Porte, Remi Belleau, Jean Dorat, Ronsard, Bayf, Charles Toûtain, Jean Roussel, Jurisconsulte & Poëte latin, M. de Bras, auteur des Recherches sur la Normandie & la ville de Caen, Michel, Médecin, Poëte grec & latin, Jacques Dalechamp, Robert Garnier, Poëte tragique, &c.

Dans ces Epitaphes, comme dans beaucoup d'autres endroits des Poësies de Vauquelin, on rencontre souvent des mots provinciaux, qui étoient peu en usage dans la Capitale: c'est que le Poëte étoit dans le systême où avoit

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

été Ronſard, d'employer indifféremment dans les vers toute ſorte d'Idiome. Il ſe fondoit ſur l'exemple des Grecs, qui dans leurs Poëſies avoient adopté le mélange des *Dialectes* de leur langue. De-là vient que l'endroit du premier livre de ſon Art poëtique, qui traite de la liberté qu'on doit accorder aux Poëtes, d'inventer des mots nouveaux, finit par ces quatre vers :

L'Idiome Normand, l'Angevin, le Manceau,
Le François, le Picard, le poli Tourangeau,
Apprens, comme les mots de tous Arts mécaniques,
Pour en orner après les phraſes poëtiques.

Mais on a lieu de croire qu'il auroit réformé ſur cela ſes idées, s'il avoit mis la derniere main à ſon Art poëtique, qu'il nous apprend lui-même, dans l'avertiſſement qui précéde ſon recueil, n'avoir pu ſe réſoudre de retoucher, non plus que les autres piéces contenues dans ce recueil. La preuve qu'il auroit changé d'avis, c'eſt qu'il ſemble ſe contredire dans ces autres vers du deuxiéme livre :

. . . . Noſtre Poëſie en ſa ſimpleſſe utile,
Eſtant comme une proſe en nombres infertile;

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Sans avoir tant de pieds comme les Grecs avoient,
Ou comme les Romains qui leurs pas ensuivoient,
Ains seulement la Rime : il faut comme en la prose,
Poëte, n'oublier aux vers aucune chose
De la grande douceur, & de la pureté
Que nostre langue veut sans nulle obscurité :
Et ne recevoir plus la jeunesse hardie,
A faire ainsi des mots nouveaux à l'estourdie,
Amenant de Gascogne ou de Languedoüy,
D'Albigeois, de Provence, un langage inoüy.

J'ai vu un autre ouvrage de Vauquelin, qui n'est pas dans le recueil dont je viens de rendre compte, mais qui a été imprimé séparément dès 1570. Cet écrit, qui n'est que de huit feuillets *in-8°.* est intitulé : *Pour la Monarchie de ce Royaume, contre la division. A la Royne mere du Roy.* Ce petit Poëme est en vers de dix syllabes & contient de fort bonnes maximes. Le Poëte y combat en faveur de la Monarchie, contre toute autre forme de gouvernement. Il y prêche la soumission à ceux que le Ciel a donnés pour souverains, & montre très-bien les suites fâcheuses de la division & de la révolte. Il y parle en politique sensé & en Chrétien. Cette piéce a été louée par un Sonnet de Guy le Fevre de la Boderie, imprimé au-devant dudit écrit.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

La Croix du Maine donne enco à Jean Vauquelin : *L'Israëlite*, *l'Histoire de David*; & le même la Boderie en fait mention dans sa *Encyclie*, de l'édition de Plantin *in-4* mais ces deux Auteurs ne disent poi si cette histoire a été imprimée ; j'en a fait inutilement la recherche..

Jean Vauquelin eut de son mariag avec la Demoiselle de Bourgueville *Nicolas* Vauquelin des Yveteaux, qu fut précepteur de Louis XIII. Son per lui a adressé une de ses Satyres, où lui donne des avis fort utiles ; Nicol n'avoit alors que quatorze ou quin ans : *Charles* Vauquelin, qui embrass l'état Ecclésiastique, & eut l'Abbaye de Saint Pierre sur Dive en Normandie : *Guillaume* Vauquelin, Sieur de la Fresnaye, qui fut, comme son pere, Lieutenant général au Bailliage & Siége Présidial de Caen : *Jean-Jacques* Vauquelin, Seigneur de Sacy, qui fut député par la noblesse de Normandie pour rendre compte au Roi des affaires de ladite Province. Jean Vauquelin a adressé une de ses Satyres à chacun de ces quatre enfans ; & dans celle qu'il envoya à Jean Davy du Perron, Evêque d'Evreux, il parle ainsi des deux

remiers, *Nicolas* & *Charles*.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

Jusques ici soigneux j'ai tant été,
Que bien avant ils ont le fruit gouté
De la science : & jà dès sa jeunesse
L'*Aîné* peut bien boire seul au Permesse,
Et d'Apollon ouvrir au Palatin
Tous les secrets d'un Poëme latin :
Ores encore en jargonnant l'Attique,
Il peut aller jusqu'au Temple Delphique.

ous avons en effet quelques Poësies, ême françoises, de Nicolas Vauquelin s Yveteaux, mais en petit nombre, qui n'ont peut-être pas été recueils. Le Poëte continuant, dit de son s Charles :

Quant au second, plus grand en est l'espoir,
Que de nul autre on pouroit concevoir.
Ils ont été comme dès leur naissance
Plus avancés que tous ceux qu'on avance ;
Et sous Piel & sçavant & chrestien,
Ils ont appris le savoir ancien.

M. Huet, dans ses Origines de Caen, parle avec le même avantage de plusieurs de ces enfans de Jean Vauquelin, & en particulier de Nicolas des Yveteaux.

Jean le Blanc.

JEAN LE BLANC.

Jean le Blanc, Parisien, fut, comme Vauquelin, un des panégyristes de Philippe Desportes. Nous avons une Ode qui lui est adressée dans le recueil de ses *Odes Pindariques*, imprimées en 1604. C'est la quatorziéme des vingt Odes que ce recueil contient. Le Blanc adresse les autres à Henri IV. à Marie de Médicis, au Dauphin, à quelques Seigneurs de la Cour, à plusieurs Magistrats, & à presque tous les Secrétaires d'Etat.

Dans l'Ode à Henri IV. il dit qu'il avoit déja chanté les *Merveilles* de la naissance de ce Prince, & il reconnoît qu'il en avoit reçu plusieurs bienfaits. Il en sollicite de nouveaux, & fait la même demande aux Grands & aux Ministres à qui il consacre ses Odes. Il appelle celles-ci *Pindariques*, parce qu'elles sont composées dans le goût des Lyriques grecs, surtout de Pindare, avec *Strophes*, *Antistrophes*; & *Epodes*. MM. Galand, du Chesne, des Yveteaux & Frédéric Morel, reçoivent aussi chacun dans les mêmes Odes, un tribut de louanges, qui leur étoit dû.

JEAN LE BLANC.

En 1610. le Blanc fit réimprimer ces Odes avec divers changemens, & augmentées de plusieurs qui n'avoient point encore paru. Il y joignit quelques *Poëmes*, adressés à Jacques de Monstreuil, Professeur en Philosophie; à Nicolas Brulart de Sillery, Chancelier de France; à Nicolas de Neufville, Seigneur de Villeroy, Secrétaire d'Etat; à Jacques de Maillé de Brézé, Seigneur de Milly; à Louis Leger, *sur la vicissitude des choses humaines;* un *Hymne de l'Espérance*, à Fédéric Morel; un *Paradoxe* au Seigneur des Yveteaux; trois Satyres, l'une à M. Bunel, Peintre du Roi; la seconde à M. Pilon; la troisiéme contre l'usure, à Pierre Valens; un Poëme sur sa propre convalescence, à Barthelemi Perdulcis, Docteur en Médecine; un Discours de l'excellence des Poëtes; un autre à Nicolas Paris, Recteur de l'Université de Paris; une Ode au savant Edmond Richer; diverses Piéces galantes, & quelques autres sur différens sujets.

Le Blanc donne ces piéces comme étant, dit-il, *les reliques des Poësies de ses plus jeunes ans;* & ajoute, qu'il en auroit donné un plus grand nombre,

si on n'eût pas volé ses manuscrits e[n] son absence.

JEAN LE BLANC.

Dans celles qu'il a publiées, on ap[-]prend qu'il avoit fait au moins un[e] partie de ses études au College d[e] Lizieux ; qu'il avoit de fréquente[s] pleurésies ; qu'il étoit né d'une famill[e] riche, mais que la guerre lui enlev[a] la plus grande partie de son bien.

Poëm. p. 135.

Odes, p. 89.

Poëme à M. de Villeroy.

> Encore que la guerre en ma jeune saison
> Ait dépouillé de biens ma chétive maison,
> Qu'un Siége furieux ait captivé ma ville,
> Qu'au lieu d'estre fait libre on m'aye fait servile . .
> Que mon pere ancien en l'an sexagenaire
> A nature ait payé le peage ordinaire,
> Que j'aye été proscrit & longtems estranger,
> J'ay pourtant vescu libre, & sans m'en affliger, &c.

Et dans son Poëme à Louis Leger, il ajoute :

> Je fus riche autrefois, mes ancestres le furent,
> Et si le dernier siége, & les procez qu'ils eurent
> N'eussent dévoré tout, encor je le serois, &c.

MM. de Villeroy, de Brézé, & quelques autres reparerent en quelque sorte les pertes qu'il avoit faites, par les gratifications qu'ils lui donnerent, & il leur en témoigne plusieurs fois sa reconnoissance.

A

JEAN LE BLANC.

A l'égard de l'*absence* dont vous venez de voir qu'il fait mention, il est apparemment question du voyage qu'il fit en Italie, & qui dura plus qu'il ne l'espéroit. Il en parle au long dans sa pièce intitulée, *La Sentinelle de Rovigues, à Charles Gaultier, Parisien.* Selon son recit, il entreprit ce voyage après la mort de son pere, & étant déja lui-même dans un âge mûr. Il passa par Lyon, le Dauphiné, la Savoie, & vit Milan & quelques autres villes d'Italie. Il prit ensuite parti dans les troupes des Vénitiens, & fut malade à Padoue pendant trois mois; sa maladie fut dangereuse. A peine entroit-il en convalescence qu'il fut obligé de s'acheminer avec les troupes à Rovigo où pendant six mois il eut beaucoup de fatigues. Il fit vœu alors d'aller à Lorette, & à Rome, dès qu'il pourroit déposer les armes; ce qu'il ne manqua pas de faire. Il ne nous a point donné le récit du reste de son voyage. Le Blanc étoit aussi Poëte latin, & j'ai vu de lui en ce genre un assez grand nombre de petites Piéces, presque toutes sur l'Amour.

PIERRE DUVAL.

PIERRE DUVAL.

Pierre DUVAL, Evêque de *Séez*, à qui Vauquelin adressa ses *Foresteries*, doit être compté lui-même au nombre des Poëtes françois. Dès 1558. *il publia*, dit Colletet, *plusieurs doctes Quatrains sous le titre de* la Grandeur de Dieu, & de la connoissance qu'on peut avoir de lui par ses œuvres; *& d'autres Quatrains encore sur la puissance, sapience & bonté de Dieu, qui ont été réimprimés d'autres fois en plusieurs bonnes villes de France.* Colletet en rapporte deux, qu'on peut lire dans son *Discours de la Poësie morale.* La gravité de ces matieres que le Prélat avoit choisies pour objet de ses amusemens, & sa dignité, auroient dû empêcher Vauquelin de lui présenter ses *Foresteries* où la galanterie, & même l'indécence, se font trop sentir. Vauquelin s'en apperçut, il en fit même ses excuses; mais il les fit mal.

Discours de la Poësie morale n. 48.

Pierre Duval étoit Parisien. Il assista au Concile de Trente, succéda à Jacques de Silly dans l'Evêché de Séez, vers l'an 1539. & mourut en 1564. à Vincennes près de Paris. Outre ses

Poësies on a de lui une traduction françoise du *Criton* de Platon.

PIERRE DUVAL.

ALEXANDRE DE PONTAYMERI.

ALEXANDRE DE PONTAYMERI.

Alexandre DE PONTAYMERI, Seigneur de Foucheran, aimoit aussi à moraliser. J'ai vu de lui quelques écrits en prose où domine ce goût pour la morale. La Poësie françoise l'occupoit pareillement, & il a souvent semé des vers dans ce qu'il a composé en prose. Tel est le recueil de ses Œuvres imprimées en 1599. où il a traduit en vers tous les passages des Poëtes qu'il cite en grand nombre, & où l'on trouve de plus, un *Hymne* au Roi Henri IV. & un *Hymne* à Madame la Maréchale de Retz. Mais le plus grand ouvrage de Poësie que j'aie vu de lui, est celui qui est intitulé : *La Cité du Montélimar, ou les trois prinses d'icelle.* C'est un Poëme divisé en sept livres, & imprimé en 1591. *in*-8°. Il ne faut le lire que comme un Journal historique des différens siéges que la ville de Montelimar en Dauphiné, a soufferts en 1570. & en 1587. Du reste, il n'y a aucune invention dans

ce Poëme, & la versification en est extrêmement mauvaise. J'ai vu encore du même un petit Poëme, imprimé la même année, où le sieur de Foucheran célébre les victoires de M. de Lesdiguieres en Dauphiné. Tout cela ne mérite pas un plus grand détail : ce ne sera jamais dans le sieur de Pontaymeri qu'on ira chercher la connoissance de ces faits que nos Historiens ont mieux détaillés que lui.

ALEXANDRE DE PONTAYMERI.

Je dis la même chose de son Poëme, intitulé : *Le Roy triomphant, où sont contenues les merveilles de Henri IV.* c'est-à-dire, les batailles où il s'est trouvé, les victoires qu'il a remportées jusqu'au moment où la ville de Paris fut réduite sous son obéissance. Quoique le Poëte se promettoit que ce Poëme lui donneroit l'immortalité, quoiqu'il assure qu'il ne craignoit point que ni l'envie ni la jalousie pussent flétrir ses lauriers, il est certain que cet ouvrage n'est pas plus connu depuis long-tems que tous les autres qui sont sortis de la même plume.

A la suite de ce Poëme on en a imprimé un autre, intitulé, *Les Piliers d'Estat*, où il est montré que la piété & la justice sont les seuls fondemens des

Empires. L'Auteur n'est désigné que par ces lettres E. D. B. Je ne sçai qui c'est. Dans les Œuvres de Pontaymeri en prose, imprimées en 1599. & dans lesquelles il y a des choses fort utiles, on apprend que l'Auteur avoit demeuré vingt-deux mois en Italie, qu'il en avoit visité les villes principales, & qu'il avoit été fort scandalisé des mœurs de leurs habitans. On y apprend aussi qu'il s'étoit trouvé à différentes batailles, comme à celle de Pont-Charra, qu'il étoit Gentilhomme de naissance, & qu'il avoit toujours eu beaucoup de zéle pour sa patrie, & en particulier pour Henri IV. quoiqu'il dise qu'il n'en avoit reçu aucune faveur.

ALEXANDRE DE PONTAYMERI.

JEROME DE BENEVENT.

Jerôme DE BENEVENT a sçu, comme Jean Vauquelin, allier les devoirs de la Magistrature avec les amusemens de la Poësie. Il étoit Conseiller du Roi & Thrésorier général de France en la Généralité du Berri. Je vous ai déja parlé de sa traduction en vers du *Phénix* de Claudien. Je n'ai rien vu de plus de lui que des *Plaintes funebres sur le*

JEROME DE BENEVENT.

T. 6. 2. edit. p. 317. 318.

JEROME DE BENEVENT.

decès de François de Benevent son pere, qui avoit possédé la même charge. Ces *Plaintes* parurent en 1608. *in*-8°. Elles contiennent vingt-neuf pages.

Voici ce que Jerôme de Benevent y dit de l'éducation que son pere lui avoit procurée.

A peine avois-je atteint la saison de l'enfance. . . :
A peine étois-je tel, & ma huitiéme année
Etoit en se roulant en ses pas retournée,
Quand non moins de l'esprit que du corps soucieux,
Il me mit à l'Ecole, & d'un soin curieux
Me pourveut d'un bon maistre, & pieux & habile,
Qui mesloit sagement le plaisant à l'utile,
Et qui non moins aussi mon ame façonnoit
Aux vertus d'un Chrestien, qu'aux lettres m'enseignoit.
Muses, si quelquefois vous me fistes la grace
De m'aller décelant les secrets du Parnasse,
Et me mettant au rang de vos chers nourrissons,
Me fistes quelque part de vos doctes chansons,
Renforcez-moy la voix, afin qu'à sa mémoire
Je ne dresse un obseque indigne de sa gloire. . .
C'est lui qui le premier m'a cette grace acquise,
Qui m'enflamma le cœur, m'incita, m'enhardit
De mille beaux propos que souvent il me dit.

Benevent rapporte ces avis, ces *propos* que son pere lui donnoit, & ils peuvent encore être utiles aux jeunes gens qui les liront. On y voit que François de Benevent exhortoit son fils à lire

avec soin les grands Ecrivains de la Grece & de Rome, & de joindre la vertu à la science. Plusieurs des preceptes dont cette piéce est remplie, sont traduits d'Horace. Benevent y fait aussi un grand éloge de son pere, & nous apprend qu'il mourut âgé de soixante-sept ans, écrasé par la chûte d'une maison. Le Poëte prononce contre celle-ci bien des anathêmes, qu'il finit par de très-sages réflexions sur la soumission à la volonté de Dieu. JEROME DE BENEVENT.

JOSEPH DUCHESNE.

Cette providence qui regle tous les événemens, & qui en dispose selon sa sagesse, a été bien connue de *Joseph* DUCHESNE, Médecin & Poëte. JOSEPH DUCHESNE.

Cet Ecrivain né en Gascogne, dans l'Armagnac, étoit de la Religion prétendue Reformée. Il fut ami dès la premiere jeunesse, du fameux du Bartas, son compatriote, & son *Compagnon d'Ecole*, comme il le dit dans l'avis au Lecteur, qui est au-devant de sa *Morocosmie.* Dans la suite, il épousa Marguerite de Trie, dont la mere étoit fille du célébre Guillaume Budé. Duchesne prenoit la qualité de

JOSEPH DUCHESNE.

Médecin du Roi, & celle de Seigneur de Lyſerable & de Morancé ; & dans la plupart de ſes ouvrages, il ſe nomme, *Joſeph Ducheſne, ſieur de la Violette, Conſeiller, Médecin ordinaire du Roi.* On voit par les mêmes ouvrages, qu'il avoit beaucoup voyagé ; qu'il avoit ſéjourné à Cologne, à Straſbourg, & en pluſieurs autres villes d'Allemagne, & qu'il avoit pris le dégré de Docteur en Médecine dans l'Univerſité de Baſle. Il acquit l'eſtime du Chancelier de Sillery, qui l'emmena avec lui en 1601. ou 1602. dans ſon Ambaſſade chez les Suiſſes. Il mourut à Paris l'an 1609. Jean Riolan l'a fort maltraité dans ſes écrits, & Guy Patin dans ſes lettres. Il eut auſſi diverſes autres diſputes avec les Médecins de ſon tems ; il fut blamé dans ſa conduite ; on l'accuſa de renverſer l'ancienne Médecine ; on décria les pillules qu'il donnoit contre les maladies peſtilentielles, & l'on prétendit que ce remede avoit cauſé la mort de pluſieurs perſonnes. Ducheſne ſe juſtifia, & fit une Apologie qui parut fermer la bouche à ſes adverſaires. C'eſt dans cet écrit, & dans pluſieurs autres de ſes ouvrages, que j'ai recueilli ce que je viens de rapporter de ſa vie.

Ce qu'il a composé en vers françois consiste dans les deux ouvrages suivans. Le premier, qui est tout moral, a pour titre, *La Morocosmie, ou de la folie, vanité, inconstance du monde, en cent octonaires; avec deux chants doriques de l'amour céleste, & du souverain bien*; à Lyon 1583. *in*-4°. mais qui étoit achevé dès 1573. puisque le privilege accordé pour l'impression, est du 21 Janvier 1574.

JOSEPH DUCHESNE.

Duchesne s'y qualifie *Conseiller & Médecin ordinaire de Monseigneur, frere unique du Roy, Duc de Brabant, d'Anjou*, &c. Il dédia la *Morocosmie* à la Comtesse d'Entremont, femme de l'Admiral de France; le *premier chant dorique*, à M. de la Fin, Chevalier de l'ordre du Roi, Gouverneur de Touraine, &c. & le deuxiéme chant, à Guy du Faur, Seigneur de Pibrac.

Ce premier recueil des Poësies de Duchesne a été loué par plusieurs piéces en vers françois de Pierre Enocle, & par des vers latins de Claude Duverdier. Il finit par un Sonnet, en forme d'Epitaphe, sur la mort de Philibert Duc de Savoie. Duchesne promettoit encore huit chants, ou, comme il s'exprime, *huit nouvelles*

JOSEPH DUCHESNE.

Enseignes, qu'il avoit composées durant le Caresme, au château d'Aubusson en Auvergne, appartenant à M. de la Fin. J'ignore si ces nouveaux chants ont paru.

Le second ouvrage en vers que je connois de Duchesne, est intitulé : *Le grand Miroir du Monde.* Je n'ai vu que l'édition de 1593. revue, corrigée & augmentée d'un sixiéme livre. Je crois que la premiere édition est de 1587. elle étoit fort imparfaite : on doit en croire l'Auteur, qui fait lui-même cet aveu dans l'Epître dédicatoire à Henri IV. & dans sa Préface de la seconde édition. Celle-ci est partagée en six livres, dans lesquels on trouve autant de philosophie que l'on en avoit alors, & selon les principes qui dominoient en ce tems-là dans les Ecoles.

Le premier livre traite de Dieu & de ses attributs, & combat l'idolâtrie qui attaque l'un & blesse les autres. Les œuvres de Dieu dans la création du monde matériel, & des *mondes intellectuel, céleste & élémentaire*, font la matiere du second livre, où il est aussi parlé de la création des Anges. La réprobation d'une partie des der-

niers, & les ſuites funeſtes de cette réprobation, font le ſujet du troiſiéme livre, où Duchesne revient encore à l'idolâtrie, contre laquelle il emploie toutes les armes dont il a pu ſe fournir. Dans le quatriéme, il explique en détail tout ce monde viſible, tel qu'il eſt expoſé à nos yeux; & en particulier tout ce qui eſt l'objet de l'Aſtronomie. Il continue cette matiere dans le cinquiéme livre: il y rapporte les diverſes opinions des Philoſophes ſur l'origine du monde, & prouve qu'il ne faut s'en tenir ſur cela qu'au récit de Moïſe. Il parle auſſi des Elémens. Mais cette matiere, & ſurtout ce qui concerne l'eau, fait preſque l'unique objet du ſixiéme & dernier livre.

Dans ce long ouvrage, Ducheſne réfute, ſelon l'occaſion, les diverſes héréſies anciennes, les Platoniſtes & quelques autres Philoſophes. Il ſe laiſſe ſouvent aller à des digreſſions très-diffuſes. Par exemple, en parlant de la vérité de Dieu dans le premier livre, il raconte au long toute l'hiſtoire de Jonas. Dans le ſecond livre, il parle d'une expérience chymique faite par un de ſes amis. Il s'agiſſoit de certaines orties réduites en cendre, & dont

JOSEPH DUCHESNE.

on avoit ensuite préparé une lessive ; cette eau venant à se congeler, on remarquoit dans la glace la forme entiere des orties. Cette expérience étoit due à Antoine de Luynes, Seigneur de Fourmentieres, ci-devant Conseiller au Parlement de Paris, & alors Maître des Requêtes. L'expérience avoit été faite chez Duchesne.

Dans le sixiéme livre où le Poëte parle de l'eau, c'est-à-dire, de la mer, des rivieres & des fontaines, il fait l'énumération des principales rivieres de France, & en prend occasion de louer quelques Poëtes & autres Ecrivains nés dans quelqu'une des Provinces arrosés par ces rivieres. Par exemple, en parlant de la Seine, il cite avec éloge *Dorat* ;

De *Thou* qui a chanté d'un vers inimitable
De son Job affligé la constance admirable ;
De *Loynes*, favori du Castalide chœur.

C'est le même de Luynes, dont je viens de parler. Il ajoute, *De Messes*, que je ne connois point ; *du Plessis Mornai*, *de Fresnes*, Hurault de *Chiverni*, Charles de *Bourbon*, & MM. de *Silleri*. Parlant de la riviere d'Ione, il dit, qu'elle doit se glorifier,

JOSEPH DUCHESNE.

. . . . Veu que de nos Harlais
Le tige florissant qui décore la France,
Sur ses rives a prins sa premiere naissance.

Il fait ensuite l'éloge de M. de Harlay de Sancy. Sur l'Allier, il nomme le Chancelier de l'Hôpital. La Loire lui donne lieu de louer

Forget des beaux esprits le support & la gloire:

Ronsard n'est pas oublié en parlant du Loir. La Sarte a eu Garnier; la Garonne, Pibrac, Terlon, du Haillan, du Bartas. Pour lui, il étoit né sur le Gers:

. . . . . Ne reservant pour moi
Que quelque chesneteau planté sur le rivage
De mon Gers inconnu qui la tête m'ombrage.

La Jessée, Pontus de Tyard, Tamisier, & plusieurs autres sont loués au même endroit. En parlant d'un poisson de mer, qu'il nomme *Evesque*, il a cette pensée singuliere:

Quant à l'*Evesque*, ô Mer, vrayment je ne sçai pas
De quoy peuvent servir dans tes flots les Prélats,
Sinon que le Seigneur ait permis dans son ire,
Que ce poisson mitré de l'habit leur retire,
Veu qu'au lieu d'enseigner d'une sainte façon,
Ils sont pour la pluspart müets comme Poisson.

JOSEPH DUCHESNE.

Le Poëte étoit fort touché de ce désordre, de même que des autres maux qui troubloient le Royaume ; il s'en explique avec liberté dans plusieurs endroits de son Poëme. Il promettoit encore quatre livres, où il devoit *découvrir toutes les merveilles du globe terrestre :* je ne crois pas qu'ils ayent paru.

Simon Goulart, de Senlis, a commenté ce Poëme, dont Pierre de Brosses, Tamisier, Christophe du Pré-passy, de Fresnes, Goulart lui-même, & plusieurs autres, ont fait l'éloge comme on le voit par leurs vers imprimés au commencement dudit ouvrage.

ODET DE LA NOUE.

ODET DE LA NOUE.

C'est à Duchesne que nous sommes redevables des *Poësies Chrétiennes*, d'*Odet* DE LA NOUE, *Capitaine de cinquante hommes d'armes, & Gouverneur pour le Roi au Fort de Gournay sur Marne.*

Le nom de la Noue est fort connu dans notre histoire. *Odet* étoit fils de François de la Noue, Gentilhomme Breton, Calviniste de religion, qui s'est rendu si célébre sous les regnes

d'Henri III. & d'Henri IV. par ses exploits, & dont on a un volume de *Discours politiques & militaires*, qui sont encore estimés.

ODET DE LA NOUE.

Odet suivit la religion de son pere, & embrassa, comme lui, le parti des armes. M. de Thou le nomme souvent avec éloge dans son histoire, sous le nom de *Teligni*. Il dit entre autres, qu'après avoir défendu avec valeur le Fort de Lillo contre les Espagnols, ayant été député en 1584. pour l'interêt du bien public vers les Etats-Généraux de Hollande, & faisant ce voyage avec un seul bâtiment de charge, il fut enveloppé & pris par Gaspard Robles, sieur de Billy, mené d'abord à Gand, & ensuite dans la citadelle de Tournay, où il essuya, ajoute M. de Thou, une longue & dure captivité sous la tyrannie des Espagnols.

La Noue parle un peu différemment de cet événement dans ses Poësies, pages 105. & 106. *A peine*, dit-il,

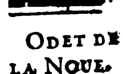
A peine douze & douze ans
Faisoient florir le printems
De ma jeunesse volage :
J'estois gay, dispos & sain,
Ne suivant autre dessein

ODET DE LA NOUE.

Que de mon libre courage.
Au prix de mille hazards,
Sous les guerriers étendards,
Je cherchois la délivrance
De mon pere prisonnier,
Et briguois le vain laurier
Dont j'honore une vaillance.
L'occasion se fait voir
Favorable à mon vouloir.
Le camp fait si peu de garde,
Qui tient Anvers assiégé,
Qu'il peut être endommagé
Par quelque troupe gaillarde.
Le dessein est déja faict ;
Jà je cingle à cet effet
Sur la route de Zélande,
Désireux d'y prendre port,
Pour mandier le renfort
De quelque nouvelle bande.

Il ajoute qu'on ne lui en donna pas le tems. On tira le canon sur son bâtiment ; en un moment il se vit environné & pressé de toutes parts ; il se défendit, & fut blessé ; son équipage l'abandonna, & il se vit à la merci de ses ennemis. Plusieurs Historiens ont écrit que sa prison dura sept ans ; mais lui-même dit en plusieurs endroits de ses Poësies qu'elle ne fut que de quatre ans.

J'ay vanté le séjour d'une estroite prison



ODET DE LA NOUE.

Comme l'estat meilleur qu'on trouve sur la terre,
Lorsque l'heureux malheur qui m'y tenoit en serre,
M'y fit voir quatre fois une même saison, &c.

Ces vers sont allusion à un Poëme de l'Auteur, intitulé : *Paradoxe contre la liberté*, ou, *Que les adversités sont plus nécessaires que les prospérités*, &c. que la Noue composa dans sa prison, & qu'il adressa à son pere, du château de Tournay, le 23 Novembre 1587. Son esprit toujours libre au milieu des fers réfléchit à loisir sur la vanité de tout ce qui passe avec le tems, sur les miseres auxquelles la nature humaine est assujettie ; & rentrant dans son propre cœur, il en examina tous les replis, gémit sincérement de tout ce qu'il avoit aimé jusques-là, fit un humble aveu de ses propres fautes, & implora le secours du Seigneur, le priant de lui faire la grace de mener dans la suite une vie plus chrétienne. Tous ces sentimens sont déposés dans ses Poësies, qui consistent en cent cinquante Sonnets, neuf Cantiques, douze Odes, un *Discours méditatif sur la semaine de Pâques*, des Stances contre la vengeance, & un Discours aussi en vers, où le Poëte prouve les avantages de l'adversité, tant par l'E-

criture & le raisonnement, que pa
sa propre expérience.

ODET DE LA NOUE.

Toutes ces Poësies sont véritablement dignes d'un Chrétien. La Noue y dit en plusieurs endroits qu'il avoit plus d'une fois avant sa prison chanté l'amour & ses illusions ; & il ne le dit qu'en gémissant sur le mauvais usage qu'il avoit fait en cela de son goût pour la Poësie. J'ignore si ces vers amoureux ont été imprimés.

Sorti de prison vers 1588. il se contentoit de lire ses Poësies chrétiennes à ses amis. Duchesne qui avoit été attaché à François de la Noue, & qui étoit aussi bien venu du fils, étant allé voir celui-ci, & ayant fait ensemble un voyage depuis Lumigni, maison qui appartenoit à MM. de la Noue, jusqu'à Melun où la Cour étoit alors, Odet lui récita plusieurs de ses Poësies. Duchesne les admira, desira de les lire toutes, l'obtint à condition qu'il jouiroit seul de cette permission, les fit imprimer en 1594. à l'insçu de l'Auteur, & les dédia à Madame de la Noue, mere d'Odet, la priant de faire sa paix avec son fils, s'il venoit à se fâcher du larcin qu'il lui avoit fait. Il y a lieu de croire que la Noue n'en fut pas irrité :

s Poësies faisoient honneur à sa piété, la bonté de son cœur, à son zéle ur le Roi, & même à son esprit. brave Officier vivoit encore en 11. ayant été envoyé cette même née par la Reine Régente au secours Geneve avec six mille hommes. Il oit mort en 1620. puisque Salomon erton, dans quelques Poësies imprimées cette année à Sedan, regrette de *que Dieu l'avoit retiré.*

ODET DE LA NOUE.

LIVIER DE MERAULT.

OLIVIER DE MERAULT.

J'estime moins les Poësies d'*Olivier* MERAULT, sieur de Saint Martin, rêtre, Chanoine de Saint Pierre de ennes, & *Licentié ès Droits*, imprimées en 1600. Il y a autant de piété que dans celles d'Odet de la Noue ; mais j'y ai trouvé moins de génie, & moins de facilité & de netteté dans le style. Le sujet que Mérault avoit choisi étoit cependant susceptible d'élévation. Un meilleur pinceau que le sien auroit animé son tableau. Traiter aussi froidement qu'il le fait de la dignité de l'homme, de sa chûte, & de sa réparation, c'étoit dégrader un des sujets les plus nobles & les plus dignes de la Poësie.

OLIVIER DE MERAULT.

Tout ce qu'on peut dire à l'avantage de l'Auteur, c'est que dans les trois objets qui l'occupent dans son Poëme, il n'a pris pour guides que l'Ecriture & une saine Philosophie. Sa doctrine est pure, & ses réflexions sont justes & sensées. Ses Cantiques sur la Naissance de Jesus-Christ & sur les avantages que cette naissance a procurés au monde, ne respirent pareillement que la piété; & ils ont pu être utiles à ceux pour qui ils étoient faits. Mérault a dédié ces Poësies à Charles de Bourgneuf, alors Evêque de Nantes.

SIMON ROUZEAU.

SIMON ROUZEAU.

J'ai loué la piété & l'amour de la Religion dans les deux Poëtes dont je viens de parler. Je dois blâmer l'indécence & l'irreligion dans *la Doride* de *Simon* ROUZEAU, d'Orleans. Ce Poëme imprimé en 1598. est une description de tout ce que l'Auteur desiroit dans sa maîtresse pour être une personne accomplie. Mais sans s'embarrasser des qualités du cœur & de l'esprit, les seules qui peuvent être l'objet de notre estime & de notre amitié, il n'est occupé que du corps;

sur cela que de peintures indécen-
ne nous présente-t-il pas? Madame
Marêchale de la Chastre qui en a
cepté la dédicace, avoit assurément
rté trop loin en cela la complai-
nce.

SIMON ROUZEAU.

ANSELME DU CHASTEL.

ANSELME DU CHASTEL.

Frere *Anselme* DU CHASTEL, Reli-
eux Célestin, auroit blâmé comme
oi ce Poëme de Rouzeau, lui qui
ans un Sonnet aux Poëtes françois
e son tems leur reprochoit de désho-
norer les Muses, en les faisant parler
souvent comme des Courtisannes. Pour
lui, qui connoissoit ce que la Religion
& la décence due à son état deman-
doient, s'il fit des vers, ce ne fut que
pour éclairer & instruire. J'ai vu de lui
un volume entier de Quatrains mêlés
de quelques Sonnets, dont la vérité
& la piété sont l'ame. Dans les sept
premieres centuries de Quatrains, le
Poëte y instruit tous les états. Il prou-
ve dans la premiere la toute-puissance
de Dieu, & apprend à l'homme com-
ment ce souverain Estre veut être obéi
& honoré, & quelle récompense il
attache à l'obéissance. Il parle dans la

ANSELME DU CHASTEL.

seconde de la dignité des Prélats &
de tous ceux que Dieu a établi
pour gouverner les autres, & il n
leur cache pas leurs devoirs & leu
obligations. Dans la troisiéme il par
avec la même liberté aux Rois &
aux Magistrats. Dans la quatriém
à ceux qui sont engagés dans le ma
riage. Il montre dans la cinquiém
qu'il y a un devoir réciproque ent
les peres & les enfans, & quel est c
devoir. Il censure dans la sixiéme l
intempérances de la langue, & s'é
tend dans la derniere sur l'excellen
& les obligations de la vie Monasti
que. Ses autres Quatrains, ses Sonnet
& ses Stances sont pour célébrer l
zéle du Grand-prêtre Matathias, cel
d'Eléazar, celui des sept freres Macha
bées & de leur mere, le Triomphe d
la vérité dans les trois jeunes gens de
la garde de Darius, dont il est parlé
au troisiéme livre d'Esdras; & les
louanges de la sainte Vierge. Ce recueil de Poësies composées pendant plusieurs voyages que l'Auteur fit par ordre de ses Supérieurs durant environ trois ans, a été imprimé en 1590. Il a été loué par le Pere Crespet, confrere de l'Auteur, Isaac Habert, &

quelques autres. Dès 1577. Anselme du Chastel avoit publié la derniere de ses Poësies, à la suite d'un recueil de maximes tirées de l'Ecriture sainte, qu'il avoit aussi mises en vers.

ANSELME DU CHASTEL.

NICOLAS RAPIN.

NICOLAS RAPIN.

Je suis surpris que Duchesne n'ait rien dit de *Nicolas* RAPIN, qui valoit mieux que plusieurs de ceux à qui il a prodigué ses éloges. Il n'y a pas lieu de croire qu'il ne le connût point. Rapin étoit fort célébre dès-lors, & il a mérité les louanges des meilleurs Ecrivains de son siécle.

Il étoit né à Fontenay-le-Comte en Poitou vers l'an 1535. On fait dire à Joseph Scaliger dans le *Scaligerana* (page 289. édition de 1666.) qu'il étoit fils d'un Prêtre; mais c'est un fait dont aucun autre Ecrivain ne parle, & qu'on peut mettre au nombre des faussetés dont ce livre est rempli, Il fit ses études à Poitiers, & il y eut pour condisciples Scévole & Louis de Sainte-Marthe. Il fut reçu Avocat au Parlement de Paris; & peu après, il fut pourvû d'une charge de Judicature dans sa patrie. Il s'y maria vers

Scévole de Ste Marthe. Elog. Nicer. Mem. t. 25. Joly, Rem. sur Bayle. p. 666.

NICOLAS RAPIN.

1565. & eut un grand nombre d'enfans, dont l'aîné fut tué au service d'Henri IV. au siége de Paris l'an 1590. Rapin étoit Maire de Fontenay en 1570. lorsque les Huguenots assiégerent & prirent cette ville. Ils avoient pour lui une si grande aversion, à cause des maux qu'ils prétendoient en avoir reçus, qu'ils ne voulurent point le comprendre dans la capitulation; ils n'empêcherent pas cependant qu'il ne se retirât. La charge de *Prevôt des Maréchaux* de France ayant été créée en 1576. pour Fontenay, & le bas Poitou, il l'achetta.

Il s'acquitta de cette charge avec beaucoup de zéle & de sévérité. On fait dire encore à Scaliger, dans l'endroit des *Scaligerana* déja cité, qu'il fut poursuivi, tant par les Catholiques que par les Prétendus Réformés, aux *Grands jours* qui se tinrent à Poitiers en 1579. Mais ce fait n'a encore aucun fondement. Je ne nierai pas qu'on ait pu faire quelques plaintes de Rapin; mais il faut qu'elles ayent paru mériter bien peu d'attention, puisque Scévole de Sainte Marthe dit positivement dans l'éloge de Rapin, qu'Achille de Harlay, qui présidoit

présidoit à ces Grands jours, fut si charmé de son esprit & si content de sa probité, qu'il chercha toujours depuis l'occasion de lui rendre service. Ce Magistrat étant devenu premier Président du Parlement de Paris en 1584. fit donner à Rapin, vers la fin de cette année, la charge de *Lieutenant de Robbe-courte dans la Prévôté de Paris*. Il le recommanda depuis au Roi Henri III. qui lui donna la charge de *Grand-Prevôt de la Conneſtablie*.

NICOLAS RAPIN.

Depuis ce tems-là Rapin fut toujours attaché au service d'Henri III. & tous les efforts des Ligueurs ne purent l'en détacher. Nous lisons dans les *Mémoires pour l'histoire de France* de M. de l'Estoile, qu'en 1588. *il fut chassé de Paris, pour être bon serviteur du Roi, & dépouillé de son état*. Il présenta à ce sujet une Requête au Conseil du Roi, qui apparemment le rétablit, puisqu'il conserva sa charge, & qu'il accompagna toujours Henri IV. jusqu'à ce qu'il s'en démit volontairement. Il l'avoit encore en 1599. La preuve en est que dans l'Arrêt du Parlement de Paris du 24 Mai de ladite année, contre la prétendue possédée, Marthe Brossier, il fut ordonné,

T. 1. p. 251.

NICOLAS RAPIN.

qu'elle feroit conduite à Romorantin, sa patrie, *par Maistre Nicolas Rapin, Lieutenant de Robbe-courte de la Prevosté de Paris.* Peu de tems après, Rapin se sentant âgé, & lassé d'ailleurs d'un poste si assujettissant & si pénible, il s'en démit volontairement, & se retira dans sa patrie, en une maison agréable qu'il avoit dans un des fauxbourgs de Fontenay. Il y passa le reste de sa vie, uniquement occupé de l'étude & des Muses.

Le desir de revoir ses amis qu'il avoit laissés à Paris, lui ayant fait naître l'envie de faire encore quelque séjour dans cette ville, il se mit en chemin pendant les rigueurs de l'hyver; mais la maladie le surprit à Poitiers, & il y mourut vers le 13 de Février de l'an 1608. selon les uns, ou de 1609. selon d'autres, âgé d'environ soixante-huit ans. Le Pere Garasse semble mettre sa mort au mois de Décembre 1608. & donne à Rapin soixante-quatorze ans; & il y a encore sur cet événement quelques autres opinions; mais cela n'est pas assez important pour entrer dans une plus longue discussion. Je vous renvoie sur cette variété d'opinions au tome XXV

des Mémoires du Pere Niceron, & aux Remarques de M. l'Abbé Joly sur Bayle, page 667. Mais je ne puis omettre ce que le Pere Garasse, Jésuite, dans sa *Doctrine curieuse*, dit des derniers moments de Rapin.

NICOLAS RAPIN.

Doctr. cur. l. 2. p. 124. & suiv.

» *L'an* 1608, en Décembre, je me » trouvai, dit-il, dans Poitiers à la » mort de feu M. Rapin, lequel ayant » vescu l'espace de soixante-quatorze » ans avec un assez grand libertinage, » suivant la fougue du siécle & de ses » premieres humeurs, qui l'engage- » rent en des cognoissances assez dan- » gereuses, après avoir langui quel- » ques semaines, mourut entre les » mains de quatre Peres de nostre » Compagnie, avec un sentiment mer- » veilleux de ce qu'il rendoit si heu- » reusement son ame entre les mains » de ceux qu'il avoit persecutés toute » sa vie sans les connoistre. » Le Pere Garasse ajoute que lorsqu'il reçut les Sacremens, il fit devant toute l'assemblée, qui étoit nombreuse, les trois aveux suivans : 1. » Que jamais il n'a- » voit été huguenot, ni branslant dans » sa croyance, quoiqu'il eût vécu fa- » milierement parmi eux, & grande- » ment haï les Jésuites. 2. Qu'il avoit

NICOLAS RAPIN.

» vescu très-licentieusement, & qu'il
» ne pensoit pas que Dieu l'eût pû
» prendre en autre moment de sa vie,
» qui l'eût trouvé dans sa grace. 3. Que
» tout le bien qu'il se souvenoit d'a-
» voir fait depuis ses jeunes ans, ç'a-
» voit été d'empêcher que l'Atheïsme
» ne s'enseignât publiquement dans
» Paris.

Le Pere Garasse continuant son récit, rapporte tout ce que Nicolas Rapin dit à cette occasion, & de la vivacité avec laquelle Ronsard, Sainte Marthe, Turnebe & lui poursuivirent un Athée qui s'étoit introduit dans leur société, & qui en avoit déja séduit quelques-uns. Cet Athée étoit, dit-on, Geoffroi Vallée. Rapin dit que lui & ceux qui s'associerent avec lui pour le poursuivre, le firent condamner au dernier supplice par Arrêt de la Cour. Rapin laissa aux Jésuites de Poitiers plusieurs livres concernant les belles lettres. Cependant on lit dans les Mémoires de l'Estoile, » qu'il tança » son fils le Religieux, d'avoir appellé » les Jésuites à sa mort. » Qui croire de ces Ecrivains qui se contredisent, quoique chacun assure qu'il ne rapporte rien que de bien avéré?

Scévole de Sainte Marthe, qui a fait l éloge de Nicolas Rapin, dit qu'après ſa mort, ſon corps fut porté à Fontenay, ſans aucune pompe, ainſi qu'il l'avoit ordonné par ſon teſtament. Mais le Pere Garaſſe contredit encore ce recit. » Voici, dit il, comment la choſe ſe paſſa; j'en étois témoin oculaire. Il eſt vrai que feu » Maiſtre Nicolas Rapin étant au lit » de la mort... avoit fait ſon teſtament, devant que de ſe confeſſer au » Pere *Jacques de Moucy*, par lequel » il avoit ordonné que ſon corps ſeroit » porté depuis Poitiers juſqu'à Fontenay, à la même façon que celui de » *Budé* fut porté depuis la rue Sainte » Avoye juſques aux Céleſtins, c'eſt à » ſçavoir, ſans torche, ſans pompe, » ſans compagnie, ſur un chariot harnaché de noir, un garçon marchant » devant avec une cloche & une lanterne ſeulement : mais comme on » lui eut fait entendre que cette façon » de faire pouroit.... confirmer l'opinion que pluſieurs avoient eu de » ſon libertinage en fait de Religion, » ..... il fit un codicile par lequel il » révoquoit ſa premiere volonté; & » au lieu de ſon cuiſinier, lequel il

NICOLAS RAPIN.

Doctr. cur. l. 7. p. 928.

NICOLAS RAPIN.

» avoit fait son executeur testamentai» re, il pria le Pere François Solier, » là présent, qui devoit prescher le » Caresme de l'an 1609. à Fontenay, » de faire ensorte que son corps fût » enseveli honorablement, à la Ca» tholique, avec les prieres & suffra» ges ordinaires, auxquels il témoigna » avoir une grande & particuliere con» fiance. Il est vrai, continue le Pere » Garasse, que par la faute de ses héri» tiers, son codicile ne fut pas executé » précisément comme il l'avoit ordon» né; mais sa fin, sa confession, ses » larmes témoignent qu'il mourut en » bon Chrétien. »

Presque tous les Poëtes de ce temslà firent des vers sur sa mort. Dans le recueil de ses Poësies, on en trouve sur ce sujet en latin, de Dominique Baudius, de Nicolas Bourbon, de Gouthiere, de Nicolas Richelet, de George Critton, de Louis Andrieu Chanoine d'Amiens, de Charles Ménard, de Jean Jacquier, de Charles Roger ou Rogier, de Salomon Certon, de Bonnefons, de Tiraqueau, & de quelques autres. Il y en a en françois, de Callier, parent de Rapin; de Susanne Callier, qui étoit sa niéce; de Jean

Prevost, Avocat au Dorat ; de Regnier, & de Salomon Certon. Je ne vous rapporterai aucune de ces Epitaphes ; vous pouvez les lire dans le recueil où elles sont rassemblées. En voici une que vous n'y trouverez point : je la tire du *Recueil du Parnasse, ou nouveau choix de Pièces fugitives en prose & en vers*, imprimé en 1743. C'est une imitation d'une Epitaphe latine, rapportée au même endroit,

NICOLAS RAPIN.

T. 1. p. 228.

Rapin ici repose, il le mérite bien ;
Au repos des humains, toujours infatigable,
Il a sacrifié le sien.
Venez, voleurs, brigands, engeance détestable,
De Thémis aujourd'hui les bras sont impuissans ;
Courez les grands chemins, détroussez les passans :
Muses françoises, troupe aimable,
Venez avec vos sœurs du Parnasse latin,
Pleurer sur son tombeau son funeste destin.

Les Muses latines ont eu plus de sujet de pleurer que les françoises. Nicolas Rapin a beaucoup mieux réussi à faire sa cour aux premieres qu'aux secondes. On a estimé particulierement ses Epigrammes, à cause de leur sel, & du tour aisé qu'il a sçu leur donner. Sa Poësie françoise n'a pas le même mérite. A l'exemple de Jean-Antoine de

Baill. jug. des Sav. t. v. p. 50.

NICOLAS RAPIN.

Bayf, il affecta une singularité qui n'a pas fait fortune. Ayant négligé la rime, il entreprit de faire des vers comme les anciens Grecs & Romains. Bayf avoit été blâmé par les meilleurs esprits d'avoir voulu ou introduire cette nouveauté, ou lui donner du cours. Rapin ne fut pas plus approuvé d'avoir suivi la même route, & les piéces en faveur de cette licence qu'on lit dans son recueil, par Callier & Scévole de Sainte Marthe, ne lui ont pas donné plus de crédit.

Les *Œuvres latines & françoises de Nicolas Rapin* ont été imprimées ensemble après sa mort en 1610. *in*-4°. par les soins de MM. Gillot & de Sainte Marthe, à qui il les avoit recommandées en mourant. Cette Collection contient deux livres d'Epigrammes, un livre d'Elégies, & un de Poësies diverses, le tout en latin. Une traduction françoise, en prose, de l'Epître que M. de Thou avoit mise au-devant de son Histoire, & qu'il adressoit à Henri IV. & une traduction de la Harangue de Ciceron pour Marcellus.

Les Poësies françoises sont, 1°. des traductions de quelques Epîtres, Satyres & Odes d'Horace; du Discours

du Chancelier de l'Hôpital à ses amis ; & des deux livres du Remede d'Amour, par Ovide. 2°. Diverses Poësies de son invention, sçavoir, Ode à M. le Duc de Sully, Pair de France ; Stances, à Phillis ; vingt Sonnets, la plupart sur l'Amour ; *Mercure pour une Mascarade ;* Chanson ; soixante-treize Stances, chacune de quatre vers, à M. de Rosni, Conseiller d'Etat & Surintendant des Finances ; cinquante-sept autres Stances, intitulées, *La Douche, aux belles Biberonnes des eaux de Pougues, en l'année* 1598. *L'Amour Philosophe*, piéce galante, qui avoit déja été imprimée sans nom d'Auteur, en 1599. dans l'*Académie des modernes Poëtes françois*, chez *Antoine du Breuil, in*-12. Trois Sonnets, & autres vers, qui furent *récités par trois jeunes enfans habillés à l'ancienne façon des Poëtes, lorsque M. de Sully fit son entrée à Fontenay & visita la maison de Terre-neuve appartenant audit sieur Rapin :* une traduction des sept Pseaumes de la Pénitence, en vers de diverses mesures : enfin, deux livres de *Vers mesurés à la façon des Grecs & Latins.*

NICOLAS RAPIN.

Dans les Stances à M. de Rosni,

NICOLAS RAPIN.

pour lui demander d'être payé de ses appointemens, Rapin parle ainsi de lui-même :

Je suis guéri d'ambition,
Content de ma condition,
Et tiens de la douce manie
De ceux que la Muse manie.
J'ay appris des Poëtes Grecs
Et des vieux Latins les secrets,
Façonnant l'Elégie & l'Ode
Sur la Lyre à l'antique mode.
J'ay mis au Dorien niveau
Par un artifice nouveau
De nostre langue les mesures
En quantités & en césures.
J'apporteray cet ornement
En France avec estonnement ;
Pourveu qu'au dernier de mon âge
Pauvreté n'entre en mon mesnage.

Il fait ensuite l'éloge de M. de Rosni, & celui du Roi. Puis revenant à ce qui le regarde, il ajoute :

Je suis de sept enfans chargé,
A cent créanciers engagé,
Et mes forces sont consommées
Des frais que j'ay faicts aux armées.
Mais je ne suis assez prudent
Pour estre à la Cour impudent ;
Et plutost que de m'y résoudre,
J'endureroy cent coups de foudre....

NICOLAS RAPIN.

Je fay des vers une fois l'an,
Et pour le Duché de Milan
Je ne voudroy, ni ne souhaite
Qu'on me tint pour un grand Poëte.
Mais s'il faut que ce qui m'est deu,
Mon bien, & mon tems soit perdeu,
Au lieu de me mesler de crimes,
J'iray me consoler de rimes, &c.

On a omis trois choses dans ce recueil des Œuvres de Rapin. Premierement les vers qu'il fit aux Grands jours de Poitiers en 1579. *sur la Puce* de Mademoiselle des Roches. Ces vers se lisent dans le recueil qui contient ces bagatelles, auxquelles tant d'autres prirent part, imprimé en 1582. *in*-4°. Je vous en ai parlé à l'article de Passerat. Secondement, *Les Plaisirs du Gentilhomme champestre*, écrit en vers, qui a paru en 1583. *in*-12. & non en 1581. comme le dit le Pere Niceron, dans un recueil de diverses Poësies, qui a pour titre : *Les Plaisirs de la vie rustique*. En troisiéme lieu, la traduction, aussi en vers, du *Chant* 28. *du Roland furieux d'Arioste, monstrant quelle assurance on doit avoir aux femmes*, imprimé en 1572. in-12.

Enfin, je vous ai dit, à l'article de Passerat, que Rapin avoit composé

NICOLAS RAPIN.

avec celui-ci les vers qu'on lit dans la *Satyre Ménippée*. Il eſt de plus l'Auteur de la *Harangue de M. le Recteur Roſe, jadis Evêque de Senlis*, & de celle de M. l'Archevêque de Lyon. L'une eſt à la page 63. & l'autre à la page 74. de la Satyre Ménippée, tome I. édition *in*-8°.

Le recueil intitulé, *les Plaiſirs de la vie ruſtique*, que je viens de vous citer, ne contient pas ſeulement *les Plaiſirs du Gentilhomme champeſtre*, par Nicolas Rapin : on y lit encore pluſieurs Poëſies latines & françoiſes du même ; *Le Voyage d'Hercueil*, eſpece d'Ode d'un goût bizarre, dont j'ignore l'Auteur ; un Sonnet de Jean Chreſtien, Provençal, à Nicolas Rapin ; les Quatrains de *Pybrac*, & ſes *Plaiſirs de la vie ruſtique ;* Ode de Philippe Deſportes, ſur le même ſujet ; *les Plaiſirs de la vie ruſtique & ſolitaire*, par Claude Binet ; le Voyage du Printems, du même, avec trois Sonnets de Pierre Binet, ſon frere, à M. de Hotman, Secrétaire de la Reine Iſabelle, douairiere de France, à Ronſard & à Deſportes ; *La Truite*, Poëme adreſſé à Ronſard, que je crois être encore de Pierre Binet, de même

que *le Vœu du Pescheur à Neptune*, & le petit nombre de Poësies latines & françoises qui terminent ce recueil.

NICOLAS RAPIN.

RAOUL CALLIER.

RAOUL CALLIER.

Rapin eut pour parent, peut-être même pour beau-frere, le sieur *Raoul* CALLIER, qui se mêla aussi de Poësie françoise. Ce fut lui qui fit imprimer les *Vers mesurés* de Rapin, comme on le voit par l'Epître en prose qui les précéde, & qui est signée Callier. Comme les exemples domestiques sont facilement imités, Callier voulut faire aussi des vers mesurés. On a de lui en ce genre une *Ode saphique* adressée à Rapin. Elle est précédée d'un Sonnet du même, au Roi Henri IV. & de Stances, au même, en vers héroïques, *en faveur des vers mesurés* : ces piéces sont dans le recueil de Rapin. Parmi celles qui ont été composées sur la mort du dernier, il y en a encore quelques-unes de Callier ; comme, une *Ode Alcaïque*, & vingt Stances, sous le nom de Suzanne Callier sa fille ou sa parente, niéce de Rapin.

Je crois que c'est au même Callier qu'il faut donner, *Les Infidéles fidéles*,

RAOUL CALLIER.

Fable boscagere, de l'invention du Pasteur Calianthe. Ce dernier mot signifie belle fleur ; mais ce n'est pas précisément par la ressemblance de ce nom avec celui de Callier, que je donne à celui-ci cette Pastorale ; un pareil fondement ne seroit pas assez solide. J'en ai un autre mieux appuyé. Dans l'*Académie des Poëtes françois*, recueil publié en 1599. on lit une piéce galante de Callier dans laquelle il prend le nom de *Calianthe*, & l'objet de cette piéce est la même passion qui est décrite dans la *Fable boscagere* dont il s'agit. Puisque dans les *Stances à Philis*, imprimées dans le recueil de 1599. Callier ne se plaint, ne soupire, ne forme des vœux que sous le nom de *Calianthe*, n'est-il pas au moins très-probable que ces Stances & la Pastorale ont le même pere ?

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, la Pastorale dont je vous parle, est en cinq Actes : je n'en connois point d'édition avant 1603. Celle-ci est dédiée à Charles de Maillé, Comte de Carman. La piéce est trop compliquée; & souvent le Poëte, embarrassé lui-même dans sa narration, cherche à se tirer d'affaire par quelque enchante-

ient ou par une métamorphose. On sure que cette Pastorale est fort rare; ne crois pas qu'on ait interêt à la ndre plus commune. Les Auteurs de Histoire du Théâtre françois n'en ont point mention; & M. de Beauchamp s'est contenté de la citer, sans en rien dire.

RAOUL CALLIER.

Callier ne vivoit plus en 1620. puisqu'il est nommé le *feu* sieur Callier dans les *Délices de la Poësie françoise*, imprimés cette même année, où on lit diverses Poësies de sa façon, depuis la page 956. jusqu'à la page 964.

Recherches, &c. t. 2. p. 2. édition *in*-8.

CHRISTOPHE DE GAMON.

CHRISTOPHE DE GAMON.

Si l'Amour a fait rêver Callier, la Philosophie, mal entendue, a produit le même effet dans l'esprit de *Christophe* DE GAMON. Ce Poëte donna dans les reveries de l'Alchimie ou de la Pierre philosophale; & tout ce qu'il a écrit s'en ressent. Lorsque je vous ai parlé de l'imitation en vers françois du Zodiaque de la vie humaine de Palingene, par M de *Riviere*, Conseiller au Parlement de Bretagne, je vous ai fait remarquer que ce Magistrat s'étoit attaché à refuter les opinions de Ga-

Biblioth. fr. t. 7. p. 59. & suiv.

CHRISTOPHE DE GAMON.

mon, qui dans sa *Semaine de la création du monde*, en vers, divisée en sept journées, imprimée en 1609. & qui est une critique, souvent fort aigre, de la *Semaine* de du Bartas, *avoit remis sus quelques vieilles erreurs des Anciens*. J'ai observé que cet Adversaire de du Bartas soutenoit qu'il n'y a point d'autres cieux, point d'autre firmament que l'air; que les cieux sont immobiles, & *que les astres voguent parmi les airs sans être fixes*. C'étoit sur ces points principalement que le sieur de Riviere l'attaquoit & le censuroit. Gamon n'étoit pas moins répréhensible sur plusieurs autres articles. Mais son ouvrage étant oublié depuis long-tems, & ses erreurs ne pouvant séduire personne; il seroit inutile aujourd'hui de s'y arrêter. J'observerai seulement que l'Auteur dit dans son Epître au Lecteur, que ce Poëme étoit le dernier de ses ouvrages, & qu'il ne l'avoit achevé que dans un âge avancé.

Dès 1600. il avoit publié *Le Jardinet de la Poësie*, qu'il offrit à Henri IV. par des Stances aussi mauvaises que les autres piéces qui composent ce recueil. Ce *Jardinet* ne présente en effet que des herbes fannées; pour des

fleurs, il n'y en a point, si ce n'est de celles qu'on foule aux pieds. Gamon dit dans son Avis au Lecteur, que plusieurs de ces Poësies avoient déja paru *autrefois*. On ne s'en souvenoit plus ; & la vie nouvelle qu'il a prétendu leur donner, s'est évanouie avec la même promptitude. Si vous étiez cependant curieux de mettre un moment le pied dans ce Jardinet, je vous avertirai, qu'il offre d'abord une description maussade & ennuyeuse des quatre saisons de l'année : ensuite des Stances au Duc de Vantadour, Lieutenant général pour le Roi, en Languedoc ; quelques Chansons, plusieurs Sonnets, de petites Odes, des Anagrammes, & une Invective contre l'amour, production, non de la piété de l'Auteur, mais du dépit d'avoir été maltraité par l'amour. Tels sont les bosquets & les compartimens de ce Jardinet.

CHRISTOPHE DE GAMON.

Pour *Parterre*, vous verrez des *Monologues*, où je n'ai rien compris, & qui servent d'addition aux *humides Délices, ou Pescheries*, poëme du même, que je ne connois que par les vers qu'en cite le Commentateur de son *Thrésor des Thrésors ;* des *Stances*, où il loue beaucoup la *Pandore amou-*

CHRISTOPHE DE GAMON.

reuse du sieur du Pon ; l'Espingle, à une Dame, piéce impertinente, de même que *le Cou ombeau, à M. Coulomb, Lieutenant de Bailly au pays de Vivarets ;* Satyre contre une méchante femme ; des *Réflexions*, très-peu intelligibles, *contre la vaine ambition ;* enfin deux Poëmes, l'un intitulé, *Discours de l'Astronomie inférieure ;* l'autre, le *Thrésor des Thrésors ;* tous deux pleins d'idées creuses & extravagantes, où l'Auteur prétend enseigner la maniere de faire de l'or.

M. l'Abbé Lenglet, dans son *Histoire de la Philosophie hermétique*, cite sous le même titre de *Thrésor des Thrésors de l'Alchimie*, un ouvrage de Gamon, qu'il dit en vers françois, & imprimé à Lyon en 1610. en deux volumes. C'est le même Poëme que celui qui faisoit déja partie du *Jardinet de Poësie;* j'ai vu cette édition de 1610. Elle ne forme qu'un petit volume *in-12.* avec le Commentaire en prose d'Henri de Linthaut, sieur de Montlion, Docteur en Médecine. Le Poëme déja réimprimé dans *les Muses ralliées*, & dans *le Parnasse françois*, mais avec beaucoup de fautes, est plus entier & moins défectueux, dans l'édi-

tion de 1610. qui est dédiée au Roi d'Angleterre.

CHRISTOPHE DE GAMON.

Mais je rentre un moment dans le *Jardinet*, pour vous faire observer que le Poëte y a construit une espece de grotte où il a placé sa *Muse Divine* qui ne mérite cependant un si beau titre, que parce qu'elle parle de matieres pieuses. Elle récite, par exemple, *le Martyre des Machabées*, qu'il lui plaît de qualifier de *Poëme Tragique*, présenté à Simon Goulart, de Senlis; une Oraison; une Action de graces après une maladie longue & dangereuse dont Gamon avoit été attaqué; & quelques autres Prieres & Stances Chrêtiennes.

Le portrait de l'Auteur est à la tête de ce livre: Gamon y paroît dans un âge avancé. Il étoit né à Annonai dans le Vivarez, & faisoit profession du Calvinisme. Il dit dans *le deuxiéme jour* de sa Semaine, qu'il avoit perdu trop tôt ses pere & mere, & que ceux-ci lui laisserent un procès qui lui causa tant de peines & de chagrins, qu'il fut souvent tenté de désespoir. Il paroît par des vers d'Isaac Gautier, *Docteur ès Droits*, mis au-devant de la *Semaine*, & qui contiennent l'éloge de

CHRISTOPHE DE GAMON.

feu Antoine de Gamon, Conseiller du Roi, & Juge général du haut & bas Vivarets, que Christophe étoit fils ou petit-fils de ce Magistrat, puisque le Poëte le dit un *de ses rejettons*. On a encore de *Christophe* des vers à la tête de l'Histoire des Vaudois publiée en 1618. par le Calviniste Paul Perrin, de Lyon. Mais je crois que ces vers ont été composés avant l'impression de cette Histoire : Gamon ne vivoit même peut-être plus lorsqu'elle parut.

NICOLAS LE DIGNE.

NICOLAS LE DIGNE.

Faute de date plus précise, je mettrai aussi *Nicolas* LE DIGNE sous l'année 1610. Il est certain que ce Poëte donna lui-même vers la fin de ladite année, *la Couronne de la Vierge Marie*. Mais il n'étoit plus en 1614. comme il est clair par l'édition que l'on fit en 1614. même de sa Méditation sur le Pseaume 79. où il est désigné sous le titre de *feu M. le Digne, vivant Prieur de Conde & de l'Enfourchure*. Mais quelle étoit la patrie de cet Ecrivain, & sa famille? quels furent ses emplois? Je ne sçai rien de bien positif sur ces points. Voici tout ce que ses Poësies m'en apprennent.

Nicolas le Digne.

Il fut d'abord homme du monde, & il en ſuivit les maximes & les uſages. La guerre lui plut, & il porta les armes durant quelques années. Il parcourut une partie de l'Europe, & dans le même tems il étoit amoureux. Il changea depuis de ſentimens, de conduite, d'occupations, embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & eut les Prieurés de Conde & de l'Enfourchure. Je ne connois pas le premier; le ſecond eſt du Diocèſe de Sens. Voici les preuves de ces faits.

L'amour de Nicolas le Digne pour les plaiſirs & les occupations du ſiécle, & ſon attachement pour les créatures, paroiſſent par ſes Poëſies profanes, raſſemblées & miſes au jour en 1601. par Antoine de la Foreſt, Ecuyer, ſieur du Pleſſis, ſous le titre de *Fleurettes du premier meſlange de Nicolas le Digne, ſieur de l'Eſpine-Fontenay*.

Le Digne avoit cueilli ces *Fleurettes* dans ſa jeuneſſe; c'étoient des bouquets qu'il avoit arrangés pour ſa belle. Mais il les avoit négligés depuis qu'il avoit perdu celle-ci. Pluſieurs même s'étoient égarés, ou avoient été ſupprimés; & le ſieur de la Foreſt fit peu d'honneur à ſon ami en recueil-

Nicolas le Digne.

laint tout ce qu'il put en ramasser ; j'a cependant de la peine à croire, qu'il n'ait pas pris sur cela le consentement de l'Auteur ; & en ce cas, ce *Solitaire* (car la Forest nous le donne pour tel) n'avoit pas encore appris dans sa retraite à mépriser ce qui ne méritoit néantmoins que ses regrets & ses larmes.

Je tire du même recueil les preuves de la profession militaire de l'Auteur. Au *folio* 38. Sonnet 52. il parle ainsi à son ami la Forest du Plessis :

Demeure, le Plessis, demeure en Italie,
Ne te jette à la Cour de ce riche Légat :
La France n'est plus rien qu'un reste de combat,
Où tout le mal du monde ensemble se rallie.
J'ay regretté cent fois ta *Rose* & ma *Clélie*,
Lorsque dessus les Fleurs où le Tevron s'esbat,
A l'heure que Phœbus modere son esclat,
Nous passions doucement nostre mélancholie.
J'estoy lors amoureux, & je suis à cette heure
Au milieu d'une Armée, où sans peur que je meure
Les Armes sur le dos je cherche les dangers.
Amour estoit mon Roy, Mars est ores mon Prince :
Mais j'aime mieux mourir en servant ma Province,
Que de vivre amoureux entre les estrangers.

Il parle encore comme homme de guerre dans le Sonnet 86. & dans le Sonnet 122. il dit qu'il fut blessé dan-

ereusement par un boulet de canon. Ses voyages furent peut-être une ite de sa premiere profession. Voici qu'il en dit au feuillet 114.

NICOLAS LE DIGNE.

J'ay veu dans la froide Allemaigne
Celles qui font honneur au Rhin,
Et celles que le Tybre baigne,
L'Arne, le Pô & le Thésin.
Elles sont toutes les doucettes,
Et puis changent comme devant :
Car ce sont belles giroüettes
Qui se tournent comme le vent.
J'ay toute la France suivie ;
J'ay faict l'amour en mille lieux,
Je ne sçaurois dire en ma vie
Où je me suis trouvé le mieux, &c.

Et dans l'Epître dédicatoire de sa Couronne de la Vierge Marie, il dit, qu'il avoit *visité autrefois la miraculeuse Chapelle de Laurette*. Voilà donc ses premiers engagemens, son premier état, ses voyages prouvés. Le sieur de la Forest auroit multiplié les preuves des amours de son ami, si la Dame à qui il a adressé les *Fleurettes* avoit pu ou voulu le seconder, comme il l'en supplioit, dans la recherche qu'il faisoit de toutes les Poësies amoureuses de le Digne. Il souhaitoit en particu-

NICOLAS LE DIGNE.

lier les *chastes soupirs* que celui-ci avoit fait entendre *sur la perte de sa Belle*, pièce que la Forest ne faisoit pas difficulté de les mettre au-dessus des Sonnets de Pétrarque pour la belle Laure. Il ne désiroit pas avec moins d'ardeur le *Temple de Chasteté* dont le Digne avoit au moins jetté les fondemens, mais dont il n'avoit peut-être pas achevé l'édifice. Mais ces desirs & ces recherches du sieur de la Forest n'ont pu produire que le recueil des *Fleurettes* de son ami. Ce que je viens de vous en dire suffit pour vous le faire connoître; j'ajouterai seulement que cette petite collection commence par un Eloge de M. *Dumonstier, Peintre du Roi*, qui avoit fait le portrait de celle que le Digne aimoit; qu'au feuillet 128. on lit une piéce badine & ironique, assez plaisamment tournée, intitulée, *le Tombeau de Sibilot*; & qu'enfin on trouve dans le même recueil dix ou douze Entrées de Ballets & de Mascarades, qui paroissent avoir été composées pour des divertissemens de la Cour.

Le sieur de la Forest, avant de mettre au jour les *Fleurettes* de son ami, avoit publié l'année précédente 1600. ses

NICOLAS LE DIGNE.

les *premieres Œuvres chrétiennes*. Celles-ci contiennent principalement des Méditations sur différens passages de l'Ecriture sainte, des Quatrains, des Sonnets, des Odes, plusieurs paraphrases de Pseaumes, des Hymnes & Proses qu'on lisoit alors dans l'Office de l'Eglise, de l'Oraison Dominicale, des Prieres pour le matin & le soir, &c. Parmi les *Méditations*, il y en a une que l'Auteur fit à l'occasion d'un mal d'oreille dont il fut affligé. Au feuillet 43. il nous apprend qu'il avoit été examiner la source de la riviere de Seine, en Bourgogne, & qu'il y grava son nom :

Je laisse icy mon nom & ma devise escritte
Dessus ce dur rocher, pour durer longuement,
Promettant de chanter un jour plus dignement
La force de ton cours, ta gloire & ton mérite.

Dans un autre Sonnet, adressé au sieur Durant de la Bergerie, le Digne nous parle ainsi de ce qu'il avoit veu à Rome :

Qu'ai-je veu dedans Rome, un Théâtre de rüine ?
Mille marbres rompus pelle melle en un tas ?
J'ay veu en mille endroits dont l'on fait un grand
cas

NICOLAS LE DIGNE.

Les signes apparens de la fureur Divine.
J'ay cent fois admiré la colonne Antonine
Levant les yeux en haut ; mais regardant en bas
J'ay veu que sur son plan le temps n'épargne pas
Cet embélissement qui peu-à-peu se mine.
J'ay veu le Campidole, & non tel toutesfois
Qu'il estoit eslevé alors que les François
Y tenoient assiégés les Sénateurs de Rome.
De ces ruines enfin je peux tirer ce bien,
Que si les marbres durs par le temps ne sont rien,
J'apprend avec le temps que c'est peu que de l'homme.

Parmi les Stances, il y en a que l'Auteur présenta à la Reine à Chenonceaux ; d'autres adressées à Beroalde de Verville, sur les *Discours du Poliphile*. Ce recueil est précédé des éloges en vers donnés à l'Auteur par le sieur de Florimonde, du Porcelet, de la Fond, frere du sieur de la Forest du Plessis, Silvine de la Tour, Francine de la Bruyere, Béroalde de Verville, de Morlet, la Poterie, Bois-perrin, Catherine de Fontenette, &c. Voici ce que dit la derniere :

Quand le Digne suivoit & la cour, & la grace
Des mignardes beautés qui l'ont favorisé,
Il chantoit parmi nous comme Orphé sur Parnasse ;
Des Muses & d'Amour toujours authorisé.
Maintenant tout changé la loüange il rejette,
Il desdaigne ses vers, ou les tient en secret :

Mais s'il ne veut le nom, ny le rang de Poëte,
Il aura malgré luy le titre de discret.

NICOLAS LE DIGNE.

J'ai vu encore trois autres écrits de le Digne. Le premier est de 1600. mais composé dès 1590. comme on le voit par l'Epître dédicatoire. C'est le Tombeau de Louis de la Rochefoucaud, Comte de Randan, dédié à Marie Silvie de la Rochefoucaud, l'une des Dames de la Reine, & sœur du défunt. L'écrit est en vers héroïques, & contient soixante pages. C'est un éloge historique du comte de Randan. Il est suivi des regrets de la Comtesse de Randan, & de plusieurs autres piéces sur le même sujet; de l'Epitaphe de Pic de la Mirandole, traduite des vers latins de Marulle; d'une Piéce adressée à M. de Saint Florent, Chanoine de l'Eglise de Paris & Prieur d'Argenteuil, sur une devise pour Jean de la Rochefoucaud, Abbé de Marmoutier, de Cormeri, & de Villeloin, Grand-maître de la Chapelle du Roi; de l'Epitaphe d'Antoinette de Bourbon, Duchesse douairiere de Guise; de celle de Madame de Grand, Abbesse du Val d'Osne, & de trois ou quatre autres dont les noms ne sont désignés que par des lettres initiales.

NICOLAS LE DIGNE.

Le deuxiéme écrit, imprimé en 1601. à la ſuite des Mêlanges de l'Auteur, eſt une *Deſcription du Médaillon d'or antique d'Alexandre le Grand, préſenté au Roy, pris du latin du ſieur de Rimond*, Maſconnois, Seigneur de Champgrignon. C'eſt un parallèle entre Alexandre & Henri IV. Rimond étant mort après l'avoir achevé, le Digne le mit en vers françois, & y joignit trois ou quatre Sonnets.

Enfin le troiſiéme écrit eſt *la Couronne de la Vierge Marie*, dédiée à Marie de Medicis mere de Louis XIII. Cet ouvrage eſt de 1610. C'eſt un recueil de vers tous conſacrés à célébrer les louanges dues à la Sainte Vierge. Ce ſont des Sonnets & des Hymnes; des Sonnets pour chaque grain du Chapelet, des Hymnes, ou Poëmes pour chaque fête de la Vierge: avec une Paraphraſe des ſept Pſeaumes de la Pénitence, qui a été louée par Nicolas Bourbon. Ce recueil eſt orné de gravures en taille-douce. Jean Arnoul, Doyen de Sens, nous apprend par les quatre vers, qui ſont à la ſuite de la Paraphraſe des ſept Pſeaumes, que le Digne avoit conçu le projet de traduire tout le Pſeautier; mais cette tra-

Borb. Poëm. ex poſ. p. 175.

duction n'a point paru. Par d'autres vers d'un anonyme, qui terminent le même recueil, on voit que le Digne résidoit, depuis sa retraite, à Condes.

NICOLAS LE DIGNE.

Le sieur de la Forest, à qui l'on doit l'édition de la plus grande partie de ces Poësies, desiroit aussi de recouvrer ses *Tragédies*, ses *Pastorelles*, ses *Discours de la Chasse*, & *autres belles Oeuvres*, ajoute-t-il. Apparemment que ses desirs n'ont pu être remplis. Je ne connois du moins que les Poësies dont je viens de vous rendre compte. M. de Beauchamp cite, à la vérité, de Nicolas le Digne, *Asarcé*, Comédie; *Hercules Œteus*, Tragédie, traduite de Seneque; & *Jephté*, Tragédie prise du latin de Buchanan: mais il ne dit point que ces Pieces ayent été imprimées.

Recherches, t. 1. p. 476.

JEAN BERTAUT.

JEAN BERTAUT.

Jean BERTAUT a commencé comme Nicolas le Digne, par des Poësies galantes, & a fini comme lui, par des Poësies pieuses. M. Baillet, M. le Fort de la Moriniere, & plusieurs autres, le disent de Condé sur Noireau. Ils se sont trompés. Bertaut étoit de Caën, & naquit dans cette Ville l'an 1552.

Baill. jug. des Sav. t. 5. le Fort, Bibl. poët. t. 1.

JEAN BERTAUT.

Il le dit lui même dans un Sonnet qu'il composa en 1570. & qu'il adressa à Charles de Bourgueville, Seigneur de Bras. Ce Sonnet est à la louange des *Recherches sur les Antiquités de Caën* par de Bras. Celui-ci y répondit la même année ; & dans une note manuscrite que M. Huet avoit lue, de la main même de M. de Bourgueville, il étoit marqué que Bertaut avoit alors environ dix-huit ans. Les héritiers du nom & des biens de notre Poëte, ajoute M. Huet, conviennent aussi que Caën étoit le lieu de sa naissance ; & le Pere Sanadon, qui étoit de la même Ville, en fait jusqu'à deux fois honneur à sa patrie dans ses Poësies latines.

Huet, orig. de Caën, 2. édit. p. 358. 359.

Nat. Steph. Sanad. Carm. p. 14. & 107.

Jean Bertaut étoit fils de François Bertaut, originaire de la Paroisse de Donnay, homme habile dans les lettres humaines, & qui ne voulut point confier à d'autres le soin de l'éducation de son fils. Celui-ci en profita. Sous la conduite de son pere, il lut les meilleurs Auteurs Grecs & Latins, & s'enrichit de leurs dépouilles. Mais l'amour de la Poësie françoise, qui prit trop d'empire sur lui dès sa premiere jeunesse, ne lui permit pas de faire

JEAN BERTAUT.

dans l'étude des anciens tous les progrès dont il étoit capable. Trop épris des ouvrages de Ronſard & de Deſportes, trop ébloui du nom que ces Poëtes s'étoient fait, leur exemple & leurs écrits le ſéduiſirent. *Jour & nuit te lire*, dit-il à Ronſard dans un long Diſcours fait *ſur le treſpas* de ce fameux Ecrivain,

M'a fait eſtre Poëte, au moins ſi m'impoſer
Un nom ſi glorieux, ce n'eſt point trop oſer.
Je n'avois pas ſeize ans quand la premiere flame
Dont ta Muſe m'éprit, s'alluma dans mon ame:
Car dèſlors un deſir d'éviter le treſpas
M'excita de te ſuivre, & marcher en tes pas,
Me rendit d'une humeur penſive & ſolitaire,
Et fit qu'en dédaignant les ſoucis du vulgaire,
Mon âge qui fleury ne faiſoit qu'arriver
Aux mois de ſon printemps deſjà tint de l'hyver.
Depuis, venant à voir les beaux vers de Deſportes
Que l'Amour & la Muſe ornent en tant de ſortes,
Ce deſir s'augmenta, mon ame préſumant
D'aller facilement ſa douceur exprimant.
Fol, qui n'adviſay pas que ſa divine grace
Qui va cachant ſon art d'un art qui tout ſurpaſſe,
N'a rien ſi difficile à ſe voir exprimer
Que la facilité qui le fait eſtimer.
Lors à toi revenant, & croyant que la peine
De t'oſer imiter, ne ſeroit pas ſi vaine,
Je te prins pour patron; mais je pû moins encor
Avec mes vers de cuivre eſgaler les tiens d'or....

JEAN BERTAUT.

Alors vos escrits seuls me chargerent les mains;
Seuls je vous estimay l'ornement des humains :
A toute heure, en tous lieux je senty vostre image
Devant mes yeux errante exciter mon courage;
Je révéray vos noms, révéray vos autels,
Comme les Temples saints voüés aux immortels;
Voyant la palme grecque en vos mains reverdie :
Bref, je vous adoray, s'il faut qu'ainsi je die,
Tant de vostre éloquence enchanté je devins, &c.

Il ajoute, qu'à la vérité, désespérant de les atteindre, il fut près de tout abandonner; mais que Ronsard l'encouragea, lui promit d'être regardé favorablement des Muses, & le pressa de monter après lui sur le Parnasse :

Me disant que Clio m'apperceut d'un bon œil
Lorsque mon premier jour veit les rais du soleil;
Qu'il me falloit oser : Que pour longuement vivre,
Il falloit longuement mourir dessus le livre;
Et que j'aurois du nom, si sans estre estonné,
Je l'allois poursuivant d'un labeur obstiné.

Bertaut suivit ces avis, & obtint plus qu'il n'espéroit : il surpassa ses modéles; & sa réputation croissant avant l'âge, il ne tarda pas à être ravi à sa patrie, & attiré à la Cour. Il y fut fort gouté sous le regne d'Henri III. & y remplit pendant treize ans l'emploi de Secrétaire du Cabinet, depuis 1577.

JEAN BERTAUT.

Jusqu'à la mort fatale de ce Prince, arrivée à Saint Cloud le deuxiéme Aoust 1589. Bertaut étoit à la suite du Roi, lorsque le malheureux Jacques Clément, Dominiquain, assassina ce Prince le premier jour du même mois; il fut témoin de sa mort, & il a fait entendre sur cela ses regrets dans une Complainte très-patétique, qu'il composa trois mois après. C'est dans cette Complainte où tout est peint avec feu, mais où il y a plusieurs minuties qui déparent cette Piéce, que le Poëte parle du tems qu'il avoit servi Henri III.

Je l'ai servi treize ans, dont mon attente morte,
Après tant d'espérance, autre fruit ne rapporte
Que ces cuisans soupirs, que cet honneur amer
De pouvoir maintenant au cercueil l'enfermer, &c.

Dans quelques Actes de l'an 1583. il est qualifié Secrétaire & Lecteur ordinaire du Roi. Et à la mort d'Henri III. il tenoit de la Cour une charge de Conseiller au Parlement de Grenoble, dont il se démit depuis. Son crédit continua après la mort de son premier protecteur. Il fut premier Aumônier de Marie de Médicis qui épousa Henri IV. au mois de Novembre 1600. Dès 1594. Henri IV. à la conversion du

G v

JEAN BERTAUT.

quel il avoit contribué, lui avoit donné l'Abbaye d'Aulnai, au Diocèse de Bayeux ; & en 1606. il le nomma à l'Evêché de Seez en Normandie, après la mort de Claude de Morenne, dont je vous ai parlé. Il mourut dans sa Ville Episcopale le sixiéme ou le huitiéme de Juin 1611. dans la cinquante-neuviéme année de son âge, & fut inhumé dans sa Cathédrale.

J'ai dit, en commençant cet article, que Bertaut avoit suivi le mauvais exemple de son siécle, où l'on a vu tant d'Ecclésiastiques s'occuper de vers de galanterie. Soit que ses mœurs eussent été d'abord peu réglées, soit qu'il n'ait chanté que quelque Iris en l'air, il est certain qu'on lit dans les recueils de son tems un nombre de Poësies amoureuses dont il s'avoua l'Auteur, & qu'il laissa imprimer sous son nom. Il en eut quelque honte dans la suite, négligea ces Poësies, & se contenta de montrer à ses amis celles qui étoient demeurées manuscrites. Mais comme la Religion n'avoit pas produit cette honte ; loin de supprimer, comme il l'auroit dû, les Piéces de ce genre qui n'avoient point encore paru, il les confia à son frere, & le laissa le

maître d'en disposer à sa volonté. Il poussa même plus loin la complaisance, puisqu'à la sollicitation de ce même frere, & de quelques amis aussi peu scrupuleux, il recueillit tout ce qu'il avoit composé dans le même genre, le revit, le mit en ordre, & consentit à le laisser publier, en exigeant seulement qu'on n'y mît point son nom.

JEAN BERTAUT.

Pref. du Recueil de quelques vers amoureux.

Ce recueil, qui parut en 1602. contient des Stances, deux Complaintes, quelques Chansons, cinq Elégies, des Sonnets, & huit *Mascarades*. Celles-ci sont : Cartel pour les Chevaliers de la Baleine : Récit pour le Ballet de douze Dames couvertes d'Etoiles d'or : pour le Ballet des Princes vestus de fleurs en broderie : pour le récit d'Amphion suivi d'un rocher sur lequel douze Nymphes étoient assises : pour un Ballet de Dames couronnées de myrthe ; pour un autre de seize Dames, représentant les vertus, dont la Reine étoit une : Stances pour le Ballet des Princes de la Chine, &c. Pierre Bertaut, qui a fait imprimer ce recueil, & composé l'*Avis* qui le précéde, fut Abbé d'Aulnay après son frere, jouit de ce bénéfice par

Huet, orig. de Caën, p. 359.

JEAN BERTAUT.

économat pendant trois ans, le quitta pour se marier, & fut pere de François Bertaut, Lecteur de la chambre du Roi, & ensuite Conseiller d'Eglise au Parlement de Rouen, depuis Conseiller laïc au Parlement de Paris, Auteur d'un Traité sur les prérogatives de la Robbe, mort en 1702. à l'âge de quatre-vingt-deux ans, & frere de Françoise Bertaut, plus connue sous le nom de Madame de Motteville.

Quoique j'aie eu raison de blâmer les vers amoureux de Jean Bertaut, il faut cependant rendre justice à ce Poëte que dans son recueil il montre beaucoup plus de retenue & de décence que presque tous les autres Poëtes de son tems. Ce qui a fait dire à Mademoiselle de Scudéry, que Ronsard & la plupart des Poëtes du même siécle ont des endroits fort grossiers; mais que Bertaut donne une grande & belle idée des Dames qu'il aimoit. Ronsard lui faisoit quelque reproche de cette réserve, si nous en croyons Regnier, qui, dans sa cinquiéme Satyre, adressée à Bertaut même, alors Evêque, dit:

Conversat. nouv. t. 2.

Mon oncle (*a*) m'a conté que monstrant à Ronsard
Tes vers estincelans & de lumiere & d'art,

(a) Philippe Desportes.

Il ne sçeut que reprendre en ton aprentissage,
Sinon qu'il te jugeoit, pour un Poëte, trop sage.
Et ores au contraire on m'objecte à péché
Les humeurs qu'en ta Muse il eût bien recherché.
Aussi je m'esmerveille, au feu que tu recelles,
Qu'un esprit si rassis ait des fougues si belles, &c.

JEAN BERTAUT. Sat. de Reg. p. 65. édit. de 1730. *in*-8.

Les autres *Œuvres poëtiques* de Jean Bertaut ont paru en 1605. en 1620. & 1623. L'édition de 1605. qui en suppose une précédente, contient la traduction du second livre de l'Enéide de Virgile, dont j'ai parlé ailleurs; des Cantiques sur la naissance de Jesus-Christ & sur quelques autres sujets, dont plusieurs sont pris des Pseaumes 1. 20. & 43. des Paraphrases ou imitations des Pseaumes 43. 71. 136. & 148. un Cantique en forme de Complainte; un autre, en forme de confession, & un troisiéme, sur la conversion d'Henri IV. diverses Piéces concernant les événemens de son tems; comme, invitation à Henri IV. de venir à Paris; sur le mariage du même; sur la réduction d'Amiens; sur la naissance de M. le Dauphin; sur la Conférence tenue à Fontainebleau; Hymne de Saint Louis & de la Maison royale de Bourbon, Poëme fort long qui contient l'éloge historique de Saint

Bibl. fr. t. 5. nouv. édit. p. 86. 87.

JEAN BERTAUT.

Parmi les Piéces nouvelles, les plus importantes sont, le *Discours funebre sur la mort de Lysis*; & un Poëme, intitulé, *Pannarette*, *ou bien fantasie sur les Cérémonies du Baptême de M. le Dauphin*, qui fut depuis le Roi Louis XIII. Lysis que le Poëte pleure, étoit, à ce qu'il paroît, un militaire, qui avoit été tué les armes à la main. Il y a beaucoup de tendre dans ce Discours. On y sent un ami vivement touché de la perte d'un ami. Dans le Poëme sur le Baptême de M. le Dauphin, c'est la fiction qui y domine. Il a pour titre : *Pannarette*, parce que toutes les vertus y parlent pour instruire le nouveau Prince. Ces instructions m'ont paru fort solides. Voici une partie de celles que donne *Eusébie* ou *la Piété*.

Non, je n'ay jamais veu finir que bienheureux
Les Rois qui servants Dieu l'ont fait régner sur eux ;
Et qui durant les maux que leur menoyent la guerre,
Sacrifians au Ciel les pensers de la terre,
Ont creu, d'un œil jetté sur ce divin soleil,
Sa grace estre leur force, & les loix leur conseil.
Non que j'estime un Roy qui laschement conspire
De renvoyer à Dieu les soins de son empire,
Et qui fuit cependant de travailler ses mains
Aux glorieux labeurs dont les sceptres sont plains ;

JEAN BERTAUT.

ar je veux qu'il seconde avec sa vigilance ;
constance, & justice, & sagesse & vaillance,
les autres vertus dont il est possesseur,
faveurs que lui fait le Ciel son deffenseur,
achant bien que d'une ame à bien faire animée
ieu ne rejette point une priere armée.
Mais il faut qu'il consacre à sa seule bonté
L'honneur de tout le fruict qu'il aura remporté
De ses plus nobles soins, & plus royales peines,
Et non à l'art trompeur des finesses humaines,
Et non au vain effort des secours d'ici-bas,
Et non à la fureur des plus fameux combats. . .
Enfin quelque valeur que possede un grand Roy,
Le Ciel veut qu'en mérite il la postpose à moy ;
Qu'il l'ait pour aiguillon, mais que j'en sois la bride ;
Qu'elle entre en ses conseils, mais que moy j'y préside. . . .
Qu'elle inspire son cœur, & moy son jugement. . . .
Et croye en quelque temps qu'il ait pour adversaire,
Qu'on peut plutost faillir, suivant tout, que ma loy,
Et se perdre avec tout, que se sauver sans moy, &c.

Ce Poëme est suivi de Stances sur la mort d'Henri III. & autres sur divers sujets. On a imprimé les suivantes dans plusieurs recueils, & je ne crois pas que vous me blâmiez de vous les rapporter de nouveau. Elles ont paru fort belles à des Ecrivains dont le goût a toujours été estimé. Les voici :

Les Cieux inéxorables
Me sont si rigoureux

JEAN BERTAUT.

Que les plus miserables
Se comparant à moi, s'estimeroient heureux.
Mon lit est de mes larmes
Trempé toutes les nuits :
Le sommeil par ses charmes
Ne peut, lorsque je dors, assoupir mes ennuis.
Si je fais quelque songe,
J'en suis épouvanté ;
Car même son mensonge
Exprime de mes maux la triste vérité.
La pitié, la justice,
La constance & la foi,
Cédant à l'artifice,
Dans les cœurs des humains sont éteintes pour moi.
En un cruel orage
On me laisse périr ;
Et courant au naufrage,
Je voi chacun me plaindre, & nul me secourir.
Félicité passée,
Qui ne peux revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir !

Ces diverses Poësies de Bertaut ont été louées en vers latins par Léonor d'Estampes de Valençay, Abbé de Bourgueil, & par le sieur de Bonineau, Lieutenant général au Bailliage de Mante ; en vers grecs, par Féderic Morel & Nicolas Bourbon ; & en vers françois, par Pierre de Nancel, Claude Garnier, de Lingendes, Renouard

*& Guillaume Colletet. La flaterie est portée un peu trop loin dans presque tous ces éloges; quoiqu'on les retrouve en partie dans plusieurs Ecrivains plus modernes qui ont cru aussi pouvoir apprétier le mérite de ces Poësies.

JEAN BERTAUT.

Desportes, dit Mademoiselle de Scudéry, a une douceur charmante, du Perron une élévation plus naturelle; & Bertaut a tout ce que les autres peuvent avoir d'excellent; mais il l'a avec plus d'esprit, plus de force, & plus de hardiesse sans comparaison.... Il s'est fait un chemin particulier entre Ronsard & Desportes. Il a plus de clarté que le premier, plus de force que le second, & plus d'esprit & de politesse que les deux autres ensemble.

Histoire du Comte d'Albe dans les conversat. sur différens sujets, t. 2. p. 819. 850.

Le jugement de M. Mosant de Brieux est plus sévere. Bertaut, selon lui, » étoit trop docte, & trop peu tendre » galant; un bon couturier & un » mauvais rentrayeur; c'est-à-dire, » qu'il ne sçavoit pas assez l'art de » faire ces liaisons imperceptibles que » demandent les vers, & qu'il met» toit trop en œuvre les *car*, *mais*, » *donc*, *puis*, *ores*, & autres conne» xions grossieres que la prose se ré» serve; que d'ailleurs dans sa rime il

Recueil de Pieces en vers & en prose, à Caën 1671, p. 120.

JEAN BERTAUT.

» y avoit trop de raisonnemens, pour
» ne point dire trop d'argumens à dé-
» couvert. » M. de Brieux en cite des
exemples, qu'on peut voir dans son
livre. Sorel, en sa Bibliotheque fran-
çoise, dit que Bertaut *avoit rendu sa
Poësie surprenante par ses pointes*; &
Colletet fait la même remarque, dans
son Discours sur l'Eloquence. Il pré-
tend que le Poëte s'étoit trop formé
sur Seneque, qu'il avoit bien étudié.
MM. de Sainte Marthe le louent d'a-
voir eu une veine heureuse, facile &
pure; & on lit dans le *Perroniana*, que
c'étoit un Poëte fort poli, & que ses
vers étoient ingénieux. Pour réunir ces
jugemens, je crois qu'on peut dire que
Bertaut a mérité & ces éloges & ces
censures : il avoit les défauts qu'on lui
reproche; mais aussi ne peut-on lui
refuser les bonnes qualités qu'on loue
en lui, ce qui est un véritable éloge, eu
égard au tems où il vivoit. M. le Fort
de la Moriniere lui donne *une Traduc-
tion ou Paraphrase des Pseaumes en vers
françois*. Je n'ai vû que celle des six ou
sept Pseaumes dont j'ai parlé. Le même
Prélat a laissé une traduction de quel-
ques livres de Saint Ambroise, des
Traités imparfaits de controverse, des

p. 203.

sermons sur les principales Fêtes de l'année, & une Oraison funebre de Henri IV. M. Huet dit aussi qu'on trouve en quelques recueils une Paraphrase du Pseaume 6. & un Cantique de la Sainte Vierge, qu'on n'a point réunis avec ses autres Poësies. On a imprimé en 1604. sa traduction du livre de Saint Ambroise des Devoirs des Vierges.

JEAN BERTAUT.

PHILIPPE TOURNIOL.

PHILIPPE TOURNIOL.

Tous nos Ecrivains qui ont parlé des Poëtes françois, ont assigné à Bertaut une place sur le Parnasse; mais je n'en vois aucune pour trois autres Poëtes du même tems, dont je vais vous dire un mot; Philippe Tourniol, Guillaume du Sable & Jean Deplanches. *Philippe* TOURNIOL étoit *Avocat en la Cour.* J'ai vu de lui l'*Entretien de l'Amour: où sont contenues les diverses humeurs des Amans; & le Manage des Dames.* Ce livre a paru en 1611. dédié à Louis Hurault, Chevalier, Comte de Limours, Viçomte du Tremblay, & Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. C'est un requeil de sottises amoureuses, divisé en deux livres.

PHILIPPE TOURNIOL

Dans le premier, ce ne sont que d Stances. Le second a de plus qu ques Sonnets. Le cinquante-deuxié de ceux ci est *sur les Hymnes faicts S Saint Jean-Baptiste, par Mada Duvert.* La maniere dont le Poëte s exprime porte à croire qu'il éto amoureux de cette Dame.

Le *Manage* des Dames, qui form comme la seconde partie de ce recuei consiste dans un nombre de Stances où il n'est question que des *tours* qu le Poëte prête aux femmes pour s faire aimer, ou pour amuser ceux qu leur témoignent de l'amour. Notr Avocat paroît savant en cette matiere. Tout ce que sa petite Collection offre de sérieux, est une longue Ode sur les *Triomphes* d'Henri IV. suivie d'un Sonnet au même. Dans le privilege obtenu dès le 28 Mai 1603. pour l'impression de ce chétif ouvrage, on accorde en même tems la permission à Tourniol de faire imprimer ses *Destinées des Amans, tirées des Amours de Philotimore*, &c. Quel emploi pour un Avocat! Je ne connois pas ce dernier écrit. C'est un Roman en prose. L'Abbé Lenglet le cite page 41 du tome II. de sa Bibliotheque des Romans, & dit qu'il parut en 1603.

GUILLAUME- ME DU SA- BLE.

GUILLAUME DU SABLE.

Guillaume du Sable étoit beaucoup plus raisonnable que l'Avocat Tourniol, quoique *Gentilhomme de la Venerie du Roi.* J'en juge du moins par *sa Muse Chasseresse*, dédiée à la Reine Régente, mere de Louis XIII. imprimée aussi en 1611. Sa *petite œuvre*, comme il l'appelle, devoit être dédiée à Henri IV. & le privilege obtenu pour l'imprimer, est en effet du 26 Mai 1608. Mais la mort trop prompte de ce Monarque ne lui ayant pas permis de se procurer cette satisfaction; il s'est cru obligé de faire hommage à la Reine de son *petit labeur*. Il devoit être connu de cette Princesse, puisqu'il avoit été nourri dès son enfance *dans la maison de France, ayant déja*, dit-il, *servi domestiquement six Rois, & se trouvant à cette heure aux gages du septiéme.* Ainsi il avoit commencé à servir sous François I. & dans un âge fort jeune, puisqu'il ne se donne que soixante-dix ans dans une *Elégie en forme de Priere à Dieu dans une maladie*, qui paroît être une de ses dernieres Piéces.

GUILLAUME DU SABLE.

Le recueil de ses Poësies commence par deux Sonnets à son livre, & quelques Anagrammes. On trouve ensuite *les Amours* de l'Auteur *à sa Royne d'alliance*. Ce sont plusieurs Sonnets amoureux, & diverses Stances sur le même ton. La Belle qui en est l'objet étoit d'Agen; & il paroît que c'étoit la patrie du Poëte. Dix-huit autres Sonnets qu'il consacre à la même, & dont la premiere lettre de chacun forme ses nom & surnom, nous apprennent qu'elle se nommoit *Armaise de Loumagne*. Dans d'autres Sonnets, *au Roy étant en Gascogne*, du Sable se plaint avec beaucoup de liberté de ce que ses longs services étoient mal récompensés, & demande ou son *congé*, ou du moins la permission d'aller en son pays qu'il n'avoit point visité depuis plus de trois ans. Il peint dans la même piéce la vie d'un courtisan, & dit beaucoup de mal de la Gascogne & de ses habitans Il excepte du Bartas, dont il fait l'éloge.

Ces Sonnets adressés au Roi ne sont pas les seuls qui soient dans ce recueil; on y en lit d'autres qui n'intéressent point; deux sur la mort de Jean de Longueval, Gouverneur de Villers-coterets,

coterets, qui avoit vêcu cent cinq ans, & servi six Rois, depuis Louis XII. jusqu'à Henri IV. sous le regne duquel il étoit mort; & divers autres à la louange de la chasse & de la fauconnerie. Son zèle pour l'Etat & pour la Religion paroît dans son Elégie sur la journée de Saint Barthelemi, dans ses Stances contre le sieur de Rieux, fameux Ligueur, dans ses Sonnets contre l'attentat de Jacques Clément, & dans ses Sonnets *contre les hérétiques & les mécreans.* Au folio 41 sont trois Sonnets à Ronsard, que du Sable ne connoissoit cependant que de réputation; & trois autres au sieur Bergeron, qu'il exhorte à continuer l'Histoire du Valois: c'étoit la patrie de Bergeron.

GUILLAUME DU SABLE.

Ne croyez pas qu'on ne trouve que des Sonnets dans ce recueil: je vous ai déja cité une Elégie & des Stances. On y voit aussi une de ces Piéces ridicules, qu'on nommoit *Coqs à l'asne;* des Epigrammes, des Anagrammes, des Discours, soit en vers héroïques, soit en vers de diverses mesures; un *Cartel* pour trois jeunes Cavaliers armés à la Turque, qui avoient assisté au batême du fils de M. le Vicomte d'Auchies, célébré à Compiegne; & autres piéces

GUILLAUME DU SABLE.

sur la même cérémonie ; un *petit Discours ou Epitome présenté au Roi à Compiegne, de l'illustre & généreuse lignée de Hüc Capet Roy de France ;* & une Requête au Roi pour lui demander une gratification à l'occasion de ce Poëme. Du Sable y rappelle au Roi que Marot avoit été récompensé pour beaucoup moins. Ce Poëme pouvoit bien faire preuve en effet de l'attachement de l'Auteur à la maison de France ; mais il donne une fort mauvaise idée de sa Critique.

Dans quelques autres Piéces, il nomme plusieurs de ses parens, tels que le sieur Domartin son gendre, le sieur de Treigny, son beau-frere, qui lui restoit seul de quatre, quelques parentes, sa femme même & sa fille, dont il décrie l'avarice. A la page 217. est l'Epitaphe du fils unique de M. Paris, l'Evesque, Ecuyer, Seigneur de Fay, Vicomte de Tergny, qui ayant voulu éviter un duel, fut tué le quatriéme Juin 1606. à l'âge de dix-huit ans & trois mois. Dans un *petit Discours à ses Compagnons de la Trompe*, du Sable dit :

Je n'ay argent, ni chevaux
Pour service à mon Roy faire ;

La Ligue m'a fait des maux,
Et m'a donné prou d'affaire;
Cinq ans & plus sans raison
M'a banni de ma maison,
Pour estre vray Réaliste:
J'attends tout bien & honneur
De Vitry, brave Seigneur,
Auquel mon espoir consiste.
Si Monsieur de Frontenac
Eût pris pour moy la deffense,
Je ne fusse au fond du sac
Acculé, comme je pense:
Toutesfois je pense bien,
Qu'il est joyeux de mon bien;
Mais il supporte mon âge:
Soixante & six ans passés
J'ay, qui est de l'âge assés
Pour estre un peu riche ou sage, &c.

GUILLAUME DU SABLE.

Ce recueil finit par une Paraphrase des dix Commandemens de Dieu, & par des vers qui sont encore contre Jacques Clément.

JEAN DEPLANCHES.

JEAN DEPLANCHES.

Jean DEPLANCHES, sieur du Chastelier & de la Bastonnerie, avoit plus d'étude & de sçavoir que le sieur du Sable. Je le place en 1611. qui est la date de l'édition de ses Œuvres poëtiques; mais il étoit mort alors: le sieur

JEAN DE PLANCHES.

Bernier de la Brousse, son neveu; Editeur de ses Poësies, ne nous a point appris en quelle année, & a négligé de nous transmettre les circonstances de la vie de son oncle. Voici ce que les Poësies de celui-ci nous en font connoître.

Deplanches étoit de Nouaillé en Poitou. Il le dit dans ses Poësies amoureuses, où, en parlant d'une partie de chasse qu'il fit lorsqu'il alloit à sa maison de campagne de *Salvolet*, il dit:

p. 32.

> Je desirois de jour me veoir à Nouaillé,
> Sainct lieu délicieux où j'ay pris ma naissance.

Son pere se nommoit *Philippe* Deplanches; & son fils a fait son Epitaphe, mais où il ne donne ni dates ni faits. Il a fait aussi l'Epitaphe de Pierre & Jean Fauveau sieur de Boisgerbaud, mort le 26 Juin 1586. Pierre étoit oncle de Jean Deplanches, né, comme lui, à Nouaillé. Il étoit Poëte & Philosophe, & on lit son éloge dans Scévole de Sainte Marthe. Deplanches semble nous dire que sans cet Eloge, la mémoire de son oncle eût été anéantie.

> Ta prudence, ton sçavoir;
> Qui Phœnix te faisoit veoir

JEAN DEPLANCHES.

Parmi la gent Poitevine,
Sans ce Poëte renommé,
SCÆVOLE, des Dieux aymé;
Te suivoient chez Proserpine.
Et moy, rare & grand Fauveau,
Noüaillois astre nouveau,
En ta mémoire je chante,
Plein d'une jeune bonté,
Ces airs que mon Luth monté;
Gros de ton amour enfante.

L'amour du siécle séduisit d'abord Deplanches. Il aima les compagnies, rechercha les plaisirs & les divertissemens, & tenta de se rendre agréable par les talens de l'esprit & par les amusemens de la Poësie profane. Cependant il ne s'engagea point dans les liens du mariage, puisque le sieur des Ruisseaux dit en parlant de lui;

Mais la torche d'hymen ne t'esclaira jamais.

Dans un âge plus mûr, faisant des réflexions sérieuses sur le genre de vie qu'il avoit suivi jusques-là, il le quitta, & partagea le reste de ses jours entre la retraite & des occupations utiles. Soit qu'il eût embrassé de bonne heure l'état Ecclésiastique, soit qu'il n'ait pris que tard ce parti, il nous apprend

JEAN DES-PLANCHES.

lui-même qu'il eut le Prieuré de Comblé, & qu'il a possédé la dignité de Sous-chantre de Sainte Radegonde de Poitiers. Sa devise étoit, *Mortale haud opto.*

Son neveu Bernier de la Brousse, dans des Stances à la louange de son oncle, & imprimées à la tête des Poësies de celui-ci, peint en deux traits les deux états par lesquels son oncle avoit passé, & le caractere de ses Poësies :

> Après avoir chanté les vanités du monde,
> Ta Muse a rencontré un air plus glorieux ;
> Jeune tu fis hommage à Cyprine féconde,
> Maintenant tu te pais de manne dans les cieux.

Le premier usage que Deplanches fit en effet de la Poësie, fut pour l'amour ; & suivant le mauvais goût de son tems, il ne se contenta pas de tendres sentimens, il se laissa entraîner aux expressions licentieuses, & à ces images indécentes dont ses contemporains ne se faisoient pas plus de scrupule que lui. Il chanta successivement sa passion pour quatre personnes, Marguerite, Isabelle, Catherine & Francine. Il paroît que les deux premieres surtout eurent une grande place dans son

cœur. Il les rechercha l'une après l'autre en mariage; & ce ne fut pas faute de soupirs, de sollicitations, de témoignages de tendresse, de protestations de sincérité, si ses vœux n'eurent point leur effet. La premiere mourut jeune, & il la regretta avec le même excès qu'il l'avoit aimée. Il avoit soupiré au moins trois ans pour elle. JEAN DE-PLANCHES.

Isabelle surprit ensuite son affection; mais il semble dire qu'après quatre ans de liaisons & de desirs, elle fut mariée à un autre. L'amour qu'il eut pour Catherine & Francine fut plus passager. A sa passion pour Marguerite & à la douleur que sa mort lui causa, il a consacré cinquante-quatre Sonnets, sans compter plusieurs Chansons, des Stances, un Discours, & diverses autres petites Piéces. Il n'y a que vingt-neuf Sonnets pour Isabelle, quelques Stances & une Chanson. Catherine n'eut que des Acrostiches, quelques Madrigaux, une Chanson & trois Sonnets; & Francine aussi peu avantageusement partagée, n'obtint que quatre Sonnets, des Stances & une Chanson. Pour nourrir en même tems & son amour & son goût pour les vers, Deplanches nous apprend P. 42.

JEAN DE-PLANCHES.

qu'il lisoit assiduement les Poësies

Du savant du Bartas, ou du mignard Desportes.

Il n'a atteint ni l'un ni l'autre.

Si vous desirez en juger par vous-même, après avoir parcouru le premier recueil dont je viens de vous parler, passez au second, intitulé, *Poëmes & meslanges de diverses Poësies*; lisez son *Misogine*, & ses *Oeuvres Chrétiennes* : nulle part vous ne trouverez un Poëte, mais seulement un versificateur, souvent très foible; un Ecrivain qui a peu d'invention, & qui n'a guéres que le mérite de la fécondité & d'un peu de facilité à versifier des pensées ordinairement communes. Ses *Mélanges* contiennent encore plusieurs Poësies amoureuses. Ce qu'on y lit plus volontiers, ce sont deux Sonnets à la louange des Harangues du Jurisconsulte *Humeau*, qui avoit pris la défense de la Religion contre l'hérésie, celle du Roi contre les Rebelles, & en particulier celle de Poitiers sa patrie. Il y a aussi un Sonnet adressé à Joachim Bernier, sieur de la Brousse, Sénéchal de Nouaillé, neveu de Deplanches.

Le *Misogine* est une suite de cent trente-une Stances contre les femmes. Voici ce qui donna lieu à Deplanches de les composer. Se trouvant *en bonne compagnie*, à Saint Alvere, chez la Vicomtesse de Saint Amand en Rouergue, la conversation s'égaïa au sujet des femmes; on en fit l'éloge, & Deplanches se montra, encore plus que le reste de la compagnie, leur zélé panégyriste. L'excès avec lequel il les loua, surprit; on le lui témoigna; il répondit qu'il pouvoit en dire mille fois plus de mal qu'il n'en avoit dit de bien. Et pour le prouver, il composa son *Misogine*, ou Stances d'un ennemi des femmes, & envoya cet écrit à la Vicomtesse de Saint Amand le 15 Mai 1586. La Dame reçut cette Piéce comme un hommage que la politesse du Poëte lui faisoit; elle le fit inviter de venir la voir à Villefranche, & lui envoya en même tems *un Bandolier doré*, & *un cheval Gascon*. Le Poëte alla au rendez-vous, & fut bien reçu. On loua les Stances, mais à condition que l'Auteur feroit la *contre-partie* en faisant *un Philogine* (ou ami des femmes.) Le Poëte le promit, fit cinquante Stances en faveur des Dames, &

JEAN DEPLANCHES.

H v

JEAN DEPLANCHES.

reçut de la Vicomtesse, en quittant Villefranche, *un poignard doré & une rose de diamants*. Nous n'avons point le *Philogine* : le Poëte nous apprend lui-même qu'il le jetta au feu. Tout ce qu'on lit dans le *Misogine* avoit déja été dit cent fois. Il est suivi, dans le recueil de l'Auteur, de quelques Sonnets, dont un au sieur *Enguerrand*, Ministre, converti à la Religion Catholique ; & un au sieur Bernier de la Brousse, sur ses Poësies amoureuses.

La derniere partie des Poësies de Deplanches contient ses *Oeuvres chrétiennes & pieuses*. Ce sont quelques Sonnets, dont deux sont à la louange de Sainte Florence, honorée à Comblé dont le Poëte étoit devenu Prieur : les paraphrases des Pseaumes 1. 6. 59. 62. 116. & 136. un Cantique pour le jour de Noël : & *divers Epitaphes & Tombeaux*. Il y en a pour Jean de Mareüil, Abbé de Noüaillé & de Saint Benoît-lez-Poitiers ; de Jacques de Levi, Chevalier, Seigneur de Caylus ; de Pierre Fauveau, Poëte & Philosophe ; du Vicomte de la Guierche, mort à la bataille d'Isle sur Vienne le 6 Février 1592. &c. Bernier de la Brousse qui, comme je l'ai dit, a fait imprimer

toutes ces Poësies, que son oncle avoit entierement négligées, nous apprend que Deplanches s'étoit occupé depuis sa retraite à mettre en vers, non-seulement tout le Pseautier, mais aussi l'histoire de Job, celle des Rois, & quelques autres Livres de la Bible; mais qu'on n'avoit trouvé de tout cela après sa mort, que des fragmens trop imparfaits pour être mis au jour.

JEAN DEPLANCHES.

JEAN & JACQUES LOYS.

JEAN & JACQUES LOYS.

Jean & Jacques LOYS, pere & fils, n'ont pas eu plus de réputation que le sieur Deplanches. Jean naquit à Doüai, exerça la profession d'Avocat dans la même Ville, & y mourut au mois de Novembre 1610. dans un âge avancé. Il avoit été fait Licentié en Droit le 21 Décembre 1582. & Michel d'Esne sieur de Bétencourt, célébra cette journée par des vers qu'il composa à l'honneur de Jean. Celui-ci fut aussi *Prince de la Confrérie de Sainte Barbe, établie chez les Trinitaires.* Il eut pour protecteur MM. d'Esne, dont l'un, Michel d'Esne, fut dans le même tems Evêque de Tournai. Nicolas-Philippe Loys fut particulierement attaché à

JEAN & JACQUES LOYS.

ce Prélat, à qui il dédia les Poësies de son pere. L'Epître dédicatoire est datée du *Palais Episcopal* du même Evêque le 9 Octobre 1612.

Les Poësies de Jean Loys, qui n'ont d'autre mérite que la piété qui y regne, sont partagées en quatre livres. Le premier contient l'*Hymne du saint Nom de Jesus*, Poëme fort long, où l'Auteur détaille les éloges qui sont dus à Jesus-Christ, & les honneurs rendus à son nom chez les nations infidelles où la connoissance en avoit été portée. Ce Poëme est dédié à Michel d'Esne, Seigneur de Bétencourt, Gentilhomme de la maison du Roi. Il est suivi de Cantiques sur la Naissance, la Vie, la Passion & la Résurrection de Jesus-Christ, & des *Sommaires*, aussi en vers, d'une Tragédie en cinq Actes, dont le sujet étoit, Joseph reconnu par ses freres. Cette Tragédie, dont on ne donne ici que l'abrégé, avoit été représentée *au College du Roi* en la ville de Doüai le 22 Juin 1609. Les autres Piéces du même livre sont des Sonnets pieux, & d'autres Piéces dans lesquelles le Poëte loue les *Chansons spirituelles* d'Adam Barbet Seigneur de Watimez; les *Quatrains his-*

toriques de la Bible, par Jacques Bourgeois Religieux de l'Ordre de la Trinité ; la *Grande Guide des Pécheurs*, la *Science du Salut*, & le Traité de la Vérité de la Foy, trois ouvrages de *Paul du Mont* ; & enfin le *Livre des Exemples* par un Théologien, nommé Antoine d'Averoult.

JEAN & JACQUES LOYS.

Le deuxiéme Livre est consacré aux Epithalames, mais tous ramenés à la Religion. Il y en a pour les nôces de Charles, Duc de Croy & d'Arschot, Prince de Chimay, Gouverneur du Hainaut, avec Dorothée de Croy, Damoiselle de Haurecq ; d'Eustache de la Viéville, Seigneur de Waton, & de Michelle de Blondel, célébrées à Doüai le 20 Février 1578. de Jacques de Blondel, Baron de Cuinchy, & d'Anne de la Viéville, célébrées à Saint Omer le 6 Aoust 1602. de Philippe de Broide, Docteur en Droit & Professeur en l'Université de Doüai, avec Isabelle de Villégas, faites à Doüai le 19 Février 1601. de Theodore Cottel, & d'Antoinette Loys, parente de l'Auteur, célébrées à Doüai le 10 Avril 1595. & de plusieurs autres.

De la joie des nôces, Loys passe

JEAN & JACQUES LOYS.

dans le troisiéme Livre à la tristesse des funérailles. Ce Livre ne contient que des Epitaphes ou des Eloges funebres. On y lit ceux de Philippe II. Roi d'Espagne, & c'est même un abrégé de la vie de ce Prince; de Jacques de Blondel, Chevalier, Seigneur des deux Cuinchis; de M. Lamoral de Sainte Aldegonde, Seigneur de Noircarmes, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Walonne pour le Roi d'Espagne; de Louis de Longueval, Chevalier, Seigneur Descoivre, mort le 4 Novembre 1590. étant alors en France à la suite du Duc de Parme; d'Antoine Loys, un des fils de l'Auteur, qui mourut jeune le 26 Juin 1593. enfin, de Jean Bellegambe, Peintre, qui en 1609. étoit *Prince de la Confrérie des Clercs Parisiens à Doüai.*

Le quatriéme Livre contient des *Chants* sur divers événemens; comme sur l'Entrée de l'Archiduc Albert & de la Princesse Isabelle, à Doüai, le 10 Février 1600. des Sonnets sur divers sujets; dont un sur les Poësies de M. Blondel, Baron de Cuinchy; un Discours *sur la Licence ès Loix* de Pierre Petit, Ecuyer, à Doüai le 2 Aoust 1604. un autre Discours, *de la Rüine*

advenue sur la ville de Hesdin, par une tempeste le 25 Juillet 1589. enfin un Adieu de l'Auteur à la ville de Doüai. Il commence ainsi : JEAN & JACQUES LOYS.

> Adieu Ville bourbeuse, Adieu Ville emmurée,
> Forgeronne importune, & prison des esprits :
> Adieu, dis-je, Douay, où naissance je pris ;
> Vostre fascheux pavé mon esprit ne recrée, &c.

Jacques Loys survécut peu à son pere. Celui-ci mourut, comme je l'ai dit, au mois de Novembre 1610. & Jacques fut emporté par une prompte mort au mois de Février 1611. n'ayant pas encore vingt-six ans accomplis. Il avoit pris le dégré de Licencié en l'un & l'autre Droit le 26 Novembre 1608. & celui de Docteur le 25 Octobre 1610. Matthieu Cordoüan, Docteur en Médecine, avoit célébré le premier événement par un Discours en vers, qu'il intitula, *Le Triomphe de la justice* ; & le sieur du Gardin fit sur le second, un Sonnet qui n'étoit pas moins flateur.

Jacques aima la Poësie dès sa plus tendre jeunesse, & se distingua dans ce genre d'écrire parmi ses compatriotes. On apprend du recueil de ses vers, qui sont à la suite de ceux de

JEAN & JACQUES LOYS.

son pere, & que l'on a partagés en trois livres, qu'il fut couronné jusqu'à trois fois *par les Princes de la grande & honorable Confrérie des Clercs Parisiens, sous le nom de la glorieuse & sacrée Vierge Marie.* Cette Confrérie, établie en la Ville & Université de Doüai, étoit dès-lors une *très-ancienne Société.* De tout tems, elle avoit été composée de vénérables personnages, *tant Ecclésiastiques, que nobles & populaires.* Elle avoit un Chef ou *Prince* qu'on élisoit chaque année. C'étoit lui qui présidoit aux assemblées, & qui distribuoit les prix aux Poëtes, *jadis y appellés Rhétoriciens*, qui avoient mérité de le remporter. Ces prix étoient une couronne, un chapeau, & un *afficquet* ou image, le tout d'argent. Ils se donnoient le 15 du mois d'Aoust, jour où l'Eglise célébre la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge. Les deux premiers étoient donnés au meilleur *Chant Royal* composé sur les *refrains* qui avoient été annoncés quelque tems auparavant; & le troisiéme étoit destiné à une Ballade. Toutes ces Piéces devoient être consacrées à célébrer le Triomphe de la Sainte Vierge. Ceux qui jugeoient du mérite des Piéces en

voyées au concours étoient nommés *Indiciaires*. Jacques Loys remporta trois fois le prix du chant Royal, & eut le droit de prendre le titre de *Poëte Lauré*, ou couronné. Il obtint le premier prix en 1608. le second en 1609. & le troisiéme l'année suivante. JEAN & JACQUES LOYS.

Ces trois Piéces, avec le remerciement de l'Auteur, sous le titre de *Pourtraict de la Sainte Vierge assumptée, tiré du Cantique des Cantiques*, forment le premier livre de ses Poësies. On y a ajouté des Stances qu'il avoit composées en 1608. sur l'Eucharistie; un Cantique sur l'Incarnation; un Sonnet sur la fête du saint Nom de Jesus; & un petit Poëme, intitulé, *Les Louanges du Sel*, adressé à Matthieu Salé, Greffier criminel à Doüai.

Le deuxiéme livre contient les premiers *Essais* de la Muse de notre jeune Poëte. C'est une multitude de chants Royaux, faits en 1605 & 1606. & présentés chacune de ces années, au *Prince de la Confrérie*, dont j'ai parlé: ils sont précédés d'un Discours en prose, *de l'artifice du chant Royal*; & suivis de Ballades, présentées aux *Princes* de la même Confrérie, depuis 1605. jusqu'en 1610. inclusivement.

JEAN & JACQUES LOYS.

Les *Mélanges poëtiques* forment le troisiéme livre. Ce qu'on y trouve de plus remarquable, consiste dans un nombre de Piéces faites à la réception de quelque Licentié ou de quelque Docteur : par exemple, *Le Triomphe de la Médecine*, Poëme, récité le jour de la Licence de Matthieu Gordoüan, Médecin, à Doüai le 14 Octobre 1608. *La Muse françoise*, pour le Doctorat du même, le 11 Janvier 1609. *Thémis*, Poëme, pour la Licence ès *Droits* de Jean-Baptiste Danéels, à Doüai le 3 Juillet 1608. *Le Temple de Thémis*, pour la Licence de Christophe Audegon, sieur de Carvent, le premier Octobre 1608. *Le Bal des Muses*, pour la Licence en Droit de Jacques Danfaert, le 6 Mai 1609. Avec ces petits Poëmes, on trouve quelques Sonnets, dont un *sur les Oeuvres chrétiennes de Pierre de la Croix, Seigneur de Trièvre*; & un autre, dans lequel Jacques Loys demande pardon à Dieu de quelques Poësies licentieuses qu'il avoit composées, & que l'Editeur a, sans doute, supprimées. Loys leur impute un *mal d'yeux* qui l'affligeoit, & son repentir paroît très-sincere. Ce troisiéme livre

est terminé par une Epitaphe, en vers latins, où *Nicolas-Philippe* Loys pleure la mort de sa sœur Antoinette, morte le 20 Janvier 1596. Elle est ensuite en vers françois par Jacques Loys; accompagnée d'une très-courte Epitaphe de *Jean*, leur pere, & d'une de *Jacques*, faite par lui-même.

JEAN & JACQUES LOYS.

Il y a un quatriéme livre, intitulé; *Les Honneurs de Jean Loys, Licentié & Advocat; & de Jacques Loys, son fils, Docteur ès Droits; Poëtes Douysiens.* C'est un recueil de vers composés à la louange de l'un & de l'autre, surtout après leur mort. On y a joint les chants Royaux de Victor de *Gouy*, qui avoit mérité la Couronne de la Confrérie dont j'ai fait mention; de Matthieu *Salé*, qui avoit eu le Chapeau, & de Matthieu *Le Conte*, à qui on avoit adjugé l'*Affiquet*; divers Sonnets du même Le Conte, d'Alexandre Serrurier, du Baron de Cuinchy, du sieur de Sailly, Parisien, tous à la louange des Poësies de Jean Loys; & plusieurs autres Piéces qui ne méritent aucun détail.

FRANÇOIS BEROALDE DE VERVILLE.

François Beroalde de Verville.

On ne trouve que des idées simples & communes dans les deux Poëtes dont je viens de vous parler. C'est tout le contraire dans *François* Beroalde de Verville, dont je vais vous entretenir.

Niceron, Mem. t. 34.

Differt. sur le Moyen de parvenir, par la Monnoye; au t. IV. du Ménag.

Ce Poëte naquit à Paris le 28 Avril 1558. Il étoit fils de Matthieu Béroalde, né dans la même Ville, d'une famille noble, selon la Croix du Maine, & dont les savans de son tems ont beaucoup loué la capacité & l'érudition. François fut élevé dans la Religion Calviniste, que son pere avoit embrassée; mais après la mort de celui-ci, il se réunit à l'Eglise Catholique dont ses Ancêtres avoient suivi les dogmes. Si l'on en juge cependant par son *Moyen de parvenir*, qui fut un de ses derniers ouvrages, il est aisé de voir que s'y moquant, comme il fait, des Catholiques & des Huguenots, il n'étoit ni l'un ni l'autre.

L'étude des Mathématiques lui plut de bonne heure; & il faut qu'il s'y soit attaché dès ses premieres années,

FRANÇOIS BEROALDE DE VERVILLE. P. 464.

puisqu'il dit dans son *Palais des Curieux*, que dès l'an 1578. c'est-à-dire à l'âge de vingt ans, il avoit déja fait quelques découvertes dans cette science. On lit à la page 420. du même ouvrage, qu'il avoit été à Basle, & avoit appris l'Horlogerie & l'Orféyrerie; & à la page 136. qu'il avoit été chargé de l'éducation du fils de quelque grand Seigneur. En 1593, il fut fait Chanoine de saint Gatien de Tours, & les Regîtres de cette Cathédrale marquent sa réception le 3 Novembre de cette année.

Il voulut parcourir toutes les sciences, & devint Grammairien, Poëte, Philosophe, Mathématicien, Médecin, Chimiste, Alchimiste, Historien, & même Architecte. On ignore le tems de sa mort. La date de son dernier ouvrage est de 1612.

Le caractere de Verville, dit le Pere Niceron, est d'être un discoureur Métaphysicien sur toutes sortes de sujets; d'affecter en toute occasion de paroître instruit des secrets les plus cachés de la nature, comme de la Pierre philosophale, du Mouvement perpétuel, de la Quadrature du Cercle, des causes & des effets de la Sympathie, des

FRANÇOIS BEROALDE DE VERVILLE.

Phénomènes les plus singuliers de la Physique, des secrets de la Médecine. Il fait le Théologien, moralise à perte de vue ; & veut passer pour Architecte, en faisant dans la plupart de ses ouvrages des descriptions circonstanciées de palais : & avec tout ce fatras & cet attirail d'érudition, toujours superficielle, souvent fausse, il a le ridicule de tâcher de paroître galant. Ses ouvrages, dit M. de la Monnoye, sont en grand nombre, presque tous ou romanesques ou chimiques, ou tous les deux. Vous pouvez en voir la liste dans le Pere Niceron. Je ne vous parlerai que de ses Poësies. Presque toutes ont paru en 1583. sous ce titre : *Les Appréhensions spirituelles, Poëmes & autres Oeuvres philosophiques : avec les Recherches de la Pierre philosophale.*

Ce recueil est dédié à René Crespin, Seigneur du Gast, des Loges, &c. Conseiller du Roi en son Conseil privé. C'étoit un bienfaiteur de Verville ; & celui-ci lui en témoigne sa reconnoissance dans son Epître dédicatoire, où il ajoute, qu'il avoit composé, au moins une partie de ces *Mélanges*, dans un Hermitage situé au pied de la maison des Loges. Je vais vous donner en

peu de mots l'idée que je me suis formée des Piéces qu'ils contiennent.

François Beroalde de Verville.

Les *Appréhensions spirituelles* sont en prose : c'est un amas de réflexions métaphysiques & physiques, où l'Auteur babille beaucoup sans rien apprendre ; rien n'y est approfondi, ni même suivi. *Les Cognoissances nécessaires*, seconde piéce de ce recueil, sont en vers, de même que le *Livre de l'Ame* : ce sont deux Poëmes en vers Alexandrins. Le premier est dédié, par une courte Epître en prose, à Pierre de l'Estoile, Conseiller du Roi, & Audiencier en la Chancellerie de Paris. Tout l'objet de ce Poëme est représenté par les vers suivans :

Je recherche de tout la forme intérieure,
La matiere du monde, & de ce qui demeure
Dessous l'enclos du Ciel, & les justes accords
Qui tiennent les esprits arrestés à leurs corps :
Et volant, bienheureux, de l'un à l'autre pole,
Poussé d'un beau desir sur l'air de ma parole,
Je me guinde à ce rien de qui l'éternité
A tiré l'existant de ce corps limité.
Je monte, je descens, & d'une ame ravie
Je cherche tels secrets, sans peine & sans envie ;
Et aux opinions n'estant point arresté,
De nature je dis selon la vérité.

Ce Poëme est long & très-ennuyeux.

FRANÇOIS BEROALDE DE VERVILLE.

Verville y parle de la Création du monde, de celle de l'homme & de la femme, des élémens, du tems, des passions & de leurs especes; & de tout cela fort superficiellement, & en très-mauvais Métaphysicien. Cet écrit est suivi des *Stances de la vie & de la mort*, adressées à Pierre le Voirrier, *Imprimeur du Roi ès Mathématiques*.

Le *Poëme de l'Ame & de ses facultés* est une suite du premier. Verville en fait hommage à Marie de Baillon, Dame du Gast & des Loges. Il ne s'y agit pas seulement de l'ame de l'homme, mais de tout ce qui a vie; de l'ame sensitive, de l'ame végétative; des sens même aussi-bien que des facultés spirituelles; de la nutrition, de la digestion, &c. C'est encore beaucoup de verbiage.

Les trois écrits qui suivent sont en prose. Le premier est un *Dialogue de l'honnête Amour*, entre un Gentilhomme & une Demoiselle, daté de Paris le premier Novembre 1593. & dédié à Anne de Bréchanon, Damoiselle du Chesne. Verville dit qu'il lui avoit obligation. Le deuxiéme est le *Dialogue de la bonne grace, & du bien de la mort commune*. Le troisiéme écrit

écrit a pour titre : *Recherches de la Pierre philosophale, & du moyen qu'il y faut tenir, si elle existe ou peut exister : avec une Préface contre les souffleurs, &c.* Verville a dédié cet écrit à *Nicolas le Digne*, dont je vous ai parlé : il lui dit qu'il avoit eu d'abord le dessein de lui adresser *deux Tragédies ;* mais qu'il vouloit attendre que le Digne donnât les siennes. Je ne crois pas que ces Tragédies de Beroalde ayent jamais paru.

FRANÇOIS BEROALDE DE VERVILLE.

Ces Reveries en prose sont suivies de quelques extravagances en vers, sous le titre de *Soupirs amoureux*. Ce sont des Sonnets, des Odes, des Elégies, des Chansons, des Complaintes, où l'Auteur se meurt toujours par métaphore. C'est à la suite de ces folies qu'on trouve le *Discours satyrique* de le Digne, en vers, *contre ceux qui escrivent d'amour* ; j'en ai fait mention à son article.

Après avoir chanté l'Amour profane dans les *Soupirs amoureux*, Verville fit l'éloge de l'Amour divin & de ses effets, dans une suite de Sonnets, de Stances, d'Odes, & les paraphrases des Pseaumes 49. & 51. qu'il intitula par cette raison, *La Muse céleste*,

FRANÇOIS BEROALDE DE VERVILLE.

ou l'Amour Divin, & qu'il adressa à Nicole Estienne, fille de Charles Estienne, qui avoit épousé le sieur Liébaut, Médecin.

La dixiéme Piéce a pour titre, *L'Idée de la République de François de Beroalde sieur de Verville*. C'est un Poëme en vers héroïques, divisé en sept livres, chacun précédé d'un sommaire sous le titre de Discours. Il y a beaucoup d'instructions morales dans ce long Poëme. L'Auteur y passe en revue presque toutes les conditions, même celles de chaque Artisan en particulier; il en reprend les abus, souvent d'un ton qui sent trop la Satyre; & se mêle d'y instruire tous les Etats depuis le sceptre jusqu'à la houlette. Il a dédié ce Poëme à M. du Gast, & dit qu'il en avoit tracé l'idée *en pratiquant* ce Magistrat *durant le plus heureux tems de ses ans*. Enfin le dernier écrit de ce recueil, est un *Dialogue de la vertu*, en prose: il est de l'an 1584. Presque chacun de ces onze écrits est accompagné de quelques vers de le Digne: on y en lit aussi de Jerôme d'Avost, & de quelques autres.

Les autres Poësies de Beroalde, que je me contenterai de vous citer, sont

les *Amours de Minerve en faveur de la belle Doristée*, en trente-six Sonnets, imprimés à la suite de la *premiere partie des Avantures de Floride*, ouvrage en prose du même Auteur : trente vers, à la tête des *Premieres Oeuvres poëtiques de Guy de Tours* : *Les Tenebres, ou Lamentations de Jérémie*, traduction en vers, suivie d'une Hymne sur la Nativité de notre Seigneur ; enfin un *Sonnet*, à la tête des *Essais de Hierosme d'Avost de Laval, sur les Sonnets du divin Pétrarque*, &c. Voilà tout ce que je connois des Poësies de Beroalde de Verville, que l'Abbé de Marolles met dans la seconde partie de ses Mémoires, au nombre des illustres Tourangeaux, sans doute parce qu'il passa une partie de sa vie à Tours, & qu'il y est peut-être mort.

FRANÇOIS BEROALDE DE VERVILLE.

PIERRE DE BRICHANTEAU.

PIERRE DE BRICHANTEAU.

La noblesse de *Pierre* DE BRICHANTEAU est plus assurée que celle que la Croix du Maine donne à Beroalde de Verville. La famille du premier est ancienne & connue dans l'histoire. Pierre étoit Seigneur de saint Martin de Nigelles, & fut Gentilhomme or-

PIERRE DE BRICHANTEAU.

dinaire de la Chambre d'Henri IV. alors Roi de Navarre. Il épousa Claude de Châteaubriand, Dame du petit Graſſay & autres lieux, & mourut à l'âge de vingt-deux ans. Je ne ſçai pourquoi il n'en eſt fait aucune mention, non plus que de ſa femme, dans la généalogie de leurs familles rapportée dans le Dictionnaire hiſtorique. Pierre avoit été lié d'une étroite amitié avec Guillaume de Saluſte du Bartas, qui l'avoit engagé à cultiver les talens qu'il croyoit voir en lui pour la Poëſie.

Pierre de Brichanteau qui ſe ſentoit lui-même du goût pour ce genre d'écrire, s'amuſa en effet à rimer des Sonnets, des Stances, des Chanſons & des Epîtres, dans les premieres années de ſa jeuneſſe, & principalement dans le tems qu'il recherchoit en mariage Claude de Châteaubriand. Mais le peu de durée de ſa vie, ne lui permit pas de ſe faire un grand nom ſur le Parnaſſe. Sa veuve, qui avoit été preſque l'unique objet de ſes vers, crut devoir les recueillir après la mort de ſon mari, & les adreſſa en 1613. à Catherine de Parthenay, Dame de Soubiſe & du Parc, veuve de M. de Rohan, Prince de Leon & Comte de

PIERRE DE BRICHANTEAU.

Porroüet. Madame de Châteaubriand & son mari avoient été amis de cette Dame & de la Maison de Rohan.

Les Poësies de M. de Brichanteau ne consistent qu'en soixante-dix Sonnets, trois Chansons, vingt Stances & une Epître. Le jeune Poëte a exprimé le caractere & l'objet de tous ses Sonnets dans le dernier. On trouve, dit-il,

On trouve mes Sonnets tous contraires entre eux :
L'un dit trop, l'autre peu ; l'un rit, & l'autre pleure ;
L'un chante son bonheur, l'autre plaint son malheur ;
L'un dit, je ne veux pas, l'autre dit, je le veux.
L'un a peu, l'autre espere, un tiers est entre deux ;
L'un est tout échauffé, l'autre glacé demeure ;
L'un demande à mourir, l'autre craint qu'il ne meure,
L'un fait tout à la fois deux tout contraires vœux.
L'un l'autre se deffont, l'un l'autre se desmentent,
Pour exprimer les maux divers qui me tourmentent ;
Mais ils ont tous ensemble en un point consenti :
Car puisque dedans moy ces contraires on trouve,
Il faut d'un bon accord que l'un l'autre s'approuve,
Et que l'un disant vray, l'autre n'ait pas menti.

Ce petit recueil de Poësies a été imprimé à Paris *in*-4°. Je ne vous rapporte point d'exemples ni des Stances, ni des Chansons ; je n'y ai rien vu que de fort commun pour les pensées & pour l'expression.

PIERRE DE LA MESCHINIERE.

PIERRE DE LA MESCHINIERE.

Je n'ai pas été plus content des Poësies de *Pierre* DE LA MESCHINIERE. Elles ont le même objet que celles de Brichanteau. Amoureux dès l'âge de vingt ans, il soupira durant trois années pour une Demoiselle qu'il ne put obtenir, qui ne l'aima peut-être pas, ou du moins qu'on détourna du dessein qu'elle auroit pu avoir de lui donner sa main. Ses vœux, ses soupirs, ses regrets, ses plaintes, sont consacrés dans cent cinquante & un Sonnets, entremêlés de Stances, de Chansons, d'Epigrammes; cinq Odes, dont l'une a pour objet la mort d'Adonis; une Elégie, quatre Eclogues, & quelques autres petites Piéces.

Jacques de la Fin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Touraine, &c. qui avoit de l'affection pour l'Auteur, lui persuada de renoncer à son amour, & de ne plus penser même, s'il étoit possible, à celle pour qui il avoit si long-tems & si inutilement soupiré. La Meschiniere se rendit

aux raisons de M. de la Fin ; mais ne voulant pas perdre ce qu'il avoit composé pour sa Maîtresse, ou à son occasion, il le fit imprimer en 1578. *in* 4°. Je ne sçai point s'il a fait d'autres Poësies. Il paroît qu'il étoit ou de la ville de Lyon, ou du Lyonnois.

PIERRE DE LA MESCHINIERE.

MATHURIN REGNIER.

MATHURIN REGNIER.

De tous les Poëtes qui ont vécu depuis Ronsard, & dont je viens de vous entretenir, on ne parle presque plus encore que de du Bartas, de Philippe Desportes, de Passerat, & de Jean Bertaut. La réputation des autres s'est évanouie, & leurs noms même sont à peine connus. Il n'en est pas de même de Regnier ; il se maintient toujours ; on le lit encore, &, selon toute apparence, sa réputation ne mourra jamais.

Mathurin REGNIER naquit dans la ville de Chartres, le 21 de Decembre 1573. & fut batisé dans l'Eglise Paroissiale de saint Saturnin. Il étoit fils aîné de Jacques Regnier, bourgeois de la même Ville, & de Simonne Desportes, sœur du Poëte Philippe Desportes. Jacques Regnier, dans

Vie de Regnier par Brossette, à la tête de ses Œuvres.

Nicer. Mem. t. XI.

D. Liron, Bibliotheque Chartraine.

MATHURIN REGNIER.

son Contrat de mariage, passé le 5 Janvier 1573. fut qualifié *honorable homme;* titre, qui dans ce tems-là, ne se donnoit qu'aux plus notables bourgeois. Il eut trois enfans de ce mariage : Mathurin ; Antoine, qui épousa Anne Godier ; & Marie Regnier, qui fut mariée à Abdénago de la Palme, Officier de la maison du Roi. Antoine fut Conseiller-Elu dans l'Election de Chartres ; & Madame de Nemours, de la maison d'Est, Duchesse de Chartres, le gratifia de la remise du quart-denier de sa charge.

Jacques Regnier leur pere, qui aimoit le plaisir, fit bâtir en 1573. dans la place des Halles, un jeu de paume, des démolitions de la citadelle de Chartres, qu'il obtint par le crédit de l'Abbé Desportes ; & comme ce *Tripot* a porté, tant qu'il a subsisté, le nom de *Tripot-Regnier*, c'est, sans doute, ce qui a donné lieu de dire que le Poëte Regnier étoit fils d'un *Tripotier.* Jacques Regnier & Simonne Desportes moururent de la contagion, mais non en même tems, ni en même lieu.

Le mari mourut le 14 Février 1597. à Paris, où il avoit été député pour les interêts de la ville de Chartres, dont

il étoit actuellement Echevin : il fut enterré dans l'Eglise de saint Hilaire. Simonne Desportes mourut à Chartres le 20 de Septembre 1629. & fut inhumée au Cimetiere de saint Saturnin, hors de la Ville.

MATHURIN REGNIER.

Mathurin Regnier, leur fils aîné, fut tonsuré le 31 de Mars 1582. par Nicolas de Thou, Evêque de Chartres. Quelques années après, il obtint par dévolut un Canonicat dans l'Eglise de Notre-Dame de la même Ville : il avoit prouvé que le Résignataire de ce bénéfice, pour avoir le tems de faire admettre sa résignation à Rome, avoit caché pendant plus de quinze jours la mort du dernier Titulaire, dans le lit duquel on avoit mis une buche, qui fut depuis portée en terre, à la place du corps qu'on avoit fait enterrer secrétement. Regnier prit possession de ce Canonicat le 30 de Juillet 1604.

Il eut encore d'autres bénéfices, & une pension de deux mille livres, qu'Henri IV. lui donna sur l'Abbaye des Vaux-de-Cernay, après la mort de l'Abbé Desportes, qui en étoit revêtu. Il est parlé de cette pension dans une Piéce faite alors contre Regnier, intitulée, *Le Combat de Regnier & de Bertelot.*

MATHURIN REGNIER.

Regnier ayant sur les épaules
Satin, velous & taffetas,
Méditoit, pour le bien des Gaules,
D'estre envoyé vers les Etats;
Et mériter de la Couronne
La pension qu'elle lui donne.

La tradition de Chartres est, que Regnier, dès sa premiere jeunesse, marqua son inclination à la satyre. Les vers qu'il faisoit contre divers particuliers, obligerent son pere à l'en châtier plus d'une fois, en lui recommandant de ne point écrire, ou d'imiter du moins la sagesse & la prudence de son oncle Desportes, & de fuir la médisance: avis fort sensé, mais que le Poëte ne suivit point.

On voit par ses Poësies, qu'il fit deux fois le voyage de Rome: la premiere en 1593. à l'âge de vingt ans, avec le Cardinal *François* de Joyeuse, Archevêque de Toulouse; à qui il s'étoit attaché, mais qui ne lui fit aucun bien, peut-être à cause de sa vie licentieuse. M Brossette s'est contredit, en mettant dans ses notes sur Regnier, ce voyage en 1583. & en donnant alors vingt ans à notre Poëte. Il fit le deuxiéme voyage en 1601. avec Philippe de Bethune, qui y alloit en Am-

bassade ; & c'est à lui qu'il a adressé la sixiéme satyre, qu'il composa pendant son séjour à Rome. MATHURIN REGNIER.

Le déréglement dans lequel il vécut, ne le laissa pas jouir d'une longue vie. Il mourut à Roüen dans sa quarantiéme année, le 22 d'Octobre 1613. en l'hôtellerie de l'Ecu d'Orleans, où il étoit logé. Ses entrailles furent portées en l'Eglise Paroissiale de sainte Marie de Roüen ; & son corps ayant été mis dans un cercueil de plomb, fut transporté à l'Abbaye de Royaumont, près de Lusarches, Diocèse de Beauvais : il aimoit ce lieu, & il y avoit ordonné sa sépulture. Le Pere Garasse, Jésuite, dans sa *Recherche des Recherches de Maître Estienne Pasquier*, in-8°. page 648. dit que Regnier *se bastit à soy-même cette Epitaphe en sa jeunesse desbauchée, ayant désespéré de sa santé, & estant, comme il pensoit, sur le point de rendre l'ame* :

J'ay vescu sans nul pensement,
Me laissant aller doucement
A la bonne loy naturelle,
Et si m'estonne fort pourquoy
La mort oza songer à moy,
Qui ne songeay jamais en elle.

Je ne voudrois pas garantir, sur l'au-

MATHURIN REGNIER.

torité du Pere Garasse, que Regnier ait réellement composé cette Epitaphe. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que la licence qui regne dans le plus grand nombre de ses Poësies, ne confirme que trop qu'il avoit les sentimens qu'elle renferme. Mais on prétend qu'il se repentit dans la suite, & que ses mœurs furent plus réglées, même édifiantes. On en juge par ses Poësies spirituelles, dont quelques-unes furent composées environ dix ans avant sa mort, & dans lesquelles il fait paroître en effet des sentimens véritablement dignes d'un Chrétien, & d'un Chrétien pénitent. Je souhaite que le cœur, plus que l'esprit, les ait dictées.

Regnier est un des premiers de nos Poëtes françois, qui ait connu l'art de la satyre. Il n'avoit eu avant lui que Vauquelin de la Fresnaye, qui étoit même son contemporain, mais qui l'avoit précédé dans ce genre d'écrire : je vous en ai parlé. Juvenal, & quelquefois Horace même, avoient attaqué les vices de leur tems avec des armes qui faisoient rougir la vertu. Regnier qui prit le premier surtout & Perse pour modéles, trop fidéle disciple de ces dangereux Maîtres, dut à

cette honteuse licence une partie de sa réputation; il sembloit alors que l'obscénité fût un sel absolument nécessaire à la satyre, comme on s'est imaginé depuis que l'amour devoit être le fondement, & pour ainsi dire, l'ame de toutes les Piéces de Théâtre. M. Despreaux a porté le même jugement de Regnier dans sa onziéme satyre, où après avoir parlé de Perse & de Juvenal, il ajoute:

*MATHURIN REGNIER.

Eloge de Despr. par Valincour.

De ces maîtres sçavans disciple ingénieux
REGNIER seul parmi nous, formé sur leurs modéles,
Dans son vieux stile encore a des graces nouvelles:
Heureux si ses discours, craints du chaste Lecteur,
Ne se sentoient des lieux où fréquentoit l'Auteur;
Et si du son hardi de ses rimes cyniques
Il n'allarmoit souvent les oreilles pudiques.

Le même, dans sa Réflexion cinquiéme sur Longin, dit, que Regnier est le Poëte françois qui, du consentement de tout le monde, a le mieux connu avant Moliere, les mœurs & le caractere des hommes.

Mademoiselle de Scuderi donne une idée fort juste du même Poëte dans le huitiéme tome de sa *Clélie*. La Muse Calliope y apparoît en songe à Hésiode endormi sur le mont Hélicon, &

MATHURIN REGNIER.

lui annonce les principaux Poëtes qui doivent venir après lui. Elle lui dit au sujet de Regnier : » Regarde cet hom- » me négligemment habillé, & assez » mal propre. Il se nommera *Regnier*, » sera neveu de *Desportes*, & méritera » beaucoup de gloire. Il sera le premier » qui fera des Satyres en françois ; & » quoiqu'il ait regardé quelques fa- » meux originaux parmi ceux qui l'au- » ront précédé, il sera pourtant un » original lui-même en son tems. Ce » qu'il fera bien, sera excellent ; & ce » qui sera moindre, aura toujours » quelque chose de piquant. Il peindra » les vices avec naïveté, & les vicieux » fort plaisamment. Enfin il se fera un » chemin particulier entre les Poëtes » de son siécle, où ceux qui le voudront » suivre, s'égareront bien souvent. »

La Monn. notes sur Baillet, t. v. Lettre sur la Macette de Regnier dans le Mercure de Sept. 1694.

L'Auteur de la *Clélie*, ne s'est pas cependant exprimé avec assez d'exactitude, en disant seulement que Regnier avoit *regardé quelques fameux originaux parmi ceux qui l'avoient précédé*. Il est certain que ce Poëte a souvent été leur copiste. Sans compter ce qu'il a plus qu'imité de Perse & de Juvenal, sa *Macette*, ou treiziéme Satyre, est presque traduite de la hui-

tiéme Elégie du premier livre des Amours d'Ovide; la septiéme Satyre est une copie de la quatriéme Elégie du deuxiéme livre des mêmes Amours; la sixiéme & la dixiéme Satyres sont encore des versions plus que des imitations de deux *Capitoli* du Mauro, & de deux endroits du Caporal, l'un du *Pedante*, l'autre *della corte*.

Je joindrai à ces jugemens celui du célébre Rousseau. Ecrivant à M. Brossette, dans le tems que celui-ci préparoit ses notes sur Regnier, » Vous » rendrez, dit-il, un grand service à » notre langue, dont ce Poëte est un » ornement très-considérable. Aucun » n'a mieux pris que lui le véritable » tour des anciens, & je suis persuadé » que M. Despreaux ne l'a pas moins » étudié que Perse & Horace. La bar» barie qu'on remarque en quelques » endroits dans son stile, est celle de » son siécle, & non pas la sienne; mais » il a des vers si heureux & si originaux, » des expressions si propres & si vives, » que je crois que malgré ses défauts, » il tiendra toujours un des premiers » rangs parmi le petit nombre d'excel» lens Auteurs que nous connoissons. »

Lettre de Rousseau, t. 1. 2. part. p. 295.

Les Poësies de Regnier ont été im-

MATHURIN REGNIER.

primées en divers tems. La premiere édition que je connoisse, est *in*-4°. & parut en 1608. Elle ne contient que dix Satyres, & son Discours au Roi : c'étoit Henri IV. En 1617. on en fit une édition plus ample à Lyon ; & elle a été suivie de plusieurs autres, dont je ne ferai point ici le détail. Feu M. Brossette considérant que toutes ces éditions étoient imparfaites, en donna une plus exacte & plus complette en 1729. à Londres, *in*-4°. sur laquelle on a fait celle de Paris en 1730. *in*-8°. L'Editeur y a joint un Commentaire, qui explique quantité de faits historiques & d'allusions, dont les Poësies de Regnier sont chargées, mais que l'éloignement des tems commençoit à dérober à notre connoissance. Il n'y a pas recueilli avec moins de soin les endroits que le Poëte avoit imités des ouvrages de ceux qui l'avoient précédé. Il nous fait connoître sa personne, les jugemens que les Critiques ont porté de ses Poësies, & a distribué celles-ci en six classes différentes, sous les titres d'Epîtres, Elégies, Poësies mêlées, Epigrammes, Poësies spirituelles & Satyres.

V. le Catalogue.

Suivant cet ordre, voici en quoi

consistent toutes les Poësies qui nous restent de Regnier. 1. Trois Discours, ou Epîtres, au Roi Henri IV. au Baron de Fourquevaux, & à un Anonyme. Le premier est allégorique : le Poëte y loue Henri le Grand d'avoir dissipé la Ligue, & étouffé les guerres civiles qui désoloient le Royaume. L'Epître au sieur Pavie de Fourquevaux, Gentilhomme d'ancienne noblesse, est la production d'un jeune libertin, qui porte les Lecteurs raisonnables, à n'avoir pas meilleure opinion de la pureté de ses mœurs, & de la noblesse de ses sentimens, que de la délicatesse de son esprit. Horace a traité le même sujet dans la Satyre deuxiéme du livre premier, & ne l'a pas traité avec plus de modestie. Le Baron de *Forquevaus*, selon M. Brossette, s'est fait connoître lui-même par un recueil de Satyres qu'il fit imprimer en 1619. avec le titre d'*Espadon satyrique*, & qui fut réimprimé en 1623. & 1626. sous le nom *du sieur d'Esternod*. La troisiéme Epître est en vers de huit syllabes : le Poëte y décrit les divers caprices, & les idées extravagantes qui lui passoient par l'esprit, pendant une maladie qui le retenoit au lit.

MATHURIN REGNIER.

Les *Elégies* sont au nombre de cinq.

MATHURIN REGNIER.

C'est Henri IV. qui parle dans la premiere. Le Poëte prêta sa plume à ce Prince, pour flatter une nouvelle passion dont il étoit épris. La seconde & la troisiéme sont imitées d'Ovide, du moins en partie; elles contiennent les plaintes & les reproches d'un amant jaloux; de-là vient le titre d'*Elégies Zélotypiques*, qu'on leur a donné. La quatriéme est encore imitée du troisiéme livre des Amours d'Ovide, Elégie septiéme. La cinquiéme fut composée pour Henri IV.

Les *Poësies mêlées* contiennent des Stances sur l'absence d'une Maîtresse, déja imprimées en 1611. dans le recueil intitulé, *Le Temple d'Apollon, ou nouveau recueil des plus excellens vers de ce tems*; une Ode qu'on lisoit aussi dans le même recueil; autres Stances, qui ne parurent qu'en 1616. après la mort du Poëte; *les louanges de Macette*, dont Regnier n'est point l'Auteur; un *Dialogue* entre Chloris & Philis; deux *Sonnets*, l'un sur la mort de Jean Passerat, l'autre sur celle de Nicolas Rapin; enfin, six Epigrammes, & l'Epitaphe de Regnier, faite par lui-même, selon le Pere Garasse: c'est celle que j'ai rapportée plus haut.

MATHURIN REGNIER

Six Piéces forment tout le recueil des Poësies spirituelles de notre Auteur; sçavoir, dix-sept *Stances*, chacune de six vers de huit syllabes; *Hymne sur la Nativité de Notre Seigneur*, faite par ordre de Loüis XIII. en 1611. ou 1612. Trois Sonnets, & les vingt premiers vers d'un *Poëme sacré*, qui n'a point été achevé, ou qui s'est perdu.

Les Satyres font la partie la plus considérable des Poësies de Regnier. Il y en a seize. La premiere est un discours adressé à Henri IV. & composé après l'entiere extinction de la Ligue. La seconde fut envoyée à M. le Comte de Carmain, c'est-à-dire, à Adrien de Montluc, Comte de Cramail, qui fut un des beaux esprits de la Cour de Louis XIII. Dans cette Satyre, le Poëte se plaint des injustices de la fortune, qui comble de ses faveurs l'ignorance & le crime, tandis que la science & la vertu sont méprisées. Ensuite, il se jette sur les Poëtes, dont il décrit la misere, la bizarrerie, l'orgueil & les autres vices. Dans la troisiéme, il délibere s'il doit s'engager à la Cour, ou se remettre à l'étude : cette Satyre est adressée à François - Annibal

MATHURIN REGNIER.

d'Estrées, Marquis de Cœuvres, frere de la belle Gabrielle, Duchesse de Beaufort, fait Maréchal de France en 1624. La quatriéme adressée à Pierre Motin, Poëte françois, tend à prouver que les sciences, & surtout la Poësie, bien loin d'être un moyen pour acquerir des richesses, sont presque toujours un obstacle à la fortune : on n'en a que trop d'exemples, anciens & modernes. La cinquiéme est à Jean Bertaut, Evêque de Séez, Poëte françois : c'est un Commentaire de cette pensée :

L'homme voit par les yeux de son affection.

Regnier composa la sixiéme Satyre à Rome, où il étoit allé à la suite de Philippe de Béthune, Baron de Selles & de Charost, Chevalier des Ordres du Roi, comme je l'ai dit ci-dessus. Elle est contre l'honneur, en tant qu'on le croit contraire à notre liberté & aux plaisirs qu'on veut goûter. Le Poëte y débite bien de fausses maximes. Dans la septiéme il décrit son penchant pour l'amour, qu'il ne veut faire regarder comme invincible, que parce qu'il ne le combattoit point, & qu'il cherchoit même toutes les occa-

sions de le fortifier. Il tient dans cette Piéce le langage trop ordinaire aux voluptueux qui aiment leur état, quelque honteux qu'il soit. La huitiéme Satyre est à l'Abbé de Beaulieu, Charles de Beaumanoir de Lavardin, qui fut nommé à l'Evêché du Mans en 1601. Elle est contre un importun. Horace en a fait aussi une sur le même sujet, & Regnier en a profité. Il y a beaucoup de naïveté & de finesse dans celle du Poëte françois.

MATHURIN REGNIER.

La Satyre IX. est contre Malherbe, & la réforme que ce Poëte avoit entrepris de faire dans notre Poësie. Regnier & lui avoient été amis ; mais ils se brouillerent à l'occasion suivante. Etant allés dîner ensemble chez Desportes, ils trouverent qu'on avoit déja servi le potage. Desportes se levant de table, reçut Malherbe avec beaucoup de civilité, & offrit de lui donner un exemplaire de ses Pseaumes, qu'il avoit nouvellement faits. Comme il se mit en devoir de monter en son cabinet pour le chercher, Malherbe lui dit qu'il les avoit déja vus, que cela ne méritoit pas qu'il prît cette peine, & que son potage valoit mieux que ses Pseaumes. Cette brusquerie

Vie de Malherbe, attribuée à Racan.

MATHURIN REGNIER.

déplut à Desportes, qui ne lui dit pas un mot pendant tout le dîner; & aussitôt qu'ils furent sortis de table, ils se quitterent, & ne se virent plus depuis. Cette avanture donna lieu à Regnier de faire la Satyre dont il s'agit, qu'il adressa à Nicolas Rapin. La dixiéme contient la description d'un souper ridicule & mal assorti, auquel Regnier fut retenu malgré lui. Le sujet de l'onziéme est très-obscène; & quoique le vice y soit peint avec des couleurs assez capables de le faire haïr, le Poëte n'est nullement excusable d'avoir traité un pareil sujet. Regnier fait son apologie dans la douziéme Satyre, adressée à Martin Fréminet, Peintre ordinaire du Roi Henri IV. Comme il convient d'avoir censuré les vices des hommes, il veut bien que les hommes censurent aussi les siens. La treiziéme est intitulée, *Macette*. Le Poëte y décrit les discours pernicieux que cette vieille hypocrite tint à la Maîtresse même de Regnier, pour la séduire. De toutes les Satyres de notre Auteur, celle ci est la mieux versifiée; celle dont les vers sont les plus soutenus, les plus nombreux, les plus naturels & les plus beaux. Elle est d'ailleurs

purgée de ces expressions populaires dont Regnier sembloit faire ses délices. En un mot, si l'on juge de cette Piéce, indépendamment de son sujet, qui n'est ni noble, ni édifiant, elle doit passer pour la plus belle Satyre de Regnier. Aussi fut-elle reçue, lorsqu'elle parut, avec des applaudissemens qui alloient jusqu'à l'admiration. On n'en parle pas moins avantageusement dans une lettre sur ce sujet, imprimée dans le Mercure de Septembre de l'an 1694. M. de Callieres dans son livre des *bons Mots* & des *bons Contes*, discours sixiéme, dit aussi que cette Satyre peut être comparée aux meilleures des anciens, au lieu que les autres du même Poëte ressemblent à la matiere qu'on tire des mines d'or, où l'on trouve plus d'ordures que de métal.

MATHURIN REGNIER.

Le dessein de Regnier dans la quatorziéme Satyre, est de faire voir que tous les hommes sont foux, & qu'en agissant contre la raison, ils ne laissent pas d'agir suivant leur raison. Il a enchassé dans la même Piéce l'éloge de Maximilien de Bethune, Duc de Sully. Il se plaint dans la quinziéme de la verve poëtique, qui le contraint à

MATHURIN REGNIER.

faire des vers malgré lui, toutes les fois qu'elle s'empare de son esprit; mais il ajoute, que son humeur libre, & incapable du moindre déguisement, l'oblige aussi à dire la vérité avec franchise; à rendre justice au mérite, à blâmer le vice, & à louer la vertu. Enfin le sujet de la seiziéme Satyre est compris dans ces deux premiers vers:

N'avoir crainte de rien, & ne rien espérer,
Amy, c'est ce qui peut les hommes bienheurer.

Cette Satyre parut pour la premiere fois dans l'édition des Poësies de Regnier, faite en 1652. par Jean & Daniel Elzevir, à Leyde.

FRANÇOIS PAVIE DE FOURQUEVAUX.

FRANÇOIS PAVIE DE FOURQUEVAUX.

La seiziéme des Satyres de Regnier, dans les anciennes éditions de ses Poësies, ou l'Epître seconde dans l'édition de M. Brossette, est adressée à M. de FOURQUEVAUX, ou *Forquevaus*, comme on écrivoit alors; & M. Brossette a soin de remarquer dans ses notes que cet ami de Regnier est lui-même auteur de quelques Satyres imprimées sous

sous le titre d'*Espadon satyrique* en 1619. 1623. & 1626. Dans la premiere édition, on mit le nom de M. de Fourquevaux à ces Poësies : dans les deux autres, on le déguisa, je ne sçai pourquoi, sous le nom de *sieur d'Esternod.*

FRANÇOIS PAVIE DE FOURQUEVAUX.

J'ai vu une quatriéme édition, donnée en 1682. Ce recueil contient quinze *Satyres*, & une *Ode* où regne le même génie satyrique. Je ne vous ferai point le détail de ces Piéces qui ne font honneur ni au goût ni aux mœurs de l'Auteur. Tout m'y a paru également mauvais pour la diction & pour les choses, sans en excepter même la premiere Satyre où le Poëte attaque l'*ambition de certains Courtisans nouveaux venus.*

Cet Ecrivain étoit, comme je le conjecture, François Pavie, Baron de Fourquevaux, terre située assez près de Toulouse, & qui appartient encore à l'illustre & honorable famille de ce nom. Il étoit fils de Raymond Pavie de Fourquevaux, Chevalier de l'ordre du Roi, Ambassadeur en Espagne, & Gouverneur de Narbonne. François fut Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, Surintendant de la maison

FRANÇOIS PAVIE DE FOURQUEVAUX.

d'Henri IV. lorsque ce Prince n'étoit encore que Roi de Navarre, & Chevalier d'honneur de la Reine Marguerite. Dans sa jeunesse il parcourut presque toute l'Europe, & une grande partie de l'Asie même & de l'Afrique. Il épousa en 1591. Marguerite de Chaumeil, veuve du Baron de Bournazel Sénéchal de Rouergue, & fille de François de Chaumeil, Seigneur de Caillac, Chevalier de l'ordre du Roi, & Lieutenant Général d'Artillerie. François de Fourquevaux est mort le 6 Mars 1611. Ainsi ce ne fut pas lui qui fit imprimer ses Poësies, s'il est vrai que la premiere édition soit de 1619. On estime ses *Vies de plusieurs grands Capitaines françois* imprimés en 1643. Son *Espadon satyrique* a été loué sans raison par Boissat, Nicolas Faret, Jacques Manginelle, & Henri Fagot.

PIERRE MOTIN.

PIERRE MOTIN.

A la tête de plusieurs éditions des Poësies de Regnier, on lit une Ode de *Pierre* MOTIN, natif de Bourges, adressée à Regnier même sur ses Satyres. Dans cette Ode, l'Auteur a voulu

PIERRE MOTIN.

montrer que tous les hommes sont esclaves de leurs passions, surtout de l'amour & de l'ambition. De-là il prend occasion de louer la liberté courageuse avec laquelle son ami a écrit contre les vices de son tems, & contre les mauvais Poëtes. Chaque stance de cette Ode est composée de deux Quatrains, qui finissent & recommencent par des rimes masculines différentes. On ne souffriroit pas aujourd'hui cette licence dans notre Poësie. C'est le même Motin à qui Regnier a adressé sa quatriéme Satyre.

Ce Poëte étoit mort en 1615. comme il paroît par des Stances du sieur Bonnet, son neveu, imprimées la même année, dans les *Délices de la Poësie françoise* de Rosset, page 933.

Dans le même recueil, édition de 1620. on trouve depuis la page 761. jusqu'à la page 889. quarante-sept autres Piéces de Motin. Ce sont des Stances, des Plaintes, des Elégies, des Sonnets & quelques Odes, la plupart concernant l'amour profane: une imitation ou traduction paraphrasée du Phénix de Claudien, dédiée à Henri IV. & louée par Colletet, page 33. de son *Discours de l'Eloquence & de l'i-*

PIERRE MOTIN.

mitation des anciens ; Ode ſur la mort de Madame la Ducheſſe de Deux-Ponts ; une Paraphraſe du Pſeaume 90. *Méditation ſur un Crucifix mourant ;* Stances ſur l'Entrée d'Henri IV. dans la ville de Paris : un Diſcours allégorique *ſur un Eventail*. On a encore du même, quelques vers dans le Cabinet ſatyrique, & autres recueils ; & on en lit pluſieurs au commencement du *Recueil des Arrêts de Chenu*. C'eſt par ces derniers vers que nous apprenons que Motin étoit né à Bourges.

M. Deſpreaux a taxé ce Poëte de *froid* dans le quatriéme chant de ſon Art poëtique, où il dit vers 38. 39. & 40.

> . . . Un froid Ecrivain ne ſçauroit qu'ennuyer.
> J'aime mieux BERGERAC & ſa burleſque audace,
> Que ces vers où *Motin* ſe morfond & nous glace.

Jugem. des Sav. t. v. *in*-4. page 132. not. de M. de la Monn. ibid.

C'eſt à tort que M. Baillet a cru que M. Deſpreaux avoit voulu déſigner ici l'Abbé Cotin. Balzac, dans une de ſes Lettres à Chapelain, qui eſt la cinquiéme du ſixiéme livre, dit qu'Henri IV. ſur le récit qu'on lui avoit fait des vers latins du Pere Théron, Jéſuite, ſur la naiſſance du Dauphin, commanda à Motin de les traduire : ce qui

fait voir que ce Poëte étoit en quelque considération à la Cour. M. de la Monnoie ajoute, qu'il étoit même un des Auteurs que l'Académie françoise avoit dessein de citer dans le corps de son Dictionnaire, suivant le premier projet. Paul Boyer, fondé peut-être sur quelque autorité pareille, ou sur son mauvais goût le qualifie *très-excellent Poëte françois*, page 592. de sa Bibliotheque Universelle, imprimée en 1649. Mais ce qu'on peut dire de plus vrai de Motin, dit encore M. de la Monnoie, c'est que du tems que la Poësie cynique étoit tolérée en France, on a vu de lui des Epigrammes *assez divertissantes*.

PIERRE MOTIN.

GUILLAUME-BERNARD DE NERVEZE.

GUILLAUME BERNARD DE NERVEZE.

M. Despreaux auroit pû dire de Nerveze ce qu'il a dit de Motin: *Je hay un froid Ecrivain*. Apollon n'avoit pas plus échauffé l'un que l'autre.

Guillaume-Bernard DE NERVEZE étoit Secrétaire de la chambre du Roi Henri IV. L'amour lui fit faire dans sa jeunesse bien de mauvais vers dont il eut quelque honte dans un âge mûr.

GUILLAUME BERNARD DE NERVEZE.

Si on l'en croit, il voulut les anéantir, persuadé qu'il étoit que ces productions *conçues d'une trop grande promtitude d'esprit, plutôt échauffé de ses jeux amoureux, qu'animé des fureurs poëtiques, ne pouvoient laisser que de mauvaises impressions, tant pour la vanité du sujet, que pour l'ignorance du style.* Mais ses amis s'en étoient saisis; & voulant malgré lui, les mettre au jour, il aima mieux les revoir & les corriger, que de les laisser paroître avec toutes les imperfections de leur naissance.

Nerveze publia ces Poësies en 1605. sur un privilege obtenu dès le 27 Avril 1598. Il devoit être encore jeune, si l'on prenoit à la lettre ce qu'on lit dans ses Poësies spirituelles imprimées l'année suivante 1606. où il dit:

Contente-toy, Seigneur, de ce qu'à trente années
Qui furent dans le monde assez infortunées,
Je te donne l'esprit que tu m'avois donné
Pour l'offrir à ton temple en devot sacrifice,
Afin de faire un jour, en te faisant service,
Un esprit bienheureux d'un homme infortuné.

Mais peut-être vouloit-il faire entendre qu'il avoit passé trente années dans le siécle & ses vains amusemens. Au-

trement il n'auroit pu se dire *vieux*, comme il le dit dans ses *Essais* imprimés en 1605.

GUILLAUME BERNARD DE NERVEZE.

En 1610. il donna un *Discours funebre* sur la mort d'Henri IV. La même année, il fit entendre ses regrets sur la mort de Théophile; & en 1613. il laissa voir le jour à son *Histoire de la Vie & Trespas de Charles de Lorraine, Duc de Mayenne*, mort en 1611. Mais je crois qu'il suivit lui-même son héros dans le tombeau en 1614. ou l'année suivante.

Ses *Essais poëtiques* sont dédiés à Henri de Bourbon, premier Prince du sang, Gouverneur pour le Roi, & Lieutenant général en Guienne. Ce Prince avoit desiré de voir l'Auteur; & celui-ci compte le jour où il eut l'avantage de le saluer, pour le jour le plus heureux de sa vie. L'accueil fut gracieux, & Henri lui prouva depuis qu'il l'affectionnoit. Nerveze en étoit cependant éloigné depuis un an; il erroit même dans des *Solitudes champêtres*, lorsqu'il lui fit hommage de ses Poësies. Ce fut dans cette retraite que selon les vœux de ses amis, il rassembla & revit ces fruits de sa verve insipide dont la plus grande partie avoit

GUILLAUME BERNARD DE NERVEZI.

été cueillie dans sa jeunesse, & qu'il en ajouta d'autres qu'il avoit composés *pour éviter l'ennui qu'un trop long & fascheux loisir apporte*.

Jusques-là, il n'avoit guéres été connu que par des ouvrages en prose; surtout par des Romans, tels que *les Amours d'Olimpe & de Birene*, faits à l'imitation de l'Arioste; *les Avantures de Léandre*, & quelques autres; & il se regardoit comme *étant trop des derniers des favoris d'Apollon*, pour prétendre obtenir une place sur le Parnasse. Aussi nous assure-t-il qu'il n'attendoit aucune gloire de ses Poësies. Si je fais des vers, dit-il, c'est seulement

Afin de rendre divers
Le travail que je supporte,
N'espérant de mon labeur
Pour salaire & pour honneur
Que le plaisir qu'il m'apporte.
D'ailleurs ma condition
Fait qu'autre profession
Occupe ma fantaisie:
Cognoissant d'une autre part
Que je n'ay pas assez d'art
Pour traiter la Poësie...,
Puis les fabuleux discours
Ont trompé mes jeunes jours
Sous des promesses affables.

Je les croy mes ennemis,
Car tout ce qu'on m'a promis
N'ont jamais esté que fables.

GUILLAUME BERNARD DE NERVEZE.

Nerveze avoit-il réellement de lui-même l'idée qu'il donne ? Je ne le sçai pas : les Poëtes sont rarement sinceres dans ce qu'ils disent contre eux-mêmes; s'ils s'humilient, ils seroient presque toujours fâchés qu'on les crût sur leur parole. La vanité & la Poësie sont souvent compagnes. Quoi qu'il en soit, voici ce que contiennent les Essais poëtiques de Nerveze.

On y lit d'abord cent trente-cinq Sonnets, pleins de fadeurs amoureuses. Dans le cent vingtiéme, le Poëte se félicite de ses liaisons avec M. le Maréchal de Saint-André. Les trois derniers sont adressés à Scévole de Sainte-Marthe, à Philippe Desportes & à Jean Bertaut : ces trois Poëtes, qui valoient mieux que lui, étoient ses amis. Suivent des Stances, des Chansons, une Ode sur Fontainebleau, les Epîtres d'Antenor à Livie, & d'Hypsipile à Jason : & deux autres, l'une à M. de la Vergne, la seconde au Marquis de Villars. Nerveze dit dans celle-ci :

Villars auprès de qui mes plus jeunes années
Ont doucement suivi le cours des destinées,

Et où jeune j'ay veu mes services vieillir ;
Recevez cette fleur qu'un Hélicon arrose, &c.

GUILLAUME BERNARD DE NERVEZE.

Il y a encore des Epîtres à Léonor de Montmartin, Marquise de Villars, à M. de Montpezat, à Suzanne de Grandmont, femme du dernier, à M. d'Ornano, Maréchal de France, Lieutenant général pour le Roi en Guienne, & à plusieurs autres. Ces Epîtres n'apprennent rien autre chose que les liaisons que l'Auteur avoit ; & l'on voit qu'elles étoient honorables.

La seconde partie de ses Poësies renferme des *Tombeaux ou Epitaphes.* Les Poëtes avoient alors plus de soin qu'aujourd'hui de ne pas laisser périr la mémoire de leurs amis ou de ceux qui s'étoient distingués ; & c'est une obligation qu'on leur a. Ce qu'ils ont fait par amitié, & peut-être aussi par vanité, n'en sert pas moins à l'histoire. Les Epitaphes qu'on lit dans les *Essais* de Nerveze, sont celles du Vicomte de Mirepoix, de M. de Pompignan, du Maréchal de Cossé, qui avoit servi quatre Rois, de M. de Puichery, Lieutenant Général pour le Roy en Anjou, & Gouverneur de la ville & château d'Angers, de M. de Mont-

Eſtruc de Siurac, & de M. de Nerveze, pere de l'Auteur. Dans celle de M. de Puichery, Nerveze dit :

GUILLAUME BERNARD DE NERVEZE.

Vous m'aimiez pour l'amour qu'on doit à la patrie.

Je ne ſçai s'il en faut conclure que le Poëte étoit d'Angers, ou de la Province d'Anjou. Il dit dans celle de M. de Mont-Eſtruc, qu'ils s'étoient connus & aimés durant plus de quinze ans. On voit par l'Epitaphe de ſon pere, que celui-ci l'avoit laiſſé ſi jeune qu'il n'avoit pu honorer alors ſon tombeau par ſes vers, & que ce ſoin fut laiſſé à ſon frere aîné qui compoſa en vers latins l'Epitaphe de leur pere commun.

Mon aîné, voſtre fils, d'une Muſe latine
A voſtre tombe offrit une offrande divine,
Où je joins maintenant ce que ma triſte voix
Peut dire à voſtre honneur deſſus mon luth françois....
Vous fuſtes emporté par la cruelle Parque,
Ainſi que mon eſprit s'en ſouvient, & le marque,
Au milieu de voſtre âge, & comme on commençoit
Par le cruel malheur qui lors nous meſnaçoit
D'allumer mille feux dans les françoiſes Villes
Pour bruſler noſtre France en ſes flammes civiles, &c.

Nerveze fait l'éloge de ſon pere; mais

GUILLAUME BERNARD DE NERVEZE.

il n'apprend aucun fait qui mérite d'être remarqué. Il parle du mariage de son frere aîné, de celui de ses sœurs, & de leurs enfans. Pour lui, il paroît qu'il n'avoit contracté aucune alliance.

Ce recueil finit par des *Ballets* ; les *Amours de Fraviane & de Floris* ; cinq Elégies ; les *Amours & les regrets d'Olympe* ; le *Rétablissement d'amour* ; des Stances au Roi & à la Reine ; un *Hymne de la patience* ; l'*Adieu de Francion à Eugénie* ; des Stances à M. le Dauphin, qui fut depuis le Roi Louis XIII. & par une Piéce intitulée, L'*Hermitage amoureux*. Dans les Stances qu'il présenta à Henri IV. à Monceaux, il dit qu'il étoit vieux :

Puisqu'on chante vos faits dans les terres estranges,
Je viens trop tard au monde annoncer vos louanges,
Et trop tost pour loüer vostre Dauphin parfait :
A ce chant glorieux je ne puis satisfaire ;
Jeune, je n'ay point vû ce que le pere a fait,
Et vieil, je ne puis voir ce que le fils doit faire.

Il mourut en effet, comme je l'ai dit, dès les premieres années du regne de Louis XIII.

Ses Poësies spirituelles, que j'ai déja citées, contiennent des Stances, des Discours, une Ode, trente Sonnets ;

une Méditation faite à Fontainebleau, & la Paraphrase de quelques Pseaumes. Ces Poësies ne respirent que la piété & la componction du cœur. C'est une amende honorable que l'Auteur fait à Dieu d'avoir sacrifié trop longtems à l'amour profane, & aux vanités de la Cour. Il se plaint beaucoup de celle-ci, regrette le tems qu'il y a perdu, & se récrie contre son ingratitude, & contre l'envie dont il dit avoir été la victime.

GUILLAUME BERNARD DE NERVEZE.

GILLES DURANT, Sieur DE LA BERGERIE.

On rapporte aussi à l'année 1614. ou à la suivante, la mort de *Gilles* DURANT sieur de la Bergerie, qui a imité en vers françois les Poësies les plus tendres & les moins sages que Jean Bonnefons avoit composées en latin.

GILLES DURANT Sieur DE LA BERGERIE.

Durant étoit contemporain & compatriote de Bonnefons, qui étoit né à Clermont en Auvergne l'an 1554. Il fut aussi comme lui, Avocat au Parlement de Paris; & peut-être avoient-ils étudié ensemble le droit à Bourges sous le célébre Cujas. Comme son ami

Préface de M. de la Monnoye à la tête des Poësies de Bonnefons.

GILLES DURANT Sieur DE LA BERGERIE.

encore, il aima la Poësie, avec cette différence que Bonnefons ne faisoit que des vers latins, & que Durant n'en composoit que de françois. Il s'acquit à Paris de la réputation au Barreau sur la fin du seizième siècle, & au commencement du dix-septième. Il y eut pour ami le célébre Antoine Mornac, à qui l'on peut dire qu'il ne cédoit pas en Jurisprudence, s'il est vrai, comme on le présume, qu'il soit ce Durant que Pasquier dans la quinzième du dix-neuvième livre de ses Lettres, compte parmi les neuf Jurisconsultes choisis pour travailler à la réformation de la Coutume de Paris.

Cependant Durant nous fait l'aveu qu'il n'aimoit ni sa profession, ni les occupations qui y étoient attachées.

Mon humeur n'est point tournée
Au train de ma destinée;
Ce que je suis me déplaist,
Ce que je ne suis me plaist:
Plaider, consulter, écrire,
Et me donner de l'ennuy
Pour les affaires d'autruy,
N'est point ce que je désire.
Je suis soul de ma fortune,
Ce que je fais m'importune,
Le Palais m'est un poison.

Je n'aime point le Jason,
Le Balde, ni le Barthole ;
Je ne puis les caresser,
Quand ils devroient m'amasser
Tous les sablons de Pactole.

GILLES DURANT Sieur DE LA BERGERIE.

Il semble qu'il soit difficile de réussir avec de pareilles dispositions : on fait rarement bien ce qu'on n'aime point à faire. Mais il ne faut pas toujours prendre les expressions des Poëtes à la lettre ; souvent ils s'expriment d'une façon, & pensent d'une autre. Il est vrai que Durant paroît avoir été un homme sans ambition & plus ami du plaisir que de l'étude, mais chez qui les talens suppléoient à l'amour du travail. Voici le portrait qu'il nous fait de lui-même dans son Ode à Claude Binet, Lieutenant général à Riom : il est un peu long ; mais je ne peux mieux le tracer que d'après lui :

Sans chagrin & sans rancune,
BINET, je suy la fortune,
Où mon sort m'a convié :
Je vy doucement ma vie,
A nul je ne porte envie,
Et ne suis point envié.
Je n'ay estats ni offices,
Je n'ay point de bénéfices

GILLES DURANT Sieur DE LA BERGERIE.

Ny de biens plus qu'il me faut :
De mes desirs je suis maistre,
Et tel que Dieu m'a fait estre,
Je n'aspire point plus haut.
Aussi j'ay l'ame contente
Sans me repaitre d'attente :
L'espoir ne me nourrit point ;
L'ambition misérable,
Ny l'avarice exécrable
Dedans le cœur ne me poind....
Et cependant je m'amuse
Aux doux mestiers de la Muse
Qui me font passer le temps :
A ces gentils exercices,
J'ay mis toutes mes délices
Depuis mes plus jeunes ans.
Pourtant je ne suis Poëte,
Si beau nom je ne souhaite :
Aussi jamais je n'eus soin
D'aller dormir sur Parnasse ;
Tant de vers que je broüillasse
Ne viennent pas de si loin.
Près du rivage de Seine
Sur la colline prochaine
Du bois de Madril nommé,
J'ay ma demeure choisie,
Pour passer ma fantaisie,
Et là je me suis aimé.....
En mes vers nul je ne pince ;
Je ne parle point du Prince ;
C'est un sujet dangereux :
Mais sous un nom de Charlotte
Je me flatte & me dorlotte,

Et me feins estre amoureux.
C'est un beau mestier de feindre,
C'est un plaisir de se plaindre,
Et ne point sentir de mal :
Si tous mes feux & mes playes
Estoient des passions vrayes,
Je serois un animal.
L'Amour ne me passionne,
L'Amour ne m'affectionne;
Je ne me fâche de rien,
A rien je ne porte envie :
Voilà, mon Binet, ma vie :
Par ta foy, fais-je pas bien ?

GILLES DURANT Sieur DE LA BERGERIE.

Durant avoit raison de ne point fonder sur ses vers sa réputation future. La langue françoise n'étant pas alors aussi polie, qu'elle l'est devenue depuis, le mérite de ce Poëte est fort déchu. Les autres défauts d'ailleurs qui se trouvent dans ses Poësies ne les feroient plus rechercher, quand le style n'en seroit pas vieilli. J'en remarque deux principalement : l'un est le fréquent usage des diminutifs dans lesquels Durant donna à l'excès ; surquoi Tabourot, dans ses *Bigarrures ingénieuses*, l'a turlupiné sans le nommer. L'autre est que ce Poëte n'a point connu son talent : il avoit assez de naturel pour les vers ; mais au lieu d'écrire

GILLES DURANT Sieur DE LA BERGERIE.

d'amour, il devoit, s'il avoit bien ſçu connoître ſon génie, ſe fixer au ſtyle goguenard, où il auroit réuſſi. Je n'en veux pour preuve que ſa *Lamentation ſur l'Aſne Ligueur* mort en 1590. pendant les Etats. Cette Piéce qui n'eſt que de cent vingt-huit vers eſt un chef d'œuvre en ſon genre. Il y regne d'un bout à l'autre une naïveté fine, un goût d'un précurſeur de Voiture. Il eſt ſûr qu'elle eſt de Durant. Elle ſe trouve dans ſes Œuvres de l'édition de 1594. & ailleurs, & a été réimprimée dans la *Satyre Ménippée*.

Quant à ſes Odes, ſes Sonnets, ſes Elégies, ſes Chanſons, ſes Complaintes, ſes Madrigaux, &c. tout cela eſt tombé dans l'oubli. Bonnefons a eu beau dire que la *Charlotte* de ſon ami, c'eſt-à-dire ſon *Iſle de Chaſte Roc*, ou ſes *premieres Amours*, l'emporteroit ſur la Leſbie de Catulle. Le Poëte n'a pas été prophéte. Son *Zodiaque amoureux*; ſa *Camille* ou ſes *dernieres Amours*; ſes *Meſlanges* ne valent pas mieux. Si on lit encore parmi les derniers, *l'Ombre des Ombres*, *Diſcours en forme d'Elégie*, c'eſt la matiere qui peut faire rechercher quelquefois cette Piéce, qui ne manque pas

d'ailleurs de feu & de pathétique : c'est une exhortation aux François, de venger la mort de la Reine Marie Stuart, & une invective contre les auteurs de cette mort. Ses *Imitations tirées des Pseaumes de David* n'ont guéres d'autre mérite que la piété qui y regne. Les Pseaumes imités sont les 1. 5. 7. 15. 16. 17. 18. 19. 21. 22. 25. 29. 30. 136. Ses traductions seules, ou imitations de Bonnefons se maintiennent par grace, à la faveur des originaux qu'elles sont en possession d'accompagner. GILLES DURANT Sieur DE LA BERGERIE.

Le recueil de toutes ces Poësies est terminé, dans l'édition de 1594. par diverses Piéces adressées à Durant. Il y en a de Nicolas Bezançon, de Thuillier, de du Peyrat, de Claude Binet, de la Roque, de Nicolas Richelet, & de Sébastien Roüillard.

CLAUDE GARNIER.

Claude GARNIER étoit aussi connu de Durant de la Bergerie. C'étoit un Gentilhomme Parisien, qui fit des vers dès l'âge de seize ans, & qui en composa tant qu'il vécut. Il étoit encore au monde en 1615. puisque, selon M. de CLAUDE GARNIER.

Recherches sur les Th. t. 2.

Beauchamps, il donna cette année une Pastorale. C'est tout ce que je sçai de sa vie. Ses Poësies furent imprimées en 1609. dédiées à Loüise de Lorraine, Princesse de Conti, & à Catherine de Gonzagues, Duchesse de Longueville.

CLAUDE GARNIER.

Dans l'*Avant-propos*, l'Auteur se plaint de l'Envie, qui s'étoit, dit-il, attachée à ses ouvrages dès qu'ils parurent. Il avoue qu'il ne la vit pas d'abord sans peine; mais qu'ensuite il s'apprivoisa avec elle. Il auroit mieux fait de la mépriser, & de la forcer à se taire par ses vertus & le bon usage de ses talens. Il vante son amour pour l'antiquité; mais tout cet amour s'étoit borné à lire dès sa premiere jeunesse, quelques anciens Poëtes grecs & latins. Il se declare partisan de Ronsard: ce n'étoit pas donner preuve de la bonté de son goût; & sur l'autorité de ce Poëte, il justifie sa maniere d'ortographier, qui est un peu bizarre, quoique moins défigurée que celle de plusieurs autres Poëtes du même tems. Il ajoute, qu'*il retenoit encore au coffre pour cette heure dix ou douze mille vers*. Quelle fécondité! Il y en avoit sur la naissance, le batême, l'instruction de M. le Dauphin: puis, diverses

Poësies d'Amour, dont il présente pour échantillon seulement deux cens Sonnets, afin, dit-il, d'entretenir ses envieux. Avec ces deux cens Sonnets, Garnier nous donne un fort long Poëme, en quatre chants, intitulé, *L'Amour victorieux*. Ce Poëme n'est point en vers héroïques, mais en vers de six syllabes; & dès le commencement, le Poëte a soin de nous apprendre, qu'il avoit déja écrit dans le même genre, même sur les sujets les plus dignes d'être l'objet de la Poësie. *C'est trop*, dit-il, *chanter les Rois*,

C'est trop user ma vois
En faveur de leur gloire.
Ha! filles de Mémoire!
C'est trop, divines sœurs,
Implorér vos douceurs,
Afin que leur nom dure
A la race future....
Je voy bien que mes vers
Ny leurs sujets divers
Assez recommendables,
Ne leur sont agréables.

Le Louvre, Saint Germain, Villers-coterez, Monceaux, Fontainebleau, & les autres maisons royales,

Et tes bois montagneux

CLAUDE GARNIER.

Issus de mes ayeux,
O Fontenay chérie
Des Nymphes de la Brie !

avoient retenti de ses chants. Il avoit pour eux *devancé les aisles de son âge.* Qu'en avoit-il remporté ? quelquefois des louanges stériles, souvent peu d'attention, plus souvent les traits de l'envie. Voilà ce qui le détermine à changer d'objet. Je veux maintenant, dit-il, chanter *l'Amour, ses flèches, leurs assauts & leurs bréches :*

C'est le plus commun style ;
Et puis il est facile,
Et ne donne terreur,
Epouvante, ni peur.

Et d'ailleurs il vouloit montrer qu'il pouvoit aussi

Marier aux trompettes
Les douces amourettes.

Tel est le motif du Poëme de l'*Amour victorieux*, dont Garnier lui-même est l'objet. Il l'adresse aux Princesses de Conti & de Longueville, qui étoient ses protectrices, qui vouloient bien s'amuser de ses Poësies, & dont l'une

l'avoit fait connoître au Roi, & l'autre à la Reine. Voici une legere idée de ce Poëme. CLAUDE GARNIER.

L'Auteur jusqu'à l'âge de seize ans n'avoit courtisé que les Muses. Vénus s'irrite de le voir sous un autre empire que le sien : elle cherche son fils, fait bien des courses avant de le rencontrer, le trouve enfin à Paris, lui confie sa peine, & le sollicite de prendre sa défense. L'Amour lui fait beaucoup d'objections, les sollicitations redoublent, il donne son consentement, & fait préparer une attaque. 1. Chant.

La Renommée instruite de l'entreprise de Vénus, en avertit la Muse Calliope *qui nourrissoit l'Auteur pour chanter les louanges des Rois.* Calliope frémit à cette nouvelle. Connoissant le pouvoir & les ruses de l'Amour, elle vole en Sicile, fait faire par Vulcain une armure qui puisse garantir son favori des traits de Cupidon, l'en revêt, & se retire après l'avoir instruit de tout ce qu'on trame contre lui. *Amour* se présente ensuite à Garnier, suivi d'*Erreur* son Héraut, qui le somme de se rendre : il résiste, l'Amour s'irrite, & lance une fléche pour signal du combat. 2. Chant.

CLAUDE GARNIER. 3. Chant.

Le trait part, & ne fait qu'effleurer à peine l'armure de l'Auteur : mille autres ſont tirés coup ſur coup, & le ſont inutilement : tous les *Suppots d'Amour* combattent, & tous ſont contraints de fuir avec leur chef. *Amour* vaincu, va ſe plaindre à ſa mere de ce qu'elle l'a imprudemment engagé dans une entrepriſe qui tourne à ſa honte. Vénus implore le ſecours de Jupiter ; Calliope s'oppoſe à ſa demande ; chacune plaide ſa cauſe ; le Dieu impoſe ſilence à toutes deux. Cette altercation finie, le Dieu de la Seine va trouver l'Amour, & lui promet la victoire, pourvû qu'il aille chercher à Paris *la Belle Harmonie*, qu'il en tire le portrait, & qu'il l'offre enſuite aux yeux de ſon adverſaire. Amour obéit ; le portrait eſt tiré & montré ; & à ſa vue, l'Auteur ſe pâme.

4. Chant.

Revenu à lui, l'Amour lui apprend tout ce que ſouffrent les Amans, & ſe retire. Garnier déja bleſſé, voit de nouveau dans une Egliſe (le lieu n'étoit pas convenable) le portrait qu'*Amour* lui avoit fait voir ; cette ſeconde vûe l'abbat, tout change en lui, il ne peut plus que chanter ſa maîtreſſe. C'eſt une ivreſſe qui lui ôte la raiſon : mais

Jupiter

Jupiter l'en tire à l'occasion de la naissance du Dauphin, fils d'Henri IV. lui ordonne de chanter cet heureux événement, & oblige l'Amour à lui rendre sa premiere liberté. Garnier, victorieux pour la seconde fois de Vénus & de son fils, *laisse l'Amour & ses chants doucereux*, & reprend le ton héroïque. Mais de nouvelles peines succédent aux premieres. L'envie & la jalousie, irritées de l'accueil qu'on fait à ses vers, s'acharnent contre lui. Il est tenté de découragement, & est fortifié par *Desportes* & par plusieurs autres qui le soutiennent & l'animent à mépriser *tous les frélons bourdonnans*. Il les croit, & méprisant, dit-il, ce tas d'envieux,

J'entray sans avoir peur
Dans le champ de l'honneur,
Rétablissant la gloire
Des filles de Mémoire,
Qui s'en alloit à fons
Sous de plattes Chansons;
Sous des Stances mal jointes,
Monstrueuses de pointes,
Qui n'avoient contracté
Parmy l'Antiquité :
Petites arguties
De riotes farcies,
De traits damoizelets,

CLAUDE GARNIER.

Tels que ces Triolets,
Ces Rondeaux & Balades,
Ces équivoques fades,
Qui regorgeoient de fard,
Par avant que Ronsard
Eut branché l'ignorance
Pullulante en la France
Du tems de nos ayeux
Trop peu malicieux.

Garnier composa ce Poëme l'an 1608. pendant un hiver très-rude, comme il nous l'apprend en le finissant. Il dit dans le même Poëme, qu'il chanta les attraits de la *Belle Harmonie*, & le triomphe qu'elle avoit eu sur lui. Nous n'avons point ces chants, l'Auteur s'étant contenté d'en tirer les deux cens Sonnets, que j'ai déja cités, & qu'il a adressés, par une Epître en prose, à Madame la Duchesse de Guise, de même que quelques Odes & Chansons, mêlés avec ces Sonnets. Dans le vingt huitiéme de ceux-ci, l'Auteur ne se dit âgé que de dix-huit ans ; & dans le quarante-cinquiéme il parle ainsi de sa noblesse :

Si je ne brille avec tant d'apparence
Que les Mignons. . . . ,
Je vien pourtant d'aussi gentille essence

CLAUDE GARNIER.

Que telles gens, dont la pompe sourit
Aux yeux du peuple, & tout soudain périt. . .
Depuis le jour on compte cinq cens ans,
Que maint Royaume a connu mes parens,
Et que nos Roys ont approuvé leur gloire.

Lui-même aima la profession des armes, & s'y distingua, comme il le dit au Sonnet soixante-huit. Les autres Poësies de Garnier, comprises dans le même recueil, sont encore des Sonnets, quelques Epigrammes, plusieurs Odes, un Chant pastoral sur le batême de M. le Dauphin, le *Portrait* de ce jeune Prince *en son enfance*; des vers sur la naissance de M. le Duc d'Anjou; une version du Pseaume, *Super flumina Babylonis*; l'Epitaphe de Desportes, & une Ode *pindarique* à sa louange; quelques Epigrammes imitées du grec, à M. Seguier, Président au Grand-Conseil; *May* à Mademoiselle de Nery, en 1608; les Atomes, à Mademoiselle de Vigenere, en 1602, petit Poëme moitié philosophique, moitié satyrique; Sonnet, à la louange de Nicolas Bourbon, Poëte latin; Odes sur la reddition de Sedan, & à *M. Marcil*, Lecteur du Roi: c'est un éloge de Ronsard, mêlé de quel-

Claude Garnier.

ques traits contre ſes propres envieux dont il dit entre autres :

Au Palais, à la Ville, au Cabinet des Princes,
Même en celuy du Roy,
Ces jalous, mal voulus de toutes les Provinces,
Font des contes de moy.
L'un m'appelle vanteur, l'autre impute à ma lyre
Une confuſion :
L'autre, ignorant, me juge, & ne trouve en ſon dire
Nulle concluſion.
L'autre accuſe le nombre & les amples murmures
De mes eſcrits divers ;
Et l'autre impudament condamne les figures
Dont j'embélis mes vers.
L'autre, pour s'honorer, & pour être en eſtime,
Oſe aboyer mon pris,
Attaquant mon ſçavoir par une foible rime
Digne de ſes eſcris, &c.

Garnier préſenta une autre Ode au Dauphin, fils d'Henri IV. en lui offrant *un livre fait à la ſuite de la Franciade de Ronſard.* Je ne ſçai ce que c'eſt que ce livre. C'étoit apparemment une continuation des quatre livres du Poëme de *la Franciade* que Ronſard avoit publiés. Cette continuation n'a point paru ; & je n'ai trouvé parmi les Œuvres de Ronſard qu'une *Ode Pindarique* contre les *meſdiſans des Oeuvres* de ce Poëte compo-

ſée par Claude Garnier. C'eſt la derniere Piéce du tome II. des Œuvres de Ronſard, dans l'édition *in-folio*.

CLAUDE GARNIER.

JEAN PREVOST.

JEAN PREVOST.

Jean PREVOST conſacra, de même que Claude Garnier, une partie de ſes Poëſies à la mémoire d'Henri IV. Ce Prince étoit le héros de tous les Poëtes de ce tems-là, & il le méritoit.

Prevoſt naquit au Dorat, ville de la Baſſe-Marche. Son pere, qu'il perdit de bonne heure, le laiſſa avec deux autres freres & une ſœur ſous la tutelle de leur mere qui eut ſoin de leur éducation. Jean prit le parti du Barreau, & ſuivit toute ſa vie la profeſſion d'Avocat. Il ſe maria, & eut auſſi quatre enfans. Content de ce que ſa profeſſion lui rapportoit, & de l'héritage paternel qu'il avoit partagé avec ſes freres & ſa ſœur, il vivoit tranquille, occupé de ſon état, & s'amuſant de la Poëſie, lorſqu'un événement qu'il n'avoit pu prévoir, lui attira beaucoup de chagrins & d'embarras. *Heureux, & trop heureux*, dit-il,

. . . . Si jamais une fille
N'eût voulu de ſon bien enrichir ma famille,

JEAN PREVOST.

Cuidant par sa largesse alléger ma douleur ;
Car sa volonté bonne entraîna mon malheur.

Cette fille étoit sa propre sœur, au moins à ce qu'il paroît. Elle le fit en mourant son légataire universel, tant par affection pour lui, qu'à cause de ses quatre enfans. Mais ce legs lui fut disputé, & devint une source de procès. La contestation fut poussée fort loin : Prevost en devint la victime, & fut mis en prison. Dans cette triste situation, il eut recours à ses amis, Abel & Scévole de Sainte Marthe, qui prirent sa défense, le justifierent, & lui firent rendre la liberté. Prevost entre dans le détail de ce procès & de ses suites, dans son *Poëme*, ou Epître dédicatoire en vers de la Tragédie de Turnus, à M. de la Guesle ; dans son *Elégie* à Abel de Sainte Marthe, qui est au devant de sa Tragédie d'Hercule, & dans une des Odes, qui fait partie du livre second de son *Bocage*.

En 1613. Jean Prevost fit paroître une *Apothéose d'Henri IV.* C'est un Poëme en vers de dix syllabes, partagé en trois livres. Le Poëte feint dans le premier que le dessein d'attenter à la vie d'Henri IV. fut conçu par les

JEAN PREVOST.

Furies ; & il faut avouer qu'il étoit digne d'elles. La bonté du Prince, son caractere bienfaisant affoiblissoit leur empire : de-là la résolution de le perdre. Elles s'assemblent, tiennent conseil, & chacune parle d'une maniere conforme à leur caractere. Mais à qui commettre l'éxécution de leur noir complot ? Le choix ne fut pas difficile : Ravaillac étoit *leur nourrisson*. Mégere va le trouver dans l'Angoumois, & l'aborde dans un moment où ce misérable admiroit en lui-même l'attentat de Jacques Clément, assassin d'Henri III. Vous pouvez faire, dit la Furie, une action plus grande & plus glorieuse. Traitez Henri IV. comme son prédécesseur l'a été. Ravaillac hésite, elle le presse, & versant dans son sein le poison de la fureur & de l'aveuglement, il part, se nourrit par avance de la malheureuse satisfaction qu'il s'imagine devoir goûter en obéissant ponctuellement aux ordres éxécrables qu'il a reçus. Dans cette vûe il arrive à Paris, que le Poëte appelle,

Mere des Arts, superbe esgallement
De sa grandeur & de son Parlement,
Qui sous le Ciel n'a rien qui la seconde,
L'œil en un mot, & la perle du monde.

JEAN PREVOST.

La cérémonie du Couronnement de la Reine qu'on alloit faire à Saint Denys, y conduit aussi Ravaillac. Ici le Poëte suppose & décrit que, durant cette cérémonie, on vit divers prodiges qui présageoient ce qui alloit arriver. Il feint que le Dauphin visitant les tombeaux des Rois ses ancestres, s'informe à Henri IV. du détail de leur vie, & que ce Monarque, en satisfaisant sa louable curiosité, entremêle son récit d'instructions utiles pour le jeune Prince. Celles-ci sont fort solides; en voici quelques traits.

Henri IV. après avoir déclaré au Dauphin que la grandeur des Rois n'est que passagere, & que le tombeau les égale aux simples bergers, lui dit:

> Que vaut aux Rois qui reposent de rang
> Sous ces tombeaux, la noblesse & le sang?
> Tout est fini pour eux, la seule gloire
> De leurs hauts faits conserve leur mémoire....
> La vertu sied à tous esgallement
> Mais elle éclatte aux Grands plus clairement.

Puis venant à des préceptes plus directs, il ajoute:

> Se commander est une Monarchie.
> Lors à bon droit d'autruy tu seras Roy.

Si tu peux l'estre auparavant de toy.
A qui peut tout, la licence effrénée
Des passions se laisse abandonnée
Porter au pire ; on est plus inhumain
Où la vengeance est plus près de la main ....
Mais recognois que tu passes la vie
Aux yeux de tous, que tout le monde espie
Tes actions, les voit publiquement,
Et qu'on ne peut couvrir secretement
L'abus d'un Roi. ....
On ne dit guere aux Rois la vérité :
Crains les escrits de la postérité,
Qui, juge entier, après la mort attache
Aux trespassés la mémoire ou la tache.

Il l'exhorte à craindre encore plus les jugemens de Dieu, à qui rien ne peut être caché, & qui punit sévérement les crimes des grands comme ceux des petits.

Après beaucoup d'autres avis, le Poëte ramene Henri IV. à Paris. Là se passent de nouvelles scenes. Le Prince voit durant le sommeil l'ombre d'Henri III. toute ensanglantée, qui lui raconte comment il a été mis en cet état. Henri effrayé veut embrasser l'ombre, qui lui échape. Tâchant ensuite de se rassurer, & de bannir de son esprit les tristes idées que ce qu'il a vu & entendu y ont fait naître, il poursuit le dessein qu'il avoit de se rendre à

JEAN PREVOST.

l'Arſenal. Tout le monde ſçait que ce fut en y allant, que Ravaillac porta le coup fatal qui plongea la France dans la plus grande comme dans la plus juſte déſolation.

Le Poëte décrit hiſtoriquement la marche du Prince, ſa mort violente, le tumulte qu'elle cauſa, la fureur qui ſaiſit le peuple contre l'aſſaſſin, les larmes que tout Paris répandit ſur la perte du plus chéri des Rois. Enſuite, perſonifiant la France, il feint qu'elle s'adreſſe à Dieu pour demander vengeance, & en même tems qu'il daigne protéger le Dauphin. On lit dans le Poëme & cette Priere & la Réponſe du Ciel, dans laquelle l'Auteur fait entrer l'éloge de Louis XIII. La Reine ſe conſume de triſteſſe; l'ame de Henri lui apparoît, la conſole, lui fait envisager ce qu'il a fait pour la France, & ce que la France doit attendre de ſon fils. C'eſt par-là que finit le ſecond livre.

Le troiſiéme livre eſt proprement le ſeul qui réponde au titre du Poëme: c'eſt l'Apothéoſe d'Henri IV. Conduit par Mercure, ce Prince voit les ames de ceux qui ſouffrent dans les Enfers; & le Poëte raconte l'hiſtoire de plu-

ſieurs. Henri introduit enſuite aux Champs Elyſées, on lui fait l'accueil le plus favorable. Tout dans ce lieu retentit de ſes loüanges; on y raconte les glorieux faits de ſon regne; il y eſt couronné de gloire. J'ai trouvé de l'invention & de la conduite dans ce Poëme; & l'Auteur y fait avec ſageſſe uſage de la Fable, & de la lecture qu'il avoit faite des Poëtes anciens.

A la ſuite de ce Poëme, on trouve *Le Bocage* du même Auteur. C'eſt un recueil de Poëſies diverſes, diviſé en deux livres. Les Piéces les plus conſidérables du premier livre, ſont, *Le Dauphin couronné*, traduit, en vers de huit ſyllabes, du latin du Pere Vital Théron, Jéſuite: *Les Couronnes*, encore en vers de huit ſyllabes, & à la louange de Louis XIII. de même que le premier Poëme: *La mort d'Henri IV.* traduite, en vers Alexandrins, des vers latins d'Abel de Sainte Marthe: *Berni*, traduction du même: *Panégyrique*, imité du latin d'Adam Blacuod, Conſeiller du Roi au Siége Préſidial de Poitiers: ce Panégyrique fut fait pour l'Entrée de M. de Roſni, Gouverneur du Poitou, à Poitiers.

Le ſecond livre du *Bocage* contient

JEAN PREVOST.

sept Odes, des Sonnets, des Epigrammes; une imitation du grec de Simonide, sur la patience, des Stances sur la Passion & la Mort de Jesus-Christ; diverses Epitaphes; une Piéce, intitulée, *Contre Seine*, parce qu'il y invective cette riviere, où Henri IV. avoit manqué de périr en revenant de Saint Germain en Laye; l'*Epître de Philis à Démophoon*, imitée du latin d'Ovide; & une espece de Satyre, intitulée, *L'Asne*: cette Piéce finit ainsi:

Veuille donc la faveur Royale
Un jour m'estre si libérale,
Que par son bienfait recogneu,
On me voye Asne devenu;
Au lieu de deux grandes oreilles,
En porter quatre nompareilles,
De fine écarlate accoustré;
Où voir mon fils Asne mitré.

Dans deux de ses sept Odes, il s'étend sur la simplicité qu'il veut être observée à ses funérailles. Plusieurs de ses Sonnets sont en forme de requêtes présentées à ses Juges durant le cours de son procès. Parmi les Epitaphes on trouve celle de Nicolas Rapin, duquel je vous ai parlé, & de Simon Faulconnier, dont Prevost loue également l'habileté dans

la Médecine, & les talens pour la Poësie. On voit par cette Epitaphe que Faulconnier avoit composé des Pastorales ou Eclogues, des Tragédies & des Comédies, & quelques Poësies pieuses : je n'ai rien vu de ses écrits, & j'ignore s'ils ont été imprimés. JEAN PREVOST.

Prevost a composé lui-même quatre Tragédies, que nous avons encore : *Edipe : Turne : Hercule : Clotilde.* Toutes les quatre sont avec des chœurs. Je supprime l'analyse que j'en avois faite, de même que des Tragédies de *Nicolas* CHRÉTIEN *sieur des Croix*, Poëte du même tems, pour vous renvoyer au compte qu'en ont rendu MM. Parfait dans le tome quatriéme de leur Histoire du Théâtre François, pages 198. & suivantes, & pages 113. 114. 176. &c. Je ne veux point mettre la faulx dans la moisson d'autrui. NICOLAS CHRETIEN

ETIENNE PASQUIER.

Etienne PASQUIER vivoit encore lorsque parurent les Tragédies dont je viens de parler. Il étoit né à Paris le 8 de Juin 1529. Destiné de bonne heure à l'étude de la Jurisprudence, il s'y appliqua, & y réussit. Il commença à ETIENNE PASQUIER.

ETIENNE PASQUIER.
Eloge par Scév. de Ste Marthe.
Oeuvres de Pasquier, *in-fol.* t. 2. pag. 934.
Baillet, jug. de Sav. t. 5. p. 68. & t. 7. p. 79. &c.

fréquenter le Barreau au mois de Novembre 1549 & s'y acquit en peu de tems la réputation d'un habile Avocat. Il plaida dans plusieurs causes importantes, & fut toujours applaudi de ceux qui sçavoient discerner le vrai mérite. Le Roi Henri III informé de sa capacité le gratifia de la charge d'Avocat Général de la Chambre des Comptes, qu'il exerça avec honneur, & qu'il remit quelque tems après à *Théodore* son fils aîné. Se voyant dans un âge avancé, il se retira des affaires pour ne plus s'occuper que de ses livres, du commerce de ses amis, & de celui des Muses qu'il avoit toujours aimées & cultivées. Il mourut à Paris le 30 d'Aoust de l'an 1615. âgé de quatre-vingt-six ans, deux mois & vingt-trois jours : c'est la date fixée par l'un de ses fils, Nicolas Pasquier, écrite au sieur Pasquier de Bussi son frere, Auditeur de la Chambre des Comptes, & Echevin de la ville de Paris, dans le quatriéme livre de ses Lettres. Etienne Pasquier fut inhumé à Saint Severin dans la Chapelle de Sainte Barbe. Au mois de Juillet 1609. Il avoit composé pour lui-même trois Epitaphes, dont deux en vers latins,

& une en vers françois. Voici la derniere, qui contient un abrégé de sa vie :

ETIENNE PASQUIER.

Quel je fus, quel je suis, Passant, si tu fais doute,
Arreste-toi un peu en ce lieu, & m'escoute.
Autrefois au Barreau du Palais de Paris,
Entre les Advocats estant de quelque pris,
Par un vœu solemnel j'ordonnay que ma vie
S'esloignast du mépris, s'esloignast de l'envie.
Voguant entre ces deux, je me mis sur les rangs;
La Cause des petits je pris contre les grands.
Puis d'Advocat du Roy aux Comptes j'eus l'office;
Henry pour mon repos m'esleut à son service.
Du gain d'honneur je fus plus que de l'or espris,
O sottes vanités dont trompette je suis!
De mon esprit en prose & en vers je fis gloire,
Pour à mon nom brasser sur les ans la victoire.
Femme à trente ans je pris, de mesme âge qu'à moi;
D'elle cinq masles j'eus, gages de nostre foi,
Dont les quatre premiers survesquirent sa vie;
Le cinquiesme estoit mort avant pour sa patrie.
Enfin, content de peu, dans ma vieille saison,
J'ay fait une retraitte honneste en ma maison.
Octante ans j'ay passez, ores je me repose,
Fort de corps, fort d'esprit : mais las! c'est peu de chose
Tout cela, si toi, Dieu miséricordieux,
Ne loges, ô Seigneur, ma pauvre ame en tes Cieux.

Il n'y eut que trois de ses fils qui lui survécurent. *Théodore*, l'aîné, qui eut, comme je l'ai dit, sa charge d'Avocat Général de la Chambre des Comptes :

ETIENNE PASQUIER.

Nicolas, Maître des Requêtes, de qui on a des lettres, utiles pour l'histoire de son tems; & *Gui*, qui fut Auditeur de la Chambre des Comptes.

Parn. franç. de M. Titon, *in-fol.* page 182. &c.

Etienne Pasquier étoit naturellement bienfaisant & poli; sa conversation étoit agréable & facile; ses mœurs étoient douces & son caractere enjoué; mais il a souvent porté trop loin cet enjouement, comme on le voit par plusieurs de ses Lettres & de ses Poësies tant latines que françoises, & par son *Monophile* & ses Colloques. Nous lui avons obligation de nous avoir donné dans ses *Recherches* des remarques importantes & des éclaircissemens très-curieux sur divers sujets de l'Antiquité, & principalement sur ce qui concerne la France. C'est lui qui nous a fait connoître dans le septiéme livre du même ouvrage, l'origine de notre Poësie, son accroissement & la grande vogue où elle fut sous les regnes de Henri II. & de ses trois fils, qui monterent successivement sur le thrône de Saint Louis, & qui honorerent les Poëtes de leur estime & de leur protection.

Pasquier lui-même a célébré une grande partie de ces Poëtes, dont la

plupart ont été ses contemporains ; & il y a eu aussi peu d'hommes renommés de son tems dans la République des Lettres, dont il n'ait fait quelques éloges dans ses Poësies. Sans prétendre excuser ce que la Religion condamnera toujours dans ses écrits, il n'en est pas moins vrai que l'on voit en cent endroits de ceux-ci, qu'il n'étoit pas moins attaché à la foi de l'Eglise qu'à ses Princes & à l'honneur de sa patrie. C'est une calomnie du Pere Garasse, d'avoir dit qu'étant à l'agonie il s'étoit fait lire les Consolations de Senéque & le Phædon de Platon, & qu'il mourut en parlant des Poësies trop libres qu'il avoit faites. Dans la derniere édition de ses Œuvres, on lit (au tome II.) un certificat du Curé de Saint Nicolas du Chardonnet, qui atteste qu'il l'avoit confessé, & qu'il lui avoit administré le saint Viatique.

ETIENNE PASQUIER.

Ses *Recherches de la France*, après avoir été imprimées plusieurs fois en différentes formes, le furent encore en 1723. *in-folio*, avec la plus grande partie de ses ouvrages. Je dis la plus grande partie, parce qu'on ne trouve point dans cette édition ni le *Catéchisme des Jésuites*, ni les *Ordonnan-*

ces *d'Amour* que Pasquier, lettre 5. du livre 2. reconnoît avoir composées & qui sont autant licentieuses que son Catéchisme est satyrique. La Croix du Maine, page 79. de sa Bibliotheque, parle de ces Ordonnances. Elles furent imprimées *in*-8°. l'an 1574. au Mans, quoique le titre porte à Anvers.

ETIENNE PASQUIER.

Outre son important ouvrage des *Recherches de la France*, la derniere édition des Œuvres de Pasquier contient donc son *Monophile* en deux livres, en prose mêlée de vers, ouvrage qui n'a fait honneur ni à son cœur ni à son esprit; les quatre *Colloques d'Amour*; ses *Lettres* en vingt-deux livres, sans compter ses vingt-quatre *Lettres amoureuses*, qui suivent les Colloques; un *Discours sur la maniere de parler au Roi*; ses Poësies latines, qui consistent en six livres d'*Epigrammes*, & un livre des *Portraits de plusieurs grands hommes*, avec des notes de Théodore Pasquier son fils aîné; ses *Poësies françoises*; son Plaidoyer pour l'Université de Paris contre les Jésuites, avec celui de M. de Versoris en faveur des Jésuites; le Recueil intitulé, *La Puce des grands jours de Poitiers*, dont je vous ai déja

parlé aux articles des Dames des Roches & de Passerat, & un autre Recueil qui a pour titre, *La main de Pasquier*, qui est composé de près de cent cinquante Piéces de vers à son honneur. Enfin on a réuni à tous ces ouvrages les Lettres de Nicolas Pasquier, son second fils, qui a pris dans plusieurs du dixiéme livre la défense de son pere avec assez de force & de vivacité contre le Pere Garasse & les autres ennemis de sa gloire.

Les Poësies françoises d'Etienne Pasquier, qui ne valent pas ses Poësies latines, sont divisées en plusieurs parties, dont chacune a son titre, les *Jeux poëtiques*, les *Sonnets*, un *Poëme sur la Paix*, une *Pastorale*, & quelques *Versions poëtiques*.

Les *Jeux poëtiques* ne roulent que sur l'Amour : ce sont des Sonnets, des Chansons & des Elégies. L'Auteur les a divisés en plusieurs parties, donnant à chacune un titre particulier, qui répond à l'objet de ces Poësies : à la premiere, *Loyauté ;* à la deuxiéme, *Liberté ;* à la troisiéme, *Ambition ;* à la quatriéme, *Vieillesse Amoureuse ;* à la cinquiéme & derniere, *Vieillesse rechignée*. Et voici l'idée qu'il donne

ETIENNE PASQUIER.

lui-même de ces *Jeux poëtiques*, dans son Avis au Lecteur.

» Tu y verras, dit-il, tantôt un » jeune homme, pendant son âge d'in-» nocence, éperduement idolastre en » un seul objet : puis meurissant ses » conceptions avec le tems, prendre » pour sa livrée *le Changeant* : de-là » faire voile vers l'Ambition ; puis re-» venir mal-à-propos sur ses anciennes » brisées d'amour, en un âge qu'il » sembloit n'y devoir estre aucune-» ment disposé : & pour conclusion, » déplorer enfin, & la misere du mon-» de, & l'importunité de ses vieux ans, » &c. » Ces quatre livres des Jeux poë-tiques sont suivis d'une *Pastorale du vieillard Amoureux*, qui ne vaut pas mieux que le reste, & qui n'est pas plus décente.

La Congratulation au Roi Charles IX. sur l'Edit de Pacification du onziéme d'Aoust 1570. est une Piéce historique & politique. Le Poëte y fait bien sentir tous les malheurs que produisent les guerres civiles, & en particulier *celles qui sont entreprises sous le masque de la Religion.* Dans les Sonnets, Pasquier célébre un grand nombre d'événemens de son tems, comme,

le Mariage de Charles IX. avec Isabelle d'Autriche en 1571. l'Entrée du même à Paris, qui se fit la même année; les révoltes des *Huguenots & Mécontens* contre Henri III. en 1575. le commencement de la Ligue en 1585. la victoire que le Roi remporta contre les Reîtres à Aulnoy en 1587. l'Assemblée des Etats tenus à Blois en 1588. la révolte de plusieurs villes de France en 1589. la réduction de la ville de Paris sous l'obéissance d'Henri IV. en 1594. Comme Pasquier avoit été obligé de quitter Paris durant les troubles, & qu'il y revint lorsque ceux-ci furent passés, il a consacré ce Sonnet à son retour :

ETIENNE PASQUIER.

Je te vien retrouver, mon ancien séjour,
Maison qui as esté par mon travail acquise,
Maison qui sur le bord de la Seine es assise
Dans Paris, où je veux finir mon dernier jour.

Tu seras mon Palais, & des Princes ma Cour,
Ausquels j'avois jadis ma confiance mise :
Il faut or' qu'en mon ame un plus grand soleil luise;
Sous la voute du Ciel chaque chose a son tour.

J'ay souvent au Barreau fait de ma langue gloire;
J'ay voulu relever de la France l'histoire,
Pour relever ma vie & mon nom du tombeau.

Maintenant je veux dire adieu, non à la France,
Ainçois à la fortune, & à mon espérance;
Je trouve en ma maison mon port auprès de l'eau.

ETIENNE PASQUIER.

Le recueil des *Epitaphes* est adressé à Honoré d'Urfé, Comte de Chasteauneuf & Baron de Chasteau-Morand. Ces Epitaphes sont presque toutes d'assez longs éloges historiques de ceux qui en sont l'objet ; tels que, Anne Duc de Montmorenci, Pair & Connestable de France ; Jean Brinon, Seigneur de Vilénes, ci-devant Conseiller en la Cour du Parlement de Paris ; Gilles Bourdin, Conseiller d'Etat, & Procureur Général au même Parlement ; le Seigneur de Silhac, qui fut blessé mortellement en combattant contre les hérétiques ; Elizabeth de France, femme de Philippe Roi d'Espagne ; Sébastien de Luxembourg, Comte de Martigue ; Anne Duc de Joyeuse, Pair & Admiral de France ; Guy du Faur de Pibrac ; Pierre Ronsard ; Pierre Pithou ; Catherine de Médicis, veuve d'Henri II. Pontus de Tyard, Evêque de Châlon, & Poëte françois ; & Pasquier lui-même. Les *Versions poëtiques* sont des traductions ou imitations de quinze ou seize Piéces en vers latins de différens Auteurs : ce qui est terminé par une Ode en vers mesurés sur la mort d'Odet Turnebe, & d'une autre Piéce en pareils vers.

Pasquier avoit voulu s'exercer sur presque tous les genres.

ETIENNE PASQUIER.

La Puce des grands jours de Poitiers, & *la Main* sont deux recueils auxquels notre Auteur n'a eu que sa part. Le premier, plus frivole encore que le second, contient diverses Poësies, surtout latines & françoises, qui furent faites à l'occasion d'une Puce apperçue sur le sein de Mademoiselle des Roches, en 1579. pendant la tenue des grands jours de Poitiers. Cette Puce s'attira les vers, non-seulement de Pasquier, mais ceux encore d'Achilles de Harlay, depuis Premier Président; de Barnabé de Brisson, depuis Président au Parlement; de Jean Binet de Beauvais; de René Choppin, du Bailleul en Anjou, à six lieues d'Angers; de Joseph Scaliger d'Agen; de Jacques Courtin de Cissé; d'Antoine Loisel de Beauvais; de Pierre Pithou de Troyes; de Scévole de Sainte Marthe, Thrésorier de France; de Jacques Mangot, Avocat Général au Parlement de Paris; de Claude Binet de Beauvais, neveu de Jean; d'Odet Turnebe, Conseiller, fils du sçavant Adrien Turnebe; de Nicolas Rapin, Grand-Prevôt de la Connêtablie,

Baill. jug. des Sav. t. v. *in*-4.

ETIENNE PASQUIER.

de Raoul Callier, Poitevin; de Laurent Bouchel de Senlis; de Pierre de Lommeau de Saumur; de Pierre de Soulfour, Préſident au Parlement de Paris; de Jules-Céſar Boulenger, depuis Jéſuite; de François d'Amboiſe, & de quelques autres perſonnages moins connus. Toutes ces Piéces furent recueillies par les ſoins de Paſquier, & imprimées dès 1583. *in*-4°.

La Main eſt un autre recueil de près de cent cinquante piéces de vers faits à l'honneur de Paſquier, ſur ce qu'étant aux Grands jours de Troyes en Champagne l'an 1583. & s'étant fait tirer par un Peintre, celui-ci avoit oublié de faire des mains à ce Tableau. Les Auteurs de toutes ces Piéces ne ſont pas moins qualifiés que ceux qui ont travaillé ſur la Puce; mais la ſeule liſte de leurs noms ſeroit trop longue. On voit par leur nombre, auſſi bien que par le rang de chacun, en quelle conſidération étoit Paſquier parmi tout ce qu'il y avoit de gens de mérite & de qualité répandus dans le Royaume. Lui-même fit à ce ſujet l'*Apologie de la main*, en proſe, & dix-neuf Stances en vers qu'il adreſſa *aux ingénieuſes mains qui ont honoré la Main*

de

de Pasquier de leurs vers, sans compter plusieurs autres Piéces, tant en vers latins qu'en vers françois, qu'il inséra dans le recueil même. ETIENNE PASQUIER.

JEAN D'ENNETIERES.

Jean D'ENNETIERES a travaillé moins utilement que Pasquier. Le seul de ses ouvrages qui mérite quelque considération, est celui qui a pour titre : *Le Chevalier sans reproches*, imprimé à Tournai en 1633. *in* 8°. après la mort de l'Auteur; du moins à ceque je conjecture. Cet ouvrage est en vers françois, divisé en quatorze livres, & contient dans un grand détail l'histoire de la vie & le récit des actions héroïques de Jacques de Lalaing, Chevalier de la Toison d'or, mort à l'armée en 1453. JEAN D'ENNETIERES.

Ce long Poëme historique est le seul des ouvrages de Jean d'Ennetieres dont parle Valere-André dans sa Bibliotheque Belgique, au tome II. de l'édition de 1739. page 634. où il fait entendre que l'Auteur étoit de Tournai, de famille noble, & le qualifie Seigneur de Beaumez, de Maisnil, & autres lieux.

Ce Gentilhomme avoit donné dès

JEAN D'ENNETIERES.

1616. un recueil de Poëſies que Valere-André & ſes continuateurs n'ont point connu. Le titre eſt : *Les Amours de Théagines & de Philoxene, & autres Poëſies, par J. d'Ennetieres.* L'approbation eſt du neuviéme d'Aouſt de la même année 1616. Elle eſt de *Jean Boniface, Bachelier formé en Théologie, Paſteur de la Magdelene, & Doyen de Chreſtienté de Lille*, qui atteſte « qu'il n'a rien trouvé en cet Œu-» vre qui puiſſe détourner & empêcher » de l'imprimer, & que tout eſt com-» poſé avec honnêtes paroles ; & que » la lecture d'iceluy œuvre donneroit » empeſchement aux pernicieuſes » Chanſons. »

Eſt-ce excès de ſimplicité ou d'ignorance, qui a dicté cette ſinguliere approbation ? Je conviens que d'Ennetieres a évité les obſcénités. Mais, à cela près, on trouve dans ſon livre, tout ce que la paſſion peut dire de plus tendre, tout ce que les *Mignardiſes amoureuſes* ont de plus fade. C'eſt toujours une *beauté ſans pareille* qui en eſt l'objet ; c'eſt elle que le Poëte loue en cent manieres différentes, dont on ſpécifie chaque trait de beauté, à qui on proſtitue mille adorations, pour

qui seule on peut vivre, dont l'absence ou les rebuts causeroient la mort. Tel est au naturel le portrait des *Amours de Théagines & de Philoxene*, dialogue insipide en vers héroïques, entremêlé de quantité de Chansons, & adressé, par *une Elégie*, à Mademoiselle *Florence de Catris*, que le Poëte nomme sa *Fiancée*.

JEAN D'ENNETIERES.

Les *Meslanges*, qui composent le deuxiéme livre de ce recueil, ne sont qu'un amas de Chansons, d'Elégies, d'Odes & de Sonnets, qui ne respirent encore que l'amour le plus tendre. Le bon homme *Jean Boniface*, auroit-il donc permis à ses Paroissiens de chanter tant de Chansons amoureuses? Dans une de celles-ci, d'Ennetieres vange les Dames de Tournay contre une Chanson satyrique qui avoit été faite contre elles. A la page 174. on voit que le Pere René, Capucin, avoit engagé d'Ennetieres à mettre en vers la révolte d'Absalom contre David, & que le Poëte commença en effet cet ouvrage; mais que s'étant apperçu que ce sujet étoit au-dessus de ses forces, il l'abandonna.

DE MAILLIET.

DE MAILLIET.

Je ne connois pas plus l'hiſtoire de la vie du ſieur DE MAILLIET, que celle de Jean d'Ennetieres. Je conjecture qu'il étoit de Bourdeaux. Ses Poëſies y ont été imprimées en 1616. ſur un privilege obtenu à Fontainebleau le 28 Avril 1611. L'Auteur y loue pluſieurs Bourdelois; & c'eſt à Anne d'Olive, femme de M. de Jehan, Conſeiller au Parlement de Bourdeaux, qu'il a adreſſé, non-ſeulement le recueil de ſes Poëſies en général, mais encore quantité de Piéces particulieres du même recueil. Il y en a auſſi pluſieurs qui ſont adreſſées à M. de Jehan lui-même & à un des fils de ce Magiſtrat. Dans celles d'ailleurs dont il fait hommage à Madame de Jehan, on voit qu'il viſitoit ſouvent cette Dame, & qu'il avoit pour elle plus que de l'affection. Ce qui m'étonne, c'eſt qu'il ait oſé le lui témoigner ſi ſouvent, & en termes fort paſſionnés, durant la vie de ſon mari. Car c'eſt le langage qu'il tient dans ſon Epître dédicatoire en proſe, & dans pluſieurs Odes & autres Piéces, toutes décorées du nom de cette Dame.

DE MAILLIET.

D'autres motifs attachoient le Poëte à la Reine Marguerite : il étoit à son service, mais je ne sçais en quelle qualité ; & il en avoit reçu plusieurs bienfaits. De-là le pompeux & outré Panégyrique qu'il en fait dans son *Ode sur l'Eloquence* de cette Reine, dont il fait une nouvelle Minerve : de-là le Sonnet où il invective très-grossièrement contre quelqu'un qui avoit osé blamer cette Ode en présence même de sa Majesté. Cependant lui-même fut disgracié pour un tems ; sur quoi il composa une trentaine de Stances, chacune de six vers, où il se plaint beaucoup & amerement, sans nous apprendre pourtant le sujet de sa disgrace. Hélas, dit-il,

Hélas ! je sens ma peine, & ne sçay mon péché,
Dedans mes actions mon esprit l'a cherché
Sans avoir rien trouvé digne de ce supplice :
Mais bien que sur ma faute il n'ayt porté les yeux,
J'ay failly, car estant de la race des Dieux
Ma Royne ne pourroit commettre d'injustice, &c.

Tout le reste est un Panégyrique de la Reine, assez adroitement tourné, pour rentrer dans ses bonnes graces. Le Poëte ne s'y oublie pas lui-même, jusqu'à dire que la Reine ne l'avoit éloi-

De Mailliet.

gné d'auprès d'elle que parce que ses talens étoient trop supérieurs :

> Ma Royne n'oyant rien de si mélodieux,
> Crut que j'avois volé l'harmonie des Cieux,
> Et m'a voulu punir seulement pour ce vice.

Mais, ajoute-t-il, comme tout s'éclipse quand le soleil disparoît, de même je ne chanterai plus, si je continue de n'être plus auprès de votre Majesté. Sa disgrace duroit encore lorsque la Reine indiqua aux Poëtes de sa Cour un sujet pour être traité en vers. Il étoit question de faire l'apologie *de l'amour honneste & céleste* contre l'amour *vulgaire & terrestre*. Mailliet, quoique disgracié, travailla sur ce sujet, & fit vingt-trois Stances, dans lesquelles il insinua encore adroitement avec quelle ardeur il desiroit de rentrer dans l'emploi qu'il n'avoit quitté que malgré lui. Cette Piéce plut à la Reine, & eut tout l'effet que le Poëte en avoit esperé. Il fut rappellé, & en témoigna sa reconnoissance par une nouvelle Piéce qu'il adressa à la Reine.

Depuis ce moment, Mailliet ne toucha presque plus son Luth que pour chanter les louanges de sa Majesté.

DE MAILLIET.

Sa piété, ſa charité, ſa générosité, preſque toutes ſes démarches, le jardin même d'Iſſi où elle ſe plaiſoit, tout cela eſt l'objet tantôt d'une Ode, tantôt d'une Chanſon ou de quelques Stances de l'Auteur. Il ſe plaint cependant dans une Ode de n'avoir point de part à ſes bienfaits : Les mains de ma Reine, dit-il,

Pour autruy ſe meuvent ſans ceſſe,
Pour moy ſont toujours en repos.

Mais il feint de ſe conſoler, parce que s'il n'eſt pas l'objet de ſes largeſſes, il ſe croit du moins celui de ſon eſtime ; & d'ailleurs, ajoute-t-il, elle ignore peut-être mes beſoins.

Si je ne ſuis point receveur
De cette terreſtre faveur,
Pourtant ma Royne n'eſt point chiche,
Et n'a pour moy meſpris ni fiel ;
Mais elle me croit fils du Ciel,
Et par conſéquent aſſez riche.

Voilà une penſée bien digne d'un Gaſcon.

On lit encore dans le recueil de Maillier des Stances à M. le Duc de Sully ; un Eloge de Martin Deſpois, Avocat à Bourdeaux ; & pluſieurs au-

tres Poësies qui n'ont rien d'intéressant. Le recueil est terminé par une Elégie latine de M. Despois, que je viens de nommer, & par une Ode françoise du même : ces deux Piéces font l'éloge du sieur de Mailliet.

DE MAILLIET.

LOUIS LE CARON dit CHARONDAS.

LOUIS LE CARON dit CHARONDAS.

Pasquier comptoit entre ses amis *Louis* LE CARON, que d'autres nomment CHARONDAS le Caron. Ils étoient tous deux Parisiens, tous deux Jurisconsultes, & aimoient l'un & l'autre les amusemens de la Poësie. Ces deux Ecrivains parvinrent également à une vieillesse fort avancée. Je vous ai marqué l'âge de Pasquier ; je ne puis fixer celui de le Caron ; mais comme il n'est mort qu'en 1617. & qu'il étoit auteur dès 1554. au plutard, il devoit être vieux quand il mourut.

Le Caron avoit joint à l'étude de la Jurisprudence, celle de la Philosophie, des Belles-lettres & de l'Eloquence, & il a écrit dans tous ces genres, tant en latin qu'en françois. Nos deux anciens Bibliothécaires, du Verdier & la Croix-du Maine, rappor-

tent avec assez d'exactitude le Catalogue de ses écrits, qui sont en grand nombre : je vous y renvoie, je ne dois vous parler ici que de ses Poësies.

LOUIS LE CARON dit CHARONDAS.

Ce n'est pas sur le Parnasse que le Caron a brillé ; & s'il n'avoit pas été meilleur Avocat & Jurisconsulte que Poëte, sa réputation ne seroit pas parvenue jusqu'à nous. Jeune, il eut une Maîtresse, ou en supposa une, qu'il nomme *Claire*. C'est elle qui est l'objet de presque toutes les Poësies qu'il fit imprimer en 1554. L'élégance & la précision n'en forment point le caractere. Ami des jeux de mots, combien le Caron n'en donne-t-il pas de froids & d'insipides, sur le nom de *Claire !* Quelle barbarie d'ailleurs dans le langage des cent Sonnets consacrés à sa Belle ! De quelle obscurité n'a-t-il pas couvert ces Sonnets en voulant y mêler la Fable avec l'Histoire !

Je n'ai pas lu avec moins de dégoût son *Démon d'Amour*, Poëme où il décrit les ravages causés par cette passion, & qui est encore rempli de traits tirés de la Fable, & de termes mythologiques, qui font presque de ce Poëme un écrit inintelligible. Il est en vers de dix syllabes, de même que les cent Sonnets.

Louis le Caron dit Charondas.

Ce qui suit est plus varié pour la mesure des vers, mais aussi mauvais pour le style, & souvent pour les choses. Ce sont des Odes, adressées encore à sa *Claire*, avec des Sonnets, des Epigrammes, une Ode à la louange de Ronsard, une autre où il fait l'éloge d'Etienne Pasquier. Dans deux Epigrammes, il nomme deux de ses cousines, *Jeanne* & *Marguerite* le Caron. Du reste, on ne trouve aucun fait dans ces Poësies.

La Croix du Maine dit que l'Auteur vivoit à Clermont en Picardie en 1584. S'y étoit-il retiré? c'est ce que j'ignore. On a encore de lui soixante-dix-neuf Sonnets, sous le titre de *la Clarté amoureuse*, imprimés à la suite d'un de ses Dialogues en prose, intitulé, *La Claire, ou de la Prudence de Droit*, à Paris 1554. *in*-8°. Du Verdier, dans sa Bibliotheque, cite plusieurs endroits de ce Dialogue, & de quelques autres écrits de notre Auteur.

ANNIBAL DE LORTIGUE.

Annibal de Lortigue.

Annibal DE LORTIGUE est plus connu, comme Poëte, que Louis le Caron. Il signe tantôt l'*Ortique*, & plus

souvent *Lortigue*, & feu M. de Vaumoriere, son fils, connu par ses Harangues, ses Lettres & ses Romans, signoit *Dortigue*.

ANNIBAL DE LORTIGUE.

Annibal étoit né à Apt en Provence, d'une famille noble & ancienne. Il le dit lui-même plusieurs fois dans le recueil de ses Poësies, imprimé en 1617. & dédié à Louis XIII. Vous verrez les autres circonstances de sa vie dans le compte que je vais vous rendre de ce recueil.

Premiere Piéce, & Sonnets 43. p. 233.

Lortigue, dans son Epître dédicatoire, & dans les Stances qui la suivent, dit qu'il a *servi long-tems Henri IV. dans la profession des armes, & que ce Monarque a daigné faire quelque estime de ses écrits*, dans un tems où les troubles d'une guerre civile, allumée dans tout le Royaume, ne sembloient pas lui permettre de jetter quelques regards sur les Muses. Il donne des preuves de sa reconnoissance dès la premiere piéce de son recueil. Elle est intitulée, *La Renommée d'Henri le Grand.* C'est une fiction. La Renommée se montre à l'Auteur, qui en fait le portrait; elle l'excite à célébrer les louanges d'Henri IV. & à entrer dans le détail de ses actions héroïques, dont

ANNIBAL DE LORTIGUE.

elle-même fait un récit abrégé. Le Poëte s'excuse, la Renommée insiste : *Tu serois mieux*, lui dit-elle,

> . . . . . . de fréquenter le Louvre
> Suivant la Cour des Rois, que d'estre à ta maison,
> Où tu commence jà d'avoir le poil grison :
> Abandonne ton Apt. . . . . .
> Tu portois le harnois aux esmeutes civiles,
> Tu t'es trouvé souvent dans les siéges des Villes,
> Et plus souvent dehors aux guerriers pavillons,
> Voire dans une armée entre les bataillons.
> Qui parlera donc mieux des effects héroïques ? . . .
> Ton vers est naturel, assez coulant & doux, &c.

Les Poëtes sont avides de louanges, & souvent ils croient seuls les mériter. Lortigue est flatté de celles que lui donne la Renommée, & consent d'exécuter ce qu'elle lui ordonne. Henri IV. Louis XIII. son successeur, & la Reine Mere, sont encore l'objet des six Piéces suivantes, *Sonnet à la mémoire d'Henri IV. Epître à Louis XIII. Le Daufin*, *La Louange des Femmes*, *Parallèle entre le Soleil & les Rois*, *Epitaphe d'Henri le Grand.* Lortigue pleure dans la huitiéme la mort du Duc d'Orleans.

La dixiéme est un *Discours Militaire* au Roi : il est fort sensé, rempli

d'instructions utiles à un Roi, & dont la pratique, peu connue, seroit assurément fort avantageuse à un Royaume. Le Poëte connoissoit les abus qui corrompent la profession militaire; il les détaille, mon re ce qu'il faudroit réformer, & ce qu'il seroit nécessaire d'établir. Il parle en homme qui connoît son état, qui l'aime & qui n'en cherche que la perfection. Il se récrie avec raison contre le duel, si souvent proscrit & toujours subsistant, objet de reglemens fort sages, de loix même séveres, mais toujours éludées ou impunément violées. Lortigue nous apprend dans le même Discours que, suivant les ordres de la Renommée, il avoit entrepris de chanter les faits glorieux du regne d'Henri IV. mais que la mort de ce Prince l'avoit pénétré d'une douleur trop vive pour lui permettre de continuer. Il ne se seroit point embarrassé de chercher pour ce Poëme des modéles dans les anciens, puisqu'il avoit peu lû ceux-ci, comme il le dit dans son Poëme intitulé, *Les Armes d'Achille.*

ANNIBAL DE LORTIGUE.

J'escris à ma façon, nos neveux pourront lire
Les vers que j'ay chantés ou sonnés sur ma lyre,
Qui ne craignent la mort, le temps, ni les destins:

ANNIBAL DE LORTIGUE.

Je ne desrobe point des Grecs ni des Latins ;
Ce que je fais est mien, de mon creu de ma teste, &c.

Les Piéces suivantes sont : *La Vertu*, à Madame la Princesse de Conti ; c'est l'éloge de la vertu, & celui de la Princesse & de sa Maison : *La Vaillance*, à M. le Duc de Guise, Gouverneur de Provence : *Discours sur la nourriture*, c'est-à-dire, sur l'éducation, *des Princes*, à M. de Bréves, Gouverneur de Monsieur, frere du Roi ; ce Discours montre dans l'Auteur un écrivain éclairé, judicieux, & bien instruit des maximes qu'il faut inculquer aux Souverains & aux Grands : L'*Hymne de l'Ortie* ; c'est une fiction : *Le Vieillard amoureux* ; c'est un conte, mais qui a son utilité ; le Poëte blâme l'amour dans un vieillard, & en rapporte de bonnes raisons : *Le Plaisir rustique*, ou les agrémens de la vie solitaire, & de la Campagne : L'*Hymne du Formage*, c'est l'éloge du Fromage ; le Poëte y entre dans des détails trop petits sur l'usage du fromage, son utilité, ses différentes especes le plus renommées. *Avanture étrange de la mort de Dorin* ; c'est encore un conte, mais qui paroît fondé

sur quelque événement véritable. Dans l'Hymne du Fromage, Lortigue parle de plusieurs terres qu'il possédoit : Ma Provence, en divers lieux, a, dit-il, *des fromages délicieux* :

Ceux des Baux, Peirès & Digne,
Dromon, Sederon & vers,
Passent ceux de l'Univers ;
Encore que mes *rantieres*
De Presloug, & *Vaunerieres*,
En font selon mon desir.

Songe, Piéce galante, avec fiction : *La Descente d'Orphée aux Enfers*, imitée du dixiéme livre des Métamorphoses d'Ovide Quatre-vingt-dix-neuf Sonnets sur divers sujets, adressés au Roi : la plus grande partie roule sur l'Amour. Lortigue parle ainsi de lui-même dans le septiéme Sonnet :

Je ne suis que *Cadet*, vraymens je le confesse,
Mais j'ay mille vertus en ce monde hérité ;
Je préfére l'honneur à la vaine richesse,
Et tu n'adore rien qu'un Démon argenté.
Si jadis mes ayeux m'ont acquis la noblesse,
Je ne perds point ce grade, ou cette qualité :
Tu cherches un Baron, je veux une Princesse
Remplie de vertu, de grace & de beauté.
Je ne suis que Cadet ; mais mon courage aspire
De régir quelque jour le sceptre d'un empire...
Les Cadets sont toujours pourvûs d'une belle ame.

ANNIBAL DE LORTIGUE.

Par le Sonnet trente-troisiéme, on voit qu'il avoit épousé une Demoiselle née à Goult, de la famille de Barras. Et dans le Sonnet soixante-douziéme, il dit, qu'il avoit demeuré à Amiens, & qu'il y avoit fait quelque liaison amoureuse qui avoit mal tourné : il s'en prend à la Demoiselle qu'il avoit aimée, & contre laquelle il lâche dans des Stances bien des invectives qui font peu d'honneur au Poëte.

Ces Stances sont encore suivies de cinquante-neuf autres Sonnets qui ont plus d'utilité. Les cinq premiers sont moraux ou philosophiques. Dans les autres, il fait le portrait des Cours de France, d'Espagne, d'Angleterre, de Flandres, de Savoie, de Toscane, de Rome & d'Allemagne. Lortigue avoit visité ces Cours, & il les peint toutes en laid ; ses portraits sont des Satyres. Il paroît surtout fort mécontent du séjour qu'il avoit fait en Espagne, & il déclare qu'*il voudroit de bon cœur n'y avoir jamais été*. La Cour de Rome est la plus maltraitée. Lortigue emploie vingt-cinq Sonnets à en décrier les mœurs, les manieres, l'ignorance & l'ambition. Près d'en sortir, il fit le cinquante uniéme Sonnet, qui commence ainsi :

Je suis saoul de voir Rome, il est tems que j'en sorte,
Il y a quatorze mois que je croupis dedans;
On chérit plus ici les humeurs des pédans,
Des Prestres & des Clercs, que de ceux de ma sorte &c.

ANNIBAL DE LORTIGUE.

Au reste, il proteste qu'il ne s'y est laissé entrainer à aucun désordre, malgré les attaques qu'il y avoit essuyées, & la corruption dont il avoit été témoin; qu'il y avoit visité, avec soin les antiquités & tout ce qui pouvoit mériter la curiosité d'un honnête homme qui cherche à s'instruire. Quand il quitta Rome, la guerre étoit dans le Milanois, & il paroît qu'il y prit parti.

Après ces Sonnets, on trouve la suite des Poëmes de Lortigue, qui contient *L'Hymne du saint Sacrement*, au Cardinal du Perron: *La Clémence*, à M. de Sillery, Chancelier de France & de Navarre: *L'Hymne des Elémens*, Poëme philosophique, à M. de Bercy, Président au Grand-Conseil: *L'Hymne de la Pauvreté*, au Pere Anselme, Capucin, que son pere avoit tenu sur les Fonts de Batême: deux Discours, le premier *contre un Ministre qui l'avoit appellé Athée*; le second *sur la Providence, contre les Athées*; & enfin un recueil d'Epitaphes. Le Poëme *con-*

ANNIBAL DE LORTIGUE.

tre *un Ministre*, est fort long. Lortigue y fait sa profession de foi, repousse avec force l'accusation d'Athéisme intentée contre lui; & usant de représailles, il attaque vivement le Ministre & sa secte sur la doctrine & sur les mœurs : c'est presque un écrit théologique, où le Poëte venge les principaux articles de la Religion Catholique, combattus par les hérétiques. Il y parle fort mal des Pseaumes de Marot, & dit de l'Auteur :

.... Il entendoit mieux d'écrire en vers lubriques
L'Epitaphe d'Alix, que les sacrés Cantiques;
Ou loüanger Martin & son sale péché,
Menant avec Alix son porc en plein marché.
Encor déroba-t-il l'invention folastre
De Henry Bebelin, qui se voulant esbattre
Escrivit devant lui follement en latin
Les lubriques amours d'Alix & de Martin :
Ce sot n'entendoit pas le sens de l'Escriture, &c.

Le Discours contre les Athées contient de bonnes preuves en faveur de l'immortalité de l'Ame.

Les Epitaphes sont de deux sortes : il y en a de sérieuses, & c'est le plus grand nombre; il y en a aussi quelques-unes de badines, telles que celles de *Florentin, petit chien pelé*; de *Maton*,

ANNIBAL DE LORTIGUE.

le plus illustre des chats; du *Carnaval*, avec son *Oraison funebre*. Les Epitaphes sérieuses sont d'assez longs éloges funebres, de Paris de Lorraine, Chevalier de Guise; d'André de Brancas de Villars, Admiral de France; d'André de Brancas de Forcalquier, sieur de Robion, adressée à sa mere, Renée d'Oraison, Baronne de Céreste; de Charles de Gondi, Marquis de Belle-Isle; de Louis Stuart, Seigneur de Murs; de Jeanne d'Arses, Dame de Solellas; de Pompée de Pontéves, Seigneur de Buous; de Jean-François d'Estienne, Seigneur de Saint Jean; de Jeanne de Berton de Crillon, Dame de Javon; de Bertrand Pelloquin, Grand-Prieur de France; de Gaspard Dautric, Seigneur de Baumettes; du fils de M. d'Aubignan; de Jean de Barras, Seigneur de Mellan; d'André d'Arnaud, Lieutenant de Sénéchal, au siége de Forcalquier, de qui nous avons un livre intitulé, *Joci*, &c. de Louis d'Oraison, Baron de Livarrot; & enfin, de Louis de Berton de Crillon, Mestre de Camp du Régiment des Gardes du Roi.

Las de la guerre & de courir, Lortigue se fixa dans sa patrie, après la-

ANNIBAL DE LORTIGUE.

quelle on l'entend ſoupirer ſouvent dans ſes Sonnets. Comme il étoit encore en état de ſervir, ſa retraite fut blâmée, & il crut devoir ſe juſtifier. Voici ce qu'il en écrivit à un de ſes amis :

Tu dis, en ſoupirant, qu'un homme de ma ſorte
Ne doit borner ſes jours en ce mien lieu natal :
Je reſpons là-deſſus que mon aſtre fatal,
Ou mon cruel deſtin ne veut plus que j'en ſorte.
Mars a pris ma jeuneſſe, & Venus plus accorte
M'altére par ſon feu comme un autre Tantal. . . .
J'ay roulé *quatorze ans* d'un & d'autre coſté :
Maintenant il me plaiſt chez moy d'eſtre arreſté,
Pour aſſiſter ma mere en ſa décrépitude ;
Elle a porté desjà quatre-vingt & dix ans :
La Cicogne m'apprend telle ſollicitude ;
Voilà pourquoy je ſuis proche de mes parens.

Ce fut dans ſa retraite que Lortigue compoſa ſon *Deſert, ſur le mépris de la Cour*. Cet ouvrage fut imprimé en 1637. ſur un privilege obtenu l'année précédente ; & s'il eſt vrai que ce fut Lortigue lui-même qui l'obtint, il vivoit donc encore alors ; & en ce cas, j'aurois pu le renvoyer après pluſieurs autres Poëtes dont je vais vous parler. Mais comme il n'eſt pas certain que ce ſoit lui-même qui ait fait imprimer cet ouvrage, & qu'il fut peut-être mis au

jour par quelqu'autre de sa famille & de son nom, j'ai mieux aimé en faire mention sous l'année 1617. qui fut celle de l'impression du plus grand nombre de ses Poësies.

ANNIBAL DE LORTIGUE.

L'Avis au Lecteur qui est au-devant du *Desert*, est au nom du Libraire, qui dit avoir montré cet ouvrage à plusieurs personnes de goût, qui l'ont loué & lui ont conseillé de le publier. C'est cependant fort peu de chose. C'est un Poëme divisé en douze livres, tous fort courts, chacun composé d'un nombre de Stances, où je ne vois point de but marqué. Lortigue, habitant son Desert dans le premier livre, parle fort mal de la Cour, & très-avantageusement de sa solitude. Mais dès le second livre, il change de ton : il y loue les Bergers, & s'amuse à raconter toutes les circonstances de la fin d'un Berger qui se donne la mort afin de suivre sa maîtresse dans le tombeau. La fiction est l'ame des autres livres. Au troisiéme, c'est une Dryade qui apparoît à l'Auteur, & l'exhorte à changer son Desert pour la Cour, & en prend occasion de louer le Roi & tous ceux qui gouvernoient sous son autorité. Le Solitaire ne promet rien, ne

ANNIBAL DE LORTIGUE.

fait même aucune réponse ; & dans le quatriéme livre, il revient aux louanges du Desert, & raconte sérieusement plusieurs Métamorphoses extravagantes. Les effets d'un amour excessif, prouvés par des exemples, font la matiere du cinquiéme livre. Dans le sixiéme, il est question de la variété des Elémens, & de l'inconstance des choses du monde. Le septiéme & le huitiéme ne contiennent presque que le récit romanesque des Avantures & des Amours du Cavalier Baroncy. Le neuviéme est sur quelques tempêtes. Il ne s'agit dans le dixiéme & l'onziéme que d'histoires de Sorciers : enfin dans le douziéme, notre Solitaire quitte son desert, prend la résolution de retourner à la Cour, & fait l'éloge du Roi, & de Gaston de France, à qui ce Poëme paroît adressé. Les Stances sont en vers de huit syllabes ; elles sont très-négligées, quoique d'un style assez coulant.

JEAN DE LINGENDES.

JEAN DE LINGENDES.

Jean DE LINGENDES a beaucoup mieux réussi dans les Stances qu'Annibal de Lortigue. Il affectionna ce

genre de Poëſie, & il n'en a guéres employé d'autres. On trouve dans ſes Stances beaucoup de facilité & de douceur. Mais c'eſt ſans raiſon que dans le Dictionnaire de Trévoux, même dans la derniere édition de 1743. on lui fait l'honneur d'être le premier de nos Poëtes qui ait fait des Stances, & qu'on aſſure que celles-ci n'ont été introduites dans notre Poëſie que ſous le regne d'Henri III. en 1580. Premierement, il n'eſt pas certain que le ſieur de Lingendes fût déja au monde en cette année-là; ou du moins qu'il fût en âge de pouvoir ſe produire. Ce Poëte, né à Moulins, mourut aſſez jeune en 1616. En ſecond lieu, vous avez vu par le détail dans lequel je ſuis entré juſqu'à préſent ſur la vie de nos Poëtes, que les Stances furent introduites dans notre Poëſie, au plutard vers le milieu du ſeiziéme ſiécle. Fournier, loué par Charles Fontaine dans ſes *Ruiſſeaux*, en avoit fait avant 1555. Maclou de la Haye en avoit compoſé en 1553. comme on le voit dans la Bibliotheque françoiſe de la Croix-du-Maine. Je pourrois vous en rapporter d'autres exemples; mais ce ſeroit répeter ce que j'ai déja dit.

JEAN DE LINGENDES.

Ruiſſ. de Font. p. 192.

JEAN DE LINGENDES.

La plus grande partie des Stances & autres Poesies de Jean de Lingendes se trouve dans les Recueils de son tems. Dans les *Délices de la Poësie françoise*, édition de Paris 1620. on a rassemblé de cet Auteur une vingtaine de Piéces, parmi lesquelles on lit des Stances pour la naissance de M. le Duc de Retelois, & plusieurs autres sur divers sujets, & en particulier sur l'Amour; quelques Sonnets; une Ode de trente-trois strophes, à la Reine, mere de Louis XIII. imprimée aussi séparément en 1611. *in*-8°. & une *Elégie pour Ovide*, déja mise au-devant de la traduction des Métamorphoses par Renouard, & qui n'est gueres qu'une paraphrase d'une Elégie latine sur le même sujet faite par Ange Politien & conservée par Crinitus qui nous l'a donnée dans la vie d'Ovide qu'il a écrite avec les autres vies des Poëtes latins. Cette Elégie pour Ovide a été trouvée si belle, qu'elle a été encore réimprimée depuis 1620. dans plusieurs autres recueils de Poësies.

En 1618. on réimprima pour la seconde fois un petit volume de Stances du même, intitulé, *Les Changemens de la Bergere Iris, à Madame la Prin-* cesse

cesse de Conti : ces Stances, toutes sur l'Amour, sont divisées en cinq chants. Comme dans les autres Stances du même Auteur, il y a dans celles-ci beaucoup de douceur & de facilité : mais elles sont toutes montées sur le même ton ; & cette trop grande uniformité de pensées & de style ennuie. On lit dans le même volume des Stances pour un Bracelet d'ambre & de perles, envoyées à Mademoiselle du Maine ; & quelques autres, encore sur l'Amour. C'est une partie de celles que l'on retrouve dans les *Délices de la Poësie françoise*. Jean de Lingendes étoit cousin d'un autre Jean de Lingendes, qui fut nommé Evêque de Mâcon le 11 de Novembre 1650. J'ai parlé ailleurs des traductions que le premier a faites en prose, de quelques Epîtres amoureuses d'Ovide. D'Urfé, Corlieu, de Nancel, Davity, Berthelot ont tous loué les Stances de Jean de Lingendes, par d'autres Stances qu'on lit au commencement des *Changemens de la Bergere Iris*.

JEAN DE LINGENDES.

Bibl. franç. nouv. édition t. 5. p. 428.

JACQUES DAVY DU PERRON.

JACQUES DAVY DU PERRON.

Jacques DAVY DU PERRON fut ami de Jean de Lingendes, & ce fut même

JACQUES DAVY DU PERRON.

lui qui fit naître à celui-ci la pensée de traduire en prose quelques-unes des Epîtres amoureuses d'Ovide. Mais du Perron s'est beaucoup plus fait connoître par les dignités auxquelles il a été élevé, par ses Ambassades, & par le nombre & la variété de ses ouvrages. Je n'entreprendrai pas cependant de vous détailler ici l'histoire de sa vie; ce récit sera mieux placé lorsque j'aurai à vous rendre compte des écrits bien plus importans qui sont sortis de sa plume, que ses Poësies qui me donnent lieu de vous en entretenir actuellement.

Je me contenterai de vous dire qu'il sortit d'une famille noble & ancienne de Normandie; qu'il naquit, selon M. le Brasseur, dans son histoire d'Evreux, le 25 de Novembre 1556. dans le canton de Berne, où ses parens, attachés aux erreurs du Calvinisme, s'étoient retirés; qu'il fut élevé par son pere, Julien Davy, Seigneur du Perron; fit dès sa premiere jeunesse de grands progrès dans les sciences, abjura l'héréfie vers l'an 1576. embrassa l'état Ecclésiastique, fut successivement Evêque d'Evreux en 1593. Archevêque de Sens en 1604. Grand Aumônier de France

JACQUES DAVY DU PERRON.

la même année, Cardinal Prêtre du titre de sainte Agnès dans la sixiéme promotion du Pape Clement VIII. en la même année 1604. & qu'il mourut à Paris le Mercredi 5 de Septembre 1618. âgé de soixante-trois ans. Si vous desirez d'en sçavoir maintenant davantage, je vous renvoye à l'Histoire Ecclésiastique & Civile du Comté d'Evreux par M. le Brasseur, chapitres 40 & 41, aux Eloges de M. Perrault, & à la judicieuse Apologie que M. l'Abbé Joly a faite du Cardinal du Perron contre plusieurs accusations graves intentées contre lui dans le Journal d'Henri III. & répétées par Bayle. Vous trouverez cette Apologie dans les Remarques de M. Joly sur le Dictionnaire critique de Bayle, à l'article de Jean-Edouard du Monin, pages 546. & suivantes.

M. du Perron eut dès sa jeunesse une grande passion pour la Poësie; son goût naturel, la lecture qu'il avoit faite des anciens Poëtes grecs & latins, ses liaisons avec Philippe Desportes, Jean Bertaut & la plupart de ceux qui cultivoient de son tems notre Poësie, sans doute aussi l'envie de se distinguer dans tous les genres, lui firent naître cette passion. L'exercice & les

applaudissemens que reçurent ses premiers vers la fortifierent ; il la conserva jusque dans un âge avancé ; & quoiqu'il n'eût presque traité que des sujets profanes, il ne rougit point dans sa vieillesse de jetter encore sur ses Poësies des yeux de complaisance, & de les faire imprimer de nouveau.

JACQUES DAVY DU PERRON.

Bibl. franç. nouv. édition t. 5. p. 81. & suivantes. 313. 427. Ibid. t. 6. p. 343.

Je vous ai déja parlé de ses traductions du premier & du quatriéme livre de l'Enéïde de Virgile, des deux premieres Odes du premier livre d'Horace, de l'Epître d'Ovide de Pénélope à Ulysse, & de quelques Hymnes & Proses de l'Eglise ; & j'ai osé apprétier le mérite de ces traductions qui ne déplaisent pas encore aujourd'hui, malgré les révolutions arrivées depuis sur notre Parnasse. Ces traductions ont été réunies aux autres Œuvres de M. du Perron, & on les trouve aussi avec ses autres Poësies, en tout ou en partie, dans les recueils de son tems, tels que *l'Académie des modernes Poëtes françois*, imprimée en 1599. le *Cabinet des Muses*, donné en 1619. le recueil de Barbin, & avant lui *Les Délices de la Poësie françoise*, en 1620. & 1627. *in*-8°.

C'est par les Poësies du Cardinal d

Perron que commence le recueil de 1620. & elles y occupent cent soixante & onze pages. Vous y trouvez le sacré & le prophane mêlés ensemble, les traductions de l'Auteur & les productions de son génie ne faisant qu'une même compagnie; des Stances amoureuses, des Sonnets, des Complaintes & une *Confession* qui tiennent le même langage, avec les versions ou imitations des Pseaumes 6. 19. 136. 103. du Cantique *Magnificat*, des deux Hymnes de la Passion, de la Prose du saint Sacrement; les regrets de l'Auteur *sur l'absence de deux beaux yeux*, avec le *Tombeau de Catherine de Médicis*, Reine de France; *l'Ombre de Monsieur l'Admiral de Joyeuse, sous le nom de Daphnis, parlant au feu Roy Henry III.* Poëme, l'une des meilleures Piéces de l'Auteur, & qu'on lit encore avec plaisir; les *Stances au Roy pour ses Etrennes*; celles *sur la venue du même à Paris*; le Poëme *sur la blessure du Roy, & le parricide attentat de Jean Chastel*, où il y a beaucoup de force & de feu; le *Temple de l'Inconstance*, où le Poëte badine avec assez de naïveté, & plusieurs autres Piéces dont le détail me paroît inutile.

JACQUES DAVY DU PERRON.

JACQUES DAVY DU PERRON.

Toutes ont certainement des défauts, ne fut-ce que du côté de l'expression ; mais on ne peut nier que dans toutes on ne trouve de la disposition & du génie poëtique, & que le Pere Vavasseur n'ait eu raison de dire, que le Cardinal du Perron a soutenu l'abondance de ses paroles par la force de ses pensées.

FRANÇOIS FILHOL.

FRANÇOIS FILHOL.

Si le nom du Cardinal du Perron n'est ignoré de personne, je dirai le contraire de *François* FILHOL. Je ne l'avois pas même entendu nommer, & j'ignorerois jusqu'à son existence, si je n'avois pas vu son *Oracle poëtique*, imprimé *in*-4°. à Toulouse en 1619. L'Auteur étoit Languedocien.

Son ouvrage commence par une Piéce en vers à *noble Jacques de Balanquier*, sieur de Montlaur & de la Garde. L'Auteur y expose le sujet de son Poëme. M. de Balanquier, seul rejetton d'une honnête famille, jeune, prêt à être marié, tomba dans une maladie dangereuse. Filhol, qui lui étoit attaché, l'apprend, s'en afflige, & compose à cette occasion son *Oracle*

poëtique, qui contient deux cens Stances, chacune de six vers.

FRANÇOIS FILHOL.

On voit dans ce Poëme, qui est une fiction, le ciel & la terre s'intéresser à la maladie du jeune Balanquier. Les Dieux qui président à l'un & à l'autre demandent le retour de sa santé ; les Déesses qui président aux beaux Arts ont la même sollicitude : mais les trois Parques demeurent inflexibles ; les prieres les laissent insensibles, les reproches ne les touchent point. Le danger augmente, le mal devient desespéré ; déja les Muses font l'Epitaphe de celui qu'elles ne compteront bientôt plus au nombre des vivans : *Passant*, disent-elles les larmes aux yeux,

Passant, passe tes yeux dessus ce Mausolée,
Et le couvre des pleurs d'une ame désolée :
C'étoit un Philothée en ces terrestres lieux ;
Mais la Parque qui fait à ses pareils outrage,
Enviant le bonheur que c'étoit à nostre âge,
A mis le corps en terre, & l'ame dans les cieux.

Madame de la Roche, mere du malade, tombe dans l'abbattement, son fils la console, & lui parle en homme sage & chrétien de l'instabilité de tout ce qui s'évanouit avec le tems. Pendant

FRANÇOIS FILHOL.

que cette triste scéne se passoit dans la maison du malade, le Poëte est conduit à la demeure des Muses, dont il fait la description. Il y entend les vœux qu'Apollon & elles font pour le recouvrement de la santé du jeune Balanquier; ces vœux sont exaucés, le mal disparoît, la joie succede à l'affliction.

Filhol, dans la Stance 187. nous apprend qu'il composa ce Poëme à Mongiscart, ville de Languedoc, près de Toulouse: c'étoit le lieu de sa naissance.

Mongiscart m'a veu naistre, auquel j'offre ma cendre;
(Priam je ne veux estre incrédule à Cassandre,)
Mon sort le veut ainsi: c'est donc dans Mongiscart,
Que j'ay, long-tems absent, ma demeure choisie,
Où j'ay, pour mon devoir, selon ma fantaisie,
Crayonné ce discours duquel je vous fay part.

C'étoit, à ce qu'il dit dans la derniere Stance, *l'aisné engendré de sa veine.* J'ignore s'il a eu des cadets.

JEAN FERMELUYS.

JEAN FERMELUYS.

Jean FERMELUYS, Ecrivain & Maître d'école à Paris, aussi peu connu que Filhol, donna la même année l'*Histoire de la vie, mort, & miracles*

de saint Roch, en vers, avec quelques autres Poësies pieuses. Il signe *Fermeluis l'aisné* à la fin de l'Epître dédicatoire de ce Poëme adressée à Madame Duret, femme du Médecin de ce nom. Cet *Ecrivain* convient qu'il n'avoit point étudié. Sa vénération seule pour saint Roch & les bienfaits qu'il avoit reçus par son intercession, furent son Apollon. En 1606. la contagion, contre laquelle on invoque saint Roch, ayant fait quelques ravages à Paris, & enlevé, en particulier, dix à douze personnes de la maison où demeuroit l'Auteur, il eut recours à l'intercession du Saint, sa priere fut exaucée, la maladie ne toucha point à sa personne, & sa femme, qui en fut attaquée, n'en mourut point.

JEAN FERMELUYS.

Voilà le premier motif qui l'engagea à composer son Poëme. Il en eut quelques autres : la protection du Saint, que le Royaume avoit souvent éprouvée dans les maladies contagieuses : la vénération particuliere qu'on avoit pour ce Saint dans la Paroisse de saint Germain l'Auxerrois, sur laquelle Fermeluis demeuroit. La piété a donc plus guidé sa plume que la critique. Il fait de saint Roch un *Seigneur*

JEAN FERMELUYS.

souverain de Montpellier, & il décrit exactement en vers tout ce qu'il avoit lu, concernant ce Saint, dans nos vieilles légendes, & tout ce qu'il avoit vu *représenté par les figures estans en la tapisserie qui se voit ès fêtes solemnelles, en la Chapelle desservie sous le nom de saint Roch en l'Eglise & Paroisse Royale de saint Germain l'Auxerrois.*

Ce Poëme est en vers Alexandrins, & contient cinquante-quatre pages d'un caractere fort serré : il est suivi d'un Hymne & d'une Ode à l'honneur de saint Roch ; d'une Priere au même contre la peste ; d'une seconde Priere sur le même sujet ; de deux Oraisons à la sainte Vierge ; d'un Dizain ; & d'une Ode *sur la perpétuelle durée de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine.*

THOMAS DE COURVAL SONNET.

THOMAS DE COURVAL SONNET.

COURVAL SONNET a traité des sujets fort différens de ceux qui ont occupé la plume de Filhol & de Fermeluys. Poëte satyrique, il a censuré presque tous les états avec une liberté trop souvent portée au-delà des bornes.

Mais avant d'entrer dans le détail de ses Poësies, il faut vous dire ce qu'il nous apprend de sa vie.

THOMAS DE COURVAL SONNET.

Il se nommoit *Thomas* DE COURVAL SONNET, & quelquefois il signe seulement *Thomas Sonnet*. Il étoit de Vire en Normandie, d'une famille noble, & Docteur en Médecine. Il étoit fils de *Jean* Sonnet, sieur de la Pinsoniere, Avocat à Vire, dont il a fait l'Epitaphe en prose latine, & en vers grecs, latins & françois, où il loue sa science, son éloquence, sa vertu & son zéle pour le bien public. Sa mere se nommoit *Magdelene* le Chevalier d'Aigneaux, proche parente des deux freres le Chevalier d'Aigneaux, Gentilshommes du même pays, dont nous avons une traduction de Virgile en vers françois : ce qui fait dire à son fils :

Issüe elle n'est point de quelque race vile,
Mais du sang généreux des braves *Chevaliers*,
De ces doctes *Aigneaux*, qui furent les premiers
Qui d'un Poëme françois firent parler Virgile.

Femme sage, éclairée, & sans ambition, elle mit ses soins à bien élever sa famille. Mais elle eut la précaution de lui inspirer de se mettre en état de

rendre service à la patrie par la science plutôt que par les armes.

THOMAS DE COURVAL SONNET.

Cette Dame jamais ne fut ambitieuse
De voir ses chers enfans tenir rang d'Officiers :
Mais mille fois plutôt elle étoit désireuse
De voir leurs fronts ornez de pindiques lauriers.

Outre *Thomas*, elle eut pour fille, *Esther* Sonnet, & un second fils, *Jean* Sonnet, sieur de Saint-Nicolas, Avocat à Vire. On a de lui, aussi bien que de sa sœur, quelques vers à la louange de Thomas, parmi les Poësies de celui-ci. Jean étoit d'une santé si délicate, qu'il fut obligé de quitter de bonne heure le Barreau, ce qui ne l'empêcha pas de mourir jeune. Thomas luir endit éloge pour éloge, dans l'*Ode Pindarique* qu'il composa à l'occasion de sa mort, & dans une autre Ode qu'il adressa à la veuve du défunt.

Thomas s'engagea aussi dans le mariage, & eut plusieurs enfans. L'un d'eux, nommé *François*, mourut à l'âge de six ans, & mérita les regrets de son pere, qui consacra sept Stances à la mémoire de cet enfant. Un autre de ses fils fut *César* Sonnet, dont on lit des vers latins à l'honneur de son pere. Thomas Amfrie, Ecuyer, Sei-

gneur de Clermont, Lieutenant-Général de M. le Vicomte de Vire, étoit grand-oncle de ces enfans; ce qui fait voir que Sonnet étoit d'une bonne famille: car celle d'Amfrie, dont étoit le feu Abbé de Chaulieu, étoit d'une ancienne noblesse. Dans l'Epitaphe en prose que Sonnet fit pour Thomas Amfrie, à l'honneur duquel il composa aussi trois Stances françoises, ce Seigneur de Clermont est qualifié d'*Oracle des Avocats*, de *Phénix des Jurisconsultes*, & d'*Asile des affligés*. Et dans les Stances il est dit:

THOMAS DE COURVAL SONNET.

Qu'il a plaidé trente ans dans le Barreau Virois,
Tant qu'un malheur fatal le priva de la voix.

Il avoit un fils, N. de Clermont de Gaillon, Avocat à Vire, dont Sonnet parle aussi dans ses Poësies.

Je viens maintenant à celles-ci. La plus grande partie consiste en Satyres, comme je vous l'ai dit. L'Auteur en fit hommage à la Reine, mere de Louis XIII. L'Epître dédicatoire est un Panégyrique de cette Reine, écrit dans le goût du tems; plein d'emphase, d'allégories, de tours singuliers. Il contient dix-neuf pages, tantôt en vers, tantôt en prose. Suit un *Avis au Lec-*

THOMAS DE COURVAL SONNET.

teur, tout dans le même style. Sonnet y fait ce qu'il peut pour se justifier sur l'emportement qui regne dans ses Satyres, dont il donne une courte Analyse. Il se fâche contre ceux qui les blâmeront, leur dit des injures, veut persuader que le seul amour du bien public l'a engagé à écrire, & proteste, selon le langage ordinaire des Satyriques, qu'il n'a point eu dessein de confondre les bons avec les méchans, qu'il ne lance ses traits que contre le vice & les vicieux; qu'il est plein d'estime & de respect pour la vertu & ceux qui la pratiquent, & qu'enfin ce ne sont point les états & les conditions qu'il censure, mais les abus qui s'y commettent.

Il y a douze Satyres, toutes en vers héroïques. La premiere *contre les Simoniaques*; mais ce sujet, indiqué comme le principal, n'est traité que vers la fin: les deux tiers sont contre les mœurs déréglées du Clergé. La seconde est *contre le sacrilege de la noblesse Laïque*: Sonnet qualifie ainsi l'usage ou plutôt l'abus commun alors parmi les Laïcs, de nommer à des Bénéfices, des confidentiaires qui ne faisoient que prêter leur nom pour ces Bénéfi-

ces, dont les Laïcs qui y nommoient, recevoient en effet la plus grande partie du revenu. Sonnet attaque également dans la même Satyre, ceux qui font acheter leur nomination, leur crédit, leur protection; ceux qui exigent plus pour les dixmes qu'il ne leur est dû; enfin les Laïcs qui possedent réellement des Bénéfices Ecclésiastiques. La troisiéme n'est que contre les Confidentiaires. Dans la quatriéme le Poëte combat avec beaucoup de vivacité & même d'aigreur, les *malversations des Officiers de Judicature*, & la *vénalité des Charges*. Il y répond aux objections que l'on fait ordinairement contre la suppression de cette vénalité, & se récrie avec raison contre la longueur des procédures, & tous les ressorts que l'on fait jouer pour allonger les procès. Il fixe ainsi l'époque de la vénalité des Charges :

THOMAS DE COURVAL SONNET.

Cette vénalité, nostre malheur extrême,
Print son commencement sous Louys douziéme :
Ce Monarque françois deployant l'Oriflan,
Par armes entreprend de conquérir Milan :
Naples estoit aussi le but de sa conquête,
Et pour y parvenir une armée il apprête ;
Si bien qu'il fut contraint de faire un très-grand fonds
D'argent, pour souldoyer une si grande armée...

THOMAS DE COURVAL SONNET.

On n'eut pour lors recours à d'autres artifices,
Que de mettre à l'encan les Estats & Offices,
Ainsi qu'au plus offrant : mais avant ce malheur
Les Estats se donnoient par mérite & faveur,
Et par élection de gens pleins de prudence,
Très-doctes, très-sçavans, de bonne conscience,
Gens d'honneur, vertueux, très-expérimentés,
Qui combloient de bonheur nos Villes & Cités, &c.

Il excuse Louis XII. sur la nécessité où il se trouva, & prouve qu'Henri III. & Henri IV. avoient résolu de remettre les choses sur l'ancien pied, & qu'ils auroient éxécuté leur projet, s'ils n'en eussent été détournés par les guerres continuelles dont leur regne fut agité. Il presse Louis XIII. de faire ce que ses prédécesseurs n'ont pu éxécuter, & finit cette Satyre, qui contient un grand nombre de vérités, mais dites d'une maniere trop dure, par un fort bel éloge du Parlement de Paris.

La cinquiéme Satyre est contre les Financiers & l'abus qu'ils font du maniement des finances. Le Poëte épluche de fort près ces hommes qui ne s'engraissent que trop souvent du sang du peuple & de la substance même de l'Etat ; il ne les épargne sur rien ; il démontre quel tort le nombre excessif de ces sortes de gens fait à un

THOMAS DE COURVAL SONNET.

Royaume en général, en particulier au Souverain à qui il ne revient jamais qu'une modique portion de ce qu'ils touchent, & aux Peuples qu'ils accablent par les impôts de toute espece qu'ils ne sont que trop industrieux à imaginer. Il va fouiller jusque dans l'origine de la plupart des Financiers de son tems, les suit dans toutes les voies qu'ils prennent pour s'enrichir, dévoile leurs injustices, entre dans le détail de leur luxe, des dépenses de leur table, de leurs ameublemens, peint les extravagances de leurs femmes, leur orgueil, leur mollesse, &c. On lit dans cette Satyre quantité de noms d'ajustemens d'hommes & de femmes, qui ne nous sont plus connus, mais qui peuvent servir à ceux qui seroient curieux de connoître sur cette matiere les usages de ce tems-là. On y trouve aussi plusieurs traits historiques sur les charges de finance, leur origine, leur nombre, leur diversité, leur multiplication, leurs obligations.

La sixiéme Satyre & les suivantes jusqu'à la douziéme & derniere inclusivement, n'ont que les femmes & le mariage pour objet. Courval-Sonnet déploie ici toute sa vivacité, & lance

THOMAS DE COURVAL SONNET.

qui donna beaucoup de preuves de valeur sous Henri III. à Calais, à Dieppe, à Paris, & ailleurs, & qui fut tué en trahison, d'un coup de pistolet : de *Philippe* de Guillebert, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Vire : de M. Huillard de l'Aumônerie, Médecin : de Jeanne de Magneville, femme de M. de Montaigu ; & de plusieurs Avocats de Vire, entre autres de Jean le Houx, dont Sonnet fait cet éloge :

Si quelquefois, contraint, il plaidoit au Barreau,
C'étoit un Cicéron ; un Apelle au pinceau,
En latine Poësie un Maron très-habile ;
Et pour les vers françois Ronsard il esgalloit.
De sorte que luy seul tout l'honneur il avoit
De Ronsard, Ciceron, d'Apelle & de Virgile.

Ces Poësies de Courval-Sonnet furent imprimées en 1622. L'année suivante, il donna un second recueil, intitulé, *Satyre Ménippée contre les femmes, sur les poignantes traverses & incommodités du mariage.* Mais ce recueil est en partie une répétition du premier. On y lit plusieurs des Epitaphes dont j'ai parlé ; & la *Satyre Ménippée* elle-même n'est presque qu'un extrait, souvent en propres termes, de la sixiéme Satyre & de plusieurs autres endroits

des autres Satyres où Sonnet parle contre les femmes & le mariage.

THOMAS DE COURVAL SONNET.

Cette rapsodie est suivie d'une deuxiéme intitulée, *Timéthélie* ou censure des femmes : c'est encore la même que la douziéme Satyre du premier recueil, à l'exception de la fin, qui est un peu différente.

Les Piéces nouvelles rassemblées dans ce second recueil sont une *Défense apologétique* de l'Auteur contre ceux qui avoient censuré sa Satyre sur le Mariage ; une *Réponse à la contre-critique* de sa douziéme Satyre ; & une *Satyre du temps, à Théophile*. La *Défense apologétique* est adressée à *noble homme Guillaume Anfrie, sieur de Chaulieu, Conseiller du Roi en sa Cour du Parlement de Rouen, & Commissaire aux Requestes dudit lieu.* L'écrit est en prose. C'est une invective dépourvue de raisonnement, contre ceux qui avoient attaqué sa Satyre sur le Mariage, les uns du côté du style & de la rime, les autres du côté même des choses. Sonnet fait inutilement dans cette Défense un grand étalage de vers grecs, latins & françois, & de citations italiennes. Toutes ces autorités réunies n'équivalent pas à une

THOMAS DE COURVAL SONNET.

bonne raison. Il proteste de nouveau, qu'il n'a jamais eu dessein d'attaquer les femmes sages & vertueuses ; j'en ai même pris la défense, dit-il, dans une *Apologie n'aguerre imprimée à Caën, contre un Poëtastre qui avoit voulu ternir le lustre & l'esmail de leur pudicité.* Je n'ai point vu cette Apologie.

La *Réponse à la contre-Satyre, par l'Auteur des Satyres du Mariage, & Timéthélie*, est aussi en prose, & n'est, de même que la *Défense apologétique*, qu'une invective, remplie d'injures, même très-grossiéres. Il n'y a que la *Satyre du temps*, qui soit en vers. Je crois que le *Théophile*, à qui elle est adressée, est le Poëte de ce nom. M. l'Abbé Joly, dans ses *Remarques sur le Dictionnaire critique de Bayle*, pages 518. & 519. cite un endroit de cette Satyre, & attribue celle-ci *à un Auteur très obscur, appellé*, dit-il, *Besançon*. Il est sûr qu'elle est de Courval-Sonnet. Il s'y éleve contre le goût des Poëtes de son tems, & censure le mépris qu'ils faisoient, à ce qu'il prétend, de tous ceux qui s'éloignoient de leur style, ou des sujets qui occupoient leur plume. Voici un

endroit de cette Satyre : je le rapporte parce que Sonnet y caractérise ceux dont il parle.

THOMAS DE COURVAL SONNET.

Ils disent que *Malherbe* empoule trop son stile,
Supplément coustumier d'une veine infertile,
Et qu'ayant travaillé deux mois pour un Sonnet,
Il en demeure quatre pour le remettre au net;
Que ses vers ne sont pleins que de paroles vaines,
Et de la vanité qui bout dedans ses veines;
Qu'il est plat pour le sens & la conception,
Et, pour le faire court, pauvre d'invention.
Ils blasment, desgoutez, l'Iris de *de Lingendes*,
Disant qu'il étoit bon pour faire des Légendes,
Et que trop familier, vulgaire & complaisant,
Pour se rendre plus doux il parle en Paysant.
Disent que *Sainct-Amour* ressemble le Tonnerre,
Tantost voisin du Ciel, & tantost de la terre :
Que les vers de *Hardy* n'ont point d'égalité,
Que le nombre luy plaist plus que la qualité,
Qu'il est capricieux en diable ; & que l'*Estoile*
Prend un peu trop de vent qui enfle trop son voile ;
Qu'il se hazarde trop, & que, mauvais nocher,
Il ne connoist en mer ny coste ny rocher.
Ils disent quant à moy, que je n'ay point d'estude,
Que tantost je suis doux, & tantost je suis rude :
Que *Ronsard* est pédant, & que tous les Auteurs
Qui furent de son tems, n'estoient qu'imitateurs ;
Qu'ils ont tout desrobé d'Homere & de Virgile,
Et n'ont pas seulement épargné l'Evangile.
Mesme ils disent de toy, que ton esprit mal sain
S'extravague souvent au cours de son dessein.
Que, *Garnier* sent le grain reclus, & que *Porcheres*,

THOMAS DE COURVAL SONNET.

Mercenaire au profit, met sa Muse à l'enchere ;
Que *Sigogne*, *Regnier*, & *l'Abbé de Tyron*,
Firent à leur trespas comme le bon Larron ;
Ils se sont repentis ne pouvant plus mal faire,
Impuissans aux effets de l'amoureuse affaire. . . .
Bref, ils glosent sur tout. . . . .
Disant que *Malleville*, avecque sa Clythie,
Divin métamorphose une rose en orthie ;
Japent après *Racan*, envient son renom,
Trouvant son vers barbare, autant comme son nom :
Que *Combault* embrassant la façon d'Italie,
Pour son *Enclimion* a délaissé Thalie :
Que *Nasse* est un Censeur, & qu'il n'est satisfait,
Tant il est plein de vent, que de ce qu'il a fait,
Vit comme un Philosophe, & sçavant se répute,
Capable de résoudre une docte dispute.
Rien n'esvite leurs coups : ils disent que *Bartas*
La terre avec le Ciel emmoncelle en un tas ;
Qu'il veut parler de tout, & que sa Poësie
Est aujourd'hui, sans plus, toute rance & moisie.
Bref, que dirai-je plus ? il faut dire, *il allêt*,
Je cré, *Francès*, *Anglès*, *il disêt*, *il parlet* ;
Qu'un vers soit bien tourné qu'il soit double en sa rime,
Autrement auprès d'eux vous n'aurez point d'estime.
Ils inventent des mots, des regles, des leçons. . .
Si quelqu'un, tant soit peu, s'écarte de cet ordre,
Il est un ignorant, ils trouvent où le mordre, &c.

C'est ainsi que Courval Sonnet n'a épargné presque aucun état dans ses Satyres, pas même ses Confreres en Poësie, dont la plupart de ceux qu'il nomme

nomme, valoient mieux que lui. Ce qui n'empêche pas cependant qu'on n'adopte une partie de la censure qu'il fait des Poëtes ses contemporains, & qu'il n'a mise, comme je le pense, sur le compte d'autrui, que pour en parler avec plus de liberté.

THOMAS DE COURVAL SONNET.

Les deux volumes de Sonnet, dont je viens de vous rendre compte, sont chargés de plusieurs éloges donnés à l'Auteur. Dans le volume de 1622. on trouve ceux qui lui ont été donnés 1°. en vers latins, par Michel Sonnet, son neveu; César Sonnet, son fils; Jean Marquer, de Vire; C. Tostain, de Vire: 2°. en vers françois, par le sieur de Fleuranges, Gentilhomme Picard; de la Ferriere, Médecin; Angot, sieur de l'Esperoniere, de Caën; Foulerie, Gentilhomme Normand: 3°. en vers grecs, par Jean Marquer & Tostain. Dans le volume de 1623. on ne lit qu'une Ode françoise, mais fort longue, de Pierre de Deimier, Provençal, & deux petites Piéces d'Angot, l'une de seize vers, l'autre de trente-six.

ROBERT ANGOT.

ROBERT ANGOT.

Ce dernier Panégyriste de Courval-

Sonnet, *Robert* ANGOT, sieur de l'Espe-ronniere, étoit de Caën. Cela est dit expressément dans les quatre vers qu'on lit au bas de son portrait gravé à l'âge de vingt-deux ans :

ROBERT ANGOT.

Caën fut le lieu de ma chere naissance,
Phœbus poussa mes esprits ici-bas :
Puisse à jamais vivre après mon trespas
Mon ame au Ciel, & mon nom dans la France.

Je ne juge pas de la destinée de son ame ; à l'égard de sa réputation, elle est depuis long-tems ensevelie dans l'oubli. « Robert Angot, dit M. Huet, a » plus fait d'honneur à Caën sa patrie » par ses vers, que Caën ne lui en a » fait par son souvenir ; car son nom » y est presque inconnu. »

Origines de Caën, 2. édit. p. 357. 358.

Outre les Piéces que je viens de citer, faites à la louange de Courval-Sonnet, dont une traduite des vers grecs de Tostain, semble prouver qu'Angot entendoit cette langue, j'ai vu de lui le *Prélude poëtique*, dédié à M. le Prince de Condé, imprimé à Paris en 1603, & loué à son tour par Thomas Roggers, Ecuyer, Gentil-homme Anglois ; Jean du Teil, de Tours ; Jean le Blanc, Parisien ; & quelques anonymes.

ROBERT ANGOT.

Le *Prélude poëtique* est un recüeil de Poësies diverses, où l'Auteur ne chante gueres que ses Amours. Tel est en particulier l'unique objet de *L'Isle fleürie, ou les premieres Amours d'Erice*, en quatre-vingt-huit Sonnets, suivis de douze Elégies. M. Huet dit que dans ces Sonnets, Angot semble s'être proposé pour modéle ceux de Pétrarque pour Laure; cela peut être; mais il faut avouer que la copie est fort inférieure à l'original.

Des douze Elégies, la premiere est d'une longueur excessive. C'est le récit d'un Songe poëtique. Angot y suppose, qu'un vieil Hermite lui apparoît, & qu'après lui avoir donné beaucoup d'avis (qu'il rapporte) il lui fait voir tout ce qui s'est passé dans l'âge d'or, & depuis. Quoiqu'il y ait de bons préceptes dans cette Elégie, & même assez de naturel, sa prolixité ennuie beaucoup. On lit dans la même Piéce la *Fable du Rat de Ville & du Rat des Champs*, telle qu'elle a été depuis contée par la Fontaine. Je n'y ai trouvé de la différence que pour la diction: ce sont les mêmes pensées; c'est la même morale. La seconde Elégie n'est que la Fable d'Orphée voulant rappeller Euridice des Enfers.

ROBERT ANGOT.

Le Prélude poëtique a une seconde partie, qui contient plus de vingt Odes; quantité d'imitations de divers endroits des Auteurs grecs & latins, anciens & modernes; des Sonnets, des Epigrammes; & encore quelques Elégies. L'Amour a dicté le plus grand nombre de ces Poësies. La troisiéme Ode est adressée à Jean Vauquelin de la Fresnaye, dont je vous ai parlé. On y remarque quelque conformité de génie, de tour d'esprit, & d'érudition avec ce Magistrat, la même abondance, la même facilité & la même dureté. Plusieurs des autres Odes sont adressées au Prince de Condé; à Jacques de Montmorenci, Baron de Crevecœur; à Remi le Beau sieur de Sanzelles, Maître des Requêtes; à Nicolas de Malfilastre, sieur du Mesnil, Maître des Comptes à Rouen; à *Erice;* à *la Chapelle du Cornu;* à Jacques Bourget, sieur de Lambosne, Conseiller au Parlement de Rouen; à Thomas Roggers, *Gentilhomme Anglois & Poëte très-excellent;* à Jacques Benard, sieur de Rotot, Conseiller au Présidial de Caën; à M. de la Grange, Conseiller au Conseil privé; à Fédéric Morel, Lecteur & Interpréte du Roi, &c.

On apprend par l'Ode à Nicolas de Malfilastre, qu'Angot avoit perdu son pere de bonne heure, & que M. de Malfilastre l'avoit aidé depuis de sa protection & de ses conseils. Par l'Ode *à la Chapelle du Cornu*, il paroît que le Poëte avoit du bien en ce lieu, & que c'étoit là, ou aux environs, que demeuroit son *Erice*. Cette Ode commence ainsi :

Divin séjour que je révere,
Non pour ton bel air salutaire,
Non pour ta belle marque encor;
Non pour embrasser favorable,
Dans ton bocage vénérable
Mon plus cher paternel Thrésor .... ;
Non pour faire voir à mes yeux
Alençon, & Vire, & le Maine.... ;
Mais pour y regretter sans cesse
Le lieu de ma chere maîtresse
Que j'y remarque par sus tous.

La derniere Piéce de ce recüeil est sur la mort de *Jean Le Pan, Jurisconsulte & Prieur de l'Université de Caën*. C'étoit un ami de l'Auteur, qui lui avoit même quelques obligations. M. Huet n'en a point fait mention dans ses Origines de Caën ; ce qui me feroit croire que ce Jurisconsulte n'a pas été

ROBERT ANGOT.

fort célébre. Angot vivoit encore en 1623. J'ignore le tems de sa mort.

PIERRE DE CORNU.

PIERRE DE CORNU.

Biblioth. de Dauph. p.79. & 80.

Ce n'est que par conjecture que j'ai renvoyé à la même année 1623. *Pierre* DE CORNU, Poëte François, né à Grenoble, ou aux environs. Guy Allard, qui en parle dans sa Bibliotheque de Dauphiné, imprimée en 1680. fait entendre qu'il étoit mort depuis long-tems ; mais il ne dit point en quelle année. Cornu, qui a fait paroître ses Poësies en 1583. dit qu'il étoit fort jeune alors. Il fut revêtu depuis d'une charge de Conseiller au Parlement de Grenoble : & Allard dit, qu'après l'avoir exercée quelque tems, il fit un recueil des Arrêts de ce Parlement, qui est demeuré manuscrit. Tout cela suppose, ce semble, que Pierre de Cornu a vécu au moins jusqu'après les premieres années du dix-septiéme siécle.

Ses *Œuvres poëtiques* parurent à Lyon *in*-8°. Elles contiennent deux livres de ses Amours ; le premier en cent huit Sonnets, le second en quarante-six ; l'un & l'autre mêlé de

Chanſons, de petites Odes, de quelques Elégies & autres Poëſies: quatre Eclogues: quelques Sonnets ſur divers ſujets, pluſieurs Epigrammes, Enigmes, Maſcarades, & Epitaphes; une *Ode Chrétienne*, en forme de Priere à Dieu, que l'Auteur compoſa ayant la fiévre; & des Stances, où il fait à Dieu l'aveu général des fautes qu'il avoit commiſes, & des folles paſſions qu'il avoit ſuivies. Il y témoigne un vif repentir des égaremens de ſa jeuneſſe: je ſouhaite qu'il ait été ſincere. Ses Poëſies amoureuſes, toutes compoſées pour la Demoiſelle *Laurini*, Avignonoiſe, ſont remplies d'obſcénités ſi groſſieres, qu'il a sûrement dû en avoir honte, dès qu'il a commencé à penſer un peu ſérieuſement. Il célébre dans ſes Mélanges quelques-uns de ſes amis, tels que Gabriel de Lers, & Claude Expilly. Ce dernier eſt très-connu, & je vous en parlerai en ſon tems. Ses Epitaphes n'apprennent rien; non pas même, celle de *Catherine* JABBÉ, ſa mere: il y a quelque naturel dans ſes Epigrammes, mais trop de jeux de mots. Jugez-en par celle-ci, qui eſt contre un Procureur:

PIERRE DE CORNU.

Du Pin, ce Procureur usant d'une cautelle;
Et voulant de ses faits par nous estre admiré,
Dit qu'il est Procureur, & qu'ainsi on l'appelle;
Et qu'il a pour plusieurs maintesfois procuré.
Mais Dieu! qui le croira? non pas moy: car je voy
Qu'il parle pour un autre, & procure pour soy.

PIERRE DE CORNU.

JEAN DE LA CEPPEDE.

JEAN DE LA CEPPEDE.

Jean DE LA CEPPEDE fut Magistrat & Poëte, comme Pierre de Cornu; mais il connut mieux que celui-ci l'usage qu'on doit faire de la Poësie.

Mem. mss. du P. Bougerel.

Il naquit à Marseille au milieu du seiziéme siécle, de Jean-Baptiste de la Ceppede, & de Claude de Bompar, fut reçu Conseiller au Parlement d'Aix le 28 d'Octobre 1578. & revêtu en 1586. de la charge de Président aux Comptes de Provence, après la mort de Hugues de Bompar de Magnan, arrivée la même année. La premiere Présidence de cette Chambre étant venue à vaquer dans la suite, par la mort de Jean des Rollands de Reauville, la Ceppede fut reçu en sa place le 14 Juillet 1608. Il épousa Magdelene de Brancas, fille du Baron de Cereste, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Angélique*, qui épousa Henri de Simiane, Conseiller en la Chambre des Comptes d'Aix. Jean de

la Ceppede mourut à Avignon l'an 1622. son corps fut porté à Aigalades, près de Marseille, dont il étoit Seigneur. C'étoit un Magistrat recommandable par sa vertu, sa droiture & son sçavoir, & qui fut l'ami des gens de lettres de son tems; entr'autres, de François Duperier, de Louis Galaup de Chasteüil, & de Malherbe. Ce dernier en fait cet éloge dans ces vers :

JEAN DE LA CEPPEDE.

> Muses, vous promettez en vain
> Au front de ce grand Ecrivain
> Et du Laurier & du Lierre ;
> Ses ouvrages trop précieux
> Pour les couronnes de la terre,
> L'assurent de celle des Cieux.

Ces ouvrages si justement loués par Malherbe, quant à leur objet, sont une *Imitation des Pseaumes de la Pénitence de David*, avec quelques autres Poësies, dignes de la piété de l'Auteur; & des *Théorêmes spirituels sur la vie & la mort de Jesus-Christ*. Le premier ouvrage est dédié à Louise d'Ancezune Dame de Saint Chamond, Caderousse, Saint Alexandre, &c. Il parut l'an 1594. à Lyon, *in*-8°. Ce n'est autre chose qu'une Paraphrase des sept Pseaumes de la Pénitence, en vers françois.

JEAN DE LA CEPPEDE.

Chaque Pseaume est précédé d'un Discours en prose, où l'Auteur fait paroître plus de piété que de goût. Suivent, une Paraphrase du Pseaume 102. *Benedic, anima mea, Dominum*; la Version de l'Hymne *Vexilla Regis*; plusieurs Sonnets sur les Reliques honorées dans le célébre Monastere de Lerins; & douze Méditations sur le Mystere de la Rédemption: le tout en vers. L'ouvrage est approuvé par Jean de Vervins, Dominiquain, Inquisiteur d'Avignon, depuis Archevêque de Narbonne, & par Sébastien Michaëlis, Religieux du même Ordre. Ainsi l'on peut être persuadé que la doctrine de ce recueil est orthodoxe; pour la Poësie, elle se ressent beaucoup du siécle de l'Auteur.

Les *Théorêmes spirituels* sont en deux volumes *in* 4°. imprimés l'un & l'autre à Toulouse; le premier en 1613. le second en 1621. l'un dédié à la Reine Marie de Médicis, l'autre à Louis XIII. Le premier est divisé en trois livres, & l'Auteur y a réuni ses autres Poësies imprimées en 1594. Chaque livre contient cent Sonnets, & un Argument en prose; & après chaque Sonnet, on trouve de longues

notes, pleines d'érudition, & qui montrent dans l'Auteur une grande connoissance de l'Ecriture sainte, des Peres, & même des Théologiens Scholastiques. Dans l'*Avant-propos*, le Ceppede fait voir l'usage qu'on doit faire de la Poësie; il est du sentiment, qu'on ne devroit l'employer qu'à des sujets chrétiens.

JEAN DE LA CEPPEDE.

Le second volume est sur les autres Mysteres de notre Religion. Il y a quatre livres, où le Poëte suit la même méthode que dans le volume précédent: il y a aussi un pareil nombre de Sonnets. Il m'a paru que la versification en étoit un peu meilleure. Je ne vous citerai qu'un seul de ces Sonnets, pour vous faire connoître son style & le goût de sa Poësie:

J'ay chanté le combat, la mort, la sépulture
Du Christ, qu'on a comblé de torts injurieux.
Je chante sa descente aux antres stigieux
Pour tirer nos ayeux de leur noire closture.
Je chante, émerveillé, comme sans ouverture
De la tombe, il en sort vivant, victorieux.
Je chante son triomphe, & l'effort glorieux
Dont il guinda là-haut l'une & l'autre nature.
Clair esprit, dont ma Muse a clairement appris
Sa douleur, ses tourmens, sa honte & ses mespris;
Faites qu'or de sa gloire elle soit étoffée.
Sus, Vierge, il faut tarir le torrent de vos pleurs;

Je veux, si vous m'aidez, élever un trophée ;
Et guirlander son chef de mille & mille fleurs.

JEAN DE LA CEPPEDE.

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

Scévole DE SAINTE MARTHE n'a pas moins rendu de services à l'Etat dans les emplois dont il fut chargé, que le Président de la Ceppede, & s'est beaucoup plus distingué que ce Magistrat dans les lettres humaines. Sorti d'une famille qui a été féconde en sçavans, & qui comptoit déja entre les illustres Charles de Sainte Marthe, dont j'ai parlé, on ne peut nier qu'il n'en ait été un des principaux ornemens.

Vie de Sainte Marthe par la Rochemaillet.

Mémoire de Nicer. t. viij.

Il naquit à Loudun le 2 de Février 1536. & fut l'aîné des enfans de Louis de Ste Marthe, Seigneur de Neuilly, Procureur du Roi au siége de Loudun, qui mourut à Paris le premier de Septembre 1566. & de Nicole le Fevre de Bizay, fille du Seigneur de Bizay en Loudunois, & niéce de François le Fevre sieur de Beaulieu, Avocat du Roi en la Chambre des Comptes à Paris.

Scévole aima les lettres dès sa plus tendre jeunesse. Il les étudia d'abord dans l'Université de Paris, où Adrien

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

Turnebe, Muret & Ramus le formerent à l'Eloquence & à la Poësie; & il fit de si grands progrès, qu'outre le latin qu'il apprit avec soin, il devint aussi habile dans les langues grecque & hébraïque. Comme on le destinoit à la Magistrature, lorsqu'il eut quitté l'Université de Paris, il alla successivement étudier la Jurisprudence à Poitiers, & à Bourges sous le célébre Duaren, dont il acquit l'estime & l'amitié. Partout où le desir d'apprendre le transporta, il rechercha la conversation de ceux qui pouvoient l'instruire; & l'on ne peut nommer aucun homme de lettres de son tems en France avec qui il n'ait fait du moins quelque liaison. On peut voir ce détail dans sa vie écrite en François par *Gabriel* Michel sieur de la Rochemaillet, Avocat au Parlement de Paris.

Ce fut par ces liaisons, & sa continuelle application que Scévole devint Orateur, Jurisconsulte, Poëte latin & françois, & Historien. Les qualités de son cœur répondirent à celles de son esprit. Il fut bon ami, zélé pour sa patrie, & d'une fidélité inviolable pour le service de son Prince: & sous les regnes d'Henri III. & d'Henri IV. il

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

eut des emplois dignes de ses talens & de sa probité, & qu'il remplit avec beaucoup d'intégrité & de réputation.

En 1579. il fut fait Maire & Capitaine de Poitiers, & fut ensuite Thrésorier de France dans la Généralité de cette ville. La suppression de cette charge lui donna occasion de faire briller son éloquence : ses Confreres l'ayant chargé de parler au Roi pour leur rétablissement, il le fit avec tant de force, qu'Henri III. lui accorda ce qu'il demandoit, en disant qu'il n'y avoit point d'Edits qui pussent résister à une si forte éloquence.

Son courage & sa fidélité parurent avec éclat aux Etats de Blois en 1588. il s'y étoit trouvé par ordre d'Henri III. qui vouloit s'y servir de lui dans les occasions qui s'offriroient, & il s'en présenta effectivement une très-importante. Un des principaux chefs de la Ligue ayant remarqué, qu'entre les Députés il n'y en avoit point de plus contraires à ses desseins, ni qui témoignassent plus de fidélité pour le Roi, que ceux qui avoient des Offices dans les Provinces, fit proposer d'en supprimer une partie, dans le dessein de les intimider & de les attirer au parti de la Ligue.

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

Les Officiers, qui s'apperçurent de ce piége, firent un acte de protestation, qu'ils signerent au nombre de plus de trois cens, & chargerent M. de Sainte Marthe de le présenter & de porter la parole pour eux. Il entreprit une action si généreuse, même au péril de sa vie, & renversa par-là les desseins qu'on avoit formés contre le service du Roi.

A la fin de la même année 1588. Henri III. l'envoya à Poitiers pour tâcher de contenir les Ligueurs, qui commençoient à remuer : mais son zèle & les mouvemens qu'il se donna, furent inutiles ; la Ligue prévalut, & il se vit obligé d'abandonner la ville, avec les autres Officiers qui étoient demeurés fidéles au Roi.

L'année suivante, sa Majesté le chargea, conjointement avec le Chancelier de l'Hôpital, d'aller en Poitou, & en quelques autres endroits, pour faire rentrer les Catholiques dans leurs biens, dont ils avoient été dépossédés, & rétablir l'exercice même de la Religion Romaine dans les villes occupées par les Religionnaires. Son zèle se montra en cette occasion dans toute sa force, & il réussit autant que le malheur des tems le pouvoit permettre. En

1593. & 1594. il exerça, avec le plus parfait désintéressement, la charge d'Intendant des Finances, dans l'Armée de Bretagne, commandée par le Duc de Montpensier. La réduction de la ville de Poitiers, qui rentra la même année 1594. sous l'obéissance d'Henri IV. fut aussi son ouvrage. En 1597. il assista, par l'ordre du même Prince, à une assemblée des Notables du Royaume qu'Henri IV. avoit convoquée à Rouen, & sa présence y fut fort avantageuse aux intérêts du Roi.

Tant de travaux, dont je suis même obligé de supprimer une partie, tant de fatigues & d'agitations inséparables de ces travaux, ayant affoibli sa santé, il voulut se retirer dans sa patrie pour ne plus vaquer qu'à sa famille, à ses amis & au commerce des Muses. Mais lorsqu'il se disposoit à partir, il fut élu unanimement Maire de Poitiers, & ne put résister aux instances qu'on lui fit de consentir à porter encore ce fardeau.

Son tems fini, il fit un nouveau voyage à Paris, après lequel il revint à Loudun, pour n'en plus sortir. Cette ville, dont il avoit par son crédit empêché la ruine pendant les guerres,

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

civiles, le regardoit comme le *Pere de la Patrie*, & lui en donna même le ſurnom. Il y mourut le 29 Mars 1623. âgé de quatre-vingt-ſept ans, univerſellement regretté. Le fameux Urbain Grandier, ſi connu dans l'Hiſtoire des Religieuſes de Loudun, & Théophraſte Renaudot, Médecin du Roi, firent chacun en françois ſon Oraiſon funébre. La premiere fut prononcée en l'Egliſe de Saint Pierre de Loudun le 11 Septembre 1623. & la ſeconde l'avoit été *au Palais de Loudun* dès le cinquiéme jour d'Avril. Gabriel Michel de la Rochemaillet compoſa ſa vie, qui eſt curieuſe par les détails dans leſquels il y eſt entré ; & un nombre très-conſidérable d'autres perſonnes firent paroître une multitude étonnante de vers grecs, latins & françois, à l'honneur du défunt. Toutes ces Piéces, dont je n'entreprendrai point l'énumération, ont été recueillies avec les Œuvres même de Scévole de Sainte Marthe.

Celui-ci avoit épouſé Renée de la Haye, fille du ſieur de Malaguet, unique héritiere, & en laiſſa huit enfans, ſept fils & une fille. Les fils ſont *Abel* de Sainte Marthe ; *Scévole* & *Louis*,

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

freres jumeaux, tous trois distingués par leur esprit & connus par leurs ouvrages ; *Pierre*, sieur de la Jalletiere, Thrésorier de France à Poitiers, dont les Poësies n'ont point fait de déshonneur à son nom ; *François*, qui prit le parti de la guerre ; & *Henri*, qui embrassa l'Etat Ecclésiastique.

Quoique Sainte Marthe ait fait un grand nombre de vers françois, il est pourtant certain qu'il a beaucoup plus cultivé les Muses latines, & qu'il en a reçu de bien plus grandes faveurs. Sa *Pædotrophie* surtout, où il traite principalement de la maniere de nourrir les enfans à la mammelle, est regardée comme un chef d'œuvre en son genre, & où l'on peut dire que l'Auteur a assez bien imité le tour & la majesté de Virgile. A l'égard de la Poësie françoise, il ne commença à s'y appliquer qu'à l'âge de plus de trente ans, s'il est vrai, comme il le marque, que son *premier essai* en ce genre n'est que de l'an 1570. Mais depuis ce moment, que de vers françois coulerent de sa plume !

Dans l'édition qu'il en donna en 1600, & qui a été suivie dans celle de toutes les Œuvres de l'Auteur faite

Après sa mort en 1653. ces Poësies sont rangées sous huit titres : les *Métamorphoses sacrées*, avec quelques autres Poësies Chrétiennes : la *Poësie Royale : la Poësie mêlée : Bocage de Sonnets mêlés :* les *Epigrammes :* les *Vers d'Amour :* les *Alcyons :* les *Imitations*. Ces Poësies ne sont presque à présent d'aucune considération, quoique l'Auteur parlât sa langue aussi-bien qu'on pouvoit la parler alors, & que le génie de la Poësie ne lui manquât pas.

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

L'idée des *Métamorphoses sacrées* est assez singuliere, & l'on a d'abord quelque peine à deviner ce que Sainte Marthe a voulu signifier par ce titre. Il prend le nom de *Métamorphose* pour tout changement en général ; & dans l'application, il nomme Métamorphose, l'apparition de l'Ange de ténebres sous la figure d'un Serpent, le changement de la femme de Loth en statue de Sel ; la substitution du Bélier pour être sacrifié à la place d'Isaac, les diverses apparitions des Anges sous la figure de l'homme, &c. L'Auteur n'acheva pas ce Poëme, en ayant été détourné par des occupations plus importantes, & par les troubles du Royaume : c'est ce qu'il dit à Ronsard

& à Desportes en finissant ce qu'il en a fait :

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

Si les malheurs des querelles civiles
N'eussent banni le repos de nos Villes ;
Et fait cesser de ma Lyre le son ,
J'eusse imité d'Ovide la chanson ;
Du premier temps , jusqu'au temps de nostre âge ;
J'eusse conduit le fil de mon ouvrage ,
Et , comme lui , meslant des faits divers ,
J'eusse enchaîné la suite de mes vers :
Mais force m'est , en saison si contraire ,
D'abandonner l'œuvre sans la parfaire , &c.

Les Poësies Chrétiennes qui suivent ces Métamorphoses , sont , des *Stances* sur sa vieillesse : la Patience de Job : Description de la Charité : une Paraphrase du premier Pseaume , adressée à M. de Sainte Marthe , son frere , *grand Archidiacre de Poitou* : autre Paraphrase du premier Chapitre de la Genese , à M. du Lac , Avocat au Parlement de Paris , son parent : Chant de la Providence , pris du latin d'Aonius Palearius : vers *sur le premier Advenement de Jesus-Christ* , à Joseph Scaliger , & quelques Prieres.

La *Poësie Royale* n'a ce titre que parce que toutes les Piéces qui composent ce second recueil ne concernent que les événemens des regnes de quel-

ques-uns de nos Rois. C'est, par exemple, l'Epithalame de Charles IX. & d'Elizabeth d'Autriche; ce sont des Regrets sur la mort d'Henri III. des Sonnets & autres Piéces sur Henri IV. son Portrait, la victoire d'Evry, &c. un Parallèle de saint Louis avec Louis XIII. la *Prosopopée de Parthénope au Roi Charles VIII.* ou la conquête que ce Prince fit du Royaume de Naples.

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

La raison du titre de *Poësie mêlée*, donné au troisiéme recueil, se comprend d'elle-même. C'est en effet un recueil de Poësies diverses, composées en différens tems, par l'Auteur, depuis son *premier Essai* fait en 1570. Ce que j'y ai observé de plus considérable, c'est le *Chant funebre sur la mort de Henri Chastaigner, Baron de Malval, fils aîné du Seigneur d'Abain & de la Rochepozay*: une Ode Pindarique, à Nicolas Rapin: un Discours à Guy du Faur Seigneur de Pibrac, Président au Parlement de Paris, qui contient l'éloge & quelques circonstances de la vie de cet illustre Magistrat: & un autre Discours à Louis de Sainte Marthe, prêt à partir pour aller fréquenter le Barreau à Paris; ce Discours est une Satyre où tous les abus de la profes-

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

sion d'Avocat sont bien représentés ; de même que les grands avantages qui naissent de cette même profession, quand elle est exercée avec intégrité & avec un zèle réglé sur la justice & l'équité des Loix. Louis de Sainte Marthe fut depuis Lieutenant général de Poitou.

Le *Bocage de Sonnets mêlés* est une suite de vingt Sonnets

Escrits en divers temps, & d'un style divers,
Selon que de soucy j'estois pris ou délivre,

comme s'exprime l'Auteur en parlant à M. de Thou, Conseiller d'Etat & Président au Parlement de Paris, à qui ce *Bocage* est offert. Le seiziéme Sonnet est l'Epitaphe du sieur *Merevache*, Peintre Poitevin ; & le vingtiéme est suivi de dix autres, tous consacrés à la mémoire de Louis Chastaigner, Seigneur d'Abain & de la Rochepozay, Chevalier des ordres du Roi & Gouverneur de la Marche.

Les *Epigrammes* sont au nombre de vingt-huit ; c'est fort peu de chose. On y lit aussi quelques Epitaphes : voici celle du célébre Jurisconsulte François Duaren,

Tu meurs, ô Duarin, en celle-mesme année
Que du second Henry la vie est terminée ;

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

Henry estoit l'honneur des armes & de Mars,
Tu estois la splendeur des Lettres & des Arts.
Henry a combattu longuement à la guerre,
Et l'orgueil de l'Espagne & l'orgueil d'Angleterre;
Et toy, qui pour Astrée as monstré ta vertu,
Contre la barbarie as long-temps combattu,
Après mille dangers, à la fin pleins de gloire,
Tous deux aviez acquis la paix par la victoire:
Mais cherchant pour un temps le repos de la paix,
Vous trouvez un repos qui vous dure à jamais.

Les *Vers d'Amour* ne méritent pas que je m'y arrête: un homme aussi sage que Scévole de Sainte Marthe auroit dû les supprimer, & par respect pour les bonnes mœurs, & pour son honneur propre. Les *Alcyons* roulent encore sur la passion de l'Amour: c'est la *Fable de Ceix & d'Alcyone*, plus imitée que traduite de la dixiéme Fable de l'onziéme livre des Métamorphoses d'Ovide; je vous en ai parlé ailleurs.

T. 6. nouv. édit. p. 26.

Les *Imitations*, dernier recueil des Poësies de Sainte Marthe, contiennent divers endroits de plusieurs Poëtes que Scévole de Sainte Marthe a imités en vers françois. On y trouve entre autres deux morceaux de la *Pédotrophie*, qui depuis a été traduite entiérement en prose par Abel de Sainte Marthe, Seigneur de Corbeville, Garde de la

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE.

Bibliotheque du Roi à Fontainebleau ; & Conseiller de la Cour des Aides, mort le 30 Novembre 1706. âgé de 76 ans. Il ne faut pas oublier que Scévole de Sainte Marthe étant encore fort jeune, revit & corrigea la *Médée*, Tragédie de Jean de la Péruse, & la mit en état d'être publiée. Je vous ai cité ailleurs cette Tragédie, qui est imitée de Seneque. Gabriel de la Rochemaillet dit que Sainte Marthe étudioit la Jurisprudence à Poitiers, lorsqu'il mit la derniere main à cette Piéce.

Ibid. p. 200.

JULIEN PELEUS.

JULIEN PELEUS.

Julien PELEUS, que je trouve aussi nommé PILIEU, fut, comme Sainte Marthe, ami du Président de Thou. Il étoit d'Angers, d'une famille honnête, qu'il a décorée par ses talens. Né avec de grandes dispositions pour l'étude, il les cultiva dès sa plus tendre jeunesse. Mais celle de la Jurisprudence fit sa principale occupation. N'ayant pas tardé à se faire connoître avantageusement dans sa patrie, il fut sollicité de se rendre à Paris pour y faire usage de ses talens. Il y parut avec éclat au Barreau, & se concilia l'estime & l'a-

mitié

mitié des plus habiles Jurisconsultes & des plus célébres Magistrats de son tems. C'est ce que l'on voit par le recueil de ses *Actions forenses*, dont la seconde édition est de 1604. divisée en huit livres, chacun desquels est adressé par une Epître particuliere à quelque Magistrat distingué par sa charge & par son mérite. Tels sont les Présidens Nicolas Potier Seigneur de Blancmesnil, Jean Forget, Auguste de Thou, Antoine Seguier, Edouard Molé, Antoine le Camus, & Pierre Viole Seigneur d'Athis. Ces Magistrats recherchoient sa conversation, l'appuyoient de leur crédit, le chargeoient des affaires les plus importantes qui étoient de leur ressort; & aucun ne s'est repenti de l'avoir employé.

JULIEN PELEUS.

Son mérite le fit choisir pour remplir une place d'Avocat aux Conseils dans un tems où il n'y en avoit que deux, qui étoient toujours possédées par les plus habiles Avocats du Parlement de Paris. En 1600. le Roi Henri IV. au service duquel il n'avoit cessé d'être fidélement attaché, lui donna un brevet de Conseiller d'Etat. Peleus eut aussi le titre d'Historiographe de sa Majesté; & ce fut autant pour y ré-

JULIEN PELEUS.

pondre, que par zèle pour son Prince, qu'il écrivit l'histoire d'Henri IV. & plusieurs autres ouvrages historiques, dont le détail n'est pas actuellement de mon sujet.

Dès 1589. il avoit eu ordre de faire l'Oraison funébre d'Henri III. qu'il prononça à Angers au mois d'Août de la même année. Si on doit l'en croire, ce discours reçut de grands applaudissemens; il refusa cependant de le laisser imprimer alors : mais dans la suite, *voulant*, dit-il, *laisser à l'avenir une image de la piété qu'il portoit à son Prince*, il publia cette harangue en 1601. & la dédia à Henri IV. L'année précédente 1600. il avoit adressé au même un *Panégyrique au Peuple de France*, où il exalte la conversion d'Henri IV. & fait un portrait fort peu avantageux des mœurs de son tems.

Ces écrits sont en prose, & on les lit avec moins de dégoût que ses vers, quoiqu'ils ennuient aussi par leur prolixité, les réflexions trop fréquentes & souvent hors d'œuvre, & les citations presque sans nombre dont ils sont la plûpart remplis. La justesse, la précision, l'érudition placée à propos, sont des qualités qu'il ne faut pas cher-

cher dans les Orateurs & les Historiens du seiziéme siécle & du commencement du dix-septiéme. Les écrits de Peleus ont les mêmes défauts, qui sont encore moins supportables en Poësie.

JULIEN PELEUS.

En 1600. on imprima de notre Auteur *trois Opuscules poëtiques*, dédiés à *M. le Vidame du Mans* (M. d'Angennes) *Capitaine de cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & Séneschal du Mayne* Ces trois *Opuscules* sont l'Epithalame de Pierre du Bellay, Prince d'Yvetot & Baron de *Touarçay*, (ou Thouarcé) & de (Magdelene d'Angennes) Demoiselle de Rambouillet; Panégyrique du même, qui mourut peu de tems après son mariage, & sans laisser d'enfans; enfin l'Epithalame de Monsieur le Vidame du Mans & de la Demoiselle de Pisani. Ces trois Poëmes sont assez longs; mais le Panégyrique surtout est d'une extrême prolixité : il contient plus de douze cens vers; & les faits historiques qui y sont semés ne dédommagent pas de l'ennui de sa lecture.

Il y a cependant lieu de croire que ces Poësies eurent alors quelque succès, puisque l'Auteur les fit réimpri-

JULIEN PELEUS.

mer dès l'année suivante 1601. avec deux autres Piéces, pareillement en vers, sçavoir l'Epithalame d'Henri le Grand & de Marie de Médicis; & un *Adieu à Monsieur de Verdun, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Estat & Privé, Premier Président au Parlement de Toulouse.* Il paroît par ce dernier Poëme que Peleus avoit un accès libre auprès de M. de Verdun, & qu'il en avoit reçu plusieurs faveurs.

Julien Peleus étoit marié, & avoit épousé Magdelene Constantins : je crois qu'il vivoit encore en 1622. mais il devoit être alors dans un âge avancé. Il eut quelques enfans de sa femme, entr'autres *Magdelene* Peleus, qui épousa au mois de Janvier 1612. Joseph Dorat, d'une famille noble qui subsiste encore. Ce Joseph Dorat étoit Seigneur de Nogent, Secrétaire des Commandemens de la Reine Marguerite, & fut depuis Secrétaire du Roi.

PIERRE PORTEFAIX.

PIERRE PORTEFAIX.

Pierre PORTEFAIX dont j'ai vu quelques Poësies imprimées en 1623. étoit Calviniste. Il se dit Dauphinois; Guy Allard l'a oublié dans sa Bibliotheque

du Dauphiné. Il a dédié *aux prudens & sages Seigneurs du Conseil de la Ville d'Yverdun*, une *Méditation sur la Pénitence*, avec un *Hymne sur la Patience*, quelques Cantiques, & des *Paraphrases & Prieres Chrétiennes*. La Méditation & l'Hymne sont deux longs Poëmes en vers héroïques. Les Paraphrases sont celles des Pseaumes 41. & 116. Tout cela ne mérite pas que je vous en rende un compte plus détaillé.

PIERRE PORTE-FAIX.

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

Je crois qu'il faut rapporter à l'année 1624. ou à la suivante, la mort de *Vital* DAUDIGUIER, ou d'Audiguier, dont Sorel, en sa Bibliotheque Françoise, & Bayle après lui, dans son Dictionnaire critique, ont parlé avec peu d'exactitude.

Vital Daudiguier, qui, dans ses Poësies & ailleurs, prend la qualité de *Sieur* ou *Seigneur de la Menor en Rouergue*, étoit d'une famille noble. Il naquit vers l'an 1565. ou à la Menor, ou, selon d'autres, à Naïac près de Villefranche Son pere, qui étoit *Magistrat Royal*, le destinant à être

Joly, Rem. sur Bayle, p. 156. & suiv.

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

son successeur, lui fit exercer quelque fonction de sa charge en 1590. Ce fut dans ce poste qu'il fut attaqué par onze hommes, & blessé le 26 Février 1591. Le 8 d'Avril suivant, qui fut le jour de sa premiere sortie depuis sa guérison, il fut attaqué de nouveau, & blessé avec son pere, par *ces mêmes gens, qui soulevoient la Bourgeoisie contre Henri IV.* & en faveur de la Ligue.

Poësies de Daudiguier, édit. de 1606.

Ce double événement le dégouta sans doute, & de la charge qu'il occupoit pour son pere, & de sa propre patrie. Malgré les remontrances de son pere, qui étoit âgé, malgré les larmes de sa mere, il résolut de quitter la Gascogne. Ce qui lui faisoit quelque peine en prenant ce parti, c'est qu'il ne laissoit personne auprès de ses parens pour les consoler. Il n'avoit qu'une sœur; mais elle avoit embrassé la vie Religieuse. Il recommanda donc ses parens à un oncle qui lui restoit, & dont il fait un portrait fort avantageux. Prêt à partir, son pere lui donna ces avis :

Va, sois homme de bien, sois toujours véritable,
Toujours égal à toy, toujours à toy semblable :
Mais toujours, & surtout, aime Dieu mon soucy ;

Suy toujours de ton Roy les fortunes contraires :
Ne te souviens point trop de l'honneur de tes peres,
Mais garde-toy, mon fils, de l'oublier aussy.

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

Daudiguier ne comptoit pas de s'arrêter en France, n'y voyant point d'apparence de s'avancer, comme il le desiroit. Son projet étoit de passer en Hollande, & de-là en Hongrie :

Et dans un juste camp rassasier l'envie
Qu'on a de mourir brave, ou de vivre en plaisir.

Mais divers incidens dérangerent ses vûes. Premierement un Domestique infidéle le vola ; & comme celui de Marot, de deux chevaux, il prit le bon, laissa le pire, & se retira sans dire adieu. Notre Cavalier démonté demeura dans l'embarras, sans pouvoir ni retourner chez lui, ni poursuivre sa route. Son courage surmonta ce commencement de mauvaise fortune. Il se traîna, comme il put, à Paris, y trouva des protecteurs, s'introduisit à la Cour, s'y livra au plaisir, & oublia en peu de tems & sa premiere perte & ses premieres résolutions. Mais, nouvel accident : au milieu des délices qu'il goûtoit, & qui l'ennivroient, il tomba dans une maladie,

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

Qui par quatre ou cinq mois affaſſinant ſa vie ;
Le fit, ſans en mourir, ſouffrir mille trépas.

Sa convaleſcence fut ſuivie d'un troiſiéme accident : un faux ami l'inſulta, & l'appella en duel. Daudiguier l'accepte, & bleſſe ſon homme dangereuſement. Après ce coup qui, ſelon lui, *méritoit un loyer honorable*, il fut obligé de fuir. Il erra long-tems, dépenſa beaucoup, s'endetta, ſe vit réduit à l'indigence, & perdit ſes amis, comme cela arrive ordinairement dans l'infortune : c'eſt lui-même qui fait cette réflexion, que l'expérience ne confirme que trop. Loin de ſe laiſſer abbattre, ce qui n'eut fait qu'augmenter le mal, il mit tout en œuvre pour remédier à ſa ſituation ; il s'intrigua, ſe créa en quelque ſorte d'autres protecteurs, ſe fit aimer & rechercher ; & le voilà de nouveau victorieux de ſa mauvaiſe fortune, & enfantant de nouveaux projets. *Te voilà*, ſe dit-il à lui-même :

Te voilà derechef au faîte de ta gloire,
Traînant tes ennemis au char de ta victoire ;
Ne craignant jà plus rien, eſpérant déjà tout :
Tu ne peus plus tenir ton eſprit qui s'envole ;

Le monde ne t'est rien en l'un & l'autre pole,
Si tu ne le parcours de l'un à l'autre bout.

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

Mais il étoit dit qu'il seroit encore le jouet du monde & de ses espérances.

Pendant qu'il se repaissoit des chimeres les plus flatteuses, un misérable qui lui devoit, avec qui il avoit eu quelque querelle, qu'il avoit menacé, & que la jalousie d'ailleurs aigrissoit contre lui, l'accusa de quelque crime digne de l'attention du ministere public, & le fit arrêter & mettre en prison. Il étoit depuis quinze jours dans un *cachot*, lorsqu'il fit un *Discours* en vers, d'où j'ai tiré les circonstances que je viens de rapporter.

J'estois, comme je suis, dans un cachot infâme
Les larmes dedans l'œil, & le deuil dedans l'ame,
Accusé faussement d'un étrange forfait.
Je voyois travailler un monde à ma ruine,
Comme une tour qui voit travailler à sa mine,
Et ne peut immobile en empescher l'effet.

Il ne s'explique pas clairement sur le *forfait* dont on le chargeoit; je conjecture qu'il s'agissoit de quelque intrigue galante, & lui-même le fait entendre, mais obscurément. Il rejette cette accusation, proteste de son inno-

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

cence, compare ses projets passés avec ses malheurs actuels, se lamente, s'afflige de la douleur dont il va percer le cœur de ses parens quand ils apprendront son état, & ajoute:

Ah France! ingratte France! est-ce ainsi que tu payes
Ceux qui pour ton service ont reçu tant de playes,
Ceux dont les *Devanciers* ont versé tant de sang,
Repoussé tant d'assauts, & fait tant de batailles,
Et crevant l'ennemy qui crevoit tes entrailles,
Mérité de leur Prince un honorable rang.

François de Corneillan, Evêque de Rhodez s'employa pour lui, & il paroît que ce Prélat lui fit rendre la justice que le prisonnier reclamoit, & ensuite la liberté. Tous ces faits se sont passés avant 1605. puisque le *Discours de l'auteur, étant prisonnier*, est imprimé dans un recueil de ses Poësies, qui parut en 1606. mais dont le privilege est du huitiéme Juin de l'année précédente.

Je ne suis pas informé des autres circonstances de sa vie. Tout ce qu'on en tire de ses Poësies, c'est qu'il avoit été au service de la Reine Marguerite avant 1604. & pendant qu'elle étoit encore au château d'Usson, qu'il a porté longtems les armes pour la France, qu'il

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

composa un assez grand nombre d'ouvrages, & que le dernier de ceux-ci, qui a pour titre, *Les Amours d'Aristandre & de Cléonice*, est de l'an 1625. On croit qu'il fut assassiné vers le même tems. Bayle recule cet événement jusque vers 1630. & rapporte un long passage tiré d'une lettre de Balzac, datée du 20 Aoust 1630. qu'il croit concerner Daudiguier. Mais ce n'est qu'une conjecture, & même très-foible : Daudiguier n'est point nommé dans cet endroit de la lettre de Balzac, & M. l'Abbé Joly, dans ses Remarques sur le Dictionnaire critique, a, ce me semble, fort bien prouvé qu'il n'y a nulle apparence que ce soit de notre Poëte dont il y soit question. Je vous renvoie à ces Remarques : la même discussion qui y est faite, seroit ici de trop. J'ajouterai seulement que Daudiguier, de qui on a des *Epîtres françoises & libres Discours*, imprimés en 1608. date plusieurs de ses lettres des Camps de Clairac, de Saint Jean d'Angely, & de Montauban, où il s'étoit trouvé en 1621. & qu'il n'a jamais été marié.

A l'égard de ses Poësies, j'en ai vu deux recueils, l'un imprimé en 1606.

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

le deuxiéme en 1614. Le premier est intitulé, *La Défaite d'Amour, & autres Œuvres poëtiques* de V. D. S. de la Menor. Ce n'est que dans cette édition qu'on lit le *Discours* en vers de l'Auteur, dont j'ai fait usage. Ce n'est que là encore qu'on trouve une *Ode* à M. l'Evêque de Rhodez, où il lui témoigne sa reconnoissance du zèle avec lequel il l'avoit servi pour rompre ses liens; des *Stances* en forme de Confession, où le Poëte, affligé & malade, témoigne beaucoup de sentimens d'humilité & de piété, mais sans articuler aucun fait; un *Discours d'Amour & de la Raison, par stances*, Piéce trop passionnée, où l'amour l'emporte sur la raison; enfin une *Epitaphe à la mémoire d'Henri III.*

De toutes ces Piéces, l'édition de 1614. ne contient que le Poëme intitulé, *La Défaite d'Amour;* & quelques Epitaphes. Mais il en renferme plusieurs autres qui n'avoient point paru en 1606. On y lit des Stances, une Elégie & une Ode, à la louange de Louise de Lorraine, Princesse de Conti, & de sa Maison, que le Poëte fait remonter jusqu'au tems des Croisades; des Stances & une Elégie où

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

Daudiguier parle de ses propres Amours ; l'*Histoire de Palmédor maltraité par l'Amour*, Poëme ; un autre, intitulé, *Les Amours de Pyrame ;* & la *Défaite d'Amour*, qui étoit déja dans l'édition de 1606.

Ce dernier est un Poëme allégorique: L'Auteur s'y repent, ou feint de se repentir d'avoir

.... Tant chanté d'Amour les honneurs & la gloire ;

& d'avoir fait

.... Si haut retentir sa victoire
Qu'il n'est dessus la terre aujourd'hui presque lieu
Qui ne résonne tout des armes de ce Dieu.

Il en paroît peu satisfait, le taxe d'ingratitude, & jure qu'il ne veut plus chanter que la *Défaite* & la mort de ce Dieu rusé & trompeur. C'est tout le sujet du Poëme, qui est suivi de Stances, de Cartels, de Sonnets, & d'une Ode, toutes encore pour se plaindre de l'Amour. Telle est la premiere partie de ce recueil.

La deuxiéme est dédiée à la Reine Marguerite. Daudiguier assure qu'il n'y donne que les vers qu'il avoit composés pour cette Princesse, & qu'il ne les publie que par ses ordres. Elle est

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

en effet l'objet du plus grand nombre des Piéces de cette seconde partie. Ses louanges, son voyage de Picardie, son retour en France, la joie que l'on témoigna en la voyant, l'empressement qu'on fit paroître pour la recevoir; voilà la matiere de ces Poësies, qui prouvent en même tems combien Daudiguier étoit attaché à la Reine. Les autres Piéces sont des *Odes*, à M. le Prince; à M. de Bassompierre; à la Marquise de Verneüil, sur l'ouvrage de l'Auteur publié sous le titre de *Libres Discours*; à M. de Bajaumont, *sur un Discours en philosophie*; à François de Corneillan, Evêque de Rhodez; des *Stances*, au Roi Henri IV. à M. le Duc de Longueville; à M. le Grand; à Madame de Rez, sur sa Profession Religieuse à Poissy: des *Stances*, à Henri IV. après sa mort; à M. le Prince; au Duc de Guise; à M. d'Elbeuf; à M. de Cœuvré, *sur son Histoire de Saint Hubert*: à M. du Mas, *sur ses vers Amoureux*: un *Adieu sur le départ de Minerve*: & un recueil de *Vers funebres*; mais la plupart sur l'Amour, tels que *Le Temple d'Isis sur la mort d'Atys*, les *Regrets de Daphné* sur le trépas de Daphnis, avec des

Complaintes & des Stances sur le même sujet; *Le Trespas d'Apollon pleuré par Daphné*; Poëme sur la mort de Philandre; Stances sur la mort de Phylinde; sur celle de Madame de Saint Proget; aux ombres de Mademoiselle de Masayrolles; l'*Epitaphe du Sieur de Montgaillard*, contenant son Eloge; enfin, *la Mort facétieuse de Maillard*, Piéce badine, où l'ironie est assez bien maniée. Cette Piéce se trouvoit déja dans l'édition de 1606. où elle est intitulée, *Mort de Souillard*. On y lit que les Ecrivains des Charniers des Innocens à Paris, portoient alors une plume à l'oreille:

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

.... Seulement il estoit couvert
D'un bonnet de jaune & de vert,
Et d'une plume qu'à l'oreille
Il portoit par grande merveille,
Comme l'on void aux Innocens
Les Secrétaires des Passans.

Dans un recueil de différentes Poësies, imprimé en 1615 on a inseré du même Auteur, une Ode sur la mort de François de Corneillan, Evêque de Rhodez, arrivée le 13 de Septembre de l'année précédente 1614.

Dans un grand nombre de ces Poë-

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

ſies, Daudiguier ſe donne pour un brave, vante ſes exploits militaires, & proteſte qu'il fait beaucoup plus de cas de ſon épée que de ſa plume, de la profeſſion des armes que de celle d'Ecrivain. *Sire*, dit-il dans une Ode au Roi Henri IV.

Sire, parmi les beaux eſprits
Qui portent deſſus leurs eſcrits
L'Eternité de voſtre gloire;
Je veux que la poſtérité
Me donne autant d'authorité,
Qu'ils peuvent laiſſer de Mémoire.
Que ſi je ne vole auſſi haut,
Comme du Perron & Bertaut,
Il faut pardonner à l'épée:
Ma plume ſent la qualité
D'un homme qui porte au côté
Le taillant, dont elle eſt coupée.

L'Ode finit par ces vers:

Ainſi puiſſiez-vous, ô grand Roy,
Voir par les effets de ma foi,
Le puiſſant deſir qui m'allume
De vous ſervir par le couteau,
Et puis le remettre au fourreau,
Pour vous honorer par ma plume.

Bayle, Copiſte de Sorel, qui avoit lui-même copié le *Socrate Chrétien* de Bal-

zac, conclut de cette Ode que Daudiguier se vantoit de tailler sa plume avec son épée; & qu'on lui repartit, que *c'étoit donc à cause de cela qu'il écrivoit si mal.* Mais la pensée de Daudiguier, telle qu'elle est exprimée ici, me paroît bien éloignée de l'air de fanfaronade qu'on lui suppose. Quant à la Réponse qu'on dit lui avoir été faite, je la trouve dans une Epigramme de Saint Amand, faite au plutôt en 1645. & qui ne paroissant attaquer qu'un Auteur vivant alors, ne concerne nullement Daudiguier, mort depuis long-tems. Voici cette Epigramme:

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

Ce petit fanfaron à l'œillade échapée,
Qui fait le grand Auteur, & n'est qu'un Animal,
Dit qu'il tranche sa plume avecque son épée:
Je ne m'étonne pas s'il en écrit si mal.

Au reste, quoique Daudiguier aimât la Poësie, quoiqu'il en ait fait l'Apologie, & tenté de la venger du mépris qu'en font certaines gens, soit dans son Epître Dédicatoire en prose, de l'édition de ses Poesies faite en 1614. & de son Avis au Lecteur, qui est dans l'édition de 1620. où il entre sur cela dans un assez grand détail, il n'avoit pas sujet de se féliciter de s'y être exer-

cé. Ses vers avoient été si mal récompensés, qu'il ne craint pas de dire : *Si Dieu me donnoit jamais des enfans, je leur défendrois par testament, à peine d'estre déshérités, de ne faire jamais vers ny prose, ayant éprouvé l'un & l'autre inutile, & n'ayant acquis en la perte de ma jeunesse, qu'une vaine réputation de m'en estre quelquefois meslé.* Il dit ailleurs (en 1614.) *Que le texte est formel, que jamais ame bien assise ne tourna bon vers, & la Glose d'Orleans, que qui n'en sçait faire qu'un, est un sot, & qui passe deux, est un fou.* L'Abbé Regnier Desmarais a rimé ainsi depuis cette pensée, en l'embellissant :

VITAL DAUDIGUIER, Sieur DE LA MENOR.

Avis de Daudiguier, édit. de 1606.

Poësies de Regn. p. 372. édit. de 1730.

Qu'un honneste homme, une fois en sa vie,
Fasse un Sonnet, une Ode, une Elégie ;
Je le croy bien.
Mais que l'on ait la teste bien rassise,
Quand on en fait mestier & marchandise ;
Je n'en croy rien.

HONORE' D'URFE'.

HONORE' D'URFE'.

Honoré D'URFÉ a fait, comme Daudiguier, des Poësies & des Romans. C'étoit un Gentilhomme d'une Maison illustre & ancienne dans le Forez, mais originaire de Suabe. Vous pouvez consulter sa Généalogie rapportée dans le

Dictionnaire historique, une Lettre sur le même sujet, par M. de la Goute, dans le Mercure de Juin 1683. & la douziéme Dissertation de M. Huet, Evêque d'Avranches, dans le recueil donné par l'Abbé de Tilladet.

Honoré d'Urfé, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses Ordonnances, Comte de Châteauneuf, Baron de Châteaumorand, &c. étoit fils de *Jacques* d'Urfé & de *Renée* de Savoie, Marquise de Baugé, fille de Claude de Savoie, Comte de Tende & de Sommerive, Gouverneur & Grand Sénéchal de Provence. Il naquit à Marseille le 11 Février 1567. & fut tenu sur les Fonts de Batême par Honoré de Savoye, Comte de Tende, son oncle, & Antoine Lescalin des Aimars, Baron de la Garde, & Général des Galeres de France. Il étoit le cinquiéme de six fils, & frere de six sœurs. Il fit ses études à Marseille & à Tournon. Pendant qu'il étoit au College des Jésuites de cette derniere Ville, ses Maîtres, qui le considéroient & qui étoient charmés de ses progrès, publierent sous son nom, le livre suivant : » La triomphante Entrée de

HONORE' D'URFE'.

» Madame Magdeleine de la Roche-
» foucaud, épouse de haut Seigneur
» Messire Just-Loys de Tournon, Sei-
» gneur & Baron dudit lieu, Comte de
» Roussillon, faite en la ville de Tour-
» non le Dimanche 24 Avril 1583.
» avec des inscriptions & vers faits &
» récités tant en latin qu'en françois
» par aucuns Ecoliers y nommés. »

Ses études finies, il alla retrouver sa famille dans le Forez. Mais peu de tems après, son pere l'envoya à Malte, dont il l'avoit fait recevoir Chevalier, sans cependant lui permettre de faire des vœux. Voici la raison de ce voyage. Jacques d'Urfé vouloit faire épouser à son fils aîné, Diane de Châteaumorand, seule héritiere d'une illustre Maison, jeune & douée d'ailleurs de toutes les graces extérieures.

Pendant que ce mariage se négocioit, *Honoré*, qui avoit souvent occasion de voir *Diane*, qui demeuroit dans son voisinage, en devint éperdûment amoureux; & Diane fit sentir que si elle eût eu la liberté du choix, elle n'auroit pas balancé à le préférer à son frere. Les vûes des deux familles ne répondoient point à leurs desirs; la passion cependant faisoit des progrès; ce fut

pour en prévenir les ſuites, qu'*Honoré* fut envoyé à Malte.

HONORE D'URFE'.

Le mariage ſe fit pendant ce voyage; ſelon d'autres, Diane ne fut que fiancée avec Anne d'Urfé. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt qu'ils demeurerent dix ans enſemble; d'autres comptent vingt-deux ans d'habitation: cette union forcée fut ſuivie d'un divorce, dont Honoré profita pour épouſer celle qu'il n'avoit point ceſſé d'aimer. Anne d'Urfé avoit embraſſé l'état Eccléſiaſtique, & pris les Ordres ſacrés.

Les deux amoureux Epoux ne vécurent pas long-tems en bonne intelligence, ſi on en croit pluſieurs Auteurs qui rapportent des raiſons plauſibles de cette diviſion. Mais leur récit ne s'accorde pas avec ce qu'*Honoré* a écrit lui-même dans la Préface du troiſiéme tome de ſon *Aſtrée*. Après avoir proteſté à la riviere de *Lignon* que le feu dont il brula, & qui donna naiſſance à ſon ouvrage, fut ſi pur, qu'il n'avoit jamais ſouffert aucune noirceur dans ſes actions & ſes deſirs, il ajoute: que ce feu étoit encore très vif alors, que la longueur des années n'en avoit point diminué l'ardeur, & qu'il ne s'éteindroit que ſous la terre de ſon tombeau. Il

HONORÉ D'URFÉ.

est pourtant vrai, selon le récit de presque tous les Ecrivains qui ont parlé de d'Urfé, qu'il se sépara de Diane, qu'il vécut du moins une grande partie de sa vie éloigné d'elle, & qu'il s'étoit retiré sans elle en Piémont.

La France lui convenoit moins que ce pays ; & en voici la raison. Henri IV. n'avoit jamais regardé de bon œil ceux qui avoient eu quelque part aux bonnes graces de la Reine Marguerite, & Honoré d'Urfé étoit de ce nombre. Il s'y étoit trouvé engagé par une avanture fort imprévue. Cette Princesse étoit dans le Château d'Usson en Auvergne, & ses partis battoient la Campagne. *Honoré* tombé entre leurs mains & conduit à la Reine, ne tarda pas à plaire à la Princesse. Le prisonnier la mit elle-même dans ses fers. D'Urfé a enveloppé cet événement dans son Astrée, sous le nom de *Galatée*. Sa liberté lui ayant été rendue, il revint auprès de *Diane* à qui il demeura attaché jusqu'au moment de sa retraite en Piémont.

Une autre raison qui le détermina de préférer cette Cour à toute autre, c'est la distinction & le rang que lui donnoit l'honneur qu'il avoit d'être

sorti d'une fille de la maison de Savoye : à quoi il faut ajouter les marques de bienveillance qu'il recevoit du Duc de Savoye, & qui l'affectionnoient d'une maniere particuliere à ce Prince. Etant tombé malade à Nice, il se fit porter à Villefranche, où il mourut en 1625. âgé de 58 ans. Il venoit d'achever la quatriéme partie de son *Astrée*, dont le premier tome parut en 1610, dédié à Henri IV. le deuxiéme en 1620. & le troisiéme cinq ans après.

HONORE' D'URFE'.

Le Duc de Savoye dépositaire de la quatriéme partie de ce Roman, la confia à quelques personnes, qui, des lambeaux qu'ils en tirerent, en firent une cinquiéme & une sixiéme partie. Mais depuis, le Duc ayant remis la quatriéme entre les mains de Mademoiselle d'Urfé niéce de l'auteur, celle-ci en chargea Balthasar Baro, qui a été de l'Académie françoise, & Baro fit imprimer cette quatriéme partie deux ans après la mort de d'Urfé, dont il avoit été confident & sécrétaire : il composa aussi la cinquiéme partie sur les mémoires de son Maître.

Le premier ouvrage d'Honoré d'Urfé est en vers, & intitulé, *Le Sireine*, J'en ai vû quatre éditions, en 1611.

HONORÉ D'URFÉ.

en 1615 & deux en 1618. Celle même de 1611 n'étoit pas sans doute la premiere, puisqu'il est dit dans *l'Avis de l'Imprimeur au Lecteur*, qu'il publie ce Poëme *en meilleur état qu'il n'étoit par ces années passées, qu'il l'imprima sur une très mauvaise copie*, &c.

Ce Poëme divisé en trois parties, & tout en stances de six vers chacune, a pour objet *le départ, l'absence & le retour de Sireine*. Celui-ci, c'est-à-dire, d'Urfé sous ce nom, étoit berger; il étoit épris d'amour pour une Bergere aimable, nommée *Diane*: c'est la Demoiselle de Château Morand. L'habillement de l'un & de l'autre, leur occupation, leurs sentimens réciproques, font le sujet des premieres stances. Sireine est obligé de s'éloigner de Diane; à cette nouvelle la douleur saisit le cœur des deux Amans; ils se temoignent mutuellement leurs regrets, de-là bien des discours; car l'amour est très babillard, surtout chez les Poëtes. Voilà ce qui occupe presque toute la premiere partie de ce Poëme. Sireine absent, gémit, craint, soupçonne, désire, pleure: Diane en fait autant: tel est tout le deuxiéme livre. Le premier

mier a 149 ſtances ; celui-ci en a 170. mais le troiſiéme eſt plus long ; il eſt porté juſqu'à 284 ſtances ; auſſi la matiere eſt-elle plus abondante & plus variée. Sireine s'achemine vers le lieu qu'il n'avoit quitté que malgré lui, & il ne manque pas de nous donner la relation de ſon retour. Avant que d'arriver, il envoie s'informer de Diane, ſi elle vit, ce qu'elle fait, quels ſont ſes engagemens : la réponſe eſt accablante : Diane qui ne comptoit plus ſur le retour de ſon Berger, avoit engagé ſa foi à un autre. Quel coup pour Sireine ! il ſe deſeſpere. Diane n'entre pas dans des ſentimens moins vifs, quand elle apprend que celui qu'elle croioit perdu pour elle, la cherche, la demande, & ne revient que pour elle. Mais quel remede ? Son mariage venoit d'être célébré ; elle ſe reproche ſa complaiſance, s'accuſe de précipitation, & fuit pour ne pas même voir celui qu'elle aimoit toujours, & qu'elle ne pouvoit plus poſſéder. Voilà tout le Poëme. Dans l'édition de 1618 faite par Micard, ſur l'original de l'Auteur, en caracteres italiques, ce Poëme eſt ſuivi d'un *Dialogue de Sireine & de Diane*,

HONORE' D'URFE'.

de plusieurs stances amoureuses, de quelques chansons, & autres petites pieces qui ont le même objet, & d'un deuxiéme Dialogue entre un Berger & une Bergere. Dans l'édition de la même année 1618, faite conformément à celle de Micard, il y a de plus diverses poësies spirituelles, telles que la paraphrase de plusieurs endroits du Cantique des Cantiques, en sept Chapitres, celle des Pseaumes 6. 39. 41. 45. 50. 94. 111. 129. 136. & 142. Autre Paraphrase de quelques Antiennes à l'honneur de la Sainte Vierge, & du *Libera*; des Sonnets, des Prieres, des Méditations. Il y a beaucoup de piété dans ces poësies; c'est le seul endroit par où je puisse les louer.

Je n'ai point vû ses *Epîtres morales*; & je crois qu'elles sont en Prose. D'Urfé les écrivit en prison; comme des remédes contre les coups de la fortune qu'il avoit éprouvés. Se trouvant dangereusement malade, il confia cet ouvrage à Antoine Favre, Premier Président de Chambéry, qui le publia en 1603. Il a été réimprimé plusieurs fois depuis, & il fut augmenté d'un troisiéme livre dans l'édition de Lyon faite en 1620. An-

toine de Ruffi, dans son histoire de Marseille, dit que d'Urfé avoit entrepris d'écrire l'histoire de sa vie en vers héroïques François, & qu'il l'avoit intitulée, *La Savoisiade*; mais que la mort interrompit cet ouvrage, qu'il ne put pousser au-delà de la vie de Bérold, Marquis d'Italie, & Comte de Savoye & de Maurienne.

HONORÉ D'URFÉ.

Anne d'Urfé, frere aîné d'*Honoré*, a donné aussi quelques Poësies pieuses, sous le titre d'*Hymnes*, imprimées à Lyon en 1608. in-4°. Il y prend les titres de Conseiller d'Etat, Comte de l'Eglise de Lyon, Prieur & Seigneur de Mont-verdun (en Forez) & Doyen de Montbrison.

THEOPHILE VIAUD.

THEOPHILE VIAUD.

Si la piété ne domine point dans les Poësies de *Théophile* VIAUD, on ne peut pas dire non plus, qu'on y trouve les impiétés dont cet Ecrivain a été accusé. Ce Poëte, plus connu sous le simple nom de *Théophile*, a éprouvé ce que Job dit de l'homme en général, que sa vie est courte & remplie de beaucoup de maux.

Nicer. Mem. t. 36. Parn. fr. de M. Titon, œuvr. de Théoph.

Il naquit vers l'an 1590, non à Clérac, comme quelques-uns l'ont

THEOPHILE VIAUD.

dit, mais à *Bouſſeres-Sainte Radegonde*, Village de Guienne dans l'Agenois, ſur la rive gauche du Lot, un peu au deſſus d'Aiguillon, à une demi-lieuë du port Sainte Marie: c'eſt lui-même qui le dit dans ſon Apologie Latine, & dans ces vers d'une Epitre qu'il écrivit étant priſonnier à ſon frere;

Quelque lac qui me ſoit tendu,
Par de ſi ſubtils adverſaires,
Encore n'ai-je point perdu
L'eſpérance de voir *Bouſſeres*:
Encore un coup le Dieu du jour
Tout devant moi fera ſa Cour
Aux rives de notre héritage....
Ce ſont les droits que mon pays
A mérités de ma naiſſance,
Et mon ſort les auroit trahis
Si la mort m'arrivoit en France.
Non, non, quelque cruel complot,
Qui de la Garonne & du Lot
Veuille éloigner ma ſépulture,
Je ne dois point en autre lieu
Rendre mon corps à la nature,
Ni réſigner mon ame à Dieu.

L. 1. Ch. 14. Le Pere Garaſſe, l'un de ſes plus ardens adverſaires, dit dans ſa *Doctrine curieuſe*, ſi remplie de déclamations contre lui, qu'il étoit fils d'un Cabaretier de village. Mais le Poëte Mairet ſon ami, le qualifie de Gen-

tilhomme ordinaire de la chambre du Roi; & quoique Théophile ne paroisse pas avoir jamais pris cette qualité, qu'il n'a peut-être point eue en effet, il ne laisse pas, dans l'Apologie que j'ai citée, (intitulée *Theophilus in carcere*;) de réfuter aussi ce que le P. Garasse avoit dit de sa naissance. Il nous y apprend que son ayeul avoit été Secrétaire de la Reine de Navarre; que son pere s'étant appliqué à la jurisprudence, avoit plaidé quelques causes au Parlement de Bourdeaux; mais que les guerres l'ayant obligé d'abandonner cette Ville, il s'étoit retiré dans l'Agenois, où il n'avoit plus eu de commerce qu'avec les Muses; qu'enfin un de ses oncles, frere aîné de son pere, avoit eu du Roi Henri IV. le gouvernement de Tournon en Agenois pour le récompenser de ses services militaires.

THEOPHILE VIAUD.

Théophile étant venu à Paris en 1610. s'y fit connoître, & s'introduisit à la Cour où on le rechercha, à cause de son esprit & de son talent pour la Poësie. En 1612 il accompagna en Hollande le célébre Balzac, avec qui il se brouilla depuis. Revenu à la Cour, il fit pour quelque diver-

THEOPHILE VIAUD.

tissement la Tragédie de Pasiphaë, & diverses autres Poësies pour plusieurs fêtes Mais ses mœurs peu réglées, quoiqu'assez conformes à celles des Courtisans de son tems., & quelques Poësies où il se laissa trop aller au libertinage d'esprit & à la Satire, lui susciterent des ennemis dangereux & accrédités, qui obtinrent du Roi un ordre qui l'obligeoit de sortir du Royaume. Cet ordre lui fut signifié au mois de Mai 1619. par le Chevalier du Guet; Théophile obéit, & alla à Londres. Il paroît qu'il désira d'y être introduit auprès du Roi Jacques I. que ce Prince ne le voulut point voir,& que c'est la raison de cette Epigramme qu'on lit parmi les œuvres de Théophile:

> Si Jacques le Roi du sçavoir,
> N'a pas trouvé bon de me voir,
> En voici la cause infaillible:
> C'est que ravi de mon écrit,
> Il crut que j'étois tout esprit,
> Et par conséquent invisible.

Ayant eu permission de revenir en France, il abjura peu de tems après le Calvinisme dans lequel il étoit né. Il s'étoit fait instruire auparavant dans

THEOPHILE VIAUD.

la Religion Catholique par le Pere Athanase, & le Pere Arnoux, & fit son abjuration entre les mains du Pere Séguirand, Jésuite. Cette démarche n'empêcha pas qu'on ne lui suscitât de nouvelles affaires. Le *Parnasse Satyrique*, recueil plein d'ordures & d'impiétés, ayant été imprimé à la fin de l'année 1622. on le lui attribua. L'ouvrage fut saisi & flétri, plusieurs Imprimeurs & Libraires furent emprisonnés. Mais aucun d'eux n'accusa Théophile. Cependant il fut poursuivi criminellement, le Parlement commença à lui faire son procès; Théophile protesta dans ses Apologies qu'il n'étoit point coupable, mais qu'ayant tout à craindre de l'acharnement de ceux qui le poursuivoient, il crut que la prudence demandoit qu'il se mît à couvert. Il fut cinq ou six mois errant en divers endroits; on profita contre lui-même de son absence; sa fuite fut mal interprétée, & le 19. d'Aoust 1623. le Parlement donna un Arrêt par lequel il fut déclaré criminel de Leze-Majesté divine, pour avoir, est-il dit, composé & fait imprimer des vers impies contre l'honneur de Dieu, son Eglise, & l'hon-

THÉOPHILE VIAUD.

nêteté publique. En conséquence le même Arrêt le condamne à faire Amende-Honorable devant l'Eglise de Nôtre-Dame, & à être ensuite brûlé en place de Gréve. Cette Sentence fut exécutée en effigie. Dans le même tems on déclama contre lui, même dans les Chaires publiques, & l'on fit courir plusieurs libelles, en prose & en vers, contre sa réputation.

Théophile, informé de ces nouvelles, en fut extrêmement affligé. Ce n'étoit cependant là encore que le prélude des afflictions qu'on lui préparoit. Ceux qui l'avoient fait condamner, le firent chercher de tous côtés; & ayant été découvert au *Castellet* en Picardie, un Lieutenant de la Connétablie l'arrêta, & le conduisit d'abord à S. Quentin, & ensuite à Paris, où il fut mis dans la prison de la Conciergerie, le 28 de Septembre de la même année 1623. Il avoit été traité dans la route avec beaucoup d'inhumanité; on le traita encore plus mal dans la prison. Il y fut d'abord renfermé dans le même cachot où Ravaillac avoit été mis, & l'on agit à son égard comme s'il eût été déja sur le point de souffrir

le dernier supplice. Il faut voir sur cela ses Apologies, où, quoiqu'il se puisse faire qu'il charge un peu ses couleurs, il n'y a pas lieu de croire qu'il y ait tout outré, une de ces Apologies ayant été adressée au Roi. Pendant qu'on revoïoit son Procès, Théophile, que la liberté de son esprit n'abandonna point, composa la plûpart de ces piéces dont on a formé la derniere partie de ses œuvres.

THEOPHILE VIAUD.

Ce sont des *Requestes* en vers au Roi, à M. de Vertamont, Conseiller de Grand'chambre, à M. le premier Président, à tout le Parlement en général; & deux Apologies, l'une en latin, l'autre en françois contre le Pere Garasse sur le compte duquel principalement il mettoit ses infortunes, & en particulier sa détention. Pour l'Apologie adressée au Roi, & qui contient, comme les deux autres, beaucoup de circonstances de la vie du Poëte; Théophile ne la composa qu'après avoir recouvré sa liberté.

Dans toutes ces piéces, Théophile proteste de son innocence, dévoile les intrigues de ses accusateurs, leur impute une conduite qui seroit très-blâ-

THEOPHILE VIAUD.

mable si l'on pouvoit être assuré que la colere & la vengeance n'ont eu aucune part à la peinture qu'il en fait. Il ne se donne pas pour un homme religieux, & il avoit raison; mais il nie constamment les crimes & les impiétés qui faisoient le fondement de son procès; & il se montre toujours plein d'espérance de faire reconnoître son innocence. Il tient le même langage dans sa *plainte à son ami Tircis*; dans sa *priere aux Poëtes de son tems*; dans la *lettre à son frere*, dans les *stances à Chiron son ami, Medecin*; dans son *Remerciement à Coridon*: toutes piéces en vers; de même que celle qu'il intitule, *la pénitence de Théophile*, où il dit qu'il profitoit de sa prison pour lire les ouvrages de S. Augustin, & surtout les livres de la Cité de Dieu.

La révision de son procès fut très-longue. Il subit à deux fois différentes divers interrogatoires plusieurs jours de suite. Enfin après deux années de prison, il fut jugé & condamné seulement à un bannissement. Dès qu'il eut été mis en liberté; il se retira chez M. de Montmorenci, qui s'étoit déclaré depuis long-tems son Protec-

teur. Mais les maux qu'il avoit souf-ferts, ne tarderent pas à le faire tomber dans une maladie qui l'emporta en peu de tems. Il demanda & reçut tous les Sacremens de l'Eglise, & mourut à Paris le 25 Septembre 1626 âgé seulement de 36 ans. Il fut enterré dans le Cimetiere de S. Nicolas des Champs.

THEOPHILE VIAUD.

Théophile avoit une grande facilité à composer des vers; il en faisoit même dans le moment sur le sujet qu'on lui proposoit. Tels sont ceux qu'il fit au Louvre, devant Henri IV. sur une petite figure équestre en bronze de ce Monarque, qu'on venoit d'apporter. Le Poëte pressé d'en dire son sentiment, passa doucement la main sur la croupe du cheval, en disant :

Petit cheval, joli cheval,
Doux au montoir, doux au descendre,
Bien plus petit que Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

On rapporte de lui, qu'étant allé chez un grand Seigneur, où il y avoit un homme qu'on disoit être fou, & Poëte par conséquent, Théophile fit cet impromptu.

THEOPHILE VIAUD.

J'avoüerai avecque vous,
Que tous les Poëtes sont fous;
Mais sçachant ce que vous êtes,
Tous les fous ne sont pas Poëtes.

Un jour en se mettant à table, il trouva sous sa serviette une Epigramme maligne qu'on venoit d'y mettre; après l'avoir lue, il repondit sur le champ:

Cette Epigramme est magnifique,
Mais défectüeuse en cela,
Que pour la bien mettre en Musique,
Il faut dire un *sol*, *la*, *mi*, *la*.

On rapporte de lui quelques autres impromptus plaisans & spirituels. Quoique très-inférieurs à Malherbe, il est certain qu'il n'est pas étonnant qu'il ait ébloui quelques personnes de son tems, & qu'il ne se soit trouvé alors dans Paris, comme le dit M. Despreaux,

Sat. IX, vers 73.

.... des sots de qualité,
Pour juger de travers avec impunité;
A Malherbe, à Racan préférer Théophile, &c.

On pouvoit ne pas s'appercevoir aussi facilement alors qu'aujourd'hui qu'il y a beaucoup d'irrégularité &

de négligence dans ses vers ; que ce Poëte s'est plus piqué d'esprit que de justesse ; qu'il a plus donné à l'imagination qu'au jugement. Mais on pouvoit l'excuser aussi en faveur même de son imagination qu'il avoit belle & grande, & de son heureux génie ; & croire que si la mort ne l'avoit pas surpris à l'âge de trente-six ans, & s'il eût eu une vie moins orageuse, il auroit donné dans un âge plus avancé, & dans une situation plus tranquille, des ouvrages plus parfaits & plus exacts.

THEOPHILE VIAUD.

Sans parler des éditions particulieres de quantité de piéces de Théophile, imprimées à mesure qu'elles étoient composées, le Pere Niceron cite environ dix éditions du recueil de ses œuvres. Je n'ai pas cru qu'il fût nécessaire de les examiner toutes. J'en ai vû trois, la premiere en 1627. la seconde en 1643. l'une & l'autre *in*-8°. & la troisiéme *in*-12. en 1662. Le Pere Niceron met en 1626. celle de 1627, & en 1661, celle de 1662. L'édition de 1643. est due aux soins de M. de Scuderi, qui y a ajoûté une courte préface ; & c'est sur cette édition que les suivantes ont été faites.

THEOPHILE VIAUD.

Trois parties divisent ce recueil. La plus longue piece de la premiere partie est mêlée de prose & de vers : c'est un *Traité de l'immortalité de l'ame, ou La mort de Socrate*, discours en forme de Dialogue d'une assez longue étendue, qu'on lit encore aujourd'hui avec quelque plaisir. Théophile rapporte dans son *Apologie* adressée *au Roi*, que dans un de ses interrogatoires, M. de Vertamont feignant de vouloir, ou voulant en effet le justifier de l'accusation d'Athéïsme, cita ce traité en preuve de son Orthodoxie sur la Divinité : à quoi Théophile répondit, « qu'il n'avoit point „ composé ce livre là ; que c'étoit un „ ouvrage de Platon ; qu'il l'avoit tra- „ duit sans s'éloigner du sens de l'Au- „ teur, & que ce n'étoit point par „ où il rendoit raison de sa foi ; mais „ que pour montrer qu'il étoit Chré- „ tien, il alloit à la Messe, il com- „ munioit, il se confessoit. » Ce traité en prose & en vers n'est donc, de l'aveu même de Théophile, qu'une traduction, ou comme il dit ensuite, une paraphrase du Dialogue de Platon, intitulé *Phædon*, dans laquelle version *il y a plusieurs endroits qu'il a en-*

quelque façon déguisés pour les tourner à l'avantage de notre créance. Théophile se plaint dans la même Apologie, qu'à la suite de ce Traité, les Libraires avoient imprimé quantité de ses vers, *avec les ignorances qu'il y avoit laissées, & avec les crimes que ses ennemis y avoient ajoutés.*

THEOPHILE VIAU.

Les premieres taches se retrouvent encore dans les éditions données depuis sa mort; mais on en a effacé les secondes. C'est ce que vous pouvez voir si vous lisez son Ode au Roi sur son exil, ses Stances au même, son Ode sur la paix de 1620, ses *Etrennes* au Roi, ses Odes au Prince d'Orange, au Duc de Luynes, à MM. de Montmorenci & de Losieres, au Marquis de Bouquinkant, contre l'Hyver, sur la solitude, contre une tempête sur le Matin; & ses Poësies amoureuses, qui consistent aussi en Odes, en Stances, Elégies, & Sonnets suivis de quelques Epigrammes.

La seconde partie commence par de longs fragmens d'une histoire Comique en prose; après quoi on trouve encore des Stances au Roi sur son retour de Languedoc; & neuf Elégies amoureuses, entremêlées d'Odes,

THEOPHILE VIAUD.

de Stances & de Sonnets. Cette troisiéme partie finit par la *Tragédie de Pyrame & Thisbé* en cinq Actes, que Sorel, Pradon, & quelques autres critiques, dont l'autorité n'est pas fort grande sur le Parnasse, regardent comme une piece qui fait honneur à son Auteur. Voyez ce qui en est dit dans l'histoire du Théâtre François, tome 4. p. 273. & suivantes. La troisiéme partie des œuvres de Théophile contient, comme je vous en ai déjà averti, les écrits en vers & en prose que Théophile composa dans sa prison, l'Apologie en Prose qu'il adressa depuis au Roi; & une Lettre en prose, trop emportée contre Balzac. On y a joint douze Odes. Les dix premieres sont intitulées, *La maison de Sylvie*, parce que Théophile qui, après sa sortie de prison, se promenoit souvent dans un bois de Chantilli, les composa à la louange des jardins de ce lieu & de la Duchesse de Montmorenci. L'onziéme Ode est adressée à un fils (M. de Liancour) sur la mort de son pere. La douziéme est l'éloge de la solitude. M. de Loménie de Brienne dans le tome III. de son Recueil de Poësies diverses, dont M. de la Fontaine a fait la Dédicace,

a inséré quatre de ces piéces : l'Ode à M. de Liancourt sur la mort de son pere, les Stances au Roi sur son retour de Languedoc ; l'Ode au Roi sur son exil, & l'Ode contre l'Hyver ; mais l'une & l'autre par extrait seulement.

THEOPHILE VIAUD.

A l'égard des pieces en prose & en vers, publiées pour ou contre Théophile, soit avant son emprisonnement, soit durant ou après sa longue détention, je vous renvoie à la liste que le Pere Niceron en a donnée. Le peu qu'il dit de chacune de ces pieces est suffisant pour faire voir qu'elles ne méritent aujourd'hui aucune attention. Les unes louent trop, les autres sont de violentes Satyres, presque toutes ne sont que pur verbiage. Je ne m'arrêterai point aux lettres françoises & latines de Théophile, que son ami Mairet prit la peine de recueillir & de publier en 1642. Outre qu'elles ne sont pas de mon sujet, il est certain que ces lettres, qualifiées d'*excellentes* par l'éditeur, n'ont rien d'intéressant.

Mais je dois vous avertir que dans l'édition des Œuvres de Théophile, faite en 1627. on lit des vers de Boisrobert à la louange du Dialogue

THEOPHILE VIAUD.

ſur l'immortalité de l'ame, & de Théophile, & des Stances de S. Amant ſur le même ſujet. Ces pieces ont été omiſes dans les éditions de 1643. & de 1662. Mais dans l'une & l'autre, on lit des vers de M. de Scudery, ſous le titre de *Tombeau de Theophile*. C'eſt la deſcription d'un monument que le Poëte veut ériger à l'honneur du défunt, & qui devoit être terminé par cette Epitaphe :

Cy giſt un homme incomparable,
Que le ſort rendit miſérable ;
Paſſant, ſon los ne périra,
Car ſon œuvre n'a que reprendre :
Son nom, ſi tu le veux apprendre,
Tout l'univers te le dira.

ANTOINE MAGE

Sieur de Fief-Melin.

ANTOINE MAGE, Sieur DE FIEF-MELIN.

Antoine MAGE, ſieur de Fief-Melin, n'alla pas comme Théophile, à la Cour de Jacques VI. Roi d'Ecoſſe; il ſe contenta d'envoier à ce Prince un Sonnet pour le ſupplier de faire accueil à ſes Poëſies, ſi celles-ci lui étoient connues. Un écrivain, quelque déſintéreſſé qu'il ſoit, quant aux

ANTOINE MAGE, Sieur DE FIEF-MELIN.

ens temporels, qualité très-rare néanmoins dans un Poete, est toujours sensible à la gloire, & place l'indifférence des autres pour ses productions presque au même rang que le deshonneur.

Le Sieur Mage n'étoit pas exemt de cette sensibilité: mais content de vivre au milieu de ses amis dans la province où il étoit né, soit à Poitiers ou à la Rochelle, soit dans l'Isle d'Oleron près de laquelle étoit située sa terre de Fief-melin, il ne paroît pas avoir ambitionné ni les charges importantes, ni les dignités d'éclat.

Dans sa jeunesse, la Poësie fit son amusement; dans un âge plus mûr, il lui préféra l'étude du droit, & obtint quelque charge ou office de judicature, qui concernoit, à ce qu'il paroît, la Baronnie d'Oleron. Devenu même dans la suite assez indifférent pour les Poësies qu'il avoit composées, non seulement il eut la sagesse de supprimer celles qui ne rouloient que sur l'amour profane, quoiqu'il les eût fait imprimer, il ne laissa même paroître celles que nous avons que par obéissance pour Anne de

ANTOINE MAGE, Sieur DE FIEF-MELIN.

Pons, Comtesse de Marennes, & Dame de la Baronnie d'Oleron, à qui il étoit attaché par devoir & par reconnoissance. C'est lui-même qui nous apprend ces faits; c'est d'après lui que je les répéte.

Il nous dit aussi qu'il commençoit à sentir les approches de la vieillesse, lorsqu'il réunit ses Poësies, & qu'il en publia le recueil en 1601. sous ce titre: *La Polymnie, ou diverse Poësie d'Antoine Mage, Sieur de Fief-melin, divisée en jeux & meslanges.* Les jeux font la premiere partie; les mélanges forment la seconde: voici les Piéces les plus considérables de l'une & de l'autre.

Le Poëte commence la premiere partie par une *Eclogue contre l'exercice Poëtique ingrat à son maître.* Il n'y a guères de Poëte qui ne se soit plaint que ses talens aient été mal récompensés, & qui sur cela n'ait accusé son siécle d'ingratitude. *Thoinet* & *Andriot* qui parlent dans l'Eclogue du Sieur de Fief-melin font sur ce sujet de longues lamentations, au milieu desquelles *Thoinet*, c'est-à-dire, l'Auteur lui-même vante ainsi son amour pour la Poësie:

ANTOINE MAGE, Sieur DE FIEF-MELIN.

Je n'étois point encore en l'Avril de mon âge,
Qu'un beau désir d'écrire échauffoit mon courage.
Je n'avois rien plus cher que le chant des neuf Sœurs,
Et estois seulement ravi de leurs douceurs.
L'air de la Poësie estoit mon Ambrosie,
Et son miel le Nectar propre à ma fantaisie.
De nature exerçant cet art sans art appris,
Je vis sans y penser ma Muse en quelque pris.
Pour maistre, Livre, Auteur de l'estude avancée,
Je n'avois que Tityre & le Bouvier d'Ascrée.....
Mais quand je vis perdu le printems de mes ans,
Dont je n'eus que regret pour gain de ma despense;
Meu d'un juste desdain, plain de résipiscence,
Cet Hélicon je laisse, & renie Apollon......
Puis d'un plus haut dessein, plus seur & plus utile,....
A la loi plus civile, & au gain plus fameux
Du grand Justinian, je m'applique, & fay mieux.

Son renoncement à Apollon fut peu sincere, ou du moins il ne fut pas stable. Il est certain que l'Auteur étoit depuis long-tems appliqué à l'étude du Droit, lorsqu'il composa une grande partie des pieces qui sont dans son recueil. Son *Accueil Poëtique & chrétien* en faveur d'Anne de Pons *sur son entrée ès Isles de Saintonge*, est du 25 Décembre 1597. C'est une espece d'Eclogue ou de Dialogue en vers, qui a pour interlocuteurs l'Eglise, un Ange, & trois Nymphes,

ANTOINE MAGE, Sieur DE FIEF-MELIN.

la Latine, l'Oleronoise, & la *Marennaude*. Son *Triomphe* d'amour, autre Dialogue entre un courtisan, un sage Cupidon, un *Gentilhomme* Guerrier, David, & un hermite, est à peu près du même tems, de même que son *Alcide, jeu Comique & moral*, où le Poëte a pour but de montrer

> Qu'avec le fainéant Hébé ne se marie,
> Encore moins Junon avec le paresseux,

Et que

> L'honneur avec les biens suit les laborieux.

Il étoit plus jeune lorsqu'il composa ses autres jeux, tels que son *Aymée*, espece de Tragi-Comédie, en cinq Actes, tous fort courts, & en vers de diverses mesures; & sa *Tragédie de Jephté*, imitée & en partie traduite des vers latins de Buchanan. Le sieur de Fief-melin proteste qu'il n'avoit point composé cette piece pour être représentée sur aucun Théâtre; & la maniere dont il s'exprime à cette occasion prouve qu'il n'étoit nullement favorable aux spectacles.

Ses Mélanges contiennent 32 Odes,

ANTOINE MAGE, SIEUR DE FIEF-MELIN.

38 Sonnets, une Satire contre les vices de ses compatriotes, adressée à Nicolas Bataille, sieur de Herbouville, valet de chambre du Roi, un Poëme intitulé : *Le Saulnier, ou de la façon des Marois Salans & du sel des Isles de Sainctonge*, quelques Epigrammes & plusieurs Epitaphes ou Eloges funebres, entr'autres de Guillaume de Saluste du Bartas. Presque toutes ses Odes sont morales, & la plûpart sont adressées à ses parens, les uns Avocats & les autres revêtus de quelque charge de Judicature dans la Saintonge. Dans l'Ode douziéme, le Poëte regrette la perte qu'il avoit faite *de ses premiers & de ses seconds écrits*, qu'il n'avoit pu recouvrer. Il paroît que c'étoit encore un recueil de Poësies qu'il avoit composées dans sa premiere jeunesse, & dont il croioit que l'impression lui auroit fait honneur. On apprend par l'Ode dix-huitiéme qu'il étoit marié & surchargé d'affaires pour le service d'autrui. L'Ode vingt-sixiéme est à la louange de du Bartas dont le sieur de Fief-Melin louë les Poësies avec excès. Il avoit tant d'affection pour ce Poëte, qu'il lui a encore consacré plusieurs de ses Sonnets, où il

ANTOINE MAGE, Sieur DE FIEF-MELYN.

le met au dessus de tous les Poëtes de son tems, quoiqu'ailleurs il ne prodigue pas moins ses Eloges à Jodelle, Bertaut, Philippe Desportes, Garnier, Jamyn, Duchesne sieur de la Violette, dont il louë *le grand miroir du monde*, & plusieurs autres, qui sont moins connus.

La même année 1601. le sieur de Fief-Melin mit au jour ses Poësies morales & spirituelles, recueil assez ennuieux, mais qui fait honneur à la piété de l'auteur. Par allusion à son nom, il a intitulé ce recueil, *L'image d'un Mage, ou le spirituel d'Antoine Mage, Sieur de Fief-Melin.* Il est divisé en sept *Essais.* Le premier contient des prieres sur différens sujets & pour divers besoins, la plûpart en forme de Sonnets, d'autres sous le titre d'Odes. Le second intitulé *L'homme naturel*, parle des miseres de l'homme tant en son corps que dans son ame, des travaux auxquels il est assujetti, des différentes conditions qui partagent la vie humaine, & des peines attachées à chacune. Le troisiéme essai est sur *L'ame humaine* ou sur l'homme considéré comme doué de raison & d'intelligence, & ayant

ANTOINE MAGE, Sieur DE FIEF-MELIN.

ayant une ame qui ne doit point périr avec le corps. C'est un Poëme en vers heroïques, où il y a beaucoup de Philosophie. Le quatriéme essai contient cent treize Sonnets, & quelques Stances : il a pour titre, *Les Soûpirs*, parce qu'il ne renferme que les gémissemens d'un Philosophe & d'un Chrétien, qui sent les miséres spirituelles & corporelles qui l'environnent, qui s'en plaint, qui en desire la délivrance, qui aspire à une vie meilleure, à une condition exemte de tant de calamités. *Les Muses Célestes* sont le cinquiéme essai : tout y parle du Ciel, de Dieu, du bonheur des Saints, des combats de l'esprit contre la chair, des triomphes de la foi, &c. Ce sont des Sonnets, des Stances, des Cantiques, des Discours. La piété est encore l'objet du sixiéme essai : ce sont des méditations sur quantité de vérités sur lesquelles le Chrétien devroit en effet réfléchir continuellement, dont la connoissance est très-importante, dont l'ignorance conduit à la perdition. Le titre du septiéme essai est, *La Chrestienne, ou les sainctes Amours du Spirituel envers Jesus-Christ & l'Eglise Chrestienne*. L'Auteur dans ces sept Essais fait

beaucoup d'uſage des Livres ſaints : & dans le ſixiéme, il a imité en vers pluſieurs des Méditations de Pélillon ſur les Pſeaumes & ſur divers points de Morale.

ANTOINE MAGE, Sieur DE FIEF-MELIN.

JACQUES DE LA VALLE'E.

JACQUES DE LA VALLE'E.

On peut auſſi regarder comme des Méditations en vers, l'*Hymne* de *Jacques de* LA VALLÉE *ſur les merveilles de la ſainte Euchariſtie, & ſur les effets qu'elle produit en l'ame des Fideles.* Ce Poëme, imprimé en 1613. contient vingt Stances, chacune de douze vers. Il y a beaucoup de piété dans ces Stances, & la doctrine de l'Egliſe ſur la préſence réelle & ſur les diſpoſitions qu'il faut apporter à la Communion pour en recevoir les fruits, y eſt clairement expoſée, quoique fort en abrégé. Ces Stances ſont ſuivies de deux Priéres, auſſi en vers, l'une, pour dire pendant la Célébration du ſaint Sacrifice de la Meſſe, *à l'Elévation du Corps de Notre Seigneur*, l'autre, *à l'Elévation du Calice.* Je ne connois point d'autres Poëſies de l'Auteur, qui ſe qualifie *Conſeiller & Aumônier du Roi, & de Monſeigneur le Prince, &*

Principal du Collége de Narbonne à Paris.

JACQUES DE LA VALLÉE.

CLAUDE DE MONS.

CLAUDE DE MONS.

Avant de passer au célébre Malherbe, il faut dire un mot d'un autre Poëte du même tems, qui vivoit encore en 1628, mais qui n'a peut-être point passé de beaucoup cette année. Je parle de *Claude* DE MONS, Seigneur de Hédicourt. Il étoit *Conseiller du Roi au Siége Ballial & Présidial* de la Ville d'Amiens sa Patrie. Par son portrait qui est à la tête de ses Poësies, on voit qu'en 1628. il n'avoit que 37 ans.

C'étoit un mauvais Poëte ; vous en jugeriez comme moi par ses *Chants oraculeux, tant en acclamations d'honneur, qu'en libres déclamations, &c.* si vous vouliez avoir la patience de lire cet Ouvrage ; mais je suis bien persuadé que vous n'en serez pas tenté après le compte que je vais vous en rendre.

C'est à son pere *Jean de Mons, ancien Conseiller au Présidial d'Amiens*, que Claude de Mons fait entendre ses Chants ; & voici en quoi consistent ceux-ci : il y a trois Livres : un *Livre*

Bucolique : un de diverses Piéces ; & un *Livre Satyrique*. Le premier ne répond nullement à son titre. Il renferme sept Chants, pleins de verbiage & de confusion, où la louange & la satyre, la Philosophie morale & la piété semblent se disputer à qui s'exprimera en plus mauvais vers. Ces Chants sont adressés à Henri d'Orléans, Duc de Longueville, à Catherine de Gonzague de Cléves, mere de ce Duc ; à M. le Duc d'Elbeuf, lors de son entrée dans la Ville d'Amiens ; à M. le Duc de Chaulne & à Madame la Duchesse sa femme ; & à un Anonime. Le septiéme Chant, qui est le second de ceux que le Poëte crut pouvoir offrir à M. le Duc de Longueville, est le plus long de tous ; il a pour titre, *Les chastes merveilles d'Amour* ; & on n'y voit rien en effet qui ne puisse instruire, & même édifier. Mais comme le Poëte ressembloit à ces Prédicateurs qui disent de bonnes choses, mais qui les disent si mal, qu'on n'est jamais tenté de les entendre, j'ai de la peine à croire que ses *chastes merveilles* aient eû des Lecteurs, loin d'avoir eû des Admirateurs.

CLAUDE DE MONS.

Je vous ai dit que le deuxiéme livre

étoit un mêlange de vers ; mais les sujets en sont peu variés. De Mons n'y célébre que les Mariages de M. le Duc de Longueville, & du Roi d'Angleterre Charles I. avec Henriette Marie de France, fille d'Henri IV. & sœur de Louis XIII. Ce dernier mariage fut célébré l'onziéme de Mai 1625. Après ces espéces d'Epithalames, Claude de Mons, qui affectionnoit le genre Bucolique, dont il paroît n'avoir connu ni le génie, ni les régles, nous présente encore environ douze *Chants*, depuis le septiéme jusqu'au dix-neuviéme, entremêlés de petites Piéces, qui n'instruisent de rien, & dont la versification, ni les pensées ne dédommagent point de la sécheresse & de l'inutilité de la matiére.

CLAUDE DE MONS.

Vient le *Livre Satyrique*. Il est ainsi nommé, parce qu'il est composé de quantité de Piéces où l'Auteur se laissant aller à toute l'impétuosité de son zéle, reprend tous les abus qu'il croit avoir apperçûs parmi les hommes. Il dit assurément des choses dont on ne peut nier la vérité ; mais il les dit si grossiérement, & avec tant d'impolitesse, que le Censeur scandalise plus qu'il n'instruit. Je veux bien croire

CLAUDE DE MONS.

qu'il avoit fait, comme il s'en vante; quelque lecture des Ecrits des saints Peres, & des meilleurs Ecrivains qui avoient traité de la Morale; mais il n'a sçû imiter ni leur modération, ni leur sagesse ni leur prudence.

Toutes ces Poesies sont suivies d'un Discours en Prose où notre Magistrat d'Amiens entreprend de parler *de la sagesse & vertu Chrétienne.* Mais n'y cherchez pas beaucoup de raisonnemens. Ce Discours est partagé en plusieurs *Devis*, qui tiennent peu les uns aux autres; ce sont des *Oracles*, & ils en ont souvent l'obscurité. Ils sont encore entremêlés de vers françois. Le septiéme *Devis* n'est autre chose que le Discours que Claude de Mons prononça, lorsqu'il fut reçû à la charge de Conseiller. Il est en latin, mais accompagné d'une traduction françoise. L'Auteur y dit qu'après avoir fréquenté le Parnasse, il avoit pris une ferme résolution de ne plus se livrer qu'à l'étude du Droit, *& embrasser l'état de la Justice, à l'exemple de ses devanciers.* Je ne crois pas que le Parnasse ait versé des larmes sur sa retraite.

CLAUDE BILLARD DE COURGENEY.

CLAUDE BILLARD DE COURGENEY.

Je finis le compte que je veux vous rendre aujourd'hui de nos Poëtes, par *Claude* BILLARD, Ecuyer, Seigneur de Courgeney. Ce Poëte étoit du Bourbonnois, né à Souvigny, Ville près de Moulins, comme je le conjecture du livre huitiéme de son Poëme héroïque, intitulé, *L'Eglise Triomphante.*

L'Epître dédicatoire de sa Tragédie de *Saül*, nous apprend qu'il avoit été élevé dans la maison de Madame la Duchesse de Retz, mere de l'Evêque de Paris. Il porta les armes pendant quelque tems, & si on doit l'en croire, il fit plusieurs actions de valeur qui le distinguerent. Il fut dans la suite Conseiller & Secrétaire des Commandemens & Finances de la Reine Marguerite : c'est le titre qu'il prend au devant de son Poëme héroïque.

La Poësie qu'il aima dès la premiére jeunesse, l'occupa jusques dans un âge avancé. Voici ce qu'il nous en dit lui-même en commençant son Poëme héroïque :

Sillé des vanités, de l'âge & de la Cour,
J'ai chanté deux beaux yeux, enchanté de l'Amour:

CLAUDE BILLARD DE COURGENEY.

Ravi de la fureur des Vierges hypocraines,
J'ai immortalisé les plus grands Capitaines,
Et gravé valeureux le nom de la valeur,
Sur les plus saincts Autels du Temple de l'honneur.
Sous un mâle courage, & d'une voix hardie
J'ay tonné dans mes vers, faict voir la Tragédie
Brave sur le Théâtre en son parler François,
N'emprunter que le nom du Cothurne Grégeois.
Tout cela vanité; le déclin de mon âge
Cherche d'autres lauriers, éleve mon courage
D'une flâme plus vive, & faict luire à mon œil
Autre amour, autres feux, autres rais du soleil.

Je ne connois point ses Poësies amoureuses. Pour ses Tragédies, il nous en reste huit, & ce sont, sans doute, les seules qu'il ait composées. Billard dédia le recueil des sept premieres au roi Henri IV. en 1610. Les titres de ces Tragédies, dont les trois premieres ont la date de 1607, les deux suivantes celle de 1608, & les deux dernieres celle de 1609, sont: *Polyxéne; Guaston de Foix; Mérouée; Panthée; Saül; Alboin; Genevre.* Henri IV. étant mort la même année 1610. de la maniere que tout le monde sçait, cet événement parut propre à Billard pour composer une huitiéme Tragédie; il l'exécuta promptement, & présenta cette Piéce à Marie

Hist. du Th. Fr. t. 4. p. 110.

de Médicis, veuve d'Henri le Grand; qui, à ce que dit l'Auteur, avoit honoré cette Tragédie *de ses beaux yeux*, & lui avoit ordonné *de la mettre en lumiére :* ce qu'il ne put faire qu'après avoir achevé son Poëme de l'Eglise Triomphante. « Ce tems, continue-t-il avec la modestie digne d'un Poëte, » & » mon voyage, m'en ont diverti plus » long-tems que je ne devois: puisque » ni les lauriers très-florissans, ni les » déplorables cyprès du plus grand & » victorieux Monarque de l'Univers, » ne devoient être chantés d'une Muse » moins relevée que la mienne, qui » peut parler des armes, comme les » ayant portées, & des Rois plus va» leureux, pour avoir l'Ame Royale. » Billard auroit mieux fait de s'en tenir à ces belles & rares qualités, sans se mêler de faire des Piéces si détestables, qu'il est presque impossible d'en soutenir la lecture. C'est le jugement que les Auteurs de l'Histoire du Théatre François portent de ses Tragédies, dont ils se contentent, par cette raison, de donner une très courte notice.

CLAUDE BILLARD DE COURGENEY.

Quant au Poëme héroïque de l'Eglise Triomphante, les mêmes Au-

Hist. du Th. Fr. t. 4. p. 110.

teurs, & avant eux M. de Beauchamps se sont trompés lorsqu'ils ont dit *qu'il n'a jamais été imprimé*. Il l'a été en 1618. à Lyon *in*-8°. avec deux Dédicaces, l'une à la sainte Vierge, la deuxiéme à Marie de Médicis, mere de Louis XIII.

CLAUDE BILLARD DE COURGENEY.

Recherch. sur les Théât. de Fr. t. 2. p. 28.

Ce Poëme est divisé en treize livres, dont chacun contient sept ou huit cens vers, & quelquefois plus. La révolte des mauvais Anges, leur punition, & la chûte de l'homme, font le sujet du premier livre. Dans le deuxiéme le Poëte nous transporte tout-à-coup au tems de Moyse, & décrit la délivrance du peuple d'Israël de la servitude d'Egypte, le passage de la Mer rouge, les suites de cet événement, les quarante années du désert, & ce qui est arrivé durant ce tems de plus remarquable. La description de la Terre promise commence le troisiéme livre, qui continue par le récit des victoires de Josüé, de celles des Philistins, & de l'Histoire de Samson. On lit dans le quatriéme & dans le cinquiéme les événemens les plus considérables décrits dans les livres historiques de l'Ecriture Sainte. La vie de J. C. ses miracles, sa mort, sa résurrection, son

CLAUDE BILLARD DE COURGENAY.

ascension au Ciel, la descente du saint Esprit, la prédication des Apôtres, le zéle des Martyrs, font le sujet du sixiéme livre & des deux suivans. La naissance & les progrès des hérésies, en particulier de celles de Luther & de Calvin, sont l'objet du neuviéme livre. Dans le dixiéme, il fait le parallele de la conversion de Constantin avec celle d'Henri IV. L'onziéme contient un abrégé de l'Histoire des Sarrasins, & de leur défaite par Charles Martel. Le douziéme est sur l'Ante-christ, les persécutions qu'il doit faire souffrir à l'Eglise de Jesus-Christ, la mort d'Elie & d'Henoch, & le renversement du régne de l'Antechrist même. Enfin dans le treiziéme, le Poëte parle du dernier avénement du Sauveur, du Jugement dernier, & du sort des élûs & des réprouvés.

Billard proteste qu'il ne s'est point écarté dans ce Poëme du récit des saints Livres. Mais il dèvoit dire, qu'il y avoit beaucoup ajouté, & que sans compter beaucoup de digressions hors d'œuvre, plusieurs réfléxions fort déplacées, il avoit gâté la vérité de l'histoire par diverses avantures romanesques dont il n'avoit sûrement trouvé

CLAUDE BILLARD DE COURGENEY.

aucun vestige ni dans les Ecrivains Sacrés, ni dans les Historiens Ecclésiastiques autorisés. Cependant il avoit une si haute opinion de son Poeme, qu'il ne craint pas de le regarder comme un chef-d'œuvre en Poësie, & comme un Ouvrage si important, qu'il ne doute presque point de la conversion de tous ceux qui le liroient.

Il finit ce Poëme par ces vers qui nous apprennent quelques circonstances de sa vie.

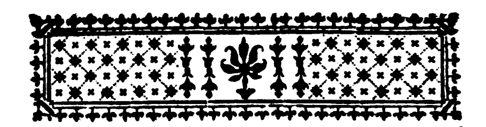
J'achevoy ces vers saincts consacrez à Marie,
Quand les Vénitiens, la Savoy, l'Ibérie
Se trempoyent dans le sang, & que le Lys François,
Asyle du Piémont, épouvantoit les Rois:
Lorsque tout rebuté de la fortune adverse,
Et de ce siécle ingrat, du malheur qui traverse
Mes vœux & mes desseins, sur l'an soixante & sept,
Je trouvay mon Lynterne ès bois de Courgenet:
Plus riche de lauriers, d'honneur & de mérites,
Que de bienfaits des Rois, que mes braves Carites
Ont immortalisés: mais on ne m'a rendu
Qu'un regret d'un long-tems si vainement perdu;
Chargé de neuf enfans, sans pension aucune,
Office, ny bienfait, je dis à la fortune
Adieu pour jamais, & n'espére plus rien, &c.

Il demande cependant la protection de Marie de Médicis, & se flatte de l'obtenir. J'ignore le tems de la mort de ce Poëte; mais il n'a pas dû aller

beaucoup au-delà de 1618. puisqu'en 1607. tems auquel il paroît avoir achevé son Poëme, comme on le voit par l'approbation de Claude Feydeau, Théologal & Pénitencier de Bourges, il avoit déja environ soixante & sept ans; à moins qu'on ne dise qu'il n'a fait les derniers vers, où il parle de son âge, qu'en 1617. qui est l'année où il obtint le Privilége pour faire imprimer son Poëme.

CLAUDE BILLARD DE COURGENEY.

Fin du quatorzième Volume.



BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE.

On a rangé ce Catalogue ſuivant l'ordre des matiéres qui ſont traitées dans cet ouvrage: & afin que l'on trouve ſans peine les jugemens que l'on porte des livres dont il y eſt fait mention, on indique ici les pages où il en eſt parlé. On a cru auſſi devoir inſérer dans ce Catalogue quelques écrits concernant les mêmes matiéres, dont on ne dit rien dans l'ouvrage; mais ces derniers ſont en petit nombre.

SUITE DE LA HUITIE'ME PARTIE.

Poëtes François.

LEs Œuvres de *Maclou* DE LA HAYE, Piccard, Valet de Chambre du Roi. ſçavoir. Chant de Paix. Chant d'Amour. Cinq Blaſons des cinq contentemens en Amour. Sonnetz d'Amour. Vingt vœux des vingt beaultez de s'Amye, Epigrammes, & Stanſes. *A Paris*,

de l'Imprimerie d'Etienne Groulleau, 1553. in-8°. *tome* 13. *pages* 1-4.

Le Tombeau de Marguerite de Valois Royne de Navarre, faict premierement en Distiques Latins par les trois sœurs Princesses en Angleterre, (*Anne*, *Marguerite*, & *Jeanne* DE SEYMOUR,) depuis traduits en Grec, Italien & François, par plusieurs des excellents Poëtes de la France. Avecques plusieurs Odes, Hymnes, Cantiques, Epitaphes sur le même sujet. *A Paris, de l'Imprimerie de Michel Fezandat & Robert Granjon*, 1551. in-8°. —— Les traductions françoises des Distiques Latins, sont de *Nicolas* DENISOT, surnommé le Conte D'ALSINOIS, de *Jacques* PELETIER du Mans, de *Joachim* DU BELLAY, de *Jean-Antoine* DE BAYF, & d'*Antoinette* DE LOYNES (ou DE LUYNES.) Le traducteur Grec est *Jean* DORAT. Le traducteur Italien, est *Jacques* PELETIER du Mans. Le Recüeil commence par une Epitre en prose à Marguerite Duchesse de Berry, par *Nicolas* DENISOT, *datée de Paris le* 25. *Mars* 1551. & une autre Epitre en prose aux 3 sœurs Seymour, par *le Seigneur des Essars N.* DE HERBERAY, *datée le* 22. *Février* 1550. On lit ensuite une Ode de RONSARD, aux 3 sœurs, avec des Notes de DENISOT, qui en promettoit sur toutes les œuvres de RONSARD. —— Les pieces qui suivent les 104 Distiques, sont une Ode Latine de DORAT, traduite en Ita-

lien par *Jacques* PELETIER, & en vers François, par *Joachim* DU BELLAY, & *Jean-Antoine* DE BAYF; Hymne Triumphal sur le trépas de Marguerite de Valois, par RONSARD: Des vers Grecs de *Jean* DORAT, *Jacques* GOUPIL, Médecin, BAYF, & *Gerard* DENISOT de Nogent au Perche, Docteur en Médecine, Parent de Nicolas Denisot: Stances Italiennes de PELETIER: Diverses Pieces en vers Lat. de *Matthieu* PACIUS, Jurisconsulte; *Salmon* MACRIN; *Nicolas* BOURBON; *Claude* DESPENCE; *Nicolas* DENISOT; le Sr. C. S. *Jean* DORAT; *Antoine* ARMAND, de Marseille; *Jean* TAGAULT; *Pierre* DES MIREURS; & *Charles* de Ste. MARTHE: Plus, vers François de *Jacques* B. A. de RONSARD; d'*Antoinette* de LUYNES; de BAYF; de *Jean* MOREL; de *Pierre* des MIREURS; de G. BOUGUIER, Angevin; de *Martin* SEGUIER. *t.* 13. *p.* 6.

Cantiques du premier Advenement de Jesus-Christ, par *Nicolas* DENISOT. *à Paris*, *veuve de Maurice de la Porte*, 1553. in-8°. *t.* 13. *p.* 6.

Autres Cantiques & Noels. *Au Mans*, selon la Croix du Maine, par le même. *t.* 13. *p.* 6.

Vers Mesurés, avec l'Art poëtique de *Thomas* SIBILET, (j'ai parlé ailleurs de cet Art poëtique.) *t.* 13. *p.* 6.

Vers du même, répandus dans divers ouvrages imprimés de ſon tems. *v. le to.* 11. *p.* 406. 407. & le *t.* 12. *p.* 25. 90.

Les Cantiques du ſieur de VALAGRE, & les Cantiques du ſieur de MAIZONFLEUR. Poëmes pleins de piété & de doctrine chrétienne, fournis d'argumens & annotations, mêmes ceux du ſieur de Maizonfleur, outre les impreſſions précédentes. Avec quelques autres Cantiques (de J. M. D. L. G. de *Remi* BELLEAU, *Philippe* DESPORTES, RONSARD, *Marin* LE SAULX, *Th.* de SAUTEMONT, *Joachim* du BELLAY, le Sr. de la ROCHECHANDIEU.) *A Paris*, *Matthieu Guillemot*, 1587. in-12. *t.* 13. *p.* 7.

Divins Cantiques, à l'imitation de Salomon, & des Pſalmes de David. *A Anvers*, *par Jacques Heinrick*, 1580.

La Jeuneſſe du Banny de Lyeſſe, eſcholier eſtudiant à Tholoſe, (par *François*-HABERT *de Berry.*) *A Paris*, *par Denys Janot*, 1541, in-8°. (Contenant Epiſtres, Rondeaux, Epitaphes, la ſuite de la jeuneſſe de l'Auteur, où ſont comprinſes les Viſions Fantaſtiques, la traduction des fables de Pyrame & Thisbé, & de Narciſſus, tirées des Métamorphoſes d'Ovide, une Eglogue de l'invention de l'Auteur ſur l'advenement de J. C. Etrennes envoyées à pluſieurs de ſes Amis, Epi-

taphe de trois Barons.) *tom.* 13. *pag.* 14-17.

La suite du Banny de Lyesse. *A Paris, par Denys Janot*, 1541. in 8°. (Contenant le Jugement des trois Déesses, Juno, Pallas & Venus, par Paris prononcé, Juge delegué par les Dieux, par amplification du Banny de Lyesse; Quinze Epistres en Vers de 10. syllabes; Déploration de la mort de M. Budée; Des Rondeaux, des Dixains, des Epigrammes, & une Ballade de la Sainte Vierge sous ce titre, *Le mens du* Banny de Lyesse; Le deuxiéme Livre des Visions fantastiques du Banny de Lyesse.) Le privilege du 12. Avril 1540. avant Pasques, c'est-à-dire, 1541. est obtenu au nom de Maistre *Jehan Guilloteau*, Cousin germain de l'Auteur, lequel Habert lui avoit dédié la Jeunesse du Banny de Lyesse par une Epitre dédicatoire en vers. *t.* 13. *p.* 17-20.

Le Combat de Cupido & de la Mort en Prose. Plus les Epitres Cupidiniques en Rime, une Eglogue sur la mort d'Erasme, une exclamation contre la Vérole. Plus Ballades, Chansons & Epigrammes. *A Paris, chez Alain Lotrian*, 1641. in-8°. *to.* 13. *p.* 41.

La Controverse de Venus & de Pallas, appellant du Royal Berger Paris, Juge délegué par Jupiter au moyen de l'adjudication de la Pomme d'or à Venus, par

laquelle est entendu le conflict du vice & de la vertu. *A Paris, par Denys Janot*, in-16. *to.* 13. *p.* 46.

Le Philosophe parfait. *Paris, Ponce Roffet & Denys Janot*, 1542. in-8°. selon du Verdier. *to.* 13. *p.* 46.

Une Eglogue de la parfaite amour, & l'Epitaphe de la vérité. *Paris, Guillaume le Bret*, 1542. in-8°. selon du Verdier.

Le Songe de Pantagruel : avec la Déploration de feu Messire Antoine du Bourg, Chevalier Chancellier de France, imprimé *à Paris, par Adam Saulnier*, in 8°. La permission d'imprimer est du 9 Septembre 1542. *t.* 13. *p.* 31. 33.

Le Voyage de l'homme riche, faict & composé en maniére de Dialogues, par *Maistre François* HABERT, dict le Banny de Lyesse. *A Troyes, par Maistre Nicolas Paris*, 1543. in-8°. *t.* 13. *p.* 20, 21.

Déploration poëtique de feu M. Antoine du Prat, en son vivant, Chancellier & Légat de France : avec l'Exposition morale de la Fable des trois Déesses Venus, Juno & Pallas, par *François* HABERT, *d'Yssoudun en Berry. A Lyon, par Jean de Tournes*, 1545. in-8°. L'Epître Dédicatoire en vers est *à très-noble & illustre personne M. le Prevost de Paris, Seigneur de Nantouillet*,

Fils de feu M. le Chancellier du Prat, Légat de France. *t.* 13. *p.* 27. 31.

La nouvelle Juno présentée à Madame la Dauphine, par *François* HABERT, natif d'Yssoudun en Berry : avec l'Estrenne donnée à ladicte Dame le premier jour de l'an. Aussi l'Estrenne au petit Duc, fils de Monseigneur le Daulphin. *A Lyon, par Jean de Tournes*, in-8°. *t.* 13. *p.* 34.

La nouvelle Pallas présentée à Monseigneur le Daulphin, par *François* HABERT. *Item*, la naissance de Monseigneur le Duc de Bretaigne, fils dudict Seigneur : avec un petit Œuvre Bucolique. Aussi le Cantique du Pécheur converti à Dieu. *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1547, in-8°. *t.* 13. *p.* 36.

La nouvelle Venus, par laquelle est entendue pudique Amour, présentée à Madame la Daulphine, jointe une Epistre à Monseigneur le Daulphin, nouvellement composée par *François* HABERT. *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1547, in-8°. *t.* 13. *p.* 35.

La nouvelle Pallas, la nouvelle Juno, la nouvelle Venus & autres compositions poëtiques. *Lyon, Jean de Tournes*, 1547, in-8°. selon du Verdier.

La naissance de M. le Duc de Bretagne, & autres Poëmes. *A Lyon, par Jean de*

Tournes, 1548 : avec un petit Œuvre de Bucolique & un Cantique du Pécheur converti à Dieu, ſelon la Croix du Maine.

Les trois Livres de la Chryſopée, c'eſt-à-dire, l'art de faire l'or, contenants pluſieurs choſes naturelles, traduits de *Jean Aurelle* AUGUREL, Poëte Latin, traduits par *François* HABERT *de Berry. A Paris, par Vivant Gaultherot*, (mais de l'Imprimerie de Benoiſt Prevoſt) 1549. in-8°. Le Privilége eſt du 28 Septembre 1549. L'Epître Dédicatoire du Traducteur en vers eſt à *Pierre* d'ACIGNE', Chanoine & Tréſorier de l'Egliſe de Nantes, ſuivie de 8 vers du même *Habert à M. de la Motte de Bretaigne, bien mérité des Lettres. t.* 13. *p.* 42.

Le Temple de Chaſteté, avec pluſieurs Epigrammes, tant de l'invention de l'Autheur, que de la traduction & imitation de Martial & autres Poëtes Latins. Enſemble pluſieurs petits Œuvres Poëtiques. Le tout par *François* HABERT, d'Yſſoudun en Berry. *A Paris, par Michel de Fezandat*, 1549. in-8°. (La Table dit que ce Livre contient, outre le Temple de Chaſteté, Epîtres, Epigrammes, Cantiques, Déplorations & Epitaphes, Eglogues, Ballades, le Vieil Chevalier préſenté à M. le Prince de Melfe.) *t.* 13. *p.* 21. 27.

Deſcription Poëtique de l'Hiſtoire de

Narcissus. *A Lyon, par Balthasar Arnoullet*, 1550. in-8°. Du Verdier qui donne cet Ouvrage à HABERT, le met en 1549.

Les Dicts des sept Sages de Gréce. *A Lyon, par George Bucet*, 1550. in-8°. selon du Verdier. *t.* 13. p. 46.

Epître en vers à M. Maistre Jacques Thiboust, Ecuyer, Seigneur de Quantilly, Notaire & Secrétaire du Roy, & son Esleu en Berry; à la tête du Livre intitulé : *Le Discours du Voyage de Venise à Constantinople, contenant la querelle du Grand Seigneur contre le Sophi : avec élégante description de plusieurs Lieux, Villes & Citez de la Gréce, & chose admirable en icelle, par Maistre Jacques* GASSOT, *dédié & envoyé à Maistre Jacques Thiboust, Ecuyer*, &c. *A Paris*, 1550. in-8°. Item, *à Paris, par François Jacquin*, 1606. in-8°. *to.* 13. *pag.* 37.

L'Histoire de Titus & Gisippus & autres petits Œuvres de Beroalde Latins, interpretez en Rismes Françoises, par *François* HABERT, d'Yssoudun en Berry : avec l'Exaltation de vraye & parfaite noblesse, les quatre Amours, le nouveau Cupido & le Thrésor de Vie. Le tout de l'invention dudict Habert. Le tout présenté à Monseigneur de Nevers (François de Cléves, Duc de Nivernois, &c.). *A Paris, par Michel Fezandat & Robert Grandjon*, 1551. in-8°. *t.* 13. *p.* 38.

Les Epiſtres Héroïdes, pour ſervir d'exemple à toute ame fidelle, compoſées par *François* HABERT, d'Yſſoudun en Berry, avec aucuns Epigrammes, Cantiques Spirituels & Alphabet Moral pour l'inſtruction d'un jeune Prince ou Princeſſe. *Item*, la Paraphraſe Latine & Françoiſe ſur l'Oraiſon Dominicale. *A Paris*, *par Michel Fezandat & Robert Grandjon*, in-8°. *t.* 13. *p.* 39. 41.

L'Inſtitution de la Libéralité Chrétienne; avec la miſére & calamité de l'homme naiſſant en ce monde, *imprimée à Paris par Guillaume Thibout*, *Libraire*, 1550. in-8°. & dédiée à Monſeigneur Jehan de Fonſeques, de la Maiſon de Surgeres, Eveſque de Tulle, & Abbé de la Grace-Dieu.) Le Privilége eſt du 19 Juin 1551. Tout le volume eſt en caractéres Italiques, excepté l'Elégie à l'Eveſque de Tulle. *t.* 13. *p.* 43.

La Louange & Vitupere de Pécune. Elégie Morale ſur deux vers d'Horace. Priére à Dieu faite par Manaſsès, Roi de Juda. Cantique ſur l'Avant-naiſſance du huitiéme enfant du Roi Henri II. né à Fontainebleau en l'an 1555. nommé Hercule, Duc d'Anjou. Epigrammes. *A Paris*, 1555. ſelon du Verdier. *t.* 13. *p.* 46.

L'excellence de Poëſie, contenant Epiſtres, Ballades, Dixains, Epigram-

mes. *A Lyon, par Benoist Rigaud & Jean Saugrain*, 1556. in-16. selon la Croix du Maine & du Verdier. *t.* 13. *p.* 47.

La Harangue de la Déesse Astrée sur la réception de M. Jean le Mosnier au dégré de Lieutenant-Civil à Paris. *A Paris, par Guillaume Thiboust & Estienne Denise*, 1556. selon la Croix du Maine. *to.* 13. *pag.* 47.

Les Divins Oracles de Zoroastre, ancien Philosophe Grec, interpretez en Risme Françoise, par *François* HABERT, avec un Commentaire Moral sur ledit Zoroastre en Poësie Françoise & Latine. Plus la Comédie du Monarque & autres petites Œuvres. *A Paris, par Philippe Danfrie & Richard Breton*, 1558. in-8°. *t.* 13. *p.* 47.

Sonnets Héroïques sur le Mariage du Duc de Lorraine & de Madame Claude, deuxiéme fille du Roi Henri II. avec une Ode sur ledit Mariage. *A Paris, par Martin l'Homme*, 1559. selon la Croix du Maine. *t.* 13. *p.* 47.

Eglogue Pastorale sur l'Union Nuptiale de Philippe, Roi d'Espagne, & de Madame Elisabeth, premiére fille du Roi Henri II. *A Paris, par Nicolas Buffot*, 155?. selon la Croix du Maine. *tom.* 13. *pag.* 47.

Les Amours Conjugales de très-illustre Prince

Prince Emmanuel Philibert de Savoye & de très-illustre Princesse Marguerite de Valois, Duchesse de Berry, Sœur unique du Roi Henri II. par Sonnets Héroïques, avec aucuns Epigrammes, en Poësie Françoise & Latine. *A Paris*, *par Pierre Gautier*, 1559. in-8°. selon la Croix du Maine & du Verdier, *t.* 13. *p.* 47.

La Réception faite par les Députez du Roy d'Espagne & de la Royne, à la délivrance qui leur a esté faite à Roncevaux, par le Roy de Navarre & autres. *A Paris*, par *Vincent* SERTEMS, 1559. selon la Croix du Maine. *t.* 13. *p.* 47.

La Déploration sur le trespas de M. le Chancellier Olivier, avec une Epitaphe Latine & Françoise de l'excellence du Sénat de Paris. *A Paris*, *Michel Fezandat*, 1560. selon la Croix du Maine. *tom.* 13. *pag.* 47.

Les Métamorphoses de Cupido, fils de la Déesse Cythérée, qui se mua en diverses formes. Le dict œuvre dédié (par une Epître en vers) au Roy très-Chrestien Françoys deuxiesme de ce nom (& adressé aussi par un Sonnet à Marie Stuart Reine d'Ecosse.) Auteur, François HABERT *de Berry*. *A Paris*, *par Jacques Kerver*, 1561. in-8°. Le Privilége est du 12 Octobre 1560. *t.* 13. *p.* 44-46.

Epistre aux Lecteurs sur l'excellence &

l'utilité de l'Escriture. Elle se trouve dans la quatriéme Edition du Miroir de Vertu, &c. de *Pierre* HABERT son frere. *A Paris*, 1587. *t.* 13. *p.* 51.

Le Miroir de vertu & chemin de bien vivre, contenant plusieurs belles Histoires, par quatrains & distiques, le tout par Alphabet. Avec le style de toutes sortes de Lettres missives, Quittances & Promesses: la ponctuation & accens de la Langue Françoise : l'instruction & secrets de l'art de l'Escriture, par *Pierre* HABERT. *A Paris, par Jean Caveillier*, 1559, in-16; *par Claude Hinard*, 1569. *A Rouen, par Raphael du Petit Val*, 1574. in-12. *A Paris*, 1587. in 12. (L'Auteur ne prend dans la premiére Edition que le titre de Maistre Escrivain à Paris ; mais dans la troisiéme il prend ceux de Conseiller du Roy, Secrétaire de sa Chambre, de ses Finances, Maison & Couronne de France, Baillif de son Artillerie, & Garde du scéel d'icelle. Il n'y a dans ce Livre que le *Chemin de bien vivre* qui soit en vers. Dans l'Edition de 1587. on trouve une Epistre de *François* HABERT, frere de l'Auteur, aux Lecteurs sur l'excellence & l'utilité de l'Escriture, & une autre petite Piéce en vers sur la civilité que chacun doit tenir & principalement les enfans en prenant le repas. *t.* 13. *p.* 49-51.

Des biens & utilités qu'apporte la Paix, & des maux provenans de la Guerre. *A*

Paris, 1568. in-8°. selon la Croix-du-Maine, qui donne à l'Auteur les qualités de Valet de Chambre Ordinaire du Roy, son Escrivain & Thrésorier de ses menus plaisirs. Cet Ouvrage est en vers Alexandrins. *t.* 13. *p.* 51.

Les Œuvres Poëtiques d'*Ysaac* HABERT, Secrétaire du Roy, dédiées à Monseigneur de Lanssac (Guy de Saint-Gelais, S. de Lanssac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Vice-Admiral en Guyenne, Gouverneur & Lieutenant de Sa Majesté aux Villes de Bourg & Blaye.) *A Paris, par Abel l'Angelier*, 1582. in-4°. *t.* 13. *p.* 53-56.

Les trois Livres des Météores & quelques autres Œuvres poëtiques (d'*Ysaac* HABERT) au Roy de France & de Pologne (Henri III.). *A Paris, par Jean Richer*, 1585. in-8°. *t.* 13. *p.* 56-59. *Isaac* HABERT étoit fils de *Pierre* & neveu de *François* Habert, qui précédent.

Des Stances & un Sonnet du même au devant de la *sainte Poësie par Centuries de Quatrains de Frere Anselme du Chastel*, Célestin. *A Paris*, 1590. in-8°. *t.* 13. *p.* 59.

Les quatre premiers Livres de l'Univers de M. (Milles) DE NORRY (Gentilhomme Chartrain): auxquels est traité du nombre, ordre & mouvement

des Cieux : la Defcription tant Poëtique qu'Aftronomique des quarante - huict images céleftes : des fept Planettes, leurs propriétés, grandeurs & influences. Enfemble une Table à la fin du Livre, fervant à l'intelligence des principaux termes Aftronomiques. Dédiés à Monfeigneur le Duc d'Efpernon. *A Paris, chez Gilles Beys*, 1583. in-4°. *t.* 13. *p.* 61.

Le Décez ou fin du Monde, par G. (*Guillaume*) DE CHEVALIER, divifé en trois vifions. *A Paris, chez Robert le Fizelier*, 1584. in-4°. (Dédié à M. le Duc de Montpenfier. Au devant eft une Ode à la louange de l'Auteur, par *Jean* CHRESTIEN.) Le Privilége eft du 30. Décembre 1583. *t.* 13. *p.* 63.

Epître de BIGOTIUS (*Guillaume* Bigot, de Laval au Maine, Médecin & Philofophe) à Charles de Sainte-Marthe, à la fin des Poëfies de celui-ci imprimées à Lyon, en 1540. in-8°. *t.* 13. *p.* 64.

Le Combat de la Chair & de l'Efprit, dédié à l'honneur de très-Haulte & très-Chreftienne Royne Madame Léonor, Archiducheffe d'Auftriche, Royne Doüairiere de France & de Portugal. Par *Edmond* DU BOULLAY dict Lorraine, premier Hérault & Roy d'Armes de très-Hault & très-puiffant Prince Charles Duc de Lorraine, Marchis, Duc de Calabre, de Bar, &c. Auquel combat la chair fera premiérement

vaincue en un camp clos de la Sainte Escripture. Et finablement subjuguée en un autre camp ouvert, des Histoires anciennes & nouvelles, par les armes de la Parole de Dieu. *A Paris*, *Gilles Corrozet*, 1549. in-8°. (On lit au devant de cet Ouvrage un Sonnet de THIERRY DE LA MOTHE, natif de Bar-le-duc, Licentié ès Loix, & Lieutenant-Général au Bailliage de Bar; un Huitain de *Jacques* GOUZART, Bourdelois, & dix-neuf vers aussi françois de *Gilles* CORROZET. *t.* 13. *p.* 74.

Le Moins que Rien, fils aisné de la Terre, par M. *Nicolle* BARGEDÉ DE VEZELAY, (Licentié ès Loix, & depuis Président au Présidial d'Auxerre.) *A Paris*, *chez Guillaume Thiboust*, 1550. in-8°. *t.* 13. *p.* 76-78.

Les Odes Pénitentes du Moins que Rien. (Avec les Larmes, les Odes, quelques Dialogues, & autres Poësies.) Par le même. *A Paris*, *pour Vincent Sertenas*, 1550. in-8°. *t.* 13. *p.* 80.

Eglogue sur le trespas de Haulte & Puissante Princesse Madame Marie d'Albret, Duchesse de Nivernois, &c. par le même. (Avec cinq Cantiques du Pénitent.) *A Paris*, *par Estienne Groulleau*, 1550. in-8°. *t.* 13. *p.* 78.

L'Arrest des trois Espritz, sur le trespas

de très-hault & très-puissant Prince Claude, de Lorraine Duc de Guyse. Plus un Cantique de la Paix. Par le même. *A Paris, par Estienne Groulleau*, 1550. in-8°. *tom.* 13. *pag.* 79.

Les Sonnets de *Nicolas* ELLAIN, Parisien. (Avec une Epître en vers françois à Eustache du Bellay, Evêque de Paris, par *Gregoire* GOURDRY, Vermandois.) *A Paris, pour Vincent Sertenas*, 1561. *t.* 13. *p.* 83.

Discours Panégyrique à Révérend Pere Messire Pierre de Gondy, Evesque de Paris, sur son Entrée en la Ville de Paris du Jeudi neuviéme jour de Mars 1570. Par le même ELLAIN. *A Paris, Denys Dupré*, 1570. in-4°. *t.* 13. *p.* 84.

Les chastes Amours, ensemble les Chansons d'Amour de N. (*Nicolas*) RENAUD, Gentilhomme Provençal. *A Paris, chez Thomas Brumen*, 1565. in-4°. *t.* 13. *p.* 84.

Du même, Ode sur la Paix, au Roy Charles, avec quelques autres Poësies. *A Lyon, Benoît Rigaud*, 1563. selon du Verdier. *t.* 13. *p.* 86.

Ode, du même, sur la Traduction de Pline par DU PINET. *t.* 13. *p.* 86.

Les sept Livres des honnestes loisirs de

M. de la Motte Messemé, (*François* le Poulchre, Seigneur de) Chevalier de l'Ordre du Roy, & Capitaine de cinquante hommes d'Armes des Ordonnances de Sa Majesté. Intitulés chacun du nom d'une des Planettes. Qui est un Discours en forme de Chronologie où sera véritablement discouru des plus notables occurrences de nos Guerres Civiles, & des divers accidens de l'Auteur. Dédié au Roy. Plus un Meslange de divers Poëmes, d'Elégies, Stances & Sonnets. *A Paris, chez Marc Orry*, 1587. in-12. *t.* 13. *p.* 91.

Œuvres Poëtiques de *Louis* DES MASURES, Tournisien. *A Lyon, par Jean de Tournes & Guillaume Gazeau*. 1557. in-4°. *t.* 13. *p.* 92.

Vingt Pseaumes de David traduits selon la vérité Hébraïque, & mis en Rime Françoise par *Louis* DES MASURES, Tournisien. (Avec une Epître en vers à Toussaint de Hocédy, Evesque de Toul.) *ibid.* 1557. in-4°. *t.* 13. *p.* 94.

Chant Pastoral sur le partement de France & la bien-venue en Lorraine de Monseigneur Charles Duc de Lorraine, & de Madame Claude de France, son Espouse. Par le même. *A Lyon, ibid.* 1559. in-8°. *t.* 13. *p.* 95.

Bergerie Spirituelle. Interlocuteurs : Vérité : Religion : Erreur : Providence Divine : *ibid.* 1566. in-4°. *t.* 13. *p.* 95.

Hymne fur la Juftice de Metz. De la prife de faint Quentin, & de la Conquefte de Calais, au Roy. *A Tolofe, par G. Boudeville*, in-8°. 1558. par le même. *t.* 13. *p.* 95.

Eglogue, du même, fur l'enfance de Henry, Marquis du Pont, fils premier-nai de Charles Duc de Lorraine. *A Paris, Perrin*, 1566. *t.* 13. *p.* 95.

Tragédies faintes : David combattant, David fugitif, David victorieux. Par le même. *A Paris, François Perrin*, 1566. in-4°.

Jofias, Tragédie du même, imprimée à Genève, felon du Verdier. *t.* 13. *p.* 95.

Le Miroir d'Eternité, comprenant les fept Ages du Monde, les quatre Monarchies, & diverfité des Régnes d'iceluy. En la fin duquel font contenus le général Jugement de Dieu, la peine des réprouvés, & la gloire des prédeftinés. Compofé (dès 1559.) par M. *Robert* LE ROCQUEZ, de Carentan en Normandie, (Docteur en Théologie.) Imprimé (par les foins de fon neveu *Robert* le Rocquez) *à Caën, chez Pierre le Chandelier*, en 1589. in-8°. (Plus quatorze Sonnets de *Pierre* LOMBARD, Licentié ès Loix, Archer à Granville, & Régent à Caën, qui a fait la Table des Matiéres du Livre ci-deffus.) *t.* 13. *p.* 96-98.

Le Tableau de Cebés, ancien Philosophe, & Disciple de Socrates, auquel est peinte de ses couleurs la vraie image de la vie humaine, & quelle voye l'homme doit eslire pour parvenir à vertu & parfaitte science, traduit en rime françoise par *Gilles* CORROZET. Avec quelques Emblêmes à la fin. *Paris*, *Denys Janot*, 1543. in-8°. *to* 13. *p*. 100.

Les Fables d'Esope Phrygien en vers françois, avec leurs Arguments. *Paris*, *Etienne Groulleau*, 1548. in-16. *tom*. 13. *pag*. 100.

La Tapisserie de l'Eglise Chrétienne. (Ou Huitains pour l'intelligence des Figures de l'Histoire de J. C.) *A Paris*, *Jean Rüelle*, in-16. sans datte. *tom*. 13. *pag*. 100.

Les Exemples des œuvres de Dieu & des hommes. Avec la Doctrine de vérité extraite de Salomon (en vers.) Plus Vers Moraux. *Paris*, *Corrozet*, 1551. in-8°. Par le même. *t*. 13. *p*. 100.

La Fleur des Sentences, Apophtegmes & Stratagêmes, extraits tant des anciens que des modernes, & mis en vers françois en forme d'emblêmes. Par le même. *A Lyon*, *La Ville*, 1549. in-16. it. *ib*. *Hugues Barbou*, 1562. in-16. *t*. 13. *p*. 100.

Hécatongraphie, c'est-à-dire, les Des-

S v

criptions de cent Figures & Histoires ; contenant plus Apophtegmes, Emblêmes, &c. *A Paris*, *Janot*, 1540 & 1543. in-8°. Par le même.

Les Sentences & Authorités des sept Saiges de Gréce, avec une briefve & familiére Exposition sur chacune authorité & sentence, mises en distiques françois. (Par le même.) *Paris*, *Corrozet*, 1549. in-8°. (Ou, le Conseil des sept Sages, écrit tant en prose qu'en vers, selon la Croix du Maine, qui met cette Edition *à Lyon*, *chez de Tournes*.

Deux Epîtres à Michel d'Amboise ; Seigneur de Chevillon, &c. Par le même. *Voyez la page* 101.

Emblêmes ou Préceptes Moraux traduits des Manuscrits de *Gilles* CORROZET : avec quelques-uns de ses Vers Chrétiens, ou Cantiques à Dieu. *A Paris*, 1551. & réimprimés en 1641. selon Colletet, Disc. de la Poësie Morale, n°. 37 & 47.

Le Parnasse des Poëtes François Modernes, contenant leurs plus riches & graves Sentences, Discours, Descriptions, & doctes Enseignemens. (Recueilli par *Gilles* CORROZET, & imprimé après sa mort.) *A Paris*, 1571. in-8°. *t.* 13. *p.* 102.

Les Fleurs de Poësie ; traduittes d'Italien en vers françois. *t.* 13. *p.* 100.

Trente Chants Royaux composés par CORROZET d'an en an, pour le May de Nostre-Dame. *A Paris*, *t.* 13. *p.* 100.

Le Jeu des Cartes, en vers. *tom.* 13. *p.* 100.

Plusieurs Instructions & Enseignemens; ensemble plusieurs nouveaux Proverbes, Demandes, & joyeux Quolibets composés en vers françois. Ces Ouvrages sont attribués à *Gilles* CORROZET, par la Croix du Maine & du Verdier, qui en ajoutent plusieurs autres, dont ils ne donnent ni la datte ni la forme, & qu'ils ne font point connoître s'ils sont en vers, ou en prose.

Le Conte du Rossignol. *A Paris*, *Corrozet*, 1546. in-12. Item, *à Lyon*, *Jean de Tournes*, 1547. in-12. Par le même. *t.* 13. *p.* 101.

Les Considérations des quatre Mondes, à savoir est : Divin, Angélique, Céleste & Sensible : comprinses en quatre centuries de Quatrains, contenans la Cresme de Divine & humaine Philosophie : (avec des Discours en Prose) par *Guillaume* DE LA PERRIERE, Tolosan. *A Lyon*, *par Macé Bonhomme*, 1552. in-8°. *tom.* 13. *p.* 104.

Le Théâtre des bons Engins, auquel sont contenus cent Emblêmes Moraux,

Par le même. (Du Verdier dit, imprimé *à Lyon*, in 8°. à la marque de l'Icarus, sans datte, & depuis *à Paris*, in-16. *par Estiènne Groulleau*, 1554. L'Edition que j'ai vûe est *de Paris*, *chez Denys Janot*, 1539. in-8°. *t.* 13. *p.* 105.

Le petit Courtisan, avec la Maison parlante, & le moyen de parvenir de pauvreté à richesse, & comment le riche devient pauvre. *A Lyon*, *Pierre de Tours*, 1551. in-16. *t.* 13. *p.* 106.

Invective Satyrique tissue & composée par Maistre *Guillaume* DE LA PERRIERE, Licentié ès Droicts, Citoyen de Tholose, contre les suspects Monopoles de plusieurs crimineux, satellites, & gens de vie resprouvée. *A Tholose*, *Jacques Colomiez*, 1530. in-4°. *t.* 13. *p.* 107.

Le Thrésor immortel trouvé & tiré de l'Escripture Saincte (ou Traité de l'Aumône) par Maistre *Jacques* SIREULDE, n'aguéres Huissier du Roy notre Sire en sa Court de Parlement à Roüen. A la fin duquel sont adjoustés plusieurs Chants Royaux, Ballades & Rondeaux, faicts & composés par aucuns Poëtes François, & présentez au Puy des paovres dudict Roüen. *A Roüen*, *chez Martin le Megissier*, 1556 in-8°. Le Privilége est du 16. Déc. 1555. On lit au commencement quelques vers de *Matthieu* DE'LANDE, Provincial de l'Ordre des Carmes & Doct. en Théo-

logie, & de *Romain* BRE'ART. *tom.* 13. *pag.* 106.

Cent Emblêmes Chreſtiens de Damoiſelle *Georgette* DE MONTENAY (en vers latins & en vers françois, avec figures; & quelques autres Poëſies de la même.) *A Zurich; Chriſtophe Froſchover*, 1571. in-4°. *t.* 13. *p.* 107.

Les Divines Poëſies de *Marc-Antoine* FLAMINIUS; contenantes diverſes Priéres, Méditations, Hymnes & Actions de Graces à Dieu. Miſes en françois, avec le latin, répondant l'un à l'autre. Avec (une Epitre en vers françois & un Sonnet à Marguerite de France &) pluſieurs Sonnets & Cantiques, ou Chanſons ſpirituelles pour loüer Dieu. A Madame Marguerite, Sœur du Roy très-Chreſtien Charles IX. par *Anne* DE MARQUETZ, Religieuſe de l'Ordre de S. Dominique à Poiſſy. *A Paris, chez Nicolas Cheſneau*, 1568. in-8°. *t.* 13. *p.* 110.

Sonnets Spirituels de feue très-vertueuſe & très-docte Dame Sœur *Anne* DE MARQUETZ, Religieuſe à Poiſſy, ſur les Dimanches & principales ſolemnités de l'année. A Madame de Freſnes *A Paris, chez Claude Morel*, 1605. in-8°. L'Epitre Dédicat. en proſe eſt de *Marie* DE FORTIA, Religieuſe de Poiſſy. On trouve enſuite diverſes Piéces à l'honneur d'*Anne* de Marquetz, par RONSARD, DORAT,

SANGUIN, COINTEREL, S. A. R. Relig. de Poissy, S. C. D. P. Relig. de Poissy, MONSIGOT, & A. DE MONT: & à la fin des Sonnets, autres Poësies sur le même sujet, par *Baptiste* BADERI, P. COINTEREL, S. A. R. Relig. de Poissy, & autres qui ne sont point nommés. *t.* 13. *p.* III.

Poësies diverses d'*Etienne* DU TRONCHET, Secrétaire de la Royne Mere du Roy, auparavant Secrétaire de Jean d'Albon, Seigneur de S. André, & de Jacques d'Albon, dit le Maréchal de St. André, & Thrésorier du Domaine du Comté de Forez; dans le *Parnasse des Poëtes François Modernes*, &c. recueilli par *Gilles* CORROZET, & imprimé en 1572. *V.* Corrozet. *t.* 13. *p.* 111.

Autres Poësies du même, avec ses *Lettres Missives & familiéres* (en prose) *à M. Albert de Gondy, Conte, Doyen, Baron de Retz*, &c. *A Paris, par Lucas Breyer*, 1569. in-4°. *t.* 13. *p.* 119-123.

Les Paysages contenans dix-neuf Odes, dont la septiéme est un Dialogue du Papillon & de l'Auteur. La Tourterelle. A la Caille. Au Lyerre. A l'Olivier. Au Serpent. Aux Grenouilles. A la Plaine. Aux Mouches à miel. Les Fourmis. Le Vent. Le Songe du Sauffay: sur le trespas du Sieur de la Fontaine la Guion, Capitaine de 50 lances de Sa Majesté. Par *Adrien*

du GUESDOU, Seigneur du Sauffay. *A Paris*, *Gabriel Buon*, 1573. in-4°. *t.* 13. *p.* 124.

La Marguerite, autrement la Jeunesse de l'Auteur, contenant 39 Sonnets. Plus l'Hermitage, contenant 19 Sonnets. Répréhension notable pour ce tems, de Vetturie Dame Romaine, à son fils Coriolan, tenant Rome assiégée : Sonnets faicts à Rome. Par le même. *A Paris*, *Mettayer* & *Challange*, 1574. in-4°. *tom.* 13. *pag.* 124.

Le premier Livre des Mignardises & gaies Poësies de A. D. C. A. M. (*Antoine* DE COTEL, Conseiller au Parlement de Paris) Avec quelques Traductions, Imitations & Inventions, par le mesme Autheur. *A Paris*, *Gilles* ROBINOT, 1578. in-4°. *t.* 13. *p.* 125-129.

Le grand Chemin céleste de la Maison de Dieu pour tous vrais Pélerins célestes, traversans les deserts de ce Monde; & des choses requises pour parvenir au port de salut. Par *Artus* DESIRE', de même que les Ouvrages suivans. *A Paris*, *chez Thibaut Bessaut*, in-8°. sans date, *t.* 13. *p.* 133. & 139-140.

Lamentation de Nôtre Mere sainte Eglise, sur les contradictions des hérétiques, suivant l'erreur des faux défectueux. *Paris*, *Veuve de Pierre Vidoux*, 1545. in-8°. *t.* 13. *p.* 133.

La Loyauté consciencieuse des Tavernieres, in-16. sans datte, ni nom de lieu. Le même, selon la Croix du Maine sous ce titre : La Loyauté consciencieuse des Taverniers. *A Paris*, *Buffet*, 1550. *t.* 13. *p.* 133. & 134.

Les Combats du fidéle Baptiste, Pelerin Romain, contre l'Apostat Anti-papiste, tirant à la Synagogue de Genève, Maison Babilonique des Luthériens : ensemble la Description de la Cité de Dieu, figurée à Nostre Mere sainte Eglise, assiégée des malheureux hérétiques, qui se sont levés contre elle devers Midy, Orient, Occident & Septentrion : avec l'assaut des fidelles Chrestiens appellés pour défendre laditte Cité : ensemble aussi la Complainte de la susdicte Eglise contre les susdicts hérétiques ennemis de la Foy. *A Roüen*, *au Portail des Libraires*, *par Robert & Jehan Dugort*, freres, 1552. in-16. *tom.* 13. *pag.* 134. & 135-139.

Hymnes Ecclésiastiques traduits en ryme françoise sur les mêmes Chants de l'Eglise. *A Roüen*, *chez les mêmes*, 1553. in-16. *to.* 13. *p.* 134.

Le Miroir des francs Taulpins, autrement dits Antichristiens Luthériens ; ou le Défensoire de la Foy Chrestienne. *A Angers*, sans datte ; *à Paris*, *Jean Rüelle*, 1554. in-8°. selon du Verdier. Le même,

fous ce titre : Le Deffensoire de la Foy Chreftienne, avec le Miroër des francs Taupins, autrement nommés Luthériens. Nouvellement composé par A. D. *Paris*, *Jean Rüelle*, 1567. in-24. *t.* 13. *p.* 134.

Autre Edition *à Paris*, *par Jean Rüelle*, 1567. in-24. fous ce titre : *Le Deffensoire de la Foy Chreftienne, avec le Miroir des francs Taupins, autrement nommés Luthériens. Nouvellement composé par A. D.* Cet Ouvrage en vers eft divisé en 27 Chapitres précédés chacun d'une Figure en bois.

L'Exemplaire & Probation de jeûne & abftinence de la chair. Avec la mort & passion des faints Machabées. A Paris, par Magdeleine Bourfette, 1556. in-16. Cet Ouvrage eft en profe.

Les Batailles & Victoires du Chevalier Célefte contre le Chevalier Terreftre, l'un tirant à la maifon de Dieu, l'autre tirant à la maifon du Prince du Monde, chef de l'Eglife maligne. Avec le terrible affaut donné contre la fainte Cité de Hiérufalem, figurée à Noftre fainte Mere Eglife, environnée des ennemis de la Foy. *A Paris*, 1557. in-16. *t.* 13. *p.* 134.

Les Grandes Chroniques & Annales de Paffe-par-tout, vers 1558. Du moins y eût-il alors une réfutation de cet Ouvrage, fous ce titre ; Réponfe au Livre d'*Artus* Defiré, intitulé : Les Grandes Chroni-

ques, &c. faite par *Jacques* BIENVENU, Citoyen de Genève. *A Genève*, 1558. in-16. en vers. *t.* 13. *p.* 134.

Articles du Traité de la Paix entre Dieu & les hommes. *A Paris*, *Pierre Gaulthier*, 1558. selon la Croix du Maine, qui ne dit pas si cet écrit est en prose ou en vers. *t.* 13. *p.* 134.

Contrepoison des 52 Chansons de *Clément* MAROT, faussement intitulées par lui Psalmes de David, fait & composé de plusieurs bonnes Doctrines & Sentences préservatives d'hérésie. *A Roüen*, *Jean Oreval*, 1560. in-16. It. *Paris*, *Pierre Gaultier*, 1561. & 1562. in-8°. Avec des Additions de certains lieux & passages des Œuvres dudit Marot, par lesquels l'on connoistra l'hérésie d'iceluy. *t.* 13. *p.* 134.

Plaisans & harmonieux Cantiques de Dévotions, qui sont un deuxiéme contrepoison aux 52 Chansons de *Clément* MAROT. *Paris*, *Gaultier*, 1561. in-8°. *tom.* 13. *p.* 134.

La grande source & fontaine de tous maux, procédante de la bouche des blasphémateurs du saint Nom de Dieu. Avec l'ingratitude des mauvais riches envers les pauvres ; & de la perdition des enfans par l'incorrection des peres & meres. *Paris*, *Gaultier*, 1561. in-8°. *t.* 13. *p.* 134.

Dispute de Guillot le Porcher & de la Bergere de St. Denys en France, contre Jean Calvin. *Paris*, *Jean Rüelle*, 1568. in-16. *t.* 13. *p.* 141.

L'origine & source de tous les maux de ce monde par l'incorrection des peres & meres envers leurs enfans & de l'inobédience d'iceux, ensemble de la trop grande familiarité & liberté donnée aux servants & servantes. Avec un petit Discours de la Visitation de Dieu envers son Peuple Chrestien, par affliction de guerre, peste & famine. Paris, Jean Dallier, 1571. in-8°. Ouvrage en prose. *tom.* 13. *pag.* 141.

Les Grands jours du Parlement de Dieu, publiez par saint Matthieu, où tous Chrestiens sont adjournés à comparoître en personne sur les blasphémes, tromperies, & déceptions du Régne qui court. *Paris*, 1574. in-16. *t.* 13. *p.* 141.

La Singerie des Huguenots, Marmots, & Guenons de la nouvelle dérision Théodobesziéne; contenant leur Arrest & Sentence par jugement de raison naturelle. *Paris*, *Guill. Julien*, 1574. in-8°. en prose & en vers. *t.* 13. *p.* 141.

Le moyen de voyager sûrement par les champs, sans être détroussés des larrons & voleurs, & le chemin que doivent tenir les Voyageurs, Pélerins & Marchands; &

commence par le Chapeau du Pélerin Céleſte contre la concupiſcence charnelle. *A Paris*, *Antoine Houic*, 1575. in-8°. *t.* 13. *p.* 141.

Deſordre & ſcandale de France par les états maſqués & corrompus, contenant l'éternité des peines dû[illegible] pour les péchez, & de la rétribution des Elus & des Prédeſtinez de Dieu. *Paris*, *Guill. Julien*, 1577. in-8°. *t.* 13. *p.* 141.

Le Ravage & Déluge des Chevaux de loüage, contenant la fin & conſumation de leur miſérable vie. (En Proſe.) Avec le Retour de Guillot le Porcher, ſur les miſéres & calamitez de ce régne préſent. (En vers.) *A Paris*, *Guill. Julien*, 1578. in-8°. Dans le premier de ces deux Ouvrages, Deſiré repréſente en peu de mots la miſére des Chevaux de loüage, & déclare enſuite que par ces Chevaux il entend *ces malheureux Diables déchaiſnez*, *Déiſtres & Souldarts de noſtre Pays France*, *qui précédent toute Nation en malice & cruauté.* Une Piéce de vers contre eux termine ce premier Ouvrage. Le ſecond eſt un Dialogue entre Guillot repréſentant Deſiré luimême & la Bergere de S. Denys. *tom.* 13. *pag.* 141.

Traſibule Phénice, (Comédie, ou plutoſt Farce) par un Anonyme. Traduitte du Vulgaire Arabic en bon Roman intelligible. *A Roüen*, (Genève) 1561. in-8°. *t.* 13. *p.* 141-145.

Sonnets ſpirituels recueillis, pour la pluſpart, des anciens Théologiens tant Grecs que Latins, commentés en proſe par le même. Avec quelques autres petits Traitez poëtiques de ſemblable matiére. Par *Jacques* DE BILLY, Abbé de St. Michel en l'Herm, &c. *A Paris*, *Nicolas Cheſneau*, 1575. in-8°. *t.* 13. *p.* 146.

Livre ſecond des Sonnets ſpirituels, &c. par le même. *A Paris*, 1578. in-16. *t.* 13. *p.* 146.

Six Livres du ſecond Avénement de Noſtre Seigneur, en vers, par le même: avec un Traité de S. Baſile, du Jugement de Dieu, &c. qui ſert comme de Préface: plus les Quatrains ſententieux de St. Grégoire, Evêque de Nazianze, avec une bréve & familiére Expoſition. Par le même. *A Paris*, *Guillaume Chaudiere*, 1576. in-8°. *t.* 13. *p.* 147.

La cinquiéme Eglogue des Bucoliques de Virgile, tranſlatée de Latin en (vers) françois. (Avec d'autres Poëſies) par *Ferrand* DEBEZ (depuis, Principal du Collége du Pleſſis, & Recteur de l'Univerſité de Paris.) *A Paris*, *chez Chreſtien Wéchel*, 1548. in-4°. *t.* 13. *p.* 155.

Deux Déplorations en forme d'Eclogue, l'une de feu M. d'Orléans, l'autre de feu M. d'Anguien: avec aultres Traductions. Par le même. Dans le volume précédent.

Inſtitution Puérile, à Charles d'Alonville, Jean & Chriſtophle de Thou, Chriſtophle Bouguier, & Gaſpar Viallet. Par le même. *A Niſmes*, 1553. ſelon la Croix du Maine. *t.* 13. *p.* 155.

Esjoüiſſance de Niſmes, du Siége Préſidial eſtabli, & du Collége nouvellement érigé pour la jeuneſſe. *A Avignon, par Barthelemi Bonhomme, in-8°.* 1553. Par le même. *t.* 13. *p.* 156.

Les Epîtres Héroïques amoureuſes aux Muſes, dédiées à Dieu, Mœcénas très-libéral. Avec l'Expoſition des noms propres, miſe au bas de chaſque Eſpitre. *A Paris, Claude Micard*, 1579. in-8°. Par le même. (Il y a ſix Epîtres à Dieu très-bon & invincible Mécénas; à Mnemoſyne; à Calliope; à Clio; à Erato; à Uranie.) *t.* 13. *p.* 156.

Eglogue, ou Bergerie, à cinq perſonnages, contenant les abus du mauvais Paſteur, & montrant que bienheureux eſt qui a crû ſans avoir vû. Par F. D. R. P. & M. (attribuée au même.) *A Lyon*, 1563. in-8°. *t.* 13. *p.* 156.

Chant Paſtoral ſur les Nôces de très-illuſtres Princes & Princeſſes Philippe d'Autriche Roi des Eſpagnes, & Madame Eliſabeth, Aînée du Roy très-Chreſtien Henri II. & d'Emmanüel Philibert, *Duc*

de Savoye, Prince de Piémont, avec Madame Marguerite, fille & sœur des Rois François I. & Henri II. par *François* DE BELLEFOREST. *A Paris*, 1559. in-8°. *t.* 13. *p.* 161.

Chant funébre sur le trépas d'Henri II. Roi de France. Par le même. *A Paris*, 1559. *t.* 13. *p.* 161.

La Chasse d'Amour, avec les Fables de Narcisse, & Cerbere: auxquelles sont adjoustés divers Sonnets. Par *Françoys* DE BELLEFOREST, Comingeois. Dédié aux deux sœurs, Mesdamoiselles Marguerite & Marie de Cotte-Blance. *A Paris, Michel Fezandat*, 1561. in-8°. *tom.* 13. *p.* 162-164.

Remontrance aux Princes de ne traiter d'accord, ni faire paix avec les séditieux & rebelles, traduitte des vers latins de *Léger* DU CHESNE, en vers françois. Par le même. *A Paris*, 1561. in-8°.

Poëme Historial touchant l'origine, l'antiquité & excellence de la Maison de Tournon. Par le même. *Paris*, 1568. in-8°. *t.* 13. *p.* 162.

Pastorale Amoureuse, contenant plusieurs Discours non moins profitables que récréatifs, avec la description des Paysages, le tout en vers, où sont introduits Turne, Sylvie, Camille & Alpin. Par le même. *A Paris*, 1569. *t.* 13. *p.* 162.

Déploration ſur la mort de M. le Comte de Briſſac, Meſſire Timoléon de Coſſé. Avec le Tombeau dudit Seigneur. *Paris*, 1569. *t.* 13. *p.* 162.

Diſcours de la brave réſiſtance faite aux rebelles l'an 1567. par Madame de Tournon, Comteſſe de Rouſſillon, nommée Claude de Turaine, eſcrit premiérement en vers latins par *Jean* VILLEMIN, & depuis traduit en françois par BELLEFOREST. *A Paris*, 1569.

Déploration ſur la mort de M. le Comte de Martigues, Sébaſtien de Luxembourg. *A Paris.* Par le même. *t.* 13. *p.* 161.

Complainte ſur la mort de M. le Duc d'Aumale. *A Paris.* Par le même. *tom.* 13. *p.* 161.

Les premiéres Œuvres Poëtiques de *Joachim* BLANCHON (de Limoges.) Au très-Chreſtien Roy Henry III. Roy de France & de Pologne. *A Paris, pour Thomas Ferier*, 1583. in-8°. *t.* 13. *p.* 165.

La Tragédie d'Attilie (Attilius Régulus), par *Jean* de BEAUBREUIL, Lymoſin. *A Lymoges, par Hugues Barbou*, 1582. Elle eſt dédiée à Jean Dorat, dont l'Auteur, avoit été Diſciple. *t.* 13. *p.* 173.

Exécration ſur les infracteurs de la Paix. par

Par *Jean* DE LA JESSE'E. *A Paris*, *Jean Borel*, 1572. in-4°. *t.* 13. *p.* 181.

Les Ouvrages ſuivans ſont du même :

Nouveau Diſcours ſur le Siége de Sanſerre, depuis le commencement qu'il fut planté devant la Ville, au mois de Janvier 1573. juſqu'à préſent, le Camp du Roi étant encore aux environs d'icelle. Plus, une Complainte de la France en forme de Chanſon. *A Paris*, *Gilles Blaiſe*, 1573. in-8°. *t.* 13. *p.* 182.

Le Tombeau de très-excellent Prince Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, occis devant la Rochelle, en ce mois de Mars 1573. Plus l'Epitaphe du même en divers façons, de vers Latins Geſſeins, nouvellement inventé par le même Auteur. *Paris*. 1573. in-8°. *t.* 13. *p.* 182.

Les Soupirs de la France ſur le départ du Roi de Poloigne, en 27 Sonnets, faićts à ce propos en faveur des Princes & Grands Seigneurs de ce Royaume. *Paris*, *Gilles Blaiſe*, 1573. in-4°. *t.* 13. *p.* 182.

Le Tombeau de Henri de Foix, Comte de Candale, d'Eſterac & Bévauges en Guienne, occis au ſiége de Somieres en Languedoc. *Paris*, *Gilles Blaiſe*, 1573. in-4°. *t.* 13. *p.* 182.

La Rochéléïde, ou Diſcours en vers ſur

la Ville de la Rochelle, assiégée par le Camp du Roy; avec une Ode sur les troubles de la France. *A Paris*, *Gilles Blaise*, 1573. in-8°. *t.* 13. *p.* 182.

Discours en diverses Poësies sur l'entiére pacification des troubles advenus en ce Royaume. *Paris*, *Laurent Chancelier*, 1573. in-4°. *t.* 13. *p.* 182.

Ode sur le retour & avant-venue du Roi de Poloigne en France, avec la Déclaration des Seigneurs Polonois sur ledit retour. *A Lyon*, *Benoist Rigaud*, 1574. *t.* 13. *p.* 183.

Epitaphes de Marguerite de Valois, Duchesse de Savoie, l'une en vers Latins, l'autre en vers François. A la suite de la Harangue de *Charles* PASCHAL sur la mort de la même, traduite en fr. par CHAPUYS. *Paris*, 1574. in-8°. *tom.* 13. *pag.* 183.

La Grasinde de *Jean* DE LA GESSÉE: (avec un Sonnet, & la Remonstrance à Pierre de Ronsard.) *A Paris*, *Galliot Corrozet*, 1578. in-4°. *Item*, dans les premiéres Œuvres de l'Auteur. *t.* 13. *p.* 191.

Les Odes-Satyres, en nombre 10. avec cinq Sonnets. *Paris*, *Frédéric Morel*, 1578. in-4°. *t.* 13. *p.* 183.

Les premiéres Œuvres Françoises de

Jean DE LA JESSÉE, Sécrétaire de la Chambre de Monseigneur, François de France, Frere unique du Roi, Duc d'Anjou & de Brabant, Comte de Flandres, &c. *A Anvers*, *Christophe Plantin*, 1583. 4. Tomes in-4°. *t.* 13. *p.* 183-193.

Vers Latins & François sur la mort de Jean de Morel, Gentilhomme d'Ambrun, dans les Piéces recueillies sur le même sujet. *A Paris*, *Frédéric Morel*, 1583.

Larmes & regrets sur la maladie & trespas de M. de France, fils & frere de Rois (en vers.) Plus, quelques Lettres funébres (en Prose.) *A Paris*, le même, 1584. in-4°.

La Philosophie Morale & Civile du Sieur DE LA JESSÉE. Premiére Partie. Premiére Edition. *A Paris*, le même, 1595. in-8°. *t.* 13. *p.* 194.

Les premiéres Œuvres de *Jean* DE BOYSSIERES, *Montferrandin*, à Monsieur, Duc d'Anjou, Fils de France, & Frere unique du Roy. *A Paris*, *pour Claude de Montreuil*, 1578. in-12. *tom.* 13. *pag.* 196-199.

Secondes Oeuvres du même. *A Paris*, *par Jean Poupy*, 1579. in-12. *ibid.*

Troisiémes Œuvres du même. *A Lyon*, *par Louis Cloquemin*, 1579. in-4°. *ibid.*

La Croisade de *Jean* DE BOYSSIERES, Escuyer, Sieur de la Boyssiere en Auver-

gne. *A Paris, pour Pierre Sévestre, en la rue d'Arras*, 1584. in-12. Le Privilége est du 15 Juin 1583. *t.* 13. *p.* 199.

Oeuvres Spirituelles, partie en prose, partie en vers, selon du Verdier. *A Lyon, par Thibaut Anselin*, in-16.

Les Oeuvres Poëtiques de *Clovis* HESTEAU, Sieur de Nuysement, Secrétaire de la Chambre du Roy, & de Monsieur. Dédiées à Monsieur. *A Paris, pour Abel l'Angelier*, 1578. in-4°. *t.* 13. *p.* 201-205.

Poëme Philosophique de la Physique Minérale. Attribué au même. Où sont réfutées les objections des incrédules, & ennemis de cet Art. *A Paris*, 1620. in-8°. *t.* 13. *p.* 204.

Divers Sonnets, & autres Piéces Chymiques, qui sont en partie dans les Muses ralliées, & avec Basile Valentin, François, après les douze Clefs. Attribué au même. *t.* 13. *p.* 204.

La Table d'Hermès expliquée par Sonnets, avec un Traité du Sel secret des Philosophes. Attribué au même. *A Paris*, 1620. *t.* 13. *p.* 204.

Poëme sur l'Azoth des Philosophes. *A Paris*, 1624. in-8°. Avec le Livre, intitulé : Les douze Clefs de Philosophie, de

Basile VALENTIN, Religieux Bénédictin, &c. *t.* 13. *p.* 204.

La Génération de l'Homme, & le Temple de l'Ame : avec aûtres Oeuvres Poëtiques extraittes de l'Esculape de *René* BRETONNAYAU, Médecin, natif de Vernantes en Anjou. *A Paris, pour Abel l'Angelier*, 1583. in-4°. *t.* 13. *p.* 207-209.

Hymne Triomphal, au Roy. Par *Claude Estienne* NOUVELLET, Savoysien. *A Paris, Robert Granjon*, 1572. selon la Croix du Maine. *t.* 13. *p.* 213.

Ode sur la mort de Jean de Voyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Vicomte de Paulmy & de la Roche de Gènes. Dans le Tombeau de Jean de Voyer, fait par divers Auteurs en diverses Langues. *A Paris, Jean Bien-né*, 1571. in-4°. *tom.* 13. *pag.* 211.

Les Divinailles. A très haut & puissant Seigneur, Messire George de Mouxy, Comte de Montréal, &c. Ambassadeur pour son Altesse (de Savoie) en France. *A Lyon, Jean de Tournes*, 1578. in-4°. 24. pages. *t.* 13. *p.* 211.

L'Oreille du Prince. Ensemble plusieurs autres Oeuvres Poëtiques de G. (*Guillaume*) DU BUYS, Quercinois. *A Paris, par Claude de Montre-œil*, 1582. in-8°. *t.* 13. *p.* 217.

Les Oeuvres de *Guillaume* DU BUYS, Quercinois : contenant plusieurs & divers Traités : le Discours desquels n'apporte moindre vertueux fruict, qu'il est agréable, & plein de tout contentement, pour la diversité des matiéres dont il traicte. *A Paris, pour Jean Février*, 1583. in 12.

Les Oeuvres Poëtiques d'*Amadis* JAMYN. Au Roy de France & de Pologne. *A Paris, de l'Imprimerie de Robert Estienne par Mamert Patisson*, 1575. in-4°. Cotté par feuillets, non par pages. *tom.* 13. *pag.* 228-230.

Les Oeuvres Poëtiques d'*Amadis* JAMYN. Reveues, corrigées & augmentées en ceste derniére impression. Au Roy de France & de Pologne. *A Paris, par Mamert Patisson, au Logis de Robert Estienne*, 1579. in-12. (Du Verdier dit mal 1577.) *t.* 13. *p.* 228-230.

Le second Volume des Œuvres d'*Amadis* JAMYN, Secrétaire, & Lecteur ordinaire de la Chambre du Roy. Au Roy de France & de Pologne. *A Paris, Felix le Mangnier*, 1584. in-12. Avec Discours de la Philosophie (en prose) à Passicharis & à Rodanthe, & des Discours Académiques. *t.* 13. *p.* 230-231.

Epitaphe d'Anne Duc de Montmorency, Pair & Connestable de France, par le même : dans un Recueil de Piéces de

divers Auteurs sur le même sujet. *A Paris, par Ph. G. de Rouille*, 1567. in-4°.

La Nymphe Angevine au Roy Charles IX. par le même : dans le Recueil intitulé : *Magnificentissimi spectaculi, à Reginâ Regum matre in hortis suburbanis editi, in Henrici Regis Poloniæ nuper renunciati gratulationem, Descriptio, Jo. Aurato Poëtâ Regio Autore.* A Paris, Morelle, 1573. in-4°.

Recommandations d'*Augié* GAILLIARD, Poëte de Rabastens en Albigez, al Rey, per estre mez en cabal per la sio Magestat. in-8°. sans datte, en caractéres Italiques. *t.* 13. *p.* 232-236.

Lou Banquet d'*Augié* GAILLIARD, Roudié de Rabastens en Albigez. Al cal Banquet a bel cop de sortos de meises, per so que tout lou moun n'est pas d'un goust. Lou tout dédiat à Mousur de Seré, Seignhour de Courronssac. *A Paris, par François Audebert*, 1584. in-12. *ibid.*

Le même, en 1614. *A Paris, chez le même :* il n'y a rien de plus que dans l'Edition de 1584.

Le Torrent de pleurs funébres de *Jean* AUGIER, Sieur des Maisons-Neufves, Conseiller du Roi, Controlleur Général des Finances à Orléans, Maistre ancien des Eaux & Forests de la Ville, Bailliage,

Siége & Ressort d'Yssoudun, Secrétaire de feu Monseigneur le Duc d'Anjou, fils & frere du Roy. Dédié à honneste & vertueuse fille, Anne Augier (sa sœur.) *A Paris, par Pierre Mercier*, 1589. in-8°. *t.* 13. *p.* 236-238.

Le Limas. Par *Hubert-Philippe* DE VILLIERS, Conseiller du Roy, & Elû en l'Election de Clamecy. *A Paris, Nicolas Duchemin*, 1564. in-8°. *tom.* 13. *pag.* 241.

Cinq Livres de l'Erynne Françoise. Par *Ubert-Philippe* DE VILLIERS. &c. *A Paris, par Jehan le Blanc*, 1585. in-4°. *t.* 13. *p.* 240-243.

La Soltane, Tragédie. Par *Gabriel* BOUNYN. *A Paris, Guillaume Morel*, 1561. in-4°. Le Privilége est du 12. Décembre 1560. Plus, dans le même Vol. une Pastorale. *t.* 13. *p.* 243.

Ode sur la Médée *de Jean* DE LA PERUSE. Avec les Poësies du dernier, dont on a parlé ailleurs. Par le même. *tom.* 13. *pag.* 244.

Les Joyes & Allégresses pour le bienveignement & entrée du très-illustre Prince François Fils de France, & Frere unique du Roi en sa Ville de Bourges. *A Paris, Pierre Bouchier*, 1576. in-4°. Par le même. *t.* 13. *p.* 244.

Tragédie sur la deffaite de la Piaffe & la Picquorée, & Bannissement de Mars, à l'introduction de Paix & sainte Justice. Par le même. *A Paris, Jean Mestayer*, 1575. in-4°. *t.* 13. *p.* 244.

Satyre au Roi, contre les Républiquains. Avec l'Alectriomachie ou Joutte des Coqs (& autres Poësies Françoises & Latines.) Par le même *Gabriel* BOUNYN, Conseiller & Maître des Requestes Ordinaire de feu Monseigneur, Advocat en Parlement à Paris, & Baillif de Chasteauroux. *A Paris, Pierre Chevillot*, 1586. in-8°. *t.* 13. *p.* 245.

Le premier Livre des Poëmes de *Guillaume* BELLIARD, Secrétaire de la Royne de Navarre. Contenant les délicieuses Amours de Marc-Antoine & de Cléopâtre, les Triomphes d'Amour & de la Mort, & autres Imitations d'Ovide, de Pétrarque, & de l'Arioste. A la Royne de Navarre. *A Paris, Claude Gautier*, 1578. in-4°. *t.* 13. *p.* 247.

Diverses Poësies de *Robert* ESTIENNE, deuxiéme du nom, dans les Ecrits des Poëtes de son tems. *t.* 13. *p.* 250.

Plus du même : Stances sur la mort de Christophe de Thou, dans le Recueil intitulé : *Christophori Thuani Tumulus* : in-4°. *A Paris*, 1583. & dans les Vies des Es-

T v

tiennes, en Latin, *par Maittaire, à Londres*, 1709. in-8°.

Sonnet du même sur le même sujet, dans le Recueil de 1583. 20 Stances, & huit vers du même, sur la mort de Ronsard, dans l'Académie des Modernes Poëtes François, à M. de Nerveze, deuxiéme Partie; *à Paris*, 1599. in-12. & à la suite des Œuvres de Ronsard, t. 2. in-fol. Edit. de Paris, 1623. *t.* 13. *p.* 250.

Deux Discours en vers, du même, avec des Stances, & une Ode Pindarique, sur les Victoires de l'Amiral de Joyeuse : à la suite d'un *Discours*, en prose, *du Voyage de Monseigneur le Duc de Joyeuse, Pair & Admiral de France, en Auvergne, Givodan, & Roüergue; & de la prise des Villes de Malziou, Marveges & Peire. Escrit par un Gentilhomme de l'Armée dudit Seigneur, à un sien Amy.* A Paris, *par Mamert Patisson, Imprimeur du Roy*, 1586. in-8°. *t.* 13. *p.* 290.

Les Amoureuses Occupations de *Guillaume* DE LA TAISSONNIERE, D. de Chanein; à sçavoir, Strambotz, Sonetz, Chants & Odes Lyriques. *A Lyon, par Guillaume Roüille*, 1556. in-8°. *tom.* 13. *pag.* 251-255.

Fragmens poëtiques : à sçavoir, 17 Son-

nets. La Cigale. Elégie sur la misére de sa vie. Chant responsif à celui de Phidias. Fantasie sur un Pourtraict. Gayeté. *A Lyon*, *par Antoine du Rosne*, 1561. in-8°. Par le même. *t.* 13. *p.* 252.

Sourdine Royale. Poëme (par le même) sonnant le Boutefelle, l'Acheval, & à l'Estendart, à la Noblesse Catholique de France pour le secours de Nostre Roy très-Chrestien Charles IX. *A Paris*, *Frédéric Morel*, 1569. in-8°. *t.* 13. *p.* 252.

Idyllie de la modeste & vertueuse amitié d'un Gentilhomme non Courtisan envers sa Maîtresse. *A Paris*, *Morel*, 1569. in-8°. Par le même. *t.* 13. *p.* 252.

Passions Amoureuses chantées à sa beauté & bonne grace de Anne de Bellegarde, Damoyselle Savoysienne. *A Lyon*, *Pierre Roussin*, 1574. in-16. Par le même. *t.* 13. *p.* 252.

L'Atiffet des Damoiselles, premiére & plus importante Piéce de leur embellissement. (C'est l'institution de la belle créance ou nourriture d'une fille de grand Maison.) Avec un Epithalame sur le Mariage de Loys de Corgenon de la Baulme, Comte de St. Amour, &c. avec Catherine de Bruges, Princesse de Stechincs, Comtesse de Wincestre. *A Paris*, *Morel*, 1575. Par le même. *t.* 13. *p.* 252.

Les Œuvres de Mesdames DES ROCHES, de Poitiers, mere & fille. *A Paris, Abel l'Angelier*, 1578. in-4°. C'est la premiére Edition.

Les mêmes, sous le même titre, page pour page jusqu'à la 160. *ibid.* 1579. in-4°. Cette seconde Edition est augmentée depuis la page 160. & l'addition, qui est de 32 pages, consiste dans un Acte de la Tragi-Comédie de Tobie, une Piéce à *Charite*, & une Chanson. Le titre porte: Deuxiéme Edition corrigée & augmentée de la Tragi-comédie de Tobie, & autres Œuvres poëtiques.

Les premiéres Œuvres de Mesdames DES ROCHES, de Poitiers, mere & fille, corrigées, & augmentées de six Dialogues. Avec une Tragi-comédie de Tobie, & autres Œuvres poëtiques. Troisiéme Edition, *à Roüen, chez Robert Féron*, 1604. in-12. *t.* 13. *p.* 259.

Les secondes Œuvres de Mesdames DES ROCHES, de Poitiers, mere & fille. *A Poitiers, pour Nicolas Courtoys*, 1583. in-4°. *t.* 13. *p.* 261.

Les mêmes, augmentées de deux Dialogues: le premier traite de Placide & Sevére: le second traite d'Iris & Pasithée, avec la Puce, & la Chanson de Cincero &

de Charite. *A Roüen*, *Robert Féron*, 1604. in-12. *t.* 13. *p.* 258-265.

La Puce de Madame DES ROCHES. Qui est un Recueil de divers Poëmes Grecs, Latins & François, composés par plusieurs doctes personnages aux Grands jours tenus à Poitiers l'an 1579. *A Paris*, *Abel l'Angelier*, 1583. in-4°.

Panthée, Tragédie prise du Grec de Xénophon. Par *Julien* (dit Caie-Jules) DE GUERSENS, depuis Sénéchal de Rennes en Bretagne. *A Poitiers*, *par les Bouchets*, 1571. in-4°. *t.* 13. *p.* 266.

Les Cornes, Poëme, par le même; & plusieurs Poëmes sur le Mariage d'Anne, Duc de Joyeuse; cités par la Croix du Maine. *t.* 13. *p.* 268.

Hymne de Clémence, composé & présenté au Roy, par *Claude* PELLEJAY, Secrétaire de Monseigneur Duc d'Anjou, de Bourbonnois & d'Auvergne, frere du Roy. *A Paris*, *Denys Dupré*, 1571. in-4°. *t.* 13. *p.* 269.

La Puce d'*Odet* DE TOURNEBU, (Turnebe) Advocat en la Cour de Parlement. *t.* 13. *p.* 272.

Sonnets, du même (au nombre de douze sur les ruines de Luzignan en Poitou.) *t.* 13. *p.* 271.

(La Puce, & ces Sonnets, se lisent *fol.* 31. *& suiv. & fol.* 71. *& suiv.* d'un Recueil, intitulé : La Puce de Madame DES ROCHES. Qui est un Recueil de divers Poëmes Grecs, Latins & François, composez par plusieurs doctes personnages aux Grands jours tenus à Poitiers l'an 1579. *A Paris, l'Angelier*, 1583. in-4°.)

Les Contens, Comédie en Prose, du même. *Paris*, 1584. *t.* 13. *p.* 272.

Les premiéres Œuvres poëtiques de Madamoiselle *Marie* DE ROMIEU, Vivaroise. Contenant un brief Discours, que l'excellence de la femme surpasse celle de l'homme, non moins récréatif que plein de beaux exemples. (Et autres Poësies.) Le tout, à très-haute & très-illustre Princesse Madame Marguerite de Lorraine, Duchesse de Joyeuse. *A Paris, pour Lucas Breyer*, 1581. in-12. *t.* 13. *p.* 272.

Meslanges de Poësies. Par *Jacques* DE ROMIEU, Secrétaire Ordinaire de la Chambre du Roy. *A Lyon, Benoît Rigaud*, 1584. in-8°. *t.* 13. *p.* 274.

Les premiers Exercices poëtiques de *Jean* DE VITEL, Avranchois. Contenans l'Hymne de Pallas, la Prise du Mont St. Michel, l'imitation de deux Idylles du Grec de Théocrite, Discours, Eglogues, Odes, Elégies & Tombeaux. A très-

Illustre Prince & révérendissime Prélat M. Charles de Bourbon Cardinal de Vendosme, Archevesque désigné de Roüen. *A Paris*, *Estienne Prevosteau*, 1588. in-12. *t.* 13. *p.* 280-286.

Diverses Poësies de *Jean* DORAT, Professeur Royal en Langue Grecque, (au nombre de 15 Piéces) dans le Recueil de ses Poësies Latines, en deux Parties. *A Paris*, *Guillaume Linocier*, 1586. in-8°. *t.* 13. *p.* 293.

Du même, Eloge de Charles IX. in-4°. avec les vers latins du même, auxquels répondent ces vers françois, dans le Recueil suivant. *t.* 13. *p.* 294.

Du même, deux Piéces en vers françois, avec plusieurs en vers latins, sur la mort d'Anne de Montmorenci, Connestable de France : dans le Recueil intitulé : Epitaphes sur le Tombeau de haut & puissant Seigneur Anne Duc de Montmorenci, Pair & Connestable de France. Par J. DORAT, Poëte Grec & Latin, du Roy ; *Pierre* DE RONSARD, Gentilhomme Vendomois, & autres doctes personnages. En diverses Langues. *A Paris*, *par Ph. G. de Roville*, 1567. in-4°.

Epithalame ou Chant Nuptial sur le Mariage d'illustres Prince & Princesse, Henry de Lorraine, Duc de Guyse, & Catarine de Cléves, Comtesse d'Eu,

auquel Epithalame chantent deux demy-chores, l'un de jouvenceaux, l'autre de pucelles. (Par le même.) *A Paris*, 1571. selon du Verdier. *t.* 13. *p.* 294.

Premiére partie des Sonnets Exotériques de G. M. D. J. (*Gérard-Marie* IMBERT.) *A Bourdeaux*, *Simon Millanges*, 1578. in-8°. *t.* 13. *p.* 296.

Les Amours de *Christophe* DE BEAUJEU, Baron dudit Beaujeu, & Seigneur de Jeaulges. Ensemble le premier Livre de la Suisse, composé par le mesme Autheur. Dédié à M. le Président Brisson. *A Paris*, *Didier Millot*, 1589. in-4°. *t.* 13. *p.* 300-303.

La Semaine, ou Création du Monde de *Guillaume* DE SALUSTE, Seigneur du Bartas, revüe & corrigée par l'Auteur. Avec Commentaires, Argumens & Annotations, par *Simon* GOULARD, de Senlis. Le tout en meilleur ordre & forme qu'ès précédentes Editions. *A Paris*, *Michel Gadouleau*, 1583. in-4°. *tom.* 13. *pag.* 312-320.

La seconde Semaine de *Guillaume* DE SALUSTE, Seigneur du Bartas, revûe par l'Auteur. Au Roy de Navarre. *A Paris*, *à l'Olivier de P. l'Huillier*, in-4°. 1584.

La Judith de *G.* DE SALUSTE, Sei-

gneur du Bartas, revûe & augmentée d'Argumens, Sommaires & Annotations. A Madame Marguerite de France, Reine de Navarre. *A Paris*, *Michel Gadouleau*, 1583. in-4°. L'Uranie, ou la Muse Céleste, du même, est à la suite de ce volume, avec les deux Poëmes suivans: 1. Le Triomphe de la Foy, en 4 Chants, à Guy du Faur, Seigneur de Pibrac, Conseiller du Roy en son Conseil privé, & Président en sa Cour de Parlement à Paris. 2. Poëme dressé pour l'accueil de la Reine de Navarre, faisant son Entrée à Nérac. *tom.* 13. *pag.* 310-312.

Les Œuvres de *G.* DE SALUSTE, Seigneur du Bartas, revûes, corrigées, augmentées de nouveaux Commentaires, Annotations en marge: & embellies de Figures sur tous les jours de la sepmaine. Plus, a été adjousté la premiére & seconde partie de la suitte, avec l'Argument général & amples Sommaires au commencement de chacun Livre, par *Simon* GOULART, Senlisien. Derniére Edition, *à Paris*, *Claude Rigaud*, 1611. in-fol. *t.* 13. *p.* 310-320.

La Susanne de *Didier* ORIET, Escuyer Lorrain, Portuois. *A Paris*, *chez Denys Duval*, 1581. in-4°. *t.* 13. *p.* 320.

Les Poëmes de *Pierre* DE BRACH, Bourdelois. Divisés en trois Livres. *A Bourdeaux*, *par Simon Millanges*, 1576.

in-4°. Le Privilége est du 5 Aoust 1574. accordé à Millanges pour tous les Livres approuvés par l'Archevêque de Bourdeaux. *t.* 13. *p.* 325-330.

Le Cousin, Poëme. Par *Florimond* DE RÉMOND, Conseiller au Parlement de Bourdeaux. Deux Sonnets du même, dans les Poësies de *Pierre* DE BRACH. Vers, du même, répandus dans ses Ouvrages en prose. *t.* 13. *p.* 330-339.

Sonnets, Elégie, Stances par *Jean* DE SPONDE, Conseiller & Maître des Requêtes du Roi (frere aîné de Henri de Sponde, Evêque de Pamiés) dans le Recueil intitulé: L'Académie des Modernes Poëtes François, remplie des plus beaux vers que ce siécle réserve à la postérité. A M. de Nerveze. *A Paris, Anthoine du Brueil*, 1599. in-12. Dans le Temple d'Apollon, de 1611; dans diverses Editions des Muses ralliées de d'Espinelle, & dans d'autres Recueils. *t.* 13. *p.* 338.

Odes du Gave, Fleuve en Bearn, du Fleuve de Garonne, avec les tristes Chants à sa Caranite. Par *Bernard* DU POEY, de Luc en Bearn. *A Tolose, par Guyon Boudeville*, 1551. in-8°. *t.* 13. *p.* 339.

Poësie en diverses Langues sur la naissance de Henri de Bourbon, fils d'Antoine de Bourbon, Duc de Vendosme, Comte d'Armaignac, & Jeanne d'Albret, fille

unique de Henry d'Albret, Roy de Navarre, & né au Chasteau de Pau au mois de Novembre 1553. *A Tolose, par Jacques Colomiez*, 1554. in-8°.

Euvres de *Jean-Antoine* DE BAYF, Secrétaire de la Chambre du Roy. Contenant neuf Livres de Poëmes. Sept Livres des Amours. Cinq Livres des Jeux. Cinq Livres des Passe-temps. *A Paris, Lucas Breyer*, 1572 & 1573. in 8°. 2. vol. *t.* 13. *p.* 356-362.

Le premier Livre des Météores, & présages d'Orpheus sur les tremblemens de terre (faisant partie du Recueil précédent.) *A Paris, Robert Etienne*, 1567. in-4°.

Etrénes de poëzie fransoëse an vers mesurés. Au Roë. A la Reine Mere. Au Roë de Poulône. A Monseiñeur Duk d'Alanson. A M. le Grand Prieur. A M. de Nevers, & autres. Les Bésoñes & jours d'Hésiode. Les vers dorés de Pitagoras. Ansenemans de Faukilides. Ansenemans de Naumace aux filles à marier. *A Paris, de l'Imprimerie de Denys-Duval*, 1574. in-4°. *t.* 13. *p.* 362.

Premiére Salutation au Roy sur son avénement à la Couronne de France. Par le même. *A Paris, Frédéric Morel*, 1575. in-4°. (En Stances de six vers de huit syllabes.) *t.* 13. *p.* 363.

Seconde Salutation au Roy très-Chreftien Henri III. entrant en fon Royaume ; *ibid.* 1575. in-4°. *ibid.*

Epître au Roy (par le même) fous le nom de la Royne fa mere, pour l'inftruction d'un bon Roy. (En vers héroïques) *ibid.* 1575. in-4°. *ibid.*

Mimes, Enfeignemens & Proverbes, par le même. *A Paris*, *Lucas Breyer*, in 12. 1576. en 2. livres. Les mêmes, augmentés de deux livres, *ibid. Mamert Patiffon*, 1597. in-18. Les mêmes, en 4 livres, *à Tournon*, *par Claude Michel*, 1619. in-18. *t.* 13. *p.* 363.

Tombeau de la Royne de Navarre, ou Traduction de cent Diftiques Latins des trois fœurs *Anne*, *Marguerite* & *Jeanne* DE SEYMOUR, Princeffes Angloifes, fur le trefpas de l'incomparable Marguerite, Royne de Navarre, & autant de Quatrains François. (Par le même, conjointement avec *Joachim* DU BELLAY, & *Nicolas* DENISOT.) *A Paris*, *Michel Ferrandat*, 1551. in-8°. *t.* 13. *p.* 363.

Chanfons Spirituelles, imprimées en Mufique par *Adrian* LE ROY, felon du Verdier. (Par le même.) *t.* 13. *p.* 362.

Vers récités en Mufique devant le Roi, au Feftin de MM. de la Ville de Paris, le

6 Février 1578. auxquels deux bons Anges de la Ville entre-parlent. *A Paris*, *Frédéric Morel*, 1578. in-4°. *t.* 13. *p.* 363.

Traduction d'un Chant d'allégresse, pris des vers Latins de *Léger* DU CHESNE, sur la naissance de François de Gonzague, fils de M. de Nevers ; au devant de l'Histoire de Calchondile, trad. par VIGENERE ; avec un second Chant sur le même sujet, traduit par le même BAYF, des vers latins de *Camille* FALCONNETI, aveugle Siennois. *t.* 13. *p.* 363.

Jean TABOUROT, Official de Langres, Auteur du *Calendrier des Bergers en Dialogue*, & d'un Traité sur la Danse, a fait quelques vers qui se trouvent dans le *Dictionnaire des Rimes*, imprimé en 1588. & dans le XXe. Chapitre des Bigarrures d'*Estienne* TABOUROT, son neveu. *tom.* 13. *p.* 372.

La Synathrisie, ou Recueil confus, par *Estienne* TABOUROT, dit le Seigneur des Accords (sous le nom de Jean Des Planches, Imprimeur à Dijon.) *A Dijon*, 1567. in-4°.

Le même, sous le titre : La Synathrisie, *aliàs* Recueil confus, faict par *Jean* DES PLANCHES. *A Roüen*, *par Michel Tertulier*, 1575. in-8°. *t.* 13. *p.* 370.

Voyez aussi le tom. 12. *pag.* 413.

La Coupe poëtique, la Marmite, & autres Poësies, à l'imitation des Grecs, par le même en 1564. *t.* 13. *p.* 367.

Sonnets, par le même. *A Paris*, *Galiot Dupré*, 1572. in-8°. *t.* 13. *p.* 368.

Autres Poësies dans les Bigarrures du même, & Sonnets à la tête de divers Ecrits d'Auteurs différens. Plus, quelques Poësies dans la main d'*Estienne* PASQUIER, & une Epigramme parmi les Poësies du même. *t.* 13. *p.* 368.

Les Touches du Seigneur DES ACCORDS. A la suite des Bigarrures du même. *t.* 13. *p.* 368.

Autres Touches en trois Livres. *A Paris*, 1585. in-16. *t.* 13. *p.* 369.

Discours du même en vers sur ce qui s'est fait au Baptême de Léonor-François de Saulx, fils de M. le Vicomte Jean de Tavanes, le 14 Mai 1581. *A Dijon*, 1581. in-4°. *t.* 13. *p.* 368.

La Défense & la Louange du Pou, ensemble celle du Ciron, par le Seigneur DES ACCORDS. *A Langres*, *Jean Desspreys*, 1597. in-12. *t.* 15. *p.* 369.

Nota. Les Bigarrures du Seigneur DES ACCORDS n'ont que deux Livres. Le se-

cond est appellé quatriéme Livre, par un caprice de l'Auteur, & pour se conformer d'autant plus à son titre, comme il le dit lui-même dans l'Avant-propos.

Théâtre Tragique de *Roland* BRISSET, Gentilhomme Tourangeau, Sieur du Sauvage, Avocat au Parlement de Paris. (Contenant 5 Tragédies : sçavoir, Hercule furieux ; Thyeste ; Agamemnon ; & Octavie, prises de Senèque ; & Baptiste, prise de Buchanan.) *A Tours, par Claude Monstrœil*, 1590. in-4°. *t.* 13. *p.* 373.

Andromaque, Tragédie du même, selon la Croix du Maine : mais cette Piéce n'a point été imprimée.

La Diéromene, ou le Repentir d'Amour, Pastorale, traduitte de l'Italien de *Louis* GROTO. Voyez le t. 8. de cette Bibliothéque. *t.* 13. *p.* 373.

Le premier Livre de la Flamme d'Amour, dédié à M. le Duc de Nemours : avec l'Histoire de Padre miracle, & de l'Amant fortuné, en prose : plus, diverses Poësies. Par *Claude* DE TRELLON. *A Lyon, Jean Veyrat*, 1592. in-8°. *tom.* 13. *p.* 378.

Les Oeuvres poëtiques du Sieur DE TRELLON, nouvellement revûes & corrigées. Contenant la Muse Guerriére, en deux Livres : la Flamme d'Amour, divisée

en deux Livres : Histoire de Lénocrite & de l'Amant fortuné, en prose : Flammes Divines & Spirituelles de l'Amour de Dieu & mespris du Monde : Hermitage du Sieur DE TRELLON, augmenté, & corrigé de nouveau, avec ses regrets & lamentations. *A Lyon, par Claude Michel, Libraire de Tournon*, 1594. in-12. *tom.* 13. *p.* 378-380.

La Muse Guerriére, dédiée à M. le Comte d'Aubijoux : plus, l'Hermitage, à Madame la Comtesse d'Aubijoux ; Sonnet à M. l'Abbé de Thyron, & autres Poësies. Par le même. En 1597. *chez Manassés de Préaux*, in-12. *t.* 13. *p.* 380.

Le Cavalier Parfait, du Sieur DE TRELLON, où sont comprises toutes ses Oeuvres. *A Lyon, Thibaud Ancelin*, 1597. in-12. *t.* 13. *p.* 381-392.

Les mêmes Oeuvres, *ibid.* 1605. in-12. Cette Edition est conforme à celle de 1597. excepté 1°. que les vers au Lecteur, à son Livre, & le Sonnet à l'Auteur, qui sont à la pag. 15. de l'Edit. de 1597. suivent dans celle-ci l'Avis au Lecteur. 2°. Que cet Avis, dans l'Edit. de 1597. est plus ample, & contient quelques particularités, omises en 1605. sur les Ouvrages de l'Auteur, & de plus, l'Extrait du Privilége. *ibid.*

L'Encyclie des Secrets de l'Eternité. Par

Par *Guy* LE FEVRE DE LA BODERIE. *A Anvers*, *Plantin*, in-4°. 1571. *t*. 13. *p*. 406.

La Galliade ou la Révolution des Arts & des Sciences. A Monseigneur, Fils de France, Frere unique du Roy. Par *Guy* LE FEVRE DE LA BODERIE, Secrétaire de Monseigneur, & son Interpréte aux Langues Pérégrines. *A Paris*, *Guillaume Chaudiere*, 1578. in-4°.

La même, revûe & augmentée pour la seconde Edition par le Commandement du Roy. *Ibid.* 1582. in-4°. (Il n'y a cependant d'autre changement & augmentation, qu'une Epître en vers de l'Auteur au Roy.) *t*. 13. *p*. 406-408.

Il y a au commencement des vers latins & françois en l'honneur de l'Auteur & de son Ouvrage : entr'autres, de *Jean* DORAT, & de *Carolus* TUSTANUS MAZURIUS, *Tribunitiis Tolosæ Comitiis Suppræfectus Generalis*.

Le Phénix, pris du Latin de Lactance. Par le même, dans l'Ouvrage précédent.

Hymnes Ecclésiastiques, Cantiques Spirituels & autres Meslanges poëtiques. Par le même. *A Paris*, *Robert le Mangnier*, 1578. in-16. *It.* Nouvelle Edition avec divers changemens. *ib.* 1582. in-16. *t*. 13. *p*. 408.

L'Harmonie du Monde, divisée en trois Cantiques. Œuvre singulier & plein d'admirable érudition, composé premiérement en Latin par *François* GEORGES, Vénitien, de la Famille des Freres-Mineurs, & traduit & illustré par *Guy* LE FEVRE DE LA BODERIE. *A Paris*, *Jean Macé*, 1578. in-fol.

Divers Meslanges poëtiques, par le même. *A Paris*, *par Robert le Mangnier*, 1582. in-16. *t.* 13. *p.* 395-406.

Cantique par le même, dans le Traité du nouveau Cométe, &c. traduit de l'Espagnol de *Jerôme* MUGNOZ. *A Paris*, *Martin le Jeune*, 1574. *t.* 13. *p.* 408.

Elégie, du même, à la Reine de Navarre : à la suite du Discours de l'honnête Amour sur le Banquet de Platon, &c. *A Paris*, *Jean Macé*, 1572. in-8°. It. *ibid*. *Abel l'Angelier*, 1588. in-8°.

Fantaisie sur le Tombeau de Pierre le Févre de la Boderie; par *Nicolas* LE FEVRE, son frere. Dans les Mélanges de Guy de la Boderie. *t.* 13, *p.* 409.

Ode du même, *Nicolas* LE FEVRE, en faveur de la Galliade de son frere : avec ledit Poëme. *Ibid*.

Ode & Sonnet d'*Antoine* LE FEVRE;

avec le même Poëme de Guy, son frere. *Ibid.*

La Colombiére & Maison Rustique, contenant une Description des douze Mois, & des quatre Saisons de l'Année : & l'enseignement de ce que le Laboureur doit faire par chacun mois. Plus, l'Abeille Françoise, Fables Morales & autres Poësies ; & les loüanges de la vie rustique extraites de DU BARTAS. Par *Philibert-Hézemon* GUIDE, Bourguignon. *A Paris*, *Robert le Fizelier*, 1583. in-8°. *t.* 13. *p.* 411.

Méditations sur le cinquantiéme Psalme de David, en autant de Cantiques qu'il y a de Versets. Par le Seigneur de la Bourdaiziere (*George* BABOU, Comte de Sagonne) Chevalier des Ordres du Roy. *A Paris*, *Lucas Breyer*, 1596. in-8°. *t.* 13. *p.* 411.

Le Mespris de la Vie & Consolation contre la Mort. Par *Jean-Baptiste* CHASSIGNET, Besançonnois, Docteur aux Droits. Dédié à M. le Marquis de Varambon (Marc de Rye.) *A Besançon*, *par Nicolas de Moingesse*, 1594. in-12. Après la Dédicace & la longue Préface de l'Auteur, on lit plusieurs Sonnets à sa loüange, un entre autres de *Jacques-Antoine* CHASSIGNET, son frere. *t.* 13. *p.* 413.

Les trois premiers Livres de la Santé,

Par M. *Gérard* FRANÇOIS, Docteur en Médecine. *A Paris, chez Jehan Richer*, 1583. in-16. Le Privilége est du 14 Juin de la même année. *t.* 13. *p.* 415-416.

De la Maladie du grand corps de la France, des causes & premiére origine de son mal : & des remédes pour le recouvrement de sa santé. Par *Gérard* FRANÇOIS, Médecin de Sa Majesté. *A Paris, pour Jamet Mettayer* & *Pierre l'Huillier*, 1595. in-8°. *t.* 13. *p.* 414-415.

L'unique Amour d'Hippolyte (par un Anonyme.) *A Roüen, Raphaël du Petit-Val*, 1590. in-12. *t.* 13. *p.* 416.

Les diverses Amours de l'Amant parfait. Avec plusieurs Lettres amoureuses. Dédiées à sa Maîtresse. (Par un Anonime.) *A Paris, chez la Veuve de Gabriel Buon*, 1598. in 12. *t.* 13. *p.* 417-421.

Les premiéres Œuvres poëtiques & Souspirs Amoureux de *Guy* DE TOURS. Dédiez à Monseigneur le Grand Escuyer de France. *A Paris, pour Nicolas de Louvain*, 1598. in-12. Le Privilége est du 21. Janvier, même année, & l'*Imprimeur*, *Jean du Carroy*. (Il y a aussi quelques Poësies Latines de GUY dans ce Recueil.) *t.* 13. *p.* 421-426.

Diverses Poësies du Sieur DE LA ROQUE, de Clermont en Beauvoisis, com-

posées durant son séjour à Fontainebleau. A Madame. *A Roüen*, *Raphaël du Petit-Val*, 1597. in-12. *t.* 13. *p.* 430.

Les Heureuses Amours de Cloridan, par le même, augmentées de plusieurs Sonnets & Chansons. *ibid.* 1599. in-12. *t.* 13. *p.* 430.

Les Œuvres du Sieur DE LA ROQUE, de Clairmont en Beauvoisis. Revûes & augmentées de plusieurs Poësies, outre les précédentes impressions. A la Royne Marguerite. *A Paris*, *chez la Veuve Claude de Monstrœil*, 1619. in-12. Le Privilége est du 10 Octobre 1608. & le Livre fut imprimé le 15. Nov. même année. *t.* 13. *p.* 431-433.

Imitation des Pseaumes de la Pénitence Royalle ; & autres Poësies. Par *Loys* GALAUP DE CHASTEUIL. *A Paris*, *chez Abel l'Angelier*, 1597. in-4°. *t.* 13. *p.* 437.

Vers du même, à la tête de divers Ouvrages imprimés de son tems. *tom.* 13. *pag.* 438.

Ode de *Marseille* D'ALTOUVITIS, à la louange de Louis Belaud de la Belaudiere, & de Pierre Paul, Poëtes & Restaurateurs de la Poësie Provençale. *t.* 13. *p.* 411.

Les Loyalles & Pudicques Amours de

V iij

Scalion DE VIRBLUNEAU. A Madame de Boufflers. *A Paris*, *Jamet Mettayer*, 1599. in-12. *t.* 13. *p.* 443-445.

Les premiéres Idées d'Amour, de *François* BERTHRAND, d'Orléans. A Madame d'Entragues. (Contenant les Amours d'Europe en quatre Livres, dont les deux premiers ne contiennent que des Sonnets, & quelques Elégies & Chansons : les deux autres n'ont que des Elégies. Plus, six Eclogues ; & un Livre de Meslanges.) *A Orléans*, *Fabien Hotot*, 1599. in-8°. *t.* 13. *p.* 445-447.

Priam, Roy de Troye, Tragédie, avec des Chœurs. Par le même. En 1600. selon les Auteurs de l'Hist. du Théâtre François : en 1611. in-12. *à Roüen*, selon M. de Beauchamp. *t.* 13. *p.* 446.

Les Œuvres de *Timothée* DE CHILLAC. *A Lyon*, *Thibaud Ancelin*, 1599. in-12. *t.* 13. *p.* 448-451.

Les premiéres Œuvres poëtiques de *Jehan* GRISEL, Roüennois. A très-Chrestien Roy de France & de Navarre Henri IV. *A Roüen*, *chez Petit-val*, 1599. in-12. *t.* 13. *p.* 451-453.

Adieu à Phœbus & aux Muses, avec une Ode (à Bacchus.) Par *Jean* PASSERAT. *A Paris*, *Benoît Prevost*, 1559.

in-4°. & dans le Recueil des Poësies de l'Auteur. *t.* 14. *p.* 15.

Hymne de la Paix, faicte en l'an 1562. A Alfonse Delbene, Abbé de Haultecombe. Par le même. Avec le Commentaire de M. A. *A Paris*, *Gabriel Buon*, 1563. in-4°. & dans le Recueil suivant. *t.* 14. *p.* 16.

Recueil des Œuvres poëtiques (françoises & latines) de *Jean* PASSERAT, Lecteur & Interpréte du Roy. Augmenté de plus de la moitié, outre les précédentes impressions. Dédié à M. de Rosny. *A Paris*, *chez Gabriel l'Angelier*, 1606. in-8°. (Publié après la mort de l'Auteur, par *J.* DE ROUGEVALET, son parent.) Ces *précédentes impressions*, sont de *Mamert Patisson*, en 1602 & 1603. in-8°. *tom.* 14. *p.* 11-19.

Quelque chose, Poëme. A M. de Guillon, Chevalier, Sieur des Essars, Conseiller du Roi & Controlleur Général de son Artillerie. Par *Philippe* GIRARD, Vendosmois. *A Paris*, *Estienne Prevosteau*, 1587. in-12. (Avec le *Nihil* de PASSERAT.) *t.* 14. *p.* 19.

Tout, au Tout-puissant, Poëme. Par un Anonime. *A Paris*, *Guillaume Auvray*, 1587. in-8°. *t.* 14. *p.* 20.

Les Oeuvres poëtiques du Sieur DE

LA VALLETRYE. A Monseigneur de Rosny, Surintendant des Finances, & Grand-Maître de l'Artillerie de France. *A Paris*, *Estienne Vallet*, 1602. in-12. Le Privilége est du 2. Octobre de la même année. *t.* 14. *p.* 21-23.

La Lydiade, divisée en sept Livres. A M. Duvair, Chevalier, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat & Privé, premier Président en la Cour du Parlement de Provence. Plus, autres petits Poëmes & Meslanges. Par le Sieur DESCALLIS, Provençal. *A Tournon*, *par Claude Michel*, Imprimeur de l'Université. 1602. in-12. *t.* 14. *p.* 25.

Le Plaisir des Champs, divisé en quatre Livres, selon les quatre saisons de l'année. Par *Claude* GAUCHET, Dampmartinois, Aumosnier du Roy. *A Paris*, *Nicolas Chesneau*, 1583. in-4°.

Le même, reveu, corrigé & augmenté d'un Devis d'entre le Chasseur & le Citadin : par lequel on cognoist tout ce qui appartient au mesnage tant du Gentilhomme Champestre que du Païsant. Avec l'instruction de la venerie, volerie & pescherie, & tout honneste exercice qui se peut prendre aux Champs. Dédié à M. le Duc de Montbazon, Grand-Veneur de France. (C'étoit Hercule de Rohan, qui eut cette Charge en 1602.) *A Paris*, *Abel l'Angelier*, 1604. in-4°. de 319 pages. *t.* 14. *p.* 27.

Le Sacrifice d'Abraham, Tragédie Françoise. Auteur, *Théodore* DE BESZE, natif de Vézelay en Bourgogne (c'est en Nivernois.) *A Lausane*, 1550. in-8°. (La datte n'est qu'à la fin de l'Avis aux Lecteurs.) *t.* 14. *p.* 30.

La même, sous le même titre, de l'Edition de Conrad Badius (sans l'Avis aux Lecteurs) 1553. in-8°. (Beze, dans l'Edition de ses Poësies Latines p. 7. Edit. de 1576. semble insinuer que cette Edition de 1553. est la prémiére : *Tragœdia, cui titulus est, Abrahamus sacrificans, ante annos 23 à Conrado Badio excusa.*

La même, sous ce titre : Tragédie Françoise du Sacrifice d'Abraham, par *Th.* D. B. *A Middelbourg*, 1701. in-18. *t.* 14. *p.* 30-32.

Du même, les Pseaumes, omis par Marot, traduits en rime françoise. *A Lyon, par Jean de Tournes, pour Antoine Vincent*, 1563. in-4°. sur un Privilége obtenu en 1561. Il y a eu depuis beaucoup d'autres Editions ; & l'on croit qu'il y en avoit eu au moins une avant 1563. à Genève. *tom.* 14. *p.* 32.

Du même, les saints Cantiques recueillis de l'Ancien & du N. T. en vers françois. Il y en a eu aussi beaucoup d'Editions, ordinairement avec les Pseaumes. *t.* 14. *p.* 34.

Les Erreurs Amoureuſes. Par *Pontus* DE TYARD, Seigneur de Biſſy. *A Lyon, Jean de Tournes*, 1549. in-8°. Il n'y a que le premier Livre.

Le même Livre, deuxiéme Edition, augmentée d'un ſecond Livre. *A Paris, par la Veuve de Guillaume le Bret*, 1554. in-16. Avec un Chant en faveur de quelques excellens Poëtes de ce temps.

Erreurs Amoureuſes, augmentées d'une tierce partie. Plus, un Livre de Vers Lyriques, troiſiéme Edition. (& la premiére qui contienne trois Livres.) *A Lyon, Jean de Tournes*, 1555. in-8°. *tom.* 14. *pag.* 57.

Les Œuvres poëtiques de *Pontus* DE TYARD, Seigneur de Biſſy : à ſçavoir : Trois Livres des Erreurs Amoureuſes. Un Livre de vers Lyriques. Plus, un Recueil de nouvelles Oeuvres poëtiques. *A Paris, Galiot Dupré*, 1573. in-4°. *tom.* 14. *pag.* 37-41.

Vers Lyriques : du même : avec le Solitaire premier, & le Solitaire ſecond (en proſe) en 1552. in-4°. *à Lyon, Jean de Tournes.*

Douze Fables de Fleuves & de Fontaines ; avec une Deſcription pour la Peinture & les Epigrammes. Par le même. *A*

Paris, *Jean Richer*, 1585. in-12. *tom.* 14. *pag.* 37.

Congratulation au Sieur Mandelot. Par *Jean-Aimé* DE CHAVIGNY, Beaunois, Docteur en Droit & en Théologie. *A Lyon*, *Rigaud*, 1551. *t.* 14. *p.* 42.

Hymne de l'Aſtrée, à M. l'Archer, Conſeiller au Parlement de Paris. *A Lyon*, *Rigaud*, 1570, par le même. *tom.* 14. *pag.* 42.

Le Pilote de la Nef Françoiſe. *ibid.* *A Lyon*, 1570. par le même. *t.* 14. *p.* 42.

L'Androgyne né à Paris le 20 Juillet 1570. traduit du Latin de *Jean* DAURAT, avec quelques autres Traductions, tant du Grec que du Latin, ſur le même ſujet. *A Lyon*, *Michel Jove*, 1570. in-8°. le même. *t.* 14. *p.* 42.

Vers François à la tête des Diverſes Leçons d'Antoine du Verdier; & des *Omonimes*, du même. *A Lyon*, 1572. in 4°. Le même. *t.* 14. *p.* 43.

Sonnet au-devant des Oeuvres de *Claude* DE PONTOUX, & ſon Tombeau pyramidal. Par le même. *V.* Pontoux.

Sonnet du même, au-devant des Mondes de Doni, traduits par CHAPUYS, in-8°.

Huitain du même, au-devant de l'Apologie de Lysias, Orateur, sur le meurtre d'Eratosthène, trad. par VENTEMILLE. *A Lyon*, 1576. in-8°.

Les Larmes & Souspirs de *Jean-Aimé* DE CHAVIGNY, Beaunois, sur le tresspas très-regretté de M. Antoine Fiancé, Bizontin, lorsqu'il vivoit, Professeur en Philosophie & Médecine, & Médecin de la Cité d'Avignon. *A Paris, par Estienne Prevosteau*, 1582. in-8°. *t.* 14. *p.* 42.

Vers françois du même, au-devant des Vies des Philosophes de Diogéne Laërce, trad. en franc. par FOUGEROLLES. *A Lyon*, 1602. in-8°.

Quatrain, au-devant de la Méthode excellente pour guérir la peste, par *Guillaume* DE LÉRISSE, Capitaine de Grenoble. *A Dijon*, 1628. in-8°.

Les premiéres Oeuvres du Sieur DAIX, (Marseillois.) Dédiez à très-illustre & très-vertueux Seigneur, Monseigneur G. (Guillaume) DUVAIR, Conseiller du Roi en son Conseil Privé & d'Estat, & premier Président en la Cour de Parlement de Provence. *A Lyon, par Thibaud Ancelin*, 1605. in-12. (On y lit trois Sonnets à la loüange de l'Auteur, *par J.* ARBAUD, Sieur de Porchieres, A. B. M & *Antoine* DUPRE', son cousin. Plus, des

vers latins du Sieur DAIX lui-même, sçavoir, dix Elégies Lat. sous le titre de *Castæ cupidinis flammæ : Epigramma de Virtute & Amore : Ode ad juventam, ut summoperè Venerem fugiat :* & quatre autres petites Piéces dans la même Langue.) *t.* 14. *p.* 45-48.

Oraisons Funébres & Tombeaux. Composez par Messire *Claude* DE MORENNE, Evesque de Séez. Dédiez à M. de Villeroy, Secrétaire d'Etat. Avec les Cantiques, Quatrains & autres Poëmes, tant françois que Latins du mesme Autheur. *A Paris*, *Pierre Bertault*, 1605. in-8°. Il y a eu une Edition antérieure, chez le même, imprimée par *Sébastien & Simon Aubray*, 1605. quoique le frontispice marque 1604. Les Cantiques & les Quatrains avoient paru séparément en 1595. *t.* 14. *p.* 51-55.

Le premier Effect des Amours de G. B. dédié à sa Maîtresse. *A Paris*, *Estienne Prevosteau*, 1606. in-8°. 19 pages. *t.* 14. *p.* 55.

Oeuvres du feu Sieur de MONTGAILLARD. *A Paris*, *Matthieu Guillemot*, 1606. in-12. Le Privilége est du 7. Décembre 1605. (On y a joint les Epitaphes de l'Auteur par VITAL DAUDIGUIER, DAVITY, & DE LINGENDES ; & quelques Piéces sur la mort de Laurent de Galles, Seigneur du Mestrail,

Par D'EXPILLY, DESPINAUD, DE SOINAN, DE LINGENDES, & DAVITY.) *t.* 14. *p.* 59-61.

Le Grand Tombeau du Monde, ou Jugement final départi en six livres, par M. *Jude* SERCLIER, Chanoine Régulier de saint Ruf; avec les Commentaires, Argumens en latin & françois, & indice. Dédié à la Sacrée Vierge Marie, nostre Advocate. *A Lyon*, 1606. in-8°. *t.* 14. *p.* 61.

Les Oeuvres de *Philippes* DESPORTES. *A Paris*, *Robert Estienne*, (le Fils) 1573. in-4°.

Les mêmes, augmentées. *A Paris*, 1579. *chez Mamert Patisson*, 1579. in-4°. ——Les mêmes, *ibid.* 1600. in-8°.——Les mêmes, *à Paris*, 1602. in-8°. —— Les mêmes, *à Roüen*, 1611. in-8°. —— Les mêmes, *à Anvers*, *chez Arnould Coninx*, 1591. in-12. *t.* 14. *p.* 74. 76-77.

Soixante des Pseaumes de David, mis en vers françois, par le même. *A Paris*, *Mamert Patisson*, 1592. in-12.

Les Pseaumes de David, mis en vers françois, par le même. *A Paris*, 1598. 1599. 1603. &c. in-8°. *t.* 14. *p.* 73. 76.

Les deux premiers Livres des Foresteries de *Jean* VAUQUELIN DE LA FRESNAYE. *A Poitiers*, *par les de Mar-*

nefz & Bouchetz, freres, 1555. in-8°. *t.* 14. *p.* 82.

Pour la Monarchie de ce Royaume, contre la divifion. A la Royne, Mere du Roy. Par le même. *De l'Imprimerie de Fédéric Morel, à Paris*, 1570. in-8°. *t.* 14. *p.* 91.

Les diverfes Poëfies du Sieur DE LA FRESNAYE VAUQUELIN, (fçavoir: L'Art poëtique, trois livres: Satyres, livres cinq. Idyllies, livres deux. Epigrammes, livre un. Epitaphes, livre un. Divers Sonnets, livre un.) *A Caën, par Charles Macé, Imprimeur du Roy.* 1612. in-8°. *t.* 14. *p.* 87-91.

Les Odes Pindariques de *Jean* LE BLANC, Parifien. *A Paris*, 1604. in-4°. (Il n'y a point de nom d'Imprimeur.) *t.* 14. *p.* 94.

La Néoptémachie poëtique du BLANC, (*Jean* le Blanc) Odes. *A Paris, François Julliot*, 1610. in-4°.

Rapfodies Lyriques, par le même, *ibid.* 1610. in-4°.

La Néoptémachie poëtique du BLANC. Poëmes. *ibid.* 1610. in-4°.

Poëme du même, à Jacques de Monftrœil, Profeffeur en Philofophie, à la

suite des Poësies Lat. du même, intitulées : *Joannis Albi Icones. Ad clariss. virum Philippum Galandium, Gymnasiarcham Becodianum. Ipse Parisiis excudebat Auctor in Albianâ Typographiâ.* 1611. in-4°. *t.* 14. *p.* 95.

De la Grandeur de Dieu, Quatrains. Par *Pierre* DUVAL, Evêque de Séez : & autres Quatrains du même. 1558. *tom.* 14. *pag.* 98.

La Cité de Montélimar, ou les trois prinses d'icelle, composées & rédigées en sept livres, par *A.* (Alexandre) DE PONTAYMERI, Seigneur de Foucheran. 1591. in-8°. sans marque du lieu d'impression. (Dédié à M. de Lesdiguieres, Conseiller du Roy en son Conseil privé & d'Estat, Capitaine de cent hommes d'armes de ses Ordonnances, & son Lieutenant Général aux Armées de Piémont & de Savoye.

Le Triomphe des Victoires obtenues par le Sieur Lesdiguieres en toutes les Provinces voisines du Dauphiné. A M. de Calignon, Conseiller du Roy & son Président en la souveraine Cour de son Dauphiné. Par le même. 1591. in-8°.

Le Roy triomphant, où sont contenues les merveilles du très-illustre & très-invincible Henri IV. par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, par *Ali-*

xandre DE PONTAYMERY, Seigneur de Foucheran. Dédié à sa Majesté. *A Lyon, par Thibaud Ancelin*, 1594. in-4°.

Hymne au Roy (Henri IV), Hymne à Madame la Mareschale de Retz, & autres Poësies, par le même, dans ses Œuvres en prose, contenant l'Académie ou Institution de la Noblesse Françoise (sous la direction du Sieur de Pluvinel); les livres de la parfaite vieillesse; l'image du grand Capitaine; Discours d'Estat sur la blessure du Roy; Paradoxe apologique, où il est fidellement démontré que la femme est beaucoup plus parfaite que l'homme en toute action de vertu. *A Paris*.

Les Pilliers d'Estat, dédiez au Roy, par E. D. B. où il est clairement monstré, que la piété & justice sont les vrais fondemens des Empires, & que sans elles ils ne peuvent longuement subsister. A la suite du Poëme d'*Alexandre* DE PONTAYMERY, intitulé: *Le Roy triomphant*, &c. *t.* 14. *p.* 100.

Plaintes funébres de *Hiérosme* DE BENEVENT, Conseiller du Roy, & Thrésorier Général de France en la Généralité de Berry. Sur le déceds de *François* de Benevent son pere, aussi Conseiller du Roy, & Thrésorier Géneral en la mesme Généralité. *A Paris, Claude Morel*, 1608. in-8°. *t.* 14. *p.* 101.

La Morocosmie, ou de la folie, vanité, & inconstance du Monde. Avec deux Chants Doriques, de l'Amour céleste, & du souverain Bien. Par *Joseph* DUCHESNE, Sieur de la Violette, Conseiller & Médecin ordinaire de Monseigneur, frere unique du Roy, Duc de Brabant, d'Anjou, &c. *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1583, in-4°. (On lit au commencement deux Quatrains & une longue Ode de *Pierre* ENOCH ; à la fin de la Morocosmie, un Sonnet de *Claude* MERMET, de saint Rambert en Savoye ; à la fin du premier chant dorique, un Sonnet de *Pierre* ENOCH ; & à la fin du second chant, le Tombeau du Duc de Savoye, par DUCHESNE.) *t.* 14. *p.* 105.

Le grand Miroir du Monde. Par *Joseph* DUCHESNE, Sieur de la Violette, Conseiller & Médecin ordinaire du Roy. Seconde Edition, revûe, corrigée, & augmentée en divers endroits, & d'un livre entier (du sixiéme) par l'Auteur. A la fin de chasque livre sont de nouveau adjoustées amples annotations & observations sur le texte, pour l'explication de plusieurs difficultés, par S. G. S. (*Simon* GOULART, Senlisien.) *A Lyon, pour les héritiers d'Eustache Vignon*, 1593. in-8°. *t.* 14. *p.* 106-110.

Poësies Chrestiennes. De Messire *Odet* DE LA NOUE, Capitaine de cinquante

hommes d'armes, & Gouverneur pour sa Majesté au Fort de Gournay sur Marne. Nouvellement mises en lumiére par le Sieur de la Violette (*Joseph* DUCHESNÉ.) (*A Genève*,) *pour les héritiers d'Eustache Vignon*, 1594. in-8°. *tom.* 14. *pag.* 110-113.

Paradoxe, que les adversités sont plus nécessaires que les prospérités, & qu'entre toutes, l'état d'une étroite prison est le plus doux & le plus profitable : Ouvrage en vers par le Seigneur de Téligny. (*Odet* DE LA NOUE.) *A la Rochelle*, 1588. in 8°. (Ce Paradoxe est aussi dans l'Edition de 1594.) *t.* 14. *p.* 114.

Poëme & bref Discours de l'honneur où l'homme estoit colloqué en l'estat de sa création. De la chûte d'iceluy par son péché de désobéissance, & des miséres en provenues. Plus de son rétablissement par Jesus-Christ Nostre Sauveur. Avec quelques Cantiques Spirituels, composés en l'honneur de sa sainte venüe en ce monde. Par Messire *Olivier* DE MÉRAULT, (Sieur de St. Martin,) Chanoine de saint Pierre de Rennes, & Licentié ès Droicts. *A Rennes*, *par Michel Logeroys*, 1600. in-8°. *t.* 14. *p.* 115.

La Doride. A Madame la Mareschale de la Chastre. Par *Simon* ROUZEAU, d'Orléans. *t.* 14. *p.* 116.

Recueil des plus notables Sentences de la Bible par Quatrains, en maniére de Proverbes, à la consolation des devots esprits, & nommément des Religieux, pour se dresser & maintenir au point de leur estat, qui est en fuyant le monde, se tenir près de Dieu. Avec trois exemples de la constance de Matathias, Eléazar, des sept freres & leur mere; ensemble dix Sonnets sur le Triomphe de vérité, pris du troisiéme d'Esdras. Par Frere *Anselme* DU CHASTEL, Céleſtin. *A Paris*, *Mamert Patisson*, 1577. in-4°. (Les trois exemples, &c. & les dix Sonnets, ont été réimprimés dans l'Ouvrage suivant.) *tom.* 14. *p.* 119.

La sainte Poësie par Centuries, traitant des principaux devoirs de l'homme Chrestien durant cette vie. Le tout pris des meilleures Sentences de l'Escripture Sainte, tournées en Quatrains françois. Par Frere *Anselme* DU CHASTEL, Célestin. *A Paris*, *chez Guillaume Chaudiere*, 1590. in-8o. Ce Recueil est dédié par deux Sonnets, à M. le Président de Blancmesnil; & on y lit à la louange du livre, deux Sonnets du Pere CRESPET, Célestin, deux de *J.* LENGLES, un d'*Isaac* HABERT, avec des Stances du même. *t.* 14. *p.* 118.

Chant 28. du Roland furieux d'Arioste, monstrant quelle asseurance on doit avoir

aux femmes, traduit par *Nicolas* RAPIN. *A Paris*, 1572. in-12. *t.* 14. *p.* 131.

Vers sur la Puce de Mademoiselle DES ROCHES; dans le Recueil de diverses Poësies sur le même sujet. *A Paris*, 1582. in-4°. (Voyez Pasquier.) *t.* 14. *p.* 131.

Les Plaisirs de la vie rustique, qui sont divers Poëmes (latins & françois) sur ce sujet, extraits de plusieurs excellens Autheurs de nostre temps. *A Paris*, *pour Lucas Breyer*, 1583. in-12. (Le Privilége est du 14 Juin 1581. Les Piéces Françoises de ce Recueil sont: *Le Voyage d'Hercüeil*, peut-être *d'Arcüeil*, par un Anonime; *Les Plaisirs du Gentilhomme champestre, augmentez de quelques nouveaux Poëmes & Epigrammes*, *par Nicolas* RAPIN, adressés par des vers latins & françois du même à M. du Faur de Pibrac, & avec un *Sonnet à Rapin par J.* CHRESTIEN, *Provençal*; *Les Quatrains* de Pibrac & l'Extrait de son *Poëme sur les Plaisirs de la vie rustique*; *Les Plaisirs de la vie rustique & solitaire*, *& le Voyage du Printemps*, *par Claude* BINET, avec des *Stances* du même *sur le Jardin & Fontaine de M. le Président de la Guesle, à Vannes. Autres Poësies du même Claude* BINET *& de Pierre* BINET, *son frere*, tant françoises que latines. *tom.* 14. *p.* 131.

Les Œuvres latines & Françoises de *Nicolas* RAPIN, Grand Prevost de la Con-

Piéces. *ibid.* 1600. in-16. *tom.* 14. *pag.* 147.

Les Fleurettes du premier Meslange de *N.* LE DIGNE, Sieur de l'Epine-Fontenay. Rassemblées par *Antoine* DE LA FOREST, &c. *ibid.* 1601. in-12. *t.* 14. *p.* 141-144.

Description du Médaillon d'or antique d'Alexandre le Grand, présenté au Roy (Henri IV.) pris du latin du Sieur DE RIMON. (Par *N.* LE DIGNE.) *ibid.* 1601. in-12. *t.* 14. *p.* 148.

La Couronne de la Vierge Marie, dédiée à la Royne Marie, mere du Roy, Régente en France. (Avec une Paraphrase des sept Pseaumes de la Pénitence & autres vers.) Par *N.* LE DIGNE, Sieur de Condes, Prieur de l'Enfourchure. *A Paris, par Eustache Foucault*, in-12. Les Approbations sont du 10 Décembre 1610. *t.* 14. *p.* 148.

Méditation sur le Ps. 79. *Qui regis Israel, intende*; extraite des Œuvres Chrestiennes de feu *N.* LE DIGNE, vivant Prieur de Conde & de l'Enfourchure, & traduite en latin par J. A. D. D. S. (*Jean* ARNOULD, Doïen de Sens.) *A Sens, par George Nivard*, in-8°. *t.* 14. *p.* 148.

Discours Satyrique de ceux qui écrivent d'amour, par *N.* LE DIGNE. Dans les

les Appréhensions spirituelles, Poëmes, &c. de *François* BEROALDE DE VERVILLE.

Plusieurs des Poësies contenues dans les volumes indiqués ci-dessus, & d'autres, se trouvent dans les Recueils du tems,& surtout dans diverses Editions des *Muses ralliées*, & dans *le Temple d'Apollon.*

Recueil de quelques vers amoureux. (Par *Jean* BERTAUT, depuis Evêque de Séez.) *A Paris, par la Veuve de Mamert Patisson*, 1602. in-8°. Editeur, *Pierre* BERTAUT, frere de l'Auteur. *tom.* 14. *pag.* 154-157.

Recueil des Œuvres poëtiques de *Jean* BERTAUT, Abbé d'Aunay, & premier Aumosnier de la Royne. Seconde Edition. Augmentée de plus de la moitié outre la précédente impression. *A Paris, Abel l'Angelier*, 1605. in-8°. *tom.* 14. *pag.* 157-159.

Les Œuvres poëtiques de M. *Jean* BERTAUT, Evêque de Séez: derniére Edition, augmentée de plus de moitié. *A Paris, Toussaint du Bray*, 1620. in-8°. Les mêmes, 1623. in-8°. *t.* 14. *p.* 159-162.

Le Discours funébre sur la mort de Lysis, que l'on trouve dans ces deux derniéres Editions, est un long Poëme dans lequel, sous des noms supposés, BERTAUT in-

troduit, Henri III. déplorant la mort d'Anne, Duc de Joyeuse, tué à la Bataille de Coutras le 20 Octobre 1587.

Toutes les Poësies de BERTAUT, & même quelques-unes qui ne sont point dans les deux derniéres Editions, sont répandues dans tous les Recueils de Poësies, imprimés depuis 1598. jusqu'en 1630.

L'Entretien de l'Amour. Où sont contenues les diverses humeurs des Amans. Et le Manage des Dames. Par P. P. T. G. (*Philippe* TOURNIOL, Avocat en la Cour.) *A Paris*, *Claude de la Tour*, 1611. in-12. Le Privilége est du 28 Mai 1603. *t.* 14. *p.* 159.

La Muse Chasseresse, dédiée à la Royne mere Régente. Par *Guillaume* DU SABLE, l'un des plus anciens Gentilshommes de la Venerie du Roi. *A Paris*, *aux frais de l'Auteur*, 1611. in-12. Le Privilége est du 26 Mai 1608. *t.* 14. *p.* 167-171.

Les Œuvres poëtiques de *Jean* DESPLANCHES, Sieur du Chastelier & de la Bastonnerie. Poëmes & Meslanges de diverses Poësies. Le Misogine, Stances contre les Dames : à Madame la Vicomtesse de Saint-Amand en Roüergue. Par le même. Et Œuvres Chrestiennes & Pieuses de feu *Jehan* DESPLANCHES, Sieur du Chastelier, Prieur de Comblé, & Sous-chantre

de Sainte Radegonde de Poitiers. Le tout dans un même volume, publié avec un Avis de *Joachim* BERNIER DE LA BROUSSE, neveu de l'Auteur. *A Poitiers, par Julien Thoreau*, 1611. in-12. *tom.* 14. *pag.* 174-179.

Les Œuvres poëtiques de *Jean* LOYS, Douysien, Licentié ès Droicts, divisées en quatre Livres. *A Doüai, de l'Imprimerie de Pierre Auroy*, 1612. in-8°. *tom.* 14. *pag.* 180-183.

Les Oeuvres poëtiques de *Jacques* LOYS, (fils de *Jean*) Docteur ès Droicts, & Poëte Lauré; divisées en quatre Livres. *ibid.* 1612. in-8°. *t.* 14. *p.* 183-187.

Les Appréhensions spirituelles, Poëmes & autres Oeuvres philosophiques: avec les Recherches de la Pierre Philosophale. Par F. B. (*François* DE BEROALDE) DE VERVILLE. A M. du Gast. *A Paris, par Timothée Joüan*, 1583. in-12. Les Poësies de ce Recueil sont: 1. Les Cognoissances nécessaires, Poëme contenant plusieurs belles résolutions philosophiques. 2. Le Livre de l'Ame, où est faite une description entiére de l'Ame & de ses facultés. 3. Stances de la mort & de la vie. 4. Les Souspirs Amoureux: avec un Discours Satyrique de ceux qui escrivent d'Amour, par *N.* LE DIGNE. 5. La Muse Céleste, ou l'Amour Divin. 6. L'Idée de la République. *t.* 14. *p.* 191-194.

Les Amours de Minerve en faveur de la belle Doriſtée. Par le même. A la ſuite de la premiére partie des Avantures de Floride, en proſe, du même. *A Tours*, *Jamet Mettayer*, 1594. in-12. *tom.* 14. *pag.* 1,5.

Trente vers : à la tête des premiéres Oeuvres poëtiques de *Guy* DE TOURS. *A Paris*, 1598. in-12. *t.* 14. *p.* 195.

Les Ténébres, qui ſont les Lamentations de Jérémie. (Avec un Hymne ſur la Nativité de N. S.) *A Paris*, *Matthieu Guillemot*, 1599. in-12. *t.* 14. *p.* 195.

Sonnet, du même. A la tête des Eſſais de *Jérôme* D'AVOST, &c. *A Paris*, 1584. in-8°. *t.* 14. *p.* 195.

Les Oeuvres de *Pierre* DE BRICHANTEAU, ſieur de Saint Martin de Nigelles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Henry le Grand, lors Roy de Navarre. Recueillies par Dame *Claude* DE CHASTEAUBRIAND ſa femme, Dame du Petit Graſſay, &c. *A Poictiers*, *par Charles Pignon*, 1613. in-4°. *tom.* 14. *pag.* 196.

Poëſies diverſes de *Pierre* DE LA MESCHINIERE. 1578. in-4°. *t.* 14. *p.* 198.

Satyres & autres Poëſies de *Mathurin*

REGNIER. *A Paris*, 1608. in-4°. —Lès mêmes, augmentées *à Lyon*, *Claude Chalaud*, 1617. in-12. — Les mêmes, revûes, corrigées, & augmentées de plusieurs Satyres des Sieurs de SIGOGNE, MOTIN, TOUVANT & BERTHELOT, qu'autres des plus beaux esprits de ce tems. *A Roüen*, *Jacques Besongne*, 1625. & 1626. in-8°. — Les mêmes, Edition revûe, corrigée, & de beaucoup augmentée, tant par le Sieur de SIGOGNE, que de BERTHELOT. *A Paris*, *Nicolas & Jean de la Coste*, 1641. in-8°. — Les mêmes, *à Leyde*, *Elzevir*, 1652. in 12. — Les mêmes, *à Paris*, 1661. in-12. — Les mêmes, *à Amsterdam*, *aux dépens d'Estienne Roger*, 1710. in-12. — Les mêmes, avec les Remarques de M. BROSSETTE. *A Londres*, 1729. in-4°. — Les mêmes, avec les mêmes Remarques. *A Londres*, (Paris) 1730. in-8°. —Les mêmes, avec les mêmes Remarques. *A Amsterdam* (Paris) 1745. in-12. petit pap. 2. vol. On a mis à la fin du second quelques Réfléxions sur les Ouvrages de REGNIER. *tom.* 14. *p.* 207-216.

L'Espadon satyrique, par le Sieur DE FORQUEVAUS (*François* PAVIE, Baron de Fourquevaux.) 1619.

Le même, sous le nom du Sieur DESTERNOD, en 1623. & 1626. & encore en 1682. in-16. *à Cologne*. *t.* 14. *p.* 216.

La plufpart des Piéces qui compofent ce volume, font dans la feconde Edition du *Cabinet fatyrique*.

Ode de *Pierre* MOTTIN, à la tête de diverfes Editions des Œuvres de REGNIER.

Quarante-fept Piéces du même dans les *Délices de la Poëfie Françoife. A Paris, Touffainct du Bray*, 1620. in-8°. (La plûpart de ces Piéces avoient paru dans la première Edition du même Recueil en 1615. & dans d'autres Recueils antérieurs, principalement dans les *Mufes ralliées.*)

Vers du même, à la tête des Arrêts de Chenu.

Plufieurs Piéces en Stances, avec un affez grand nombre d'Epigrammes, dans la feconde Edition du *Cabinet fatyrique. t.* 14. *p.* 218-221.

Les Effais poëtiques du fieur (*Guillaume-Bernard*) DE NERVEZE, (Secrétaire de la Chambre du Roi Henri IV.) *A Paris, chez Antoine du Breüil*, 1605. in-12. Le Privilége eft du 1. Avril de la même année. *t.* 14. *p.* 223-228.

Le Songe de Lucidor, ou Regrets fur la mort de Théophile. 1610. in-12. Par le même. (Je n'ai point vû cet Ecrit.)

Les Poëmes spirituels du Sieur DE NERVEZE. Dédiez à la Royne. *A Paris, Toussainct du Bray*, 1606. in-12. *tom.* 14. *pag.* 228.

Les Œuvres poëtiques du Sieur de la Bergerie, (*Gilles* DURANT:) avec les Imitations du latin de *Jean* BONNEFONS. *A Paris, chez Abel l'Angelier*, 1594. in-12.

Les mêmes, avec un Abrégé de sa vie, par M. DE LA MONNOIE. *A Amsterdam* (Paris) 1725. & 1727. in-12. Dans ces deux Editions derniéres, les Poësies de DURANT sont sous deux titres: 1. Imitations du latin de BONNEFONS. 2. Gayetez amoureuses de l'invention de l'Auteur. A la fin est, comme dans l'Edition de 1594. & dans la Satyre Ménippée, la Lamentation à sa Commere sur le trespas de son Asne qui mourut de mort violente durant le siége de Paris, l'an 1590. *t.* 14. *p.* 233-235.

L'Amour victorieux de *Claude* GARNIER, Gentilhomme Parisien. A trés-augustes Princesses Mesdames Loyse de Lorraine, Princesse de Conty, & Catherine de Gonzagues, Duchesse de Longueville. Plus, quelques poëzies tirées des Œuvres de l'Auteur. *A Paris, Gilles Corrozet*, 1609. in-12. *t.* 14. *p.* 236-244.

Pastorale, du même, en 1615. selon M. de Beauchamps. *t.* 14. *p.* 235.

Ode pindarique, du même, contre les Médisans des Oeuvres de Ronsard : à la fin du tom. 2. in-fol. des Oeuvres de celui-ci. *t.* 14. *p.* 244.

Les Tragédies & autres Oeuvres poëtiques de *Jean* PREVOST, Advocat en la Basse-Marche. En deux parties. *A Poitiers, par Julien Thoreau, Imprimeur du Roi & de l'Université*, 1613. & 1614. in-12. Les Tragédies sont : Edipe. Turne. Hercule. Clotilde. Les autres Poësies, sont : *Epître* en vers à M. de la Guesle, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, son Procureur Général & Thrésorier de ses Chartes : au-devant de la Tragédie d'Edipe. Autre *Epître en vers*, à Abel de Sainte Marthe, Avocat au Parlement, à la tête de la Tragédie d'Hercule. *t.* 14. *p.* 240-253.

Apothéose du trés-Chrestien Roy de France & de Navarre Henry IV. à la Royne Régente. Par *Jean* PREVOST, Advocat au Dorat. *A Poitiers*, 1613. in-12. dans le Recueil précédent. *t.* 14. *p.* 240-251.

Le Bocage du Sieur PREVOST, en deux Livres : à la suite de l'Apothéose. On a dans le même Recueil des Stan-

ces de *Bernier* DE LA BROUSSE, à la loüange de Prevost.

Les Tragédies de *Nicolas* CHRESTIEN, sieur des Croix, Argentenois. A M. l'Abbé de Savigny (Claude du Bellay.) *A Roüen*, 1608. in-12. Les Tragédies sont : Les Portugais infortunez. Amnon & Thamar. Alboüin, ou la Vengeance. Les Ravissemens de Céphale. *t.* 14. *p.* 253.

La Jeunesse de (*Estienne*) PASQUIER & sa suite. *A Paris*, *chez Jean Petit-pas*, 1610. in-8°. Avec un Avis d'*André* DUCHESNE, Tourangeau. Ce livre contient les Jeux poëtiques, Sonnets, Epigrammes, Epitaphes, & autres Poësies du même : avec *la Puce des Grands jours de Poitiers* imprimée *à Paris*, 1583. *chez Abel l'Angelier*, in-4°. & la Main de Maistre *Estienne* PASQUIER, Advocat au Parlement, imprimée *à Paris en* 1585. *chez Michel Gadouleau*, in-4°. Toutes ces Piéces se trouvent dans le Tome II. pages 830-1047. de l'Edition des Oeuvres de PASQUIER, in-folio. *Amsterdam* (Trévoux.) 1723. *t.* 14. *p.* 259-265.

Au Roy. Congratulation sur la Paix faite par Sa Majesté entre ses Subjects, l'onziesme jour d'Aoust 1571. Par le même, à la suite de *l'Entrée de Charles IX. à Paris*, imprimée in-4°. en 1572. & dans le Recueil des Oeuvres de PASQUIER.

Les Amours de Théagines & de Philoxéne, & autres Poësies, par J. (*Jean*) d'ENNETIERES, (Seigneur de Beaumez, Maisnil & autres lieux.) *A Tournay*, 1616. in-16. *t.* 14. *p.* 266.

Du même, le Chevalier sans reproches, Jacques de Lalaing, Chevalier de la Toison d'or, (mort en 1453.) Poëme en quatorze Livres. *A Tournai*, 1633. in-8°. *tom.* 14. *pag.* 265.

Les Poësies de M. DE MAILLIET. Dédiées à Madame de Jehan. *A Bordeaux*, *par Simon Millanges*, 1616. in-8°. Le Privilége est de 1611. *tom.* 14. *pag.* 268-271.

La Poësie de *Loys* LE CARON, Parisien, (Avocat.) *A Paris*, *pour Vincent Sertenas*, 1554. in-8°. 72. feuillets. *tom.* 14. *pag.* 273.

Soixante-dix-neuf Sonnets, du même, avec son Dialogue en prose, intitulé : La Claire, ou de la Prudence de Droit. (Par le même.) *ibid.* 1554. in-8°.

Les Poëmes divers du Sieur DE LORTIGUE, Provençal, où il est traité de Guerre, d'Amour, Gayetés, Poincts de Controverses, Hymnes, Sonnets, & autres Poësies. Au Roy. *A Paris*, *Jean Gasselin*, 1617. in-12. *t.* 14. *p.* 275-284.

Le Desert du Sieur DE LORTIGUE, sur le mespris de la Cour. *A Paris, Claude Marette & Cardin Besongne*, 1637. in 8°. en caractéres Italiques. *t.* 14. *p.* 284.

Les Changemens de la Bergere Iris. A Madame la Princesse de Conti. Par J. (*Jean*) DE LINGENDES, revûs, corrigés & augmentés par l'Auteur. *A Paris, Toussaint du Bray*, 1618. in-12.

Stances & autres Poësies du même, & l'Elégie pour Ovide. Dans les Délices de la Poësie françoise. *ibid.* 1620. & 1627. in-8°.

L'Elégie pour Ovide se trouve aussi avec la Traduction des Métamorphoses par RENOUARD : dans le Recueil de Poësies donné par M. DE LOMÉNIE DE BRIENNE, dédié par la Fontaine au Prince de Conti ; & dans d'autres Recueils. *t.* 14. *p.* 286-289.

Poësies diverses de *Jacques* DAVY DU PERRON, d'abord Evêque d'Evreux, puis Archevêque de Sens & Cardinal : dans les Recueils de son tems, tels que l'Académie des Modernes Poëtes François, en 1599. in-12. Le Cabinet des Muses, en 1619. in-8. Les Muses ralliées. Les Délices de la Poësie françoise, en 1620. & 1627. in-12. Le Recueil de Barbin, &c. & le Recueil même des Œu-

vres de M. DU PERRON, in-fol. *A Paris*, 1622. Plusieurs de ses Poësies ont eu aussi des Editions particuliéres. *tom*. 14. *pag*. 289-294.

L'Oracle poëtique. Fait par F. F. (*François* FILHOL.) *A Tolose, par Jean Maffré*, in-8°. *pages* 76. en comptant quelques Piéces préliminaires. *t*. 14. *p*. 294.

Poëme spirituel : contenant l'Histoire de la vie, mort & miracles de saint Roch. Avec plusieurs Odes, & Priéres chrestiennes & dévotes, approuvé des Docteurs. Composé par *Jean* FERMELUYS, Escrivain & Maistre d'Escole à Paris. *A Paris, chez l'Auteur, rue du Plat d'Estain, près les Carneaux*, 1619. in-12. *t*. 14. *p*. 296.

Les Œuvres satyriques du Sieur (*Thomas*) DE COURVAL-SONNET, Gentilhomme Virois, (Docteur en Médecine.) Dédiées à la Reine Mere du Roi, (Veuve d'Henri IV. Mere de Louis XIII.) Seconde Edition, revûe, corrigée & augmentée par l'Auteur. *A Paris, Rolet Boutonné*, 1622. in-8°. Je n'ai point vû la premiére Edition. *t*. 14. *p*. 301-308.

Satyre Ménippée contre les femmes ; sur les poignantes traverses & incommoditez du mariage. Par *Thomas* SONNET, Docteur en Médecine, Gentilhomme Virois. (Avec plusieurs autres Piéces, du même, en prose & en vers, & une longue

Ode à sa loüange par DEIMIER.) *A Lyon, pour Vincent de Cœursilly*, 1623. in-8°. On voit à la teste, le portrait gravé de l'Auteur. *t.* 14. *p.* 308-313.

Le Prélude poëtique de *Robert* ANGOT, sieur de l'Esperonniere. Dédié à M. le Prince de Condé. *A Paris, Gilles Robinot*, 1603. in-12. Avec le portrait de l'Auteur. *t.* 14. *p.* 314-318.

Vers du même, avec les Œuvres satyriques de *Thomas* DE COURVAL-SONNET, 1622. & 1623. Voyez l'article de Courval-Sonnet.

Les Oeuvres poëtiques de *Pierre* DE CORNU, Dauphinois, (depuis Conseiller au Parlement de Grenoble,) contenant, Sonnets, Chansons, Odes, Discours, Eclogues, Stances, Epitaphes, & autres diverses Poësies. *A Lyon, pour Jean Huguetan*, 1583. in-8°. *t.* 14. *p.* 318.

Imitation des Pseaumes de la Pénitence de David; avec un Discours en prose à la teste de chaque Pseaume; les Versions du Ps. 102. du *Vexilla Regis*; des Sonnets, & des Méditations sur le Mystére de la Rédemption. Par *Jean* DE LA CEPPEDE, premier Présidont de la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence. *A Lyon*, 1594. in-8°. & dans le Reçueil suivant.

Théorêmes ſpirituels ſur la vie & la mort de J. C. & ſur les autres Myſtéres de la Religion. Par le même. Diviſés en deux vol. in-4°. *A Toulouſe ;* le premier en 1613. le ſecond en 1621. *tom.* 14. *pag.* 320-324.

Les Oeuvres de *Scévole* DE SAINTE MARTHE. Derniére Edition, *à Poitiers*, *par Jean Blanchet*, *Imprimeur ordinaire du Roi*. in-12. 1600. en caractéres italiques aſſez jolis. *t.* 14. *p.* 330-336.

Les mêmes, avec les Poëſies latines, & autres Ecrits ; les Oraiſons funébres, Panégyriques & autres Eloges, tant en proſe qu'en vers, à l'honneur de l'Auteur. *A Paris*, *Jacques Villery*, 1633. in-4°.

Trois Opuſcules poëtiques de M. *Julien* PELEUS, Advocat au Parlement. A M. le Vidame du Mans, Capitaine de cent Gentilshommes de la Maiſon du Roy, & Séneſchal du Mayne. *A Paris*, *par Denys Binet*, 1600. in-12. *t.* 14. *p.* 339.

Epithalame du Grand Henry III. Roy très-Chreſtien de France & de Navarre, & de la très-haute & très-illuſtre Marie de Médicis, Princeſſe de Florence, dédié à leurs Majeſtés. Par M. *Julien* PELEUS, Advocat au Parlement. Plus, quatre autres Opuſcules poëtiques du même Au-

theur, (dont les trois ci-dessus.) *A Paris, chez Léon Cavellat*, 1601. in-8°. *tom.* 14. *pag.* 340.

Méditation sur la Pénitence, avec l'Hymne de la Patience, & autres Cantiques, Paraphrases & Priéres Chrétiennes. Par *Pierre* PORTEFAIS, Dauphinois. *A Genève, par Paul Marceau*, 1623. in-8°. *t.* 14. *p.* 341.

* La Défaite d'Amour. Et autres Oeuvres poëtiques de V. D. S. de la Menor (*Vital* DAUDIGUIER, sieur de la Menor.) A Madame (Loüise de Lorraine) Princesse de Conty. *A Paris, Toussaint du Bray*, 1606. in-12. *t.* 14. *p.* 347.

Les Oeuvres poëtiques du sieur DAUDIGUIER, en deux parties. *A Paris, chez le même*, 1614. in-8°.

Plus, partie de ces mêmes Poësies, dans le nouveau Recueil des plus beaux vers de ce tems, in-8°. *à Paris* 1609. & dans les Délices de la Poësie françoise. *ibid.* 1615. in-8°. On a dans ce dernier Recueil une *Ode sur le trespas de François de Corneillan, Evêque de Rodès*, qui n'est pas avec les autres Poësies de DAUDIGUIER. *t.* 14. *p.* 347-354.

Le Sireine de Messire *Honoré* D'URFÉ, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de cinquante hommes

d'armes de ſes Ordonnances, Comte de Châteauneuf, Baron de Châteaumorand, &c. *A Paris, chez Jean Micard*, 1611. in-8°. *t.* 14. *p.* 358-362.

Le même, *au Pont, par Jean Brunet*, 1615. in-8°.

Le même, *à Paris, Touſſaint du Bray*, 1618. in-8°. revû, corrigé & augmenté de nouveau par l'Auteur, outre les précédentes impreſſions. Avec autres Poëſies du même Auteur, nouvellement miſes en lumiére. *p.* 362.

Le même, jouxte la copie imprimée *à Paris, chez Jean Micard*, 1618. in-8°. avec autres Poëſies du même, qui contiennent 157 pages dans cette Edition. *ib.*

Hymnes de Meſſire *Anne* D'URFÉ, Conſeiller d'Etat, Comte de l'Egliſe de Lyon, Prieur & Seigneur de Montverdu (en Forez) & Doyen de Montbriſon. *A Lyon*, 1608. in-8°. *t.* 14. *p.* 363.

Les Oeuvres de *Théophile* (VIAUD) diviſées en trois parties. La premiére, contenant l'immortalité de l'Ame, avec pluſieurs autres Piéces. La ſeconde, les Tragédies. Et la troiſiéme, les Piéces qu'il a faites pendant ſa priſon, juſqu'à préſent. Oeuvres d'excellente invention. Dédiées aux beaux eſprits de ce temps. *A Roüen*, 1627. in-8°. *t.* 14. *p.* 374-377.

Les mêmes, augmentées de la Lettre contre Balsac, revûes & corrigées par M. de Scudery. *A Roüen, chez Thomas Daré*, 1643. in-8°.

Les mêmes, *à Paris, chez Nicolas Pépingué*, 1662. in-12. Il y a eu plusieurs autres Editions. Je ne cite que celles que j'ai vues.

Pasiphaë, Tragédie du même, revûe, corrigée & embellie, outre les précédentes impressions, par un sien Ami; avec un Avis au Lecteur & un Argument. *A Paris*, 1628. in-8°.

Les Oeuvres du Sieur de FIEF-MELIN: ou la Polymnie, ou diverse Poësie d'*Antoine* MAGE, Sieur de Fief-melin, contenant 1. Les Jeux poëtiques, parmi lesquels est la Tragédie de Jephté, imitée de Buchanan. 2. Les Meslanges. 3. L'image d'un Mage ou le Spirituel, en sept Essais. *A Poitiers, par Jean de Marnef*, 1601. in-12. *t.* 14. *p.* 380-386.

Hymne sur les Merveilles de la sainte Eucharistie, & sur les Effects qu'elle produit en l'Ame des Fidelles. Par *Jacques* DE LA VALLÉE, Conseiller & Aumosnier du Roy, & de Monseigneur le Prince, & Principal du Collége de Narbonne à Paris. *A Paris, chez François Jacquin*, 1613. in-8°. *t.* 14. *p.* 386.

Les Chants oraculeux, tant en acclamations d'honneur, & loüanges pastorales sur dignes subjects, qu'en libres déclamations, & pures vérités de Dieu, des saincts Peres, & d'autres grands Autheurs : sur les abus, vanités & corruptions du monde. Par Essais de *Claude* DE MONS, Amiénois, Seigneur de Hédicourt, Conseiller du Roy, Magistrat au Siége Baillial & Présidial d'Amiens. *A Amiens, de l'Imprimerie de Jacques Hubault*, 1627. (1628.) in-12. *tom.* 14. *pag.* 387-390.

L'Eglise Triomphante, Poëme héroïque (en treize Livres.) Contenant les plus glorieux Triomphes de l'Eglise militante & triomphante : en la Loy de Nature, en celles de rigueur & de grace : en la persécution de l'Antichrist, sa ruine au grand jour du Jugement, & en l'exaltation des Ames bienheureuses dans la Jérusalem Céleste : voüé, dédié, & consacré à la très-glorieuse Vierge Marie, Mere de Jesus, Reyne des Cieux : & présenté à très-grande, très-illustre, & très-généreuse Princesse, Marie de Médicis, Reyne Mere du Roy. Par *Claude* BILLARD, Bourbonnois, sieur de Courgency, Conseiller & Secrétaire des Commandemens & Finances de la feue Reyne Marguerite. *A Lyon, par Claude Morillon*, 1618. in-8°. *t.* 14. *p.* 392-396.

Les Tragédies du même. *t.* 14. *p.* 392.

Epiſtre familiére de prier Dieu. Autre Epiſtre familiére d'aymer chreſtiennement. (A Marguerite Camomille.) *Item*, briefve Doctrine (en proſe) pour dûement eſcripre ſelon la propriété du langage françoys. Par FLORIMOND. Avec deux Quatrains *ſur la Deviſe de Jan le Maire de Belges, laquelle eſt, De peu aſſez ;* & l'Inſtruction & Foy d'ung Chreſtien, miſe en françoys par *Clément* MAROT ; (c'eſt-à-dire, le *Pater*, le *Credo*, la Bénédiction du repas, & un Dizain d'un Chreſtien malade.) in-8°. avec la datte de 1533.

Les Regrets de Damoiſelle *Marie* DE BRAMES, ſur l'aſſaſſinat du ſieur de Brames ſon pere, Gouverneur & Commandant pour le Roy en la Ville & Citadelle de Cuſſet (en Bourbonnois.) (Avec un Diſcours en proſe ſur ledit aſſaſſinat.) en 1597. in-8°. (Le lieu de l'impreſſion n'eſt point marqué.)

Fin du Catalogue.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, les Tomes treiziéme & quatorziéme de *la Bibliothéque Françoise*; je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression, & j'ai cru que l'Ouvrage seroit très-utile, & feroit beaucoup d'honneur à nos Ecrivains François. De la Bibliothéque du Roi, le 23 Janvier 1748.

Signé, SALLIER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien amé PIERRE-JEAN MARIETTE fils, Imprimeur & Libraire de Paris, ancien Adjoint de sa Communauté, Nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit imprimer ou faire imprimer, & donner au public un Ouvrage qui a pour titre, *Bibliothéque Françoise*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége sur ce nécessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & en beaux caractères, suivant la feuille imprimée &

attachée pour modéle sous le contre-scel des Présentes. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Exposant : Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, d'imprimer, ou faire imprimer, ledit ouvrage ci-dessus spécifié, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *douze années consécutives*, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage ci-dessus exposé, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de Titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui ; à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans

trois mois de la date d'icelle ; que l'impression de cet Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril mil sept cens vingt-cinq, & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état ou l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique : un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, le sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la Copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans

demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le vingt-quatriéme jour d'Avril, l'an de grace mil sept cent trente-neuf, & de notre Régne le vingt-quatriéme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, SAINSON.

Registré, ensemble la cession, sur le Registre X. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 219. fol. 199. conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris, ce deuxiéme Mai 1739.

Signé, LANGLOIS, *Syndic*.

Je reconnois que Monsieur P. G. Le Mercier a l'autre moitié du présent Privilége ; avec Monsieur Hippolyte-Louis Guerin.

Signé, MARIETTE.





